

N° 711

39^e Année

Tome CCI

1^{er} Février 1928

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



JEANNE ROCHE-MAZON..	<i>Une Collaboration inattendue au XVII^e siècle. L'Abbé de Choisy et Charles Perrault.....</i>	513
L'ABBÉ DE CHOISY ET CHARLES PERRAULT.	<i>Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville.....</i>	543
ARMAND GODOY.....	<i>Poèmes.....</i>	565
LÉON RIOTOR.....	<i>L'Hôtel de Ville de Paris (I).....</i>	571
D ^r A. MORLET.....	<i>Les Fouilles de Glozel. Réfutation du Rapport de la Commission.....</i>	607
PIERRE DUFAY.....	<i>Le Triomphe... et le Centenaire des Omnibus.....</i>	628
CURNONSKY ET J.-W. BIENSTOCK.....	<i>Le Café du Commerce, roman (V)....</i>	641

REVUE DE LA QUINZAINE. — ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 679 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 683 | ANDRÉ ROUYEYRE : Théâtre, 689 | MARCEL BOLL : Le Mouvement scientifique, 695 | HENRI MAZEL : Science sociale, 700 | CHARLES MERKI : Voyages, 706 | GASTON DANVILLE : Psychologie, 711 | CHARLES HENRY HIRSCH : Les Revues, 715 | R. DE BURY : Les Journaux, 720 | GUSTAVE KAHN : Art, 724 | DIVERS : Chronique de Glozel, 732 | PAUL GUITON : Lettres italiennes, 749 | MERCVRE : Publications récentes, 754 ; Echos, 758 ; Table des Sommaires du Tome CCI, 767.

Reproduction [et] traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Étranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

MERCURE DE FRANCE donne dans les 24 livraisons d'une seule année la matière de cinquante volumes in-16 ordinaires, qui, au prix moyen de 10 francs l'un, coûteraient 500 francs.

Le Mercure de France a publié au cours de l'année 1927 :

113 études, essais, longs articles, contes, romans, nouvelles et fantaisies ;

des poésies de 21 poètes ;

environ 500 articles dans la "Revue de la Quinzaine", sous les 75 rubriques suivantes :

Archéologie.	Lettres chinoises.	Notes et Documents scientifiques.
Art.	Lettres dano-norvégiennes.	Ouvrages sur la Guerre de 1914.
L'Art à l'étranger.	Lettres espagnoles.	Philosophie.
Art ancien et Curiosité.	Lettres finnoises.	Les Poèmes.
Bibliographie politique.	Lettres hispano-américaines.	Poétique.
Bibliothèques.	Lettres italiennes.	Police et criminologie.
Chronique de Belgique.	Lettres japonaises.	Préhistoire.
Chronique de Glozel.	Lettres néo-grecques.	Publications d'art.
Chronique des mœurs.	Lettres polonaises.	Publications récentes.
Chronique de la Suisse romande.	Lettres portugaises.	Questions administratives.
Echos.	Lettres russes.	Questions coloniales.
Enseignement.	Lettres suédoises.	Questions économiques.
Ethnographie.	Lettres turques.	Questions fiscales.
La France jugée à l'étranger.	Littérature.	Questions juridiques.
Gazette d'Hier et d'Aujourd'hui.	Littérature comparée.	Questions militaires et maritimes.
Géographie.	Littérature dramatique.	Questions religieuses.
Hagiographie et Mystique.	Métapsychique.	Régionalisme.
Histoire.	Le Mouvement scientifique.	Les Revues.
Histoire des Religions.	Musées et Collections.	Les Romans.
Les Journaux.	Musique.	Science financière.
Lettres allemandes.	Notes et Documents économiques.	Science sociale.
Lettres anglaises.	Notes et documents d'histoire.	Sciences médicales.
Lettres anglo-américaines.	Notes et Documents littéraires.	Société des Nations.
Lettres antiques.		Théâtre.
Lettres bulgares.		Tourisme.
Lettres canadiennes.		Voyages.
Lettres catalanes.		

Envol franco d'un spécimen

sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6^e

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

AVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VI^e)

OEUVRES DE RACHILDE

ROMAN

- Les Hors Nature,** *mœurs contemporaines, roman.*
Volume in-18..... 12 fr. »
- La Tour d'Amour** roman. Volume in-18..... 12 fr. »
- L'Heure sexuelle,** roman. Volume in-18..... 12 fr. »
- La Jongleuse,** roman. Volume in-18..... 12 fr. »
- Contes et Nouvelles, suivis du Théâtre.**
Vol. in-18..... 12 fr. »
- La Sanglante Ironie,** roman. Volume in-18..... 12 fr. »
- L'Imitation de la Mort,** Volume in-18..... 12 fr. »
- Le Dessous,** roman. Volume in-18..... 12 fr. »
- Le Meneur de Louves,** roman. Volume in-18. 12 fr. »
- Un Printemps,** roman. Volume in-18..... 12 fr. »
- L'Animale,** roman. Vol. in-16..... 12 fr. »

LITTÉRATURE

- Dans le Puits,** *ou la vie inférieure, 1915-1917, avec un portrait de l'auteur par LITA BERNARD, reproduit en héliogravure.* Volume in-18..... 12 fr. »

THÉÂTRE

- Théâtre** (précédé de *Contes et nouvelles*). Volume in-18. 12 fr. »

M

M. C. Grand

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

R. G. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1^o Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2^o Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les Abonnements étrangers, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.



LA CHAUMIÈRE

à Capbreton-sur-Mer (Landes)
Pension de famille, ouverte toute l'année.
Climat délicieux. Air vivifiant. Prix
modérés. Arrangements pour familles.
Cuisine soignée. Chauffage central.
Salles de Bains. Tennis. Vaste parc
planté de pins maritimes.
Services quotidiens directs pour Bayonne
(48 kil.), et Biarritz (25 kil.).
FOIES GRAS. EXPÉDITIONS.

MESSAGERIES MARITIMES

Reg. du Com. Seine } 21.910
276.000

Paquebots-poste français

Portugal — Italie — Grèce — Turquie — Egypte — Syrie — Arabie
Indes — Indo-Chine — Chine — Japon — Côte Orientale d'Afrique
Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Maurice
Australie — Établissements Français de l'Océanie
Nouvelle-Zélande — Nouvelle-Calédonie.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 8 rue Vignon, — 9 rue de Sèze.
AGENCE GÉNÉRALE : Marseille, 3 place Sadi-Carnot.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

Vente au Palais de Justice, à Paris,
le mercredi 25 janvier 1928, à 14 heures,
MAISON A PARIS (15^e arrondissement),

RUE CROIX-NIVERT, N° 3,

Contenance 232 mètres 50. Revenu net 22.756 fr. 05.
Mise à prix : 250.000 francs. S'adresser à
M^e REGNAULT, avoué à Paris, 359, rue Saint-Martin,
M^{es} Delorme et Lorgnié, avoués, M^e Fontana, notaire
à Paris, et M^e Camatte, notaire à Grasse (Alpes-
Maritimes).

Vente sur conversion de saisie, au Palais de Justice,
le 4 Février 1928,

2 H. Un lot **UNE PROPRIÉTÉ A ASNIÈRES**

(Seine), 15, Avenue Max-de-Nansouty. Contenance
676 mètres 50 environ. En grande partie

LIBRE DE LOCATION. Revenu
7.500 francs. Mise à prix : 125.000 francs.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e PARRY,
avoué poursuivant, 39, rue de l'Arcade, et REGNAULT
et SUREAU, avoués.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MEDITERRANÉE

Pour aller au Maroc embarquez à Marseille

C'est la traversée la plus courte, la plus rapide, la mieux abritée. Elle
est assurée par les luxueux paquebots de la C^{ie} Paquet qui partent ré-
gulièremment de Marseille les 5, 15 et 25 de chaque mois pour atteindre
Tanger les 8, 18, 28 au matin et Casablanca les 9, 19, 29 au matin.

Des billets comprenant le parcours par chemin de fer et le trajet
maritime, valables 15, 30 ou 90 jours et permettant l'enregistrement di-
rect des bagages, sont délivrés pour Tanger et Casablanca par les
principales gares P.-L.-M. et les Agences de la C^{ie} Paquet.

52

Mod. E. rouge

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

R. C. SIRE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1^o Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2^o Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de **deux mois** de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.

UNE COLLABORATION INATTENDUE AU XVII^e SIÈCLE

L'ABBÉ DE CHOISY ET CHARLES PERRAULT

Dans le *Mercure Galant* de février 1696 (p. 74), M. de Vizé présente ainsi à ses lectrices « l'histoire » qu'il a coutume de glisser chaque mois entre les nouvelles politiques, la critique des livres nouveaux, le chapitre des morts et mariages, celui des fêtes à Versailles — et les poèmes de circonstance :

Quoyque les contes des Fées et des Ogres semblent n'être bons que pour les Eufans, je suis persuadé que la lecture de celuy que je vous envoie vous fera plaisir. Il est écrit d'une manière agréable et le stile convient parfaitement au sujet. *On doit ce petit ouvrage à la même personne qui a écrit l'histoire de la Petite Marquise dont je vous fis part il y a un an et qui fut si applaudie dans votre province.*

Le conte annoncé, premier conte de fées qu'ait publié le *Mercure*, n'est autre que *La Belle au Bois dormant*, dont nous avons ainsi une édition préoriginale, antérieure au texte donné la même année par Moetjens. M. Ét. Deville a signalé cette édition, mais en ne reproduisant qu'une partie de la note préliminaire du *Mercure* ; il a laissé tomber les dernières lignes : « On doit ce petit ouvrage à la même personne qui a écrit l'histoire de la Petite Marquise dont je vous fis part il y a un an et qui fut si applaudie dans votre province ».

Ces lignes présentaient cependant quelque importance

puisqu'e, à les en croire, il suffit de parcourir une année du *Mercurc Galant* pour trouver une nouvelle fort « applaudie » de Charles Perrault, qui ne figure pas jusqu'ici dans le catalogue de ses œuvres.

La recherche, tentante, est aussi sans difficulté, et en nous reportant au *Mercurc* de février 1695, nous découvrons aussitôt (p. 46) cette histoire de la « Petite Marquise », ou plus exactement *l'Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville*, à laquelle nous renvoie le numéro de février 1696. On peut supposer à première vue qu'en effet le succès en fut grand, car, chose curieuse, elle se trouve encore, sous le même titre, mais avec des additions et des retouches, dans les numéros d'août-septembre 1696, dix huit mois exactement après avoir été publiée pour la première fois.

Jusqu'ici l'aventure semble des plus simples. Elle devient piquante davantage, et même déconcertante, lorsque l'histoire si aisément dénichée se révèle soudain comme une nouvelle au titre déjà connu, mais attribuée à un tout autre écrivain que Perrault, une œuvre à clef, que l'on croyait définitivement perdue et même détruite par son auteur en tant que trop scandaleuse.

Il y a là un mystère qui vaut un instant d'examen. Que la solution en doive apparaître comme certaine ou qu'il nous faille contenter d'avoir formulé le plus clairement possible un certain nombre de questions, nous aurons au moins, chemin faisant, appris quelque peu de nouveau sur les influences qu'a subies Charles Perrault.

§

Aussi bien que *La Belle au Bois dormant*, *l'Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville* est recommandée aux lectrices provinciales par une note de la direction, et c'est un honneur que M. de Vizé n'accorde pas à toutes les histoires, bien loin de là.

Les Dames ont toujours reçu de grandes louanges sur une

certaine délicatesse d'esprit qui leur est particulière. Elle paroist dans tous les Ouvrages qu'elles donnent au Public et il vous sera facile de la reconnoistre dans l'histoire que je vous envoie. Elle est d'une personne de vostre Sexe qui s'exprime avec beaucoup d'agrément et de finesse. Il seroit à souhaiter qu'elle voulust écrire souvent. Elle peint les choses avec des couleurs très vives et je me tiens assuré que cette lecture vous fera plaisir. Ne soyez pas surprise du titre ; il convient à l'avanture.

Pour qui ne connaît pas à l'avance ce titre singulier, nulle raison ne se présente tout d'abord d'avoir un doute sérieux sur l'attribution de cette œuvre à Perrault, et l'on comprend mal pourquoi M. Paul Bonnefon, en 1906, a récusé cette attribution avant même tout examen. *L'Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville* est bien celle que nous cherchions : son héroïne-héros s'appelle « la petite Marquise » tout le long du texte. Il ne se trouve pas d'autre récit, d'ailleurs, dans les numéros précédents ni suivants du *Mercur*e qui puisse prêter à confusion. C'est un conte galant et non un conte de fées ; mais il n'y a pas là de quoi nous troubler. Il semblait plutôt surprenant, au contraire, que ce genre ne fût pas représenté dans le recueil des écrits en prose de Charles Perrault. L'auteur du *Siècle de Louis le Grand* aimait à suivre la vogue et, nous le savons, il passait facilement d'une manière d'écrire à une autre. On l'imagine sans peine essayant d'abord sa plume de conteur sur une histoire amoureuse, puis, séduit par la mode nouvelle et le succès de la *Belle au Bois dormant*, délaissant son premier essai pour se consacrer tout entier aux « contes naïfs » de *Ma Mère l'Oye*. Parmi les contes en vers, *Grisélidis*, nouvelle romanesque, a précédé de même les récits merveilleux des *Souhairs* et de *Peau d'Ane*.

La nouvelle est, à dire vrai, d'une forme moins précise et moins sûre que les contes de fées de Perrault ; la phrase s'attarde souvent, les conversations se prolongent, point désagréables mais légèrement oiseuses. Cependant, en 1695, il est permis de ne voir dans cette différence qu'une illus-

tration nouvelle de ce travail sur lui-même, de cet effort vers la simplicité, la brièveté, la nudité, que s'est imposé l'auteur de *Ma mère l'Oye*. Il est frappant de constater que *La Belle au Bois dormant*, écrite un an avant les autres contes en prose, est d'une allure plus nonchalante, même dans le recueil de 1697; et, si l'on se reporte au premier texte, celui du *Mercur*e de 1696, on y trouve des longueurs supprimées plus tard, qui sont justement des conversations et des discours. La *Marquise-Marquis* de 1695 nous offrirait donc une étape antérieure encore, un premier état de cette prose narrative que l'écrivain devait par la suite améliorer sans cesse.

Plus étrange semble ce masque féminin derrière lequel s'abrite l'auteur, avec la complicité souriante de son éditeur. Cette ruse est presque sans exemple au xvii^e siècle; ce badinage nous paraît bien mal convenir à un grave académicien. Mais, tout d'abord, Charles Perrault n'eût peut-être pas été si honteux de se laisser prendre, en passant et par jeu, pour une de ces femmes cultivées qu'il défendait contre Boileau. Il appréciait fort, on le sait, « la justesse de leur discernement pour les choses fines et délicates, la sensibilité qu'elles ont pour ce qui est clair, vif, naturel et de bon sens ». *L'Apologie des femmes*, avec sa préface caractéristique, parut un an à peine avant notre nouvelle. Et, de plus, le travestissement qui pourrait nous choquer n'existe pas pour un lecteur attentif. Si elle a « tout vu, tout su, tout entendu », ainsi qu'elle le déclare, de tant de scènes à ce point intimes, la conteuse ne peut être que la petite Marquise elle-même: or la petite Marquise est un homme habillé en femme.

Reste le sujet même du conte, qui autorise bien quelques hésitations. La *Marquise-Marquis de Banneville* n'est pas un récit libertin, ni même scabreux. La décence s'y voit tout le temps respectée, et le dénouement est un triomphe de la passion normale sur les apparences qui prétendaient l'égarer. L'aventure, pourtant, contée avec une

certaine grâce un peu voluptueuse, garde jusqu'aux dernières lignes quelque chose d'équivoque. N'est-il pas étrange qu'à soixante-cinq ans, Perrault, aimable et brillant causeur, certes, mais qui s'interdisait, il nous l'a dit lui-même, de rendre ses contes « plus agréables en y mêlant certaines choses un peu libres dont on a coutume de les égayer », se soit diverti à prendre pour thème les amours inquiétantes de la petite Marquise?

A cela on pourrait seulement répondre que le xvii^e siècle — qui fut pourtant celui des Vendôme, de Lulli, du chevalier de Lorraine, des comtesses de Murat et de Soissons — traitait ces histoires de travestissement avec plus d'innocence que nous. Pour prendre un exemple illustre, nous voyons dans l'*Astrée*, ce bréviaire de l'amour idéal, Céladon paraître en habits de bergère, sous le nom de la belle Alexis. Ainsi déguisé, il reçoit dans son lit les visites et les compliments des bergères, il se voit courtisé par des bergers et, pour mieux jouer son rôle, cherche à leur inspirer « tout l'amour qu'il peut ». La méprise se prolonge pendant presque tout le roman, non sans donner lieu à des scènes assez vives. Or il fallut juste cent ans pour que Boileau, en 1710, s'avisât de faire quelques réserves sur la moralité de l'*Astrée*.

Une cousine de Perrault, M^{lle} L'Héritier de Villandon, personne réservée et de plume austère, s'il en fut jamais, ne connaissait pas depuis son enfance plus joli conte que *Marmoisan* : elle le disait à tout venant, elle l'offrira au jeune Pierre Perrault-Darmancour pour un « recueil », elle l'imprimera en 1696 dans ses *Œuvres Mêlées*, en 1697 dans les *Bigarrures ingénieuses*, en 1703 dans *Les Caprices du Destin*. Ce *Marmoisan* est l'histoire d'une fille déguisée en garçon : les cavaliers, ses amis, soupçonnant son sexe, lui tendent des pièges afin de l'amener à se trahir, et il faut toute la naïveté de l'auteur pour conduire longuement, imperturbablement, ce récit saugrenu jusqu'à la plus édifiante conclusion. On serait presque tenté de se demander

si l'*Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville et Marmoisan*, qui sont inspirés par des situations exactement inverses et semblent se faire pendant l'un à l'autre, n'auraient pas été composés concurremment par les deux cousins à la suite de quelque gageure amicale...

§

Ces premières objections écartées, il est temps de chercher ce qui, dans le texte même de la nouvelle, s'accorde avec l'indication si nette de M. de Vizé et nous désigne comme l'auteur Charles Perrault.

Deux passages paraissent assez concluants. Dans le premier, le conteur, quel qu'il soit, oublie qu'il s'est présenté à nous comme une jeune fille, et il nous dit son âge par inadvertance : « Mariane..., que l'on commençait à nommer la petite Marquise, promet à sa mère de lui découvrir tous les mouvements de son cœur et, se fiant sur le passé, elle crut pouvoir affronter la galanterie de la cour de France. C'eût été une entreprise bien téméraire il y a trente ans ». Cette petite phrase glisse, inattendue, comme une boucle de cheveux argentés s'échappant d'une perruque blonde. Quelle fillette de vingt ans, à propos de son entrée dans le monde, s'inquiéterait des dangers qu'elle eût pu courir si cet événement avait eu lieu trente ans plus tôt ?

Le second passage est plus caractéristique encore. C'est, deux années à l'avance, la première esquisse d'une scène que nous retrouverons dans les *Contes de ma Mère l'Oye*. Tout le monde se souvient du triomphe de Cendrillon, lorsqu'elle s'est rendue au bal dans son beau carrosse-citrouille, escortée de ses laquais verts :

Le fils du roi... lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie. Il se fit alors un grand silence ; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendait qu'un bruit confus. « Ah ! quelle est belle ! » Le Roi lui-même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de

la regarder et de dire tout bas à la Reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne.

Or, dans la *Marquise-Marquis de Banneville*, Mariane est invitée au bal du Palais-Royal, et son succès n'est pas moindre que celui de Cendrillon au temps des contes : «... elle ne laissa pas que d'attirer d'abord tous les regards de l'assemblée... lorsqu'un jeune prince vint la prendre pour danser... on fit dans toute la salle comme de concert un profond silence. Les violons eurent le plaisir de s'entendre et chacun parut occupé de la voir et de l'admirer. La danse finit avec des acclamations... » « La belle enfant », s'écrie « avec transport » le Duc d'Orléans, maître de la maison, « les jolis traits, quel souris, quelle finesse, ou je me trompe, ou elle a encore plus d'esprit que de beauté ! »

Il est inutile d'insister sur la parenté de ces deux épisodes. Ainsi, tout bien considéré, on serait fondé, semble-t-il, à tenir pour valable l'affirmation formelle de M. de Vizé. Il ne resterait plus qu'à publier simplement la *Marquise-Marquis de Banneville* comme une œuvre nouvellement identifiée de Charles Perrault, un conte galant aux données singulières, mais moral en ses intentions, assez décevant par cela même peut-être, puisque après avoir paru nous promettre quelque aventure dans le genre de celles du jeune Faublas, ou même de mignons moins recommandables encore, il se termine enfin comme *Peau d'âne* :

Sans que mère, époux, confesseur,
Y puissent trouver à redire.

Et la liste des écrits en prose de Perrault serait riche désormais d'un titre de plus.



Mais le problème a une autre face. Lorsque mourut en 1724 l'aimable écrivain et le singulier ecclésiastique que fut l'abbé de Choisy, il laissait, en dehors de ses mémoires officiels, bientôt imprimés, des fragments manuscrits de

mémoires secrets, fort amusants, passablement scandaleux, qui se trouvent maintenant à la Bibliothèque de l' Arsenal. Ces fragments ont été publiés en 1862 par P. L. (Paul Lacroix, le bibliophile Jacob), sous le titre : *Aventures de l'Abbé de Choisy habillé en femme*. Or nous lisons dans la préface de ce curieux petit livre une indication qui va singulièrement compliquer notre tâche ; l'éditeur, parlant des lacunes qui se constatent dans les manuscrits de Choisy, nous donne l'avis que voici (p. xvi) :

Le troisième fragment annonce les histoires de la Marquise de Banneville, de la petite Montfleury et du Marquis de Corbon, que nous n'avons pas et qui ont été certainement retranchées par l'auteur comme trop scandaleuses.

Si nous nous reportons au texte de ce troisième fragment, nous y lisons bien en effet le titre singulier de notre nouvelle : *Aventures de la Marquise-Marquis de Banneville*. Nulle rencontre fortuite de noms n'est possible.

Ainsi nous sommes en présence d'une nouvelle attribution du conte, et tout aussi formellement présentée que celle du *Mercure Galant*. La *Marquise-Marquis de Banneville* serait un épisode des aventures de l'abbé de Choisy, rédigé par lui-même et distrait, on ne sait comment, de ses manuscrits secrets.

Plusieurs publications récentes ont été consacrées à l'abbé de Choisy, l'un des plus extraordinaires personnages de ce xvii^e siècle, si riche pourtant en originaux de toute espèce. On sait que, né en 1644 d'une mère bizarre et coquette, qui lui fit porter jusqu'à 18 ans des ajustements de fillette, François de Choisy garda toute son existence le goût de se vêtir en femme. Déjà tonsuré, abbé de Saint-Seine en Bourgogne, il vit en robe de velours ciselé et corsage lacé, les épaules découvertes, coiffé de nœuds de rubans ou de cornettes en dentelle, avec des boucles d'oreilles, de la poudre et « cinq ou six mouches », quand ce n'est pas « quinze ou vingt ». Il est, à Paris, Madame de Sancy qui quête dans l'église Saint-Médard, sous l'œil indul-

gent des autorités ecclésiastiques, — à Bordeaux, une jolie comédienne, — à Bourges, la comtesse des Barres, et les « badinages » auxquels il se livre eussent pu en d'autres temps, comme le remarquait Sainte-Beuve, l'amener devant le procureur du Roi...

Quelques années plus tard, converti par l'abbé Dangeau, il essaie à la fois des belles-lettres et de la piété, il entre à l'Académie française, après avoir accompagné au Siam comme missionnaire une ambassade de Louis XIV ; il écrit le récit de son voyage, puis divers ouvrages religieux, dont une *Histoire de l'Église* en onze volumes ; il devient le directeur littéraire de M^{me} de Lambert. Et tout cela sans perdre le regret de ses anciens succès de beauté, ni son penchant à s'habiller en femme. Chez lui, devant ses intimes, il portait encore des atours de douairière, et il persévéra dans cette habitude jusqu'à sa mort, survenue en juillet 1724. Il était alors dans sa quatre-vingt-unième année, doyen de l'Académie française, et Grand-Doyen de l'église cathédrale de Bayeux.

Voilà certainement, pour la *Marquise-Marquis de Banneville* un auteur des plus plausibles, et d'autant mieux qu'il s'est fort intéressé à ce conte. Il en parle à deux reprises dans ses fragments de mémoires secrets. La première allusion a échappé à Paul Lacroix qui ne connaissait pas notre nouvelle, mais elle est pour nous des plus claires. C'est dans le « 1^{er} fragment » (pages 12 et 13). La scène est à Paris, où l'abbé de Choisy commence à se montrer sous l'aspect de M^{me} de Sancy ; il a chez lui brillante compagnie :

M. le curé arriva pour me rendre visite, tout le monde fut ravi de le voir, il est fort aimé dans la paroisse... Je lui fis lire une petite histoire qui était dans le *Mercure* du dernier mois — où il était question d'un homme de qualité qui voulait être femme à cause qu'il était beau, à qui on faisait plaisir de l'appeler Madame, qui mettait des belles robes d'or, des jupes, des pendants d'oreille, des mouches, qui avait des amans. Je vois bien,

leur dis-je, que cela me ressemble, mais je ne sçay si je dois m'en fâcher. Ah pourquoy, Madame, dit Mademoiselle Dupuy, pourquoy vous en fâcher, cela n'est-il pas vray ? au contraire il dit que vous estes belle, pour moy, je voudrais qu'à la franquette, il eût mis votre nom, afin que tout le monde parlât davantage de vous et j'ai envie de l'aller trouver et de luy en donner l'avis. Gardez-vous en bien, luy dis-je...

L'autre passage relatif à la « Petite Marquise » se trouve en tête du fragment très court qui porte le n° 3 (p. 55). Vient d'abord un sommaire rédigé en 1724 par un des familiers de Choisy : « Parallèle de ses aventures avec celles de la Marquise-Marquis de Banneville — La petite Montfleury... etc. » Puis c'est le texte du chapitre :

Je ne doute point, Madame, que l'histoire de la Marquise de Banneville ne vous ait fait plaisir : j'ay été ravie de me voir en quelque façon autorisé (1) par l'exemple d'une personne si aimable ; j'avoue pourtant que son exemple ne doit pas tirer à conséquence. La petite Marquise pouvait bien faire des choses qui m'étaient deffendues, sa prodigieuse beauté la mettait à l'abri de tout. Mais pour revenir à mes aventures particulières...

S'il ne s'agissait que de ces deux passages, nous pourrions passer outre sans trop de scrupules et récuser l'attribution indiquée par le bibliophile Jacob. L'abbé de Choisy ne dit nulle part clairement, ni même à mots couverts, qu'il ait écrit l'histoire de la Marquise-Marquis.

Mais il y a ailleurs d'autres raisons de soupçonner sa sincérité sur ce point. Nous les trouvons dans les rapports frappants qu'il faut bien constater non seulement entre les aventures de Mariane de Banneville et celles de l'abbé lui-même, sous ses déguisements féminins, mais encore entre le texte de notre nouvelle et les textes authentiquement rédigés par Choisy. Épisodes, détails singuliers, manières de dire, tout se répond des pages anonymes publiées dans le *Mercur*e aux écrits du Doyen de l'Académie française.

(1) *Sic*, dans le manuscrit : *ravie* et *autorisé*. Venant de Choisy, la faute d'orthographe est assez piquante.

C'est au point qu'on pourrait reconstituer presque entièrement l'histoire de la Petite Marquise avec de menus fragments cueillis çà et là, soit dans les œuvres imprimées, soit surtout dans les manuscrits de l'abbé de Choisy demeurés inédits jusqu'en 1862.

Quelques exemples suffiront.

Cet avant-propos de la *Marquise-Marquis*, tout d'abord, où l'auteur anonyme se présente à nous comme une femme, c'est à peu près celui du *Prince Kouchimen*, histoire tartare, parue en 1710 :

Je ne crois pas avoir besoin de déclarer ici mon sexe, on reconnaîtra assez mon style... Au reste j'ai pris tant de plaisir à écrire que je me crois plus que *payée* de ma peine. »

De même l'éditeur de la *Nouvelle Astrée*, revue et abrégée par Choisy, affirme dans la dédicace que ce travail est dû « à une personne du beau sexe ».

Si nous en venons à l'historiette elle-même, l'éducation de Mariane de Banneville a été exactement celle de François de Choisy : « ... ma mère, écrit l'abbé, par une fausse tendresse, m'a élevé comme une demoiselle... On rira de me voir habillé en fille jusqu'à l'âge de 18 ans... ; ma mère, presque en naissant, m'a accoutumé aux habillements de femme. » Et, pour corriger la nature, les mêmes artifices de toilette sont employés dans les deux cas. La taille de Mariane « à douze ans était déjà formée, il est vrai qu'on l'avait un peu contrainte dès l'enfance avec *des corps de fer* afin de lui faire venir des hanches et de lui faire remonter la gorge ». François de Choisy, en cela, n'était pas moins bien partagé : « ... de la gorge... j'en avais autant qu'une fille de quinze ans. On m'avait mis dès l'enfance *des corps* qui me serraient extrêmement et faisaient élever la chair qui était grasse et potelée ».

Pour faire pendant au joli tableau de la petite Marquise occupée à se parer, au milieu d'un cercle de jeunes provinciaux, nous n'aurions qu'à choisir dans les mémoires de Choisy, tant il a dépeint souvent « M^{me} de Sancy » ou « la

comtesse des Barres » se préparant à « faire la belle » devant leur table à coiffer. Mariane à Paris n'excite point de jalousie parmi les dames : la comtesse d'Alettef « la baisa avec tant de plaisir qu'elle y retourna plusieurs fois » ; « ... les femmes et les filles ne pouvaient se lasser de lui faire des caresses... certain charme caché dont elles sentaient l'impression sans s'en apercevoir entraînait leurs cœurs... » Et l'abbé de Choisy explique aussi malicieusement son propre succès parmi les filles de la Reine : « ... sans doute parce que, malgré les cornettes et les jupes, elles sentaient en moi quelque chose de masculin ».

Bagues et bracelets, pendants d'oreilles, épingles précieuses pour orner la coiffure, diamants, perles fines, les deux textes en sont tout scintillants. L'autobiographie de l'abbé en est même plus riche que la nouvelle galante. Mais l'une et l'autre contiennent le même détail : celui des boucles d'oreilles d'enfant que la pseudo-héroïne quitte ou donne lorsqu'elle est entrée dans le monde; elles ont aussi toutes deux le détail de ces pierreries maternelles, remontées à la dernière mode, qui fournissent « cinq ou six poinçons pour mettre dans les cheveux » à la petite Marquise, et « cinq poinçons » à François de Choisy ; Mariane et l'abbé, enfin, savent tous deux « distinguer les temps », et leurs principes sont les mêmes sur la sobre parure qui convient, pour entendre la messe, à un garçon vêtu d'une robe de fille.

Le grand bal du Palais-Royal où le prince Sionad, c'est-à-dire « Monsieur », frère de Louis X V, paraissait en toilette féminine, avait lieu fort authentiquement chaque année. En 1696 encore, une chanson du *Recueil de Maurepas* nous l'apprend, le Duc d'Orléans s'en donna le divertissement :

En jupe et en fontange
Son Altesse arriva.....

Aussi bien que Mariane de Banneville, l'abbé de Choisy, en son jeune temps, a été convié à cette fête :

[Monsieur] me faisait mille amitiés parce que nos inclinations étaient pareilles... encensé par ses amans, il donnait tous les ans un grand bal le Lundy gras. Il m'ordonna d'y venir en robe détroussée et à visage découvert et chargea le chevalier de Pradines de me mener à la courante. L'assemblée fut fort belle, il y avait trente-quatre femmes parées de perles et de diamants. On me trouva assez bien. Je dansais dans la dernière perfection et le bal était fait pour moy. Monsieur le commença avec M^{lle} de Brancas... un moment après il alla s'habiller en femme et revint au bal en masque... le chevalier de Lorraine lui donnait la main, il dansa le menuet et alla s'asseoir au milieu de toutes les dames... Ce bal me donna une grande réputation et il me vint force amans, la plupart pour se divertir, quelques-uns de bonne foy.

Entre ses « amans », Mariane a bien vite fait un choix ; « elle accorda à son cher Marquis des faveurs qu'elle eût refusées à tous les rois de la terre » ; mais, comme sa mère l'avait prévu, « la petite Marquise... est sage, elle n'accordera au plus que des bagatelles qui ne signifient rien et qui les laisseront toujours dans une ignorance absolument nécessaire à leur bonheur ». C'est aussi la conduite prudente que tenait à Bordeaux l'abbé de Choisy, alors que pendant cinq mois il y jouait la comédie, « comme une fille », sur le théâtre de la ville :

J'avais des amans, dit-il, à qui j'accordais de petites faveurs, fort réservé sur les grandes ; on parlait de ma sagesse.

Dans notre nouvelle, l'amant favorisé de Mariane est le pseudo-marquis de Bercour. Ce personnage ambigu a pu être dessiné d'après les nombreuses jeunes filles que François de Choisy, déguisé en femme, avait la manie de faire déguiser en garçons pour se divertir avec elles. Il a pu l'être encore d'après l'abbé lui-même, à l'époque où, n'osant prendre parti, il hésitait encore entre le justaucorps et les corsages rembourrés. Marquis et abbé portent tous deux leurs cheveux ou leur perruque de la même façon, « coupés vis-à-vis des oreilles pour laisser voir des boucles de dia-

mants » ; tous deux reçoivent d'une dame le même conseil ironique :

« Madame », a dit la petite Marquise à la Comtesse d'Alet-
tef en lui montrant M. de Bercour qui porte « aux oreilles
des boucles de diamants fort brillantes et trois ou quatre
mouches sur le visage », Madame, « voilà un beau garçon ».
« Il est vrai, dit la Comtesse, mais il fait le beau et cela ne
sied point à un homme, que ne s'habille-t-il en fille ? »

Et de son côté, l'abbé de Choisy raconte :

Madame de La Fayette, me voyant toujours ajusté, avec des
pendans d'oreille et des mouches, me dit en bonne amie que ce
n'était pas la mode pour les hommes et que je ferais bien mieux
de m'habiller en femme.

Enfin, si nous arrivons à la partie la plus extravagante
de la nouvelle, aux épousailles, solennellement célébrées, de
la petite Marquise, garçon déguisé en fille, avec une fille
déguisée en garçon, nous constatons, non sans quelque stu-
peur, que là encore le collaborateur du *Mercuré Galant*
n'a rien eu à inventer. Deux fois au moins l'abbé de Choisy
a contracté de ces « mariages » : soit sérieux « mariage de
conscience » avec repas de noce et coucher des mariés en
présence de toute une parenté, — soit accords plaisants
au nez d'un curé berrichon pétri d'ingénuité.

Les citations, ici, deviennent un peu difficiles. Le lecteur
curieux de confronter les textes en leur détail pourra cher-
cher le récit de ces cérémonies, et de tout ce qui s'ensuit,
dans les fragments de mémoires publiés par le Bibliophile
Jacob.

L'oncle indulgent, conseiller au Parlement, y figure en
bonne place : c'était l'oncle authentique de M. de Choisy.
Il n'y a pas jusqu'au trait final de la *Marquise-Marquis* qui
n'ait son équivalent quelque part : « Et moi », dit un bon
voisin, qui croyait ne s'engager guère, « je m'offre à nourrir
tous les enfants qui viendront de ce mariage ».

Promesse téméraire, car un des « petits maris » de la
« comtesse des Barres » donna, paraît-il, le jour à un

bébé, une jolie fillette qui fut fort bien élevée et mariée plus tard en province.

§

Voilà donc les deux hypothèses en présence, toutes deux par certains côtés séduisantes, et par d'autres bien difficiles à concilier avec les faits. D'une part : Charles Perrault est-il l'auteur de la *Marquise-Marquis*, mais d'où viennent alors tant de rapports si frappants entre sa nouvelle galante et les mémoires secrets de l'abbé de Choisy ? — D'autre part : la nouvelle, au contraire, serait-elle l'œuvre de l'abbé de Choisy ? En ce cas, par quelle erreur étrange M. de Vize a-t-il été l'attribuer, au bout d'un an, à propos de la *Belle au Bois dormant*, à l'un des écrivains qu'il connaissait le mieux, à Charles Perrault, qui avait publié dans le *Mercur*e presque tous ses poèmes ?

Cette hésitation, qui s'impose à nous, est à première vue surprenante, tant Charles Perrault et l'abbé, tels que nous croyons aujourd'hui les connaître, sont pour nous des personnages différents. Plus de deux siècles, en coulant, ont simplifié à l'excès ces figures du passé. Les traits saillants s'accusent, créant de saisissants contrastes, tandis que les nuances délicates, les ressemblances légères se sont effacées. Et nous oublions que telle confusion qui nous semble impossible entre deux hommes, les contemporains l'ont très bien commise autrefois. La Broyère, dans son chapitre *Des ouvrages de l'esprit*, a-t-il voulu peindre Charles Perrault ou l'abbé de Choisy, alors qu'il traçait le portrait d'*Arsène* ? Les opinions au xvii^e siècle sont demeurées divisées sur ce point. La clef de 1697 penche pour Choisy, mais la clef manuscrite dite de l'abbé Cochia nomme Perrault.... C'est que « bizarrerie d'esprit », inconstance, ardeur à embrasser successivement les occupations les plus différentes, goût prononcé, à des degrés divers, pour les manières de penser et de sentir féminines, tout

cela appartient au missionnaire de Siam comme au contrôleur des bâtiments(1).

Tous deux fréquentaient les mêmes milieux. Ils faisaient l'un et l'autre partie de l'Académie française. C'est à la séance de réception de l'abbé de Choisy, en juillet 1687, que Perrault fit lire son poème sur le *Siècle de Louis le Grand*, suite au célèbre manifeste qui avait réveillé pour si longtemps la querelle des anciens et des modernes. En 1692, Charles Perrault était l'un des membres assidus de cette « Assemblée du Luxembourg » qui se réunissait dans l'appartement de l'abbé de Choisy pour parler des livres nouveaux, lire des ouvrages d'esprit et discuter amicalement les questions les plus variées. Il est permis de supposer qu'à son tour l'abbé était reçu place de Fourcy, dans la maison que Charles Perrault avait héritée de son frère Claude. Leur liaison commune avec Fontenelle devait encore les rapprocher, et ils avaient une autre occasion de se réunir chez la Marquise de Lambert. Nous trouvons même, et ceci est à retenir, les traces entre eux d'une sorte de collaboration amicale. Choisy, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, rapporte bon nombre de particularités peu connues, sur le procès de Fouquet par exemple, qu'il nous dit avoir tenues de Perrault.

Ces rapports étroits compliquent justement notre tâche. Si Perrault et l'abbé de Choisy avaient appartenu à des sociétés différentes, peut-être serions-nous à même de tirer des initiales ou des anagrammes semés çà et là dans notre nouvelle quelque indice en faveur de l'un ou de l'autre.

Dès le début, nous lisons qu'une jeune fille s'exerçant à écrire n'aura pas le style de M. Pellisson ; elle plaira peut-être plus que *M. d'A...*, mais n'atteindra jamais à la solidité de *M. de T...* Il serait difficile d'identifier *M. d'A...* soit à Arnauld d'Andilly, le janséniste respecté, soit à l'abbé d'Aubignac, selon Perrault « l'arbitre des bonnes choses »,

(1) M. de Tréville est aussi nommé par plusieurs clefs, et il semble bien que ce soit lui que La Bruyère ait eu en vue plutôt que Perrault ou Choisy.

mais une copie manuscrite de la *Marquise-Marquis*, faite avant 1701 et conservée à la Bibliothèque Nationale, au lieu de *M. d'A.* porte (et c'est la seule modification au texte que se soit permise le copiste très soigneux) *M. Da...*, ce qui nous autorise à lire *Dangeau* (1). L'abbé Dangeau, qui avait converti François de Choisy en 1683, jouait un peu le rôle de Rabat-joie, aussi bien en société qu'aux réunions du Luxembourg ; « l'hyper-critique », comme on l'appelait, voulait toujours parler de choses graves, faire des extraits, prendre des notes, et une malice amicale à son égard apparaît comme vraisemblable. Pour *M. de T...*, ce doit être *M. de Tréville*, ce docte et sérieux personnage, membre de l'Académie française, que Choisy rencontrait aussi avec Pellisson chez Bossuet au « petit concile de Saint-Germain », mais les noms de Dangeau, de Pellisson et de Tréville ont pu tout aussi bien venir sous la plume de Perrault, académicien et lié lui-même avec Bossuet.

La Comtesse d'Alitref ou d'Alettef (le texte a ces deux variantes dont l'une est forcément une faute d'impression) serait plus intéressante si nous pouvions l'identifier avec certitude. Ce nom bizarre doit être un anagramme, comme *Sionad-Adonis*, qui désigne le duc d'Orléans. *Alitref* donne Fertila ou Frétila, ce qui n'a pas d'intérêt pour nous, mais *d'Alettef* peut se transcrire de *La Fayette*. La Comtesse d'Alettef et la Comtesse de La Fayette ont donné toutes deux, l'on s'en souvient, le même avis railleur à un bel efféminé, et *M^{me} de la Fayette* a vécu à peu près dans la même situation conjugale que *M^{me} d'Alettef*, laquelle « avait trouvé le moyen de se séparer d'un mari incommodé, non qu'il ne fût homme de mérite..., mais, ne convenant point dans le choix de leurs plaisirs, ils avaient l'esprit de ne vouloir point se contraindre et de suivre chacun son inclination ». On l'a accusée d'aimer l'argent,

(1) Madame de la Fayette écrivait d'ailleurs *d'Angeau*, et la *Gazette de France*, en 1658, d'Anjou (numéro du 14 janvier, relation de la réception de Dangeau à l'Académie française).

et son intimité avec « M. de la R... », comme écrit Choisy, pouvait permettre à une méchante langue quelques réserves sur « sa réputation ». Elle était morte en 1693, deux ans avant que ne s'imprimât la *Marquise-Marquis de Banneville*.

Quant au *Faux Alcibiade*, cette tragédie que voient représenter de compagnie la Petite Marquise et le Marquis de Bercour, nous y reconnaissons sans peine *Le Feint Alcibiade* de Quinault, joué pour la première fois en 1658. L'auteur en était un grand ami de Charles Perrault, mais la pièce a visiblement été choisie à cause de son sujet. On y voit en effet la belle Cléone, réfugiée à Sparte sous le nom et les habits de son frère Alcibiade. Elle y inspire une passion violente aussi bien à la Reine qu'à une Princesse de la cour, en même temps qu'elle fait naître un sentiment assez trouble d'admiration haineuse dans le cœur d'un jeune cavalier. Tout finit par une reconnaissance et par le mariage de Cléone avec son ardent adversaire.

§

Entre les deux hypothèses, les noms ne nous autorisent pas à prendre parti. Mais suivons-les l'une après l'autre. Et d'abord imaginons ce qui a pu se passer si la nouvelle a été écrite par l'abbé de Choisy.

En 1695, l'abbé entre dans sa cinquante-deuxième année. Il est converti depuis 12 ans : prêtre, il demande à Dieu la grâce de vivre en prêtre ; académicien, il écrit des livres graves : la *Vie* de David et celle de Salomon, l'*Histoire* de saint Louis, de Philippe de Valois, de Charles V. Il médite, encouragé par Bossuet, un grand ouvrage d'histoire ecclésiastique. Il est vrai qu'il n'a pu se défaire entièrement de ses habitudes de jeunesse et porte encore à huis clos des robes de vieille dame et des coiffes en dentelle, si bien que c'est en ces atours qu'il écrira son *Histoire de l'Église*. Mais ce sont là faiblesses qu'il dérobe autant que possible au public. S'il a eu par surcroît cette autre

faiblesse de composer une histoire galante avec ses souvenirs de jeunesse et, bien pis, de vouloir se faire imprimer tout vif, il est clair qu'il ne pouvait présenter son œuvre sous son nom ni la porter lui-même à M. de Vizé.

Nous pourrions donc supposer ceci : Charles Perrault, pour obliger l'abbé de Choisy, a transmis le manuscrit de la *Marquise-Marquis de Banneville* à la direction du *Mercur*. L'éditeur, en acceptant la nouvelle, a soupçonné à tort qu'elle pouvait être de Perrault lui-même. Il n'en a plus douté, un an après, en se voyant offrir une autre nouvelle anonyme, *La Belle au Bois dormant* que, tout en ne la signant pas, l'auteur de *Grisélidis* ne désavouait pas cette fois entièrement. Et Donneau de Vizé, pour piquer la curiosité des lecteurs et peut-être aussi pour exploiter le succès de la *Marquise-Marquis*, aurait rédigé de sa propre autorité la note préliminaire qui nous intrigue aujourd'hui.

Cette explication serait plausible. A la regarder de près, elle soulève pourtant quelques objections.

Il est impossible de parcourir successivement les aventures de l'abbé de Choisy et la nouvelle parue au *Mercur* sans avoir le sentiment d'une différence certaine, quoique assez subtile et difficile à définir. Ce qui frappe d'abord en lisant Choisy, c'est le raffinement de son libertinage. On comprendra que nous n'en donnions pas d'exemple, mais l'auteur de la *Marquise-Marquis* révèle à ce point de vue une tout autre nature. Ainsi M. de Bercour est invité impromptu à dîner chez la Marquise de Banneville :

Il demeura, tout chasseur qu'il était, et eut la joye sensible de voir manger ce qu'il aimoit. C'est une des grandes joyes de la vie. Voir de près une bouche incarnate, qui en s'ouvrant montre des gencives de corail et des dents d'albâtre, qui s'ouvre, qui se ferme avec la précipitation qui accompagne toutes les actions de la jeunesse, voir un beau visage dans toute la vivacité que lui donne le mouvement d'un plaisir souvent réitéré, et jouir en

même temps du même plaisir, c'est ce que l'amour n'accorde qu'à ses favoris.

Le morceau est amusant, mais il part évidemment d'un être simple, ayant conservé à travers la vie une sorte d'ingénuité un peu rustique, et nous sommes loin des mises en scène compliquées, souvent perverses, qui semblent pour Choisy indispensables au plaisir.

De plus, tout le long des mémoires, postérieurs à la nouvelle puisqu'ils la citent, la sérénité de conscience de l'abbé demeure entière. Pas une fois l'auteur ne laisse apercevoir quelque scrupule dans le genre de ceux qui troublent la petite Marquise ; pas une fois il ne se demande s'il ne vaudrait pas mieux « malgré ce qu'il aime, faire ce qu'il doit », ni ne cherche « comment peuvent être nommées ces faveurs » que, sous l'aspect soit d'une jolie comédienne, soit de la comtesse des Barres, il accordait à « ses amants ».

Si ce n'était employer de bien grands mots à propos d'un conte tout superficiel, on pourrait dire que l'atmosphère du récit, cynique et voluptueuse chez l'abbé de Choisy, est presque morale au contraire et quasi passionnée dans *l'Histoire de la Marquise-Marquis*. Que l'abbé soit quitté par ses maîtresses, qu'il les voie se marier ou entrer au couvent, il ne songe pas à en souffrir. Pour lui, l'amour n'est qu'un trouble-fête au milieu de badinages licencieux. « Tout le monde était content de moi lorsque l'amour vint troubler mon bonheur », écrit-il à l'occasion. Est ce bien lui qui aurait imaginé Mariane, lorsqu'on la sépare du Marquis (dans une variante de 1696) « dévorant sa douleur sans verser une larme », perdant le sommeil et le goût de la vie et prête enfin à mourir silencieusement de désespoir ? Et de même aurait-il écrit, à propos des premiers troubles amoureux :

Elle sentoit, dans ce commerce mutuel de regards, ce qu'elle n'avoit jamais senti, une certaine joie délicate et profonde qui des yeux passe dans le cœur et fait toute la félicité de la vie.

§

Il y a cependant moyen de concilier ces diverses observations en partie contradictoires et, sans écarter entièrement l'abbé de Choisy, ce qui serait impossible, de laisser à Perrault sa part dans la nouvelle que le *Mercur*e lui attribue.

Il semble bien que, vers 1694-1695, dans une certaine compagnie éprise de féerie, et dont Charles Perrault était l'âme, conteurs ou conteuses eussent coutume de se fournir les uns aux autres des sujets de contes aussi bien que de s'exercer tour à tour sur les mêmes thèmes.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces emprunts. Il suffit de rappeler que Charles Perrault et Marie-Jeanne L'Héritier, sa cousine, se passent et repassent un même conte, que M^{lle} L'Héritier propose des sujets aussi bien à la Comtesse de Murat qu'au jeune Pierre Perrault Darmancour, tandis que le sujet de *Peau d'Ane* a été indiqué à Perrault par la Marquise de Lambert et que — la chose n'a pas encore été reconnue, mais elle est facile à prouver — un autre conte de *Ma Mère l'Oye*, et non le moins célèbre, vient d'une aimable contemporaine, qui faisait partie de ce cercle de conteuses.

M. Charles Giraud a déjà indiqué quel rôle joua le salon de M^{me} de Lambert dans la mise à la mode et la propagation des contes de fées. Or la Marquise était aussi l'amie de Choisy, et sa confidente jusqu'en ses pires fantaisies. Un esprit aussi féminin, aussi aisément dirigé par la mode que celui de François de Choisy ne pouvait manquer d'être séduit tout d'abord par les récits merveilleux. A partir de 1710, il est vrai, poussé dans un autre sens par les conseils de pieuses personnes, nous le verrons prendre position contre la féerie et déclarer que ses *Histoires de piété et de morale* ont été composées pour faire bonne concurrence à *L'Oiseau bleu*, mais ce n'était là qu'un repentir un peu tardif. L'abbé avait commencé par écrire lui-même des contes de fées, et il nous en a laissé un, la

gracieuse *Princesse Aimonette*. Rien ne s'oppose donc à ce que nous nous représentions l'abbé de Choisy, jolie femme encore par le cœur lors même qu'il n'osait plus l'être par le costume, prenant place, soit chez M^{me} de Lambert, soit au foyer de son ami Perrault, parmi quelques-unes de ces « charmantes Dames » de qui « les belles qualités » semblaient « ramener le temps des fées ».

Or ces « compagnies de personnes d'un mérite distingué » ne tenaient pas exclusivement aux contes de féerie. De « petites histoires » d'un autre genre étaient reçues, pourvu qu'on y trouvât « des faits bizarres pour la plupart » ou « surprenants » et des « maximes sages » capables d'inspirer une « bonne morale ». *Grisélidis* y était admirée, et l'on admettait le *Marmoisan* de M^{lle} L'Héritier, cette naïve histoire d'une fille déguisée en garçon. François de Choisy a pu conter là, à son tour, certains épisodes singuliers de sa jeunesse.

Nous savons, de fait, que c'est M^{me} de Lambert qui a encouragé l'abbé à rédiger tels quels ses souvenirs, car les fragments de mémoires secrets que devait publier Paul Lacroix ont été écrits pour cette austère personne et lui sont directement adressés. Mais d'autres personnes de la compagnie se sont peut-être dit que ces souvenirs, légèrement arrangés et moralisés, fourniraient une piquante nouvelle et un pendant curieux au conte de *Marmoisan*. Est-ce Charles Perrault, toujours à la recherche de quelque sujet original et nouveau, qui aurait pris sur lui de traiter à sa manière ce sujet-là ? Serait-ce Choisy lui-même, l'incorrigible, rêvant d'occuper encore une fois le public de ses belles robes féminines et de ses traits évanouis, qui aurait donné cette inspiration à son collègue de l'Académie en lui remettant peut-être un canevas, sinon une première esquisse ? Cette seconde hypothèse paraît la plus probable, parce qu'elle rend compte de tous les petits emprunts de phrases et de mots dont nous n'avons relevé ici qu'une partie.

Elle se fortifie encore lorsqu'on examine la deuxième version de la *Marquise-Marquis*, si singulièrement publiée dans le *Mercure Galant* en août et septembre 1696 avec des additions qui portent à 120 pages une nouvelle qui en comptait primitivement 38. Est-ce bien le succès qui a été la cause de cette réapparition ? La pensée en vient tout d'abord, mais elle ne s'accorde guère avec l'oubli profond où la nouvelle est tombée ensuite. Pour éclaircir cette énigme, il faut lire attentivement le petit avant-propos de l'éditeur, à la page 171 du numéro d'août :

Vous avez pris trop de plaisir aux aventures de la petite Marquise-Marquis de Banneville pour en avoir perdu la mémoire. La Dame qui s'était donné la peine de les écrire avait oublié plusieurs circonstances dont je n'ai pu jusqu'ici vous faire part, *comme vous le remarquerez par l'histoire du beau Sionad, que vous n'avez point vue....*

C'est donc pour mettre sous les yeux du public l'histoire du beau Sionad que la *Marquise-Marquis* reparut dans le *Mercure*, et cette histoire, inutile au récit autant qu'elle est dénuée d'intérêt en elle-même, a visiblement été bâclée à la hâte. Elle ne peut avoir qu'une raison d'être : celle de déférer à un désir exprimé en haut lieu, ou plus simplement d'obéir. Que ce soit à Versailles ou au Palais-Royal, quelqu'un a dû trouver mauvais le passage où Monsieur, frère unique du Roi et déjà proche de la soixantaine, était mis en scène sous un travestissement cher à ses vices, mais qui devenait d'année en année plus ridicule. Les allusions à M^{me} de La Fayette, vivante encore par le souvenir de tant d'amis fidèles, pouvaient déplaire presque autant dans les mêmes milieux. Aussi rien ne subsiste dans le nouveau texte qui permette d'y reconnaître l'un ou l'autre de ces deux personnages en posture désavantageuse.

Monsieur, cette fois, nous est présenté dans un paragraphe spécial :

M..., ce prince aussi beau que vaillant, aussi aimable parmi les Dames qu'il est fier parmi les soldats...

Il n'a plus quoi que ce soit de commun avec l'inquiétant Sionad, qui porte au bal des habits de femme. Afin que nulle confusion ne puisse subsister dans notre pensée, on nous avertit que Sionad est un jeune seigneur étranger de dix-neuf ans, et l'on nous expose sans merci l'origine, l'éducation et les peu divertissantes aventures de ce figurant épisodique. D'autre part, et suivant la même méthode, la comtesse d'Alettel a son nom soigneusement orthographié d'*Alé-tref* ou d'*Altref* tout le long du récit ; elle a « la taille mal faite » ; elle est femme d'un ambassadeur et mère d'une fille de douze ans ; sa réputation n'est plus « équivoque » ; enfin elle date elle-même, assez gauchement, de 1694, — un an par conséquent après la mort de M^{me} de La Fayette — un fait insignifiant qu'elle nous rapporte.

L'écrivain « anonyme » à qui furent demandées ces rectifications dut se sentir assez penaud. C'est sans doute pourquoi, de lui-même, il en ajoute une autre qui le concerne personnellement. Au cours d'une conversation littéraire, la petite Marquise de 1696, qui a pris le goût des contes de fées, nous parle de *La Belle au Bois dormant*, et cela sans réticences modestes, avec une franchise dans l'éloge qui est celle d'un juge désintéressé. Elle prend soin de nous dire, en même temps qu'elle connaît le nom du jeune homme, *fils de maître*, qui a composé ce récit « fin et délicat ». Ainsi les lecteurs du *Mercury* doivent oublier la petite note précise insérée jadis par Donneau de Vizé. Il n'y a plus aucun rapport entre la « Dame » imprudente qui publia en 1695 une nouvelle malencontreuse et l'auteur de *La Belle au Bois dormant*. Ce dernier pourra, la tête haute, dédier, dans les trois mois suivants, son volume de Contes à Mademoiselle, la fille du Duc d'Orléans.

On ne sait si les contemporains furent persuadés. Peut-être avons-nous le droit de demeurer sceptiques, aussi bien en ce qui concerne Perrault que pour Sionad (Monsieur) et

pour Madame d'Alettes (Madame de La Fayette). Tant de précautions prises contre nos soupçons contribueraient plutôt à les augmenter.

Cependant c'eût été une maladresse insigne si, en publiant à nouveau l'histoire de la petite Marquise, son auteur ou ses auteurs s'étaient bornés à en modifier les passages épineux. Pour ne pas attirer l'attention, il fallait, au contraire, noyer les corrections dans un flot de « circonstances » de surcroît. C'est ce qui a été fait, et une collaboration intime entre l'abbé de Choisy et Perrault apparaît singulièrement probable à l'examen de ces ornements nouveaux. La majeure partie en vient de Choisy, et l'on y retrouverait sans peine le dessin de cette première esquisse qu'il a pu remettre à Perrault. Ce sont des épisodes dont l'équivalent existe dans les fragments de mémoires, descriptions sans fin de Mariane en parures toujours variées, ou récits des triomphes que lui procure sa beauté. Les choses vont si loin qu'à l'Opéra, un jour, la représentation doit s'interrompre tandis que le parterre et les acteurs, avec des acclamations, s'inclinent vers la loge où paraît notre surprenante héroïne. Ces scènes absurdes, aussi lassantes pour le lecteur que délicieuses à la vanité de Choisy, devaient être fatalement biffées par un écrivain de métier, comme elles l'ont été dans la première version ; mais l'abbé les regrettait sans doute, et il a saisi la première occasion de les rétablir.

En ce qui concerne Charles Perrault, son apport au nouveau texte de la Marquise-Marquis ne se laisse pas moins facilement discerner. Pour que nous ne puissions nous y tromper, dirait-on, il a inséré entre deux tableaux galants une petite dissertation sur les contes de fées où s'expriment ses idées les plus chères.

Sur son lit de velours bleu et de broderie d'argent, Marianne de Banneville, soutenue par des oreillers de dentelle et parée de rubans couleur de feu, raisonne avec ses amies des meilleurs principes « pour bien faire un conte », de ce

qui « est bon pour attacher l'esprit des jeunes gens et *principalement des enfants* » : cette préoccupation est aussi constante chez Perrault qu'elle est étrangère à Choisy. Et la petite Marquise recommande aux conteurs cet emploi rare et mesuré du merveilleux, le grand secret auquel les contes de la *Mère l'Oye* doivent peut-être la meilleure partie de leur charme fait de réel aussi bien que de fantaisie. Tout cela, qui éclaire et complète les déclarations déjà connues de Perrault sur le même sujet, est pour nous presque aussi probant qu'une signature. Mais il faut ajouter encore que la discussion tourne tout entière sur la critique d'un ouvrage que l'auteur de *Riquet à la Houppe* a lu de fort près, et même utilisé dans son œuvre, bien que cet emprunt n'ait pas encore été relevé. C'est là un point particulier qui devra être étudié ailleurs, car il touche à trop de questions diverses pour pouvoir être traité ici.

§

Une conclusion s'impose, et qui n'est pas sans intérêt : c'est la certitude des rapports littéraires entre Charles Perrault et l'abbé de Choisy. Perrault, le grave père de famille, et l'abbé, vieille coquette poudrée, avec ses coiffes de dentelle et ses pendants d'oreille, se sont penchés ensemble sur le même petit conte gaillard. Que l'un ou l'autre ait écrit la meilleure part de *La Marquise-Marquis de Banneville*, l'essentiel de cette nouvelle, en tout cas, est venu de Choisy, tandis que, dans la *Cendrillon* de Perrault, la scène du bal procède de la *Marquise-Marquis* ; le fait est menu, mais il suffit à donner l'éveil à notre attention. Cette parenté littéraire entre les mémoires de Choisy et les *Contes de Ma Mère l'Oye*, Sainte-Beuve, qui devinait tout, n'a pas été d'ailleurs sans en avoir une intuition : « Quelle agréable langue, familière, fine, légère, pleine de ces tours inachevés et de ces négligences qui sont dans le génie même de la conversation... », nous dit-il de Choisy, et nous croirions presque qu'il a voulu parler de Perrault.

Le talent de Choisy, dit-il encore, consistait à introduire en tous sujets une facilité familière et une rapidité qui entraînait le lecteur... Proposez-lui de traiter la morale en action ou la *Légende dorée* et dites-lui d'en tirer de quoi faire concurrence aux contes de fées de M^{me} d'Aulnoy et de Perrault, il est homme à tenir la gageure. Il mène et conduit les narrations les plus sérieuses avec le même dégagé qu'il ferait *Peau d'Ane* : c'est un talent.

Et comme ce « dégagé », cette « facilité familière » qui gagne et entraîne le lecteur, on les trouve dans le *Voyage de Siam*, en 1687, au moins autant que dans les premières œuvres en prose de Perrault, on peut se demander si l'auteur des *Contes de Ma Mère l'Oye* n'a pas su, par un trait de génie, aller reprendre où il n'avait que faire un don mal utilisé, pour l'appliquer, en le perfectionnant encore, aux sujets auxquels il convenait véritablement.

Ne peut-on se demander de même si, lorsqu'il situait de façon si savoureuse des contes immémoriaux dans un décor contemporain, Charles Perrault ne subissait pas quelque peu l'influence de son confrère, si savant en l'art de bien vivre. Au xvii^e siècle, les meilleures de nos conteuses, M^{me} de Murat, M^{lle} de la Force, et souvent même M^{me} d'Aulnoy, ne cherchent qu'à éblouir nos yeux par des spectacles magiques : forteresses de cristal flottant sur des lacs de vif-argent, palais de diamants ou de porcelaine peinte, châteaux entièrement tressés de fleurs ou bien fantastiques ruines tapissées d'ailes de chauve-souris. Le mobilier est à l'avenant : trône royal creusé dans une seule perle, canapés d'ambre et de lapis. De même, à la couronne des princesses, les plus petites perles pèsent une livre. Si, çà et là, se glisse une description d'après nature, c'est celle d'une chaumière rustique ou d'un cotillon de paysanne, objets surprenants encore pour de belles dames habitant Paris et Versailles. Ce qui se trouve au contraire chez l'abbé de Choisy comme chez Perrault, et ne se trouve nulle part ailleurs, c'est le don de créer du pittoresque, et presque du merveilleux, avec du réel ; ce sont ces effets de richesse, de splendeur

féerique obtenus par l'énumération toute simple de ce qui constituait alors l'ameublement des bourgeois bien rentés ou des nobles de province : chambres parquetées, miroirs, fauteuils en broderie.

L'abbé de Choisy s'est complu dans le plaisir d'aménager le parc et les appartements bien compris du château de Crespon, près de Bourges en Berry ; il a aimé voluptueusement son intérieur confortable au faubourg Saint-Marceau : « le lit à la duchesse, en damas cramoisi et blanc... trois grands miroirs, des porcelaines, des cabinets du japon, un chandelier de cristal, de la vaisselle d'argent, un peu de vermeil doré... ». Cependant Charles Perrault ouvrait les yeux sur le décor de sa vie quotidienne, chez lui, chez ses amis ou ses protecteurs, et nous connaissons aujourd'hui la joie de nous promener à travers les garde-meubles de Barbe-bleue ou dans la demeure enchantée de la Belle au Bois dormant.

« Madame de Sancy » et la « comtesse des Barres » conservaient un souvenir ému à leurs belles toilettes et, grâce à Perrault, nous goûtons les propos inoubliables qu'échangent les sœurs de Cendrillon : « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. — Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire ; mais, en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamants qui n'est pas des plus indifférentes ».

Est-il très hardi de penser que, si le sérieux contrôleur des bâtiments a su aussi bien voir des spectacles frivoles, il le doit pour partie à l'influence du voluptueux abbé, son ami ? On a prétendu que, pour comprendre parfaitement le monde aristocratique, il n'y fallait appartenir qu'à moitié ; peut-être, pour ouvrir aux fées le royaume des beaux meubles, des robes de bal et des bijoux chers aux femmes, fallait-il, comme l'abbé de Choisy, n'être femme que pour un quart ?

Nous ne nous livrerons pas au jeu facile de chercher, à

travers l'œuvre de Choisy, de menus détails qui ont leur équivalent dans les *Contes de Ma Mère l'Oye*. Cette haute tour par exemple, logis d'une fée dans la *Princesse Aïmonette*, et sur laquelle les paysans effrayés, qui la croient « hantée par des spectres », racontent « des choses incroyables » ferait songer aux tours du château de *La Belle au Bois dormant*, seules visibles au dessus de la forêt enchantée et qui inspirent à peu près les mêmes légendes. Le char de la fée, traîné par des dragons de feu, se retrouve dans les deux contes ..

Mais il est permis, en finissant, de se souvenir de la cérémonie du « mariage de conscience » entre « la comtesse des Barres » et « le comte de Mauny » avec ce valet de chambre qui vient « tout haut » rappeler l'heure, et ce coucher des mariés alertement raconté :

Tous les parents vinrent nous baiser, la bonne tante nous tira le rideau et chacun s'en alla chez soi.

C'est sans plus de façons, sur le même rythme, que se marie la Belle au Bois dormant :

Après souper, sans perdre de temps, le grand Aumônier les maria dans la chapelle du château, et la dame d'honneur leur tira le rideau.

Et il est permis de relire avec un sourire la « moralité » du *Petit Chaperon rouge* :

On voit ici que de jeunes enfants,
Surtout de jeunes filles,
Belles, bien faites et gentilles,
Font très mal d'écouter toutes sortes de gens,
Et que ce n'est pas chose étrange
S'il en est tant que le loup mange.
Je dis le loup, car tous les loups
Ne sont pas de la même sorte.
Il en est d'une humeur accorte...

Charles Perrault, ce « contemporain gaulois de La Fontaine », comme l'appelle à ce propos Sainte-Beuve, n'aurait-il pas, en écrivant ces vers, songé à tant de jolies fillettes

entre quatorze et quinze ans, Charlotte, Babet, la petite de la Grise, qui se sont confiées sans crainte à ce « loup doucereux » en belles cornettes de femme et linge garni de dentelles qu'était en son temps l'abbé de Choisy ? N'a-t-il pas évoqué leur surprise émue lorsqu'elles découvraient soudain comment leur compagne de lit « était faite en son déshabillé » ?

JEANNE ROCHE-MAZON.

HISTOIRE DE LA MARQUISE-MARQUIS DE BANNEVILLE

Puis que les Femmes se meslent d'écrire, et se piquent de bel esprit, je ne veux pas demeurer la dernière à signaler mon zèle pour mon Sexe, et il ne tiendra pas à moy qu'on ne nous croye de grands personnages, malgré toutes les petites façons dont nous ne sçaurions nous défaire. En effet, quelque guindées que nous soyons dans nos Ouvrages, on y voit la Femme en mille endroits, et les grands sentiments outrez, forcez, sublimes, ne sçauroient cacher aux yeux du Lecteur attentif une certaine mollesse, un certain foible qui nous est naturel, et où nous retombons toujours. Il ne faut donc pas nous donner pour plus que nous ne valons. Croire qu'une jeune Fille assez jolie, élevée parmy les rubans, soit capable d'écrire comme M^r Pelisson, c'est un abus. Elle aura le feu de son âge, des tours nouveaux, des expressions vives, une imagination réjouissante. Elle plaira peut-estre plus que M^r d'A... mais pour la justesse, la solidité, le tissu, elle s'en reposera sur M^r de T... ne se piquant que de s'amuser la première en amusant ses Compagnes par ses petites Histoires. Voicy donc mon coup d'essay, vous en jugerez, Mesdemoiselles, car c'est à vous à qui je m'adresse, mais si vous avez passé vingt ans, je vous défens de me lire. Cherchez quelque chose de plus solide. Une fille à vingt ans doit songer à se faire bonne menagere, et le temps du badinage est bien avancé pour elle. Au reste, n'allez pas douter de ce que je m'en vais vous dire. J'ay tout vû, tout sceu, tout entendu ; je suis oculaire sur ce point, et nulle circonstance ne m'est échappée. Il

vous en paroïtra quelques unes d'assez singulières ; c'est justement ce qui m'a donné envie de les mettre sur le papier. Je ne fis jamais cas de ce qui ne va que terre à terre. Les grands chemins sont faits pour les petits génies, et quiconque se donne la peine d'écrire doit choisir un sujet qui marche tout seul, et qui sans affectation, sans éloquence, sans traits, attire d'abord l'attention de tout le monde. Entrons en danse.

Il n'y avoit que six mois que le Marquis de Banneville estoit marié à une jeune personne, belle, de beaucoup d'esprit et héritière, lorsqu'il fut tué au combat de Saint-Denis. Sa veuve fut touchée sensiblement. Ils estoient encore dans les premières ardeurs, et nul chagrin domestique n'avait troublé leur bonheur. Elle ne se laissa pas aller à une douleur éclatante, et sans faire les cris ordinaires, elle se retira à une de ses maisons de campagne pour y pleurer à son aise, sans contrainte et sans ostentation. Mais à peine y fut-elle arrivée, qu'on luy fit remarquer à des signes certains qu'elle estoit grosse. D'abord la joye de revoir un petit modèle de ce qu'elle avoit tant aimé s'empara de toute son ame. Elle songea à conserver les précieux restes de son cher Epoux, et ne negligea rien de ce qui pouvoit contribuer à sa propre conservation. Sa grossesse fut fort heureuse, mais quand les temps approcherent, mille pensées la vinrent tourmenter. La mort funeste d'un homme de guerre se representa à ses yeux avec toutes ses horreurs. Elle imagina la mesme aventure pour ce cher Enfant qu'elle attendoit, et ne pouvant s'accoutumer à une idée si triste, elle souhaita mille fois que le Ciel lui donnast une fille, qui par son Sexe se trouvast à couvert d'une si cruelle destinée. Elle fit plus, et se mit en teste de corriger la nature, si elle ne répondoit pas à ses desirs. Elle prit pour cela toutes les précautions nécessaires, et fit promettre à la Sage-femme d'annoncer à haute voix la naissance d'une Fille, quand même ce seroit un Garçon.

La chose ayant esté projetée ainsi fut aisément executée. L'argent fait tout. La Marquise estoit la maitresse dans son Chateau, et la nouvelle courut bien tost qu'elle avoit eu une Fille, quoy que dans la verité elle eust eu un Garçon. On porta l'Enfant à Mr le Curé, qui dans la pure bonne foy le baptisa sous le nom de Mariane. La Nourrice fut aussi gagnée, la petite Mariane fut éleyée par cette Nourrice, qui dans la suite devint sa gouvernante. On luy apprit tout ce qu'une Fille de qualité doit sçavoir, la Danse, la Musique, le Clavessin. Ses Maistres n'avoient qu'à dire, et dans le moment elle saisissoit tout ce qu'ils avoient à luy montrer. Une si grande facilité de genie força sa Mere à luy faire apprendre les Langues, l'Histoire et même la Philosophie nouvelle, sans craindre que tant de Sciences se brouillassent dans une teste où tout se rangeoit avec un ordre incroyable ; et ce qui ravissoit en admiration, c'est qu'un esprit si beau sembloit estre dans le corps d'un Ange. Sa taille à douze ans estoit déjà formée. Il est vray qu'on l'avoit un peu contrainte dès l'enfance avec des corps de fer, afin de luy faire venir des hanches, et de luy faire remonter la gorge. Tout avoit réussi, et son visage, dont je ne vous feray la description qu'à son premier voyage de Paris, estoit déjà d'une beauté achevée. Elle vivoit dans une innocence merveilleuse, et ne soupçonnoit pas seulement qu'elle pust estre autre qu'une Fille. On l'appeloit dans la Province la Belle Mariane. Tous les petits Gentilshommes voisins, qui la regardoient comme une grande héritière, lui venoient faire la cour. Elle les écoutait tous, et répondoit à leurs galanteries avec beaucoup de liberté d'esprit. *Mon cœur*, disoit-elle un soir à sa Mère, *n'est pas fait pour des Proëvinciaux ; et si je les reçois bien, c'est que je veux plaire à tout le monde. Prenez garde, mon enfant*, luy dit-la Marquise, *que vous parlez comme une coquette. Ah, Maman, laissez-les faire*, reprenoit-elle. *Qu'ils m'aiment tant qu'ils voudront, que vous importe pourvù que je ne les aime pas ?*

La Marquise se réjouissoit extrêmement de l'entendre parler, et lui donnoit toute liberté avec ces jeunes gens, qui d'ailleurs ne sortoient jamais du respect. Elle sçavoit le fond des choses, et ne craignoit point de suite. La belle Mariane employoit jusqu'à midy à étudier, et le reste du jour à se parer. *Après avoir donné, disoit-elle agreablement, tout le matin à mon esprit, il est bien juste de donner l'après-dînée à mes yeux, à ma bouche, à toute ma petite personne* ; et effectivement elle ne commençoit à s'habiller qu'à quatre heures du soir. La compagnie estoit d'ordinaire assemblée à cette heure-là, et se faisoit un plaisir de la voir à sa toilette. Ses Femmes de chambre la coëffoient, mais elle ajoûtoit toujours d'elle-même quelque nouvel agrément à sa coëffure. Ses cheveux blonds retomboient par grosses boucles sur ses épaules. Le feu de ses yeux et la vivacité de son teint éblouissoient, et tant de beautés estoient animées et soutenues par mille jolies choses qui sortoient à tous momens de la plus belle bouche du monde. Tout ce qu'il y avoit de jeunes gens autour d'elle estoient dans une espèce d'adoration, aussi n'oubloit-elle rien pour les piquer encore davantage. Elle passoit elle-même dans ses oreilles, avec une grace admirable, des pendans, ou de Perles, ou de Rubis, ou de Diamans. Elle mettoit des mouches, et sur tout des imperceptibles, qui estoient si petites qu'il falloit avoir le teint aussi délicat et aussi fin qu'elle l'avoit, pour qu'on les pust appercevoir ; mais en les mettant elle faisoit mille petites façons, consultant tantost l'un, tantost l'autre sur ce qui luy seioit le mieux. La Mere estoit ravie de joye, et se remercioit à tous momens de son habileté. *Il a douze ans, disoit-elle tout bas, il faudroit bien tost songer à le mettre à l'Academie, et dans deux ans il suivroit son pauvre Pere* ; et là-dessus transportée d'affection elle alloit baiser sa chere Fille, et luy laissoit faire toutes ses petites coqueteries, qu'elle eust condamnées dans la Fille d'une autre.

Les choses en estoient là, lorsque la Marquise de Ban-

neville fut obligée de venir à Paris solliciter un procès que luy fit un de ses voisins. Elle ne manqua pas d'y mener sa fille, et reconnut dans la suite qu'une jolie personne n'est pas inutile dans les sollicitations. Elle alla voir d'abord la Comtesse d'Alitref, son ancienne amie, et luy demanda ses avis et sa protection pour sa Fille. La Comtesse fut frappée de la beauté de Mariane, et la baisa avec tant de plaisir qu'elle y retourna plusieurs fois. Elle se chargea de sa conduite pendant que sa Mère vaqueroit à ses procès, et promit de ne la pas laisser manquer de plaisirs. Mariane ne pouvoit jamais tomber en de meilleures mains. La Comtesse née pour la joye avoit trouvé le moyen de se séparer d'un Mary incommode, non qu'il ne fust homme de mérite, aimant le plaisir aussi bien qu'elle, mais ne convenant pas dans le choix de leurs plaisirs, ils avoient l'esprit de ne vouloir point se contraindre, et de suivre chacun son inclination. La Comtesse, quoy qu'elle ne fust plus fort jeune, avoit encore un très beau visage ; mais l'envie d'avoir des Amans avoit cédé à l'envie d'avoir de l'argent, et le jeu estoit devenu sa passion dominante. Elle menoit la petite Mariane par tout et par tout on la recevoit avec plaisir.

Cependant la Marquise de Banneville dormoit en paix. Elle connoissoit assez la réputation de la Comtesse, qui estoit un peu équivoque, et jamais elle ne luy eust confié sa véritable fille, mais pour Mariane, outre qu'elle estoit élevée dans des sentiments de vertu, la Marquise voulut un peu pour se divertir la laisser sur sa bonne foy, se contentant de luy dire qu'elle alloit monter sur un theatre bien différent de celuy de sa Province ; qu'elle y trouveroit à chaque pas des Amans aimables, tendres, passionnez ; qu'il ne falloit pas les croire legerement, et que si son cœur se sentoit foible, elle vinst à elle luy conter tout : qu'à l'avenir elle la regarderoit comme son amie plutost que comme sa Fille, et lui donneroit les conseils qu'elle prendroit pour elle-même.

Mariane, que l'on commença à nommer la petite Mar-

quise, ¹promit à sa mère de luy découvrir tous les mouvemens de son cœur et, se fiant sur le passé, elle crut pouvoir affronter la galanterie de la Cour de France. C'eust esté une entreprise bien téméraire il y a trente ans. On luy fit des habits magnifiques ; on essaya sur elle les modes les plus nouvelles. La Comtesse, qui présidoit à tout cela, prit soin elle-même de la faire coëffer par Mademoiselle de Canillac (1). Elle n'avoit que des boucles d'oreilles d'enfant, et peu de Pierreries ; la Mere donna toutes les siennes, qui estoient mal en œuvre, et, sans faire beaucoup de dépense, on trouva moyen de luy faire deux paires de pendants d'oreilles de Diamans, et cinq ou six poinçons pour mettre dans ses cheveux. Il n'en fallut pas davantage pour la parer. La Comtesse luy envoyoit son Carosse aussi tost après dîné, et la menoit à la Comedie, à l'Opera, et dans des maisons de Jeu. Elle estoit admirée de tout le monde. Les Filles et les Femmes ne pouvoient se lasser de luy faire des caresses, et les plus belles n'avoient aucune jalousie des loüanges qu'on donnoit à sa beauté. Certain charme caché, dont elles sentoient l'impression sans s'en appercevoir, entraînoit leurs cœurs, et les forçoit à rendre un hommage sincere au mérite de la petite Marquise ; car personne ne lui échappoit, et son esprit encore plus imperieux que sa beauté luy faisoit faire des conquestes plus seures et plus durables. On estoit pris d'abord par un teint d'une blancheur éblouissante ; un incarnat toujours renaissant surprenoit toujours ; ses yeux étoient bleus, et n'en estoient pas moins vifs ; ils sortoient de deux paupieres épaisses qui rendoient leurs regards plus tendres et plus languissans. Le tour du visage estoit ovale, et sa bouche vermeille et rebordée presentoit dans le temps même qu'elle parloit le plus sérieusement vingt petits trous creusez par les Graces, et vingt autres encore plus agréables qu'elle formoit en riânt. Un extérieur si charmant estoit soutenu par tout ce qu'une

(1) Ou plutôt *Canillac*. Elle habitait place du Palais-Royal. En 1697, Abraham du Pradel la citait la première parmi les coiffeuses de Paris.

bonne éducation peut ajouter à une nature excellente. La petite Marquise avoit sur le visage un lustre de modestie qui lui attiroit le respect. Elle sçavoit distinguer les temps, et n'alloit jamais à l'Eglise qu'avec des coëffes, point de mouches, évitant l'étalage que recherchent la plus-part des Femmes. *Il faut, disoit-elle, prier Dieu à la Messe et danser au Bal, et le faire de tout son cœur.*

Il y avoit trois mois qu'elle passoit sa vie fort agréablement lors que le Carnaval arriva. Tous les princes, tous les officiers estoient revenus de l'Armée, et les divertissemens publics se réchauffoient de toutes parts. Chacun faisoit des parties de plaisir, et il y eut un grand Bal au Palais Royal. La Comtesse qui n'estoit plus assez jeune pour y aller à visage découvert, y voulut aller en masque, et mit la petite Marquise de la partie. On l'habilla en Bergere avec des habillemens très-simples, mais tres-propres. Ses cheveux, qui lui pendoient à la ceinture, étoient renouëz en grosses boucles avec des rubans couleur de rose. Ny Perles ny Diamans, de belles cornettes. Elle n'estoit alors parée que d'elle-même, et ne laissa pas d'attirer d'abord tous les regards de l'assemblée.

Sa beauté y estoit alors dans son triomphe. Le beau Prince Sionad s'y trouva sous des habits de Femmes, pour disputer au beau Sexe, et remporter au jugement des Connoisseurs, le prix de la souveraine beauté.

En entrant dans le Bal, la Comtesse prit son party et s'alla mettre derriere le beau Sionad. *Ma Princesse*, luy dit-elle en l'abordant, et lui presentant la petite Marquise, *voicy une jeune Bergère qui n'est pas indigne de quelqu'un de vos regards.* Mariane s'approcha avec respect, et voulut baiser le bas de la robe du Prince, ou pour mieux dire de la Princesse, mais il la releva, et l'embrassant avec tendresse : *La belle enfant, s'écria-t-il avec transport, les jolis traits ! quel souris, quelle finesse ! Ou je me trompe, ou elle a encore plus d'esprit que de beauté.* La petite Marquise n'avoit encore répondu que par une petite mine riante

et modeste, lors qu'un jeune Prince (1) la vint prendre pour danser. Le respect que toute la compagnie devoit à sa haute naissance, attira d'abord les yeux et l'attention, mais quand on vit avec quelle grace la jeune Marquise luy répondoit sans estre embarrassée, son oreille, sa légereté, ses petits sauts en cadence, ses souris fins sans estre malicieux, l'éclat nouveau qu'un exercice violent répandoit sur son visage, on fit dans toute la Salle comme de concert un profond silence. Les Violons eurent le plaisir de s'entendre, et chacun parut occupé de la voir et de l'admirer. La danse finit avec des acclamations, dont le Prince, tout aimé qu'il est, n'eut que la moindre partie.

L'applaudissement que la petite Marquise avoit reçu à l'assemblée du Palais Royal redoubla l'amitié et les soins de la Comtesse. Elle ne pouvoit plus se passer d'elle, et pour en jouïr plus à son aise, elle offrit de luy donner un appartement dans sa maison, mais la Mere ne voulut jamais y consentir. La petite Marquise avoit près de quatorze ans, et il estoit important pour le secret de sa naissance que personne n'approchât d'elle familièrement. Sa seule gouvernante la levoit et la couchoit. Elle estoit encore dans une profonde ignorance sur son estat, et quoy qu'elle eust beaucoup d'Amans, elle ne sentoit rien pour eux, uniquement attentive à elle-mesme et à sa propre beauté. On ne lui parloit d'autre chose ; elle avaloit à longs traits un breuvage si délicieux et se croyoit la plus belle personne du monde, d'autant plus que son miroir luy juroit tous les jours qu'il ne mentoit pas.

Un jour qu'elle estoit à la Comédie dans la première loge, elle remarqua dans la loge voisine un jeune homme fort bien fait, avec un juste-au-corps d'écarlate, en broderie d'or et d'argent, mais ce qui luy donna plus d'attention, c'est qu'il avoit aux oreilles des boucles de diamans fort

(1) D'après les variantes, le *D. de G...* ou le *Duc de Ch...*, c'est-à-dire le Duc de Chartres, fils de Monsieur et futur Régent ; en 1693, l'année du bal, il avait dix-neuf ans.

brillantes, et trois ou quatre mouches sur le visage. Elle s'attacha par curiosité à le regarder, et luy trouva une phisionomie si douce et si aimable, que ne pouvant se retenir, *Madame*, dit-elle à la Comtesse, *voilà un beau garçon. Il est vray*, dit la Comtesse, *mais il fait le beau, et cela ne sied point à un homme. Que ne s'habille-t-il en fille ?* La Comédie continuoit ; on ne causa plus, mais la petite Marquise tournoit souvent la teste, et ne se sentoit plus d'attention pour le faux Alcibiade qu'on representoit. A quelques jours de là, estant encore à la Comédie dans la troisième loge, le mesme jeune homme qui se faisoit assez remarquer par ses ajustemens extraordinaires, se trouva dans la deuxième loge, et voyant à son aise la petite Marquise qui estoit dans la troisième, il eut pour elle toute l'attention qu'elle avoit eüe pour luy la première fois, et ne se contraignit pas tant. Il tourna toujours le dos aux Comédiens, et ne pouvoit détourner ses regards de dessus la petite Marquise, qui de son costé luy répondoit un peu plus que l'exacte modestie ne l'eut voulu. Elle sentoit dans ce commerce mutuel de regards ce qu'elle n'avoit jamais senti, une certaine joye délicate et profonde, qui des yeux passe dans le cœur, et fait toute la félicité de la vie. Enfin quand la Comédie fut achevée, en attendant la petite Pièce, le beau jeune homme sortit de sa loge pour aller demander le nom de la petite Marquise. Les Portiers, qui la voyoient souvent, le luy dire sans se faire prier et mesme sa demeure. Voyant alors que c'étoit une Personne de qualité, il se résolut de faire connaissance s'il pouvoit, et mesme sans aller plus loin. Il s'avisa (l'amour est ingénieux) d'entrer tout d'un coup dans la loge de la petite Marquise en feignant de se tromper. *Ah, Madame*, s'écria-t-il, *je vous demande pardon ; je croyois entrer dans ma loge.* La Marquise de Banneville aimoit assez les aventures, et ne manqua pas celle-ci. *Monsieur*, luy dit-elle fort honnetement, *nous sommes fort heureuses que vous vous soyez trompé, et quand on est fait comme vous, on*

est bien reçu par tout. Elle avoit envie par là de le retenir pour le voir tout à son aise, l'examiner luy et son ajustement, faire plaisir à sa fille, dont elle avoit déjà remarqué l'émotion, et en un mot se réjouir innocemment. Il se fit encore un peu presser, et puis demeura dans la loge sans vouloir se mettre au premier rang. On luy fit cent questions auxquelles il répondit avec beaucoup d'esprit et un certain agrément dans le son de sa voix et dans toutes ses manières, qui le rendoient fort aimable. La petite Marquise luy demanda pourquoy il avoit des pendants d'oreilles. Il répondit que c'estoit habitude, et qu'ayant eu les oreilles percées dès son enfance, il y avoit toujours mis des boucles de diamans, et qu'au reste on pardonneroit à son âge ces petits ajustemens, qui proprement ne conviennent qu'au beau Sexe. *Tout vous sied bien, Monsieur,* luy dit la petite Marquise en rougissant, et *vous pouvez mettre des mouches et des brasselets, sans que nous nous y opposions. Vous ne serez pas le premier, et les jeunes gens s'ajustent presentement comme les filles.* La conversation ne tomba pas. La Piece finie, il reconduisit les Dames à leur carrosse, et fit suivre le sien jusqu'à la maison de la Marquise, et là, sans oser entrer, il envoya un Page faire un compliment, et dire que son escorte leur avoit esté assez inutile.

Les jours suivans on le vit, on le trouva par tout, à l'Eglise, aux promenades, aux spectacles, toujours soumis, toujours respectueux, saluant profondément la petite Marquise sans oser l'approcher, ny luy parler. Il ne paroissoit avoir qu'une affaire et n'y pas perdre un moment. Enfin au bout de trois semaines, un Conseiller au Parlement, Frere de la Marquise de Banneville, luy vint proposer un matin de recevoir la visite du Marquis de Bercour, son bon Amy et son voisin. Il l'assura que c'estoit un fort honneste homme, et l'amena dès l'apresdinée. Le Marquis avoit la plus belle teste du monde, des cheveux noirs, frisez naturellement à grosses boucles. Ils estoient coupez vis-à-vis des oreilles,

pour laisser voir ses boucles de diamans, où il avoit mis ce jour-là à chacune une petite perle pendante. Deux ou trois mouches seulement faisoient remarquer qu'il avoit le teint beau. *Ah, mon frère*, dit la Marquise, *est-ce là le Marquis de Bercour ?* *Ouy, Madame*, reprit le Marquis, *qui ne peut vivre plus longtemps sans voir ce qu'il y a de plus beau dans le monde.* Il se tourna en disant ces paroles vers la petite Marquise, qui ne se sentoit pas de joye. On s'assit, on parla de nouvelles, de plaisirs, de Livres nouveaux. La petite Marquise pouvoit soutenir toutes sortes de conversations, et bientôt on s'accoutuma les uns aux autres. Le vieux Conseiller s'en alla le premier. Le Marquis demeura le plus longtemps qu'il put et sortit tout le dernier. Il ne manqua plus à venir faire sa cour à ce qu'il aimoit, toujours prest à tout. Le beau temps estoit venu, et quand on alloit se promener à Vincennes ou au Bois de Boulogne, on trouvoit à point nommé au frais sous des arbres une colation magnifique, qui paroissoit transportée par enchantement ; les Violons aujourd'huy, demain les Hautsbois. Le Marquis sembloit n'avoir donné aucuns ordres, et cependant l'on voyoit aisément que tout venoit de luy. On fut pourtant quelques jours sans deviner, qui avoit fait un present magnifique à la petite Marquise. Un Crocheteur apporta le matin chez elle un coffre, de la part, disoit-il, de la Comtesse d'Alettes. On l'ouvrit avec empressement, et la joye fut grande d'y trouver des gans, des eaux, des pommades, des essences, des étuis d'or, de petites caves, plus d'une douzaine de tabatières de toutes les façons, et une infinité d'autres bijoux. La petite Marquise en voulut remercier la Comtesse, qui ne sçavoit ce que cela vouloit dire. Elle devina enfin, mais son cœur luy reprocha plus d'une fois de n'avoir pas deviné d'abord.

Le Marquis par tous ces petits soins avançoit beaucoup ses affaires. La petite Marquise y estoit fort sensible. *Madame*, disoit elle à sa mère avec une franchise admira-

ble, je ne sçay plus ou j'en suis. Je voulois autrefois estre belle aux yeux de tout le monde, et je ne veux plus l'estre qu'aux yeux du Marquis. J'aimois les Bals, les Comédies, les Assemblées, les lieux où l'on faisoit bien du bruit ; je n'aime plus tout cela. Estre seule et penser à ce que j'aime, voilà le plaisir de ma vie. Dire tout bas : il viendra tantost ; peut estre qu'il me dira qu'il m'aime ; car, Madame, il ne me l'a point encore dit ; sa bouche n'a point encore prononcé ces jolis mots, que je vous aime ! Il est vray que ses yeux et ses actions me l'ont dit cent fois. Mon Enfant, lui répondit la Marquise, vous me faites grand pitié. Vous estiez heureuse avant que d'avoir vû le Marquis ; tout le monde vous faisoit plaisir, tout le monde vous aimoit, et vous n'aimiez que vous mesme, vostre personne, vostre beauté. L'envie de plaire vous possédoit toute entiere, et vous plaisiez. Pourquoi changer une vie si douce ? Croyez-moy, ma chere Enfant, ne songez qu'à profiter des attraits que la nature vous a donnez. Soyez belle, vous avez senti cette joye ; en est-il une semblable ? Attirer sur soy tous les regards, et le penchant de tous les cœurs, faire le charme de tous les lieux où l'on va, entendre continuellement les acclamations du Peuple qui ne flate point ; estre aimée de tout le monde et n'aimer que soy-même, voila, ma Fille, le souverain bonheur, et vous en pouvez jöüir longtemps. Mais de Reine il ne faut pas vous faire esclave, il faut résister à une première inclination qui vous entraîne malgré vous. Vous commandez, et bien tost vous obéiriez. Les hommes sont trompeurs. Le Marquis vous aime aujourd'huy, il en aimera demain une autre. Il ne m'aimeroit plus, disoit la Marquise, il en aimeroit une autre ! et puis elle pleuroit encore. Sa Mère qui l'aimoit tendrement tâcha de la consoler, et la consola en effet en lui disant que le Marquis alloit venir. Elle avoit de grandes mesures à garder ; et l'amour qui se formoit luy faisoit de la peine. Qu'est-ce que tout cela deviendra, disoit-elle en elle-même, et quel étrange dénouement ? Si

le Marquis se déclare, s'il prend courage, s'il demande des faveurs, on ne luy refusera rien. Mais, reprenoit-elle, la petite Marquise est bien élevée, elle est sage, et n'accordera au plus que des bagatelles qui ne signifient rien, et qui les laisseront toujours dans une ignorance absolument nécessaire à leur bonheur. Elles s'entretenoient ainsi, lors qu'on leur vint dire que le Marquis leur envoyait une douzaine de perdrix en plumes, et qu'il estoit à la porte, n'osant entrer à cause qu'il revenoit de la chasse. *Qu'il entre, s'écria la petite Marquise, qu'il entre, nous le voulons voir dans son negligé.* Il entra un moment après, et voulut faire des excuses sur la poudre, sur le Soleil, sur la Perruque mal en ordre. *Non, non,* luy dit la petite Marquise, *ne vous y trompez pas, nous vous aimons mieux avec une sangle, qu'avec des pendans d'oreilles. Si cela est, Madame,* luy repliqua-t-il, *vous m'allez voir fait comme un brûleur de maisons.* Il demeuroit debout, comme pour s'en aller, on le fit asseoir, et la Mere, la bonne Mere, leur dit de causer ensemble pendant qu'elle iroit écrire dans son Cabinet. Les Femmes de chambre, qui sçavoient vivre, passerent dans la Garderobe, et ces Amans demeurèrent seuls. Ils furent quelque temps sans parler. La petite Marquise, encore tout émue de ce qu'elle avoit dit à sa Mere, n'osoit presque lever les yeux; et le Marquis, plus honteux encore, la regardoit et soupiroit. Ce silence ne laissoit pas d'avoir quelque chose de tendre. Quelques regards, quelques soupirs échappés estoient pour eux une espece de langage, dont les Amans s'accomodent assez, et l'embarras mutuel leur paroissoit une marque d'un amour touché. La petite Marquise se réveilla la première. *Vous rêvez, Marquis,* luy dit-elle. *Est-ce la Chasse qui vous fait rêver? Ah, belle Marquise,* dit le Marquis, *que les Chasseurs sont heureux, ils n'aiment point. Comment, Marquis,* reprit-elle? *Est-ce donc un si grand mal que d'aimer? C'est Madame, le plus grand bien de la vie,* repliqua-t-il, *mais quand on aime seul, c'est le plus grand*

de tous les maux. J'aime, et je ne suis point aimé ; j'aime la plus aimable personne du monde. Venus elle-même n'oseroit se présenter devant elle ; je l'aime, et je n'en suis point aimé. Elle est insensible, elle me voit, elle m'entend, et demeure dans un silence cruel. Ses yeux même se détournent des miens. Quelle rigueur, et puis-je douter de ma destinée ? Le Marquis, en prononçant ces dernières paroles, se mit à genoux devant la petite Marquise, qui le laissa faire, et il luy baisoit ses belles mains sans qu'elle s'y opposast. Elle avoit les yeux baissés, et il en couloit de grosses larmes, *Vous pleurez, belle Marquise, luy dit-il, vous pleurez, et j'en suis la cause. Mon amour vous contraint, et vous pleurez. Ah ! Marquis, reprit-elle, avec un grand soupir, on pleure de joye comme de douleur, et je n'ay jamais esté si ayse.* Elle n'en dit pas davantage et, tendant les bras à son cher Marquis, elle lui accorda des faveurs qu'elle eust refusées à tous les Rois de la terre. Les caresses leur tinrent lieu de protestations. Le Marquis trouva sur la bouche de la petite Marquise des graces que ses yeux lui avoient cachées et la conversation eust duré davantage, si la Mere n'estoit sortie de son cabinet. Elle les trouva l'un et l'autre pleurans et rians tout ensemble, et se douta que de pareilles larmes n'avoient pas besoin d'estre essuyées.

Aussi-tost le Marquis se leva pour s'en aller, mais la Mere luy dit agréablement, *Ne voulez-vous pas, Monsieur, manger de vos perdrix ?* Il ne se fit pas beaucoup prier. La chose du monde qu'il souhaitoit le plus estoit de se familiariser dans la maison. Il demeura, tout Chasseur qu'il estoit, et eut la joye sensible de voir manger ce qu'il aimoit. C'est une des grandes joyes de la vie. Voir de près une bouche incarnate, qui en s'ouvrant montre des gencives de corail et des dents d'albâtre, qui s'ouvre, qui se ferme avec la précipitation qui accompagne toutes les actions de la jeunesse, voir un beau visage dans toute la vivacité que lui donne le mouvement d'un plaisir souvent réitéré, et

jouir en mesme temps du mesme plaisir, c'est ce que l'amour n'accorde qu'à ses Favoris.

Depuis cet heureux jour, le Marquis ne manqua pas d'y aller souper tous les soirs. Ce fut une affaire réglée, et les Amans de la petite Marquise, qui jusqu'alors n'avoient point eu sujet d'estre jaloux l'un de l'autre, se le tinrent pour dit. La preference estoit donnée, et chacun avoüoit que la beauté et l'amour propre, quelque puissans qu'ils soient, n'ont pas encore assez de force pour deffendre un cœur contre l'amour. Le Comte D..., qui estoit des plus empressez, sentit vivement le mépris qu'on faisoit de sa passion. Il est beau, bien fait, brave, homme de guerre, et ne put souffrir que la petite Marquise se donnast au Marquis de Bercour, qu'il regardoit comme lui estant fort inferieur en toutes choses. Il resolut de luy faire une querelle, et par là le deshonorer, le croyant trop beau et trop effeminé pour oser mesurer son épée contre la sienne ; mais il fut bien surpris quand au premier mot qu'il luy dit à la porte des Tuilleries, il vit le Marquis l'épée à la main qui le pousoit avec vigueur. Ils se battirent fort bien et furent separez par leurs amis communs.

Cette aventure fit plaisir à la petite Marquise. Elle donnoit un air de guerre à son amant pour qui cependant elle crut devoir trembler. Elle vit bien que sa beauté et ses faveurs feroient tous les jours des affaires au Marquis, et luy dit un soir, *Il faut, Marquis, finir toute jalousie, et faire taire le public raisonneur. Nous nous aimons, et nous nous aimerons toujours. Il faut nous lier par des nœuds, qui ne se rompent qu'avec la vie. Ah ! belle Marquise, luy dit-il, à quoy pensez-vous ? Estes-vous lasse de nostre bonheur ? Le mariage est d'ordinaire la fin du plaisir. Demeurons-en où nous en sommes. Pour moy, je suis content de vos faveurs et je ne vous en demanderay jamais davantage.* Et moy, reprit la petite Marquise, *je ne suis pas contente, je sens bien qu'il manque quelque chose à nostre bonheur, et peut estre nous le trouverons quand*

vous serez tout à moy, et que je seray toute à vous. Il n'est pas juste, lui répliqua le Marquis, que vous épousiez la fortune d'un Cadet, qui a mangé la meilleure partie de ce qu'il avoit, et que vous ne connaissiez encore que par un extérieur souvent trompeur. Et c'est ce que j'en aime, interrompit-elle, *je suis ravie d'avoir assez de bien pour nous deux, trop heureuse de vous montrer que je ne suis attachée qu'à votre seule personne.*

Ils en estoient là, lors que la Marquise de Banneville les interrompit. Elle venoit de renvoyer ses gens d'Affaires et croyoit venir se délasser l'esprit avec la gayeté des jeunes gens, mais elle les trouva dans un sérieux profond. Le Marquis avoit esté fort fâché de la proposition que lui avoit faite la petite Marquise. Elle lui estoit fort avantageuse, selon les apparences, mais il avoit des raisons secrètes qui s'y opposoient, et qu'il croyoit insurmontables. La petite Marquise de son costé estoit un peu piquée d'avoir fait un si grand pas inutilement, mais elle se remit bien-tost, et crut que le Marquis n'acceptoit pas par respect pour elle, ce qu'elle lui avoit proposé, ou qu'il vouloit éprouver sa constance. Cette pensée lui fit prendre la résolution d'en parler à sa Mere, ce qu'elle fit le lendemain.

Jamais personne ne fut plus étonnée que la Marquise de Banneville, quand sa Fille lui parla de se marier. Elle avoit seize ans et n'estoit plus enfant. Ses yeux ne s'estoient point encore ouverts sur son état, et sa Mere souhaitoit qu'ils ne s'ouvrissent jamais. Elle n'avoit garde de consentir à la marier ; aussi de lui découvrir la vérité, c'estoit un remede bien dur pour l'une et pour l'autre. Elle resolut de ne le faire qu'à la dernière extremité, et cependant de rompre ou d'éloigner le mariage du Marquis. Il estoit d'accord avec elle sur ce point, mais la petite Marquise, qui estoit vive dans ses envies, prioit, pressoit, pleuroit, et se servoit de toutes sortes de moyens pour fléchir sa Mere, ne doutant point de son Amant, parce qu'il n'osait se deffendre contre elle avec la même fermeté. Enfin elle pressa tant sa Mere,

qu'elle lui dit ces paroles. *Vous m'y forcez, ma chère Enfant, et c'est malgré moy que je m'en vais vous découvrir ce que je voudrois vous cacher au prix de ma vie. J'aimois votre pauvre Pere, et, lors que je le perdis si malheureusement, la peur d'un pareil malheur pour vous me fit souhaiter avec passion d'avoir une Fille. Je ne fus pas assez heureuse, j'accouchay d'un garçon, et je l'ay fait élever comme une Fille. Sa douceur, ses inclinations, sa beauté, tout a contribué à mon dessein. J'ay un Fils, et tout le monde croit que j'ay une Fille. Ha ! Madame,* s'écria la petite Marquise, *seroit-il bien possible que je fusse... Oüy, mon Enfant,* luy dit sa mere en l'embrassant, *vous estes un Garçon, je vois combien cette nouvelle vous afflige. L'habitude a fait en vous une autre nature. Vous estes accoutumée à une vie bien differente de celle que vous eussiez menée. Je songeois à vous rendre heureuse, et jamais je ne vous eusse découvert une si triste verité, si vostre entestement pour le Marquis ne m'y avoit obligée. Voyez donc, sans moy, ce que vous alliez faire, à quoy vous alliez vous exposer, et quelle scène alliez vous donner au public. La petite Marquise au lieu de répondre ne faisoit que pleurer, et sa mere avoit beau lui dire : Mais, mon Enfant, vivez à l'ordinaire. Soyez toujours la belle petite Marquise, aimée, adorée de tous ceux qui la voyent. Aimez, si vous voulez, votre beau Marquis, mais ne songez point à l'épouser. Hélas, s'écria-t-elle en pleurant, il ne demande pas mieux, il est au desespoir quand je lui parle de nous marier. Ah ne sçauroit-il point mon secret ? Si je le croyois, ma chere mere, je m'irois cacher au bout du monde, ne le sçauroit-il point ? Et là dessus un torrent de larmes. Hélas ! pauvre petite Marquise, ajouta-t-elle, que vas-tu faire. Oseras-tu bien encore te montrer et faire la belle ? mais que dis-tu, qu'as-tu fait, comment nommer ces faveurs, que tu as accordées au Marquis ? Rougis, malheureuse, rougis. Ah ! nature aveugle, qui ne m'as pas avertie de mon devoir ? hélas ! j'estois dans la bonne*

foy, mais puisque je vois clair, il faut avoir à l'avenir une conduite toute différente, et malgré ce que j'aime, il faut faire ce que je dois.

Elle prononçoit ces paroles avec fermeté, lors qu'on la vint avertir que le Marquis estoit à la porte de l'antichambre. Il entra avec un air content, et fut bien étonné de voir la Mere et la Fille les yeux baissés et dans les larmes. La Mere, sans attendre qu'il parlât, se leva, entra dans son cabinet, et le laissa seul. Alors prenant courage, *qu'y a-t-il donc, belle Marquise, lui dit il en se mettant à genoux ? Si vous avez quelque affliction, ne la partagez vous avec vos amis ? Quoy, vous ne me regardez pas seulement ! Est-ce donc moy, qui vous fait verser des pleurs, et serois-je coupable sans le sçavoir ?* La petite Marquise le regarda et se fonda en larmes. *Non, non s'écria-t-elle, non, cela n'est pas possible et si cela estoit vray je ne sentirois pas ce que je sens. La nature est sage et ses mouvemens sont raisonnables.* Le Marquis ne sçavoit ce que tout cela vouloit dire. Il en demandoit l'explication ; lors que la Mere, apres s'estre un peu remise, sortit du cabinet et vint au secours de sa Fille. *Vous la voyez, dit-elle au Marquis, vous la voyez tout hors d'elle. C'est ma faute, elle a voulu malgré moy se faire dire sa bonne aventure, et on lui a dit qu'elle n'épouserait jamais celui qu'elle aime, cela la fâche, Monsieur le Marquis, et vous en sçavez la raison. Et moy, Madame, reprit-il, cela ne me fâche point du tout, qu'elle demeure toujours comme elle est, pour moy je ne demande qu'à la voir ; je seray trop heureux si elle me donne le rang du premier de ses amis.*

La conversation ne dura pas davantage. Les esprits estoient trop en mouvement, et il fallut quelque temps pour les remettre dans leur assiette ordinaire ; mais ils s'y remirent si parfaitement qu'au bout de huit jours il n'y parut pas. La presence, les agréments, les caresses du Marquis effacerent dans l'esprit de la petite Marquise tout ce que sa Mere lui avoit dit sur son estat. Elle n'en crut

plus rien ou n'en voulut plus rien croire ; le plaisir l'emporta sur la reflexion ; elle vécut à l'ordinaire avec son Amant et sentit redoubler sa passion avec tant de violence que les pensées d'un engagement éternel revinrent la tourmenter. *Oùy*, disoit-elle en elle même, *il ne pourra plus s'en dédire, et ne m'abandonnera jamais*. Elle estoit résolue d'en reparler, lors que sa Mere tomba malade d'une maladie si violente qu'après trois jours on desespera de sa guerison. Elle fit son testament, et envoya querir son Frere le Conseiller, qu'elle [dé]clara Tuteur de la petite Marquise. C'estoit son Oncle et son héritier, parce que tout le bien venoit de la Mere. Elle lui dit en particulier la vérité de la naissance de sa Fille, le priant de n'en pas faire semblant et de la laisser vivre dans ce plaisir innocent qui ne faisoit mal à personne, et qui, la mettant hors d'estat de se marier, assuroit à ses Enfants une grande succession.

Le bon homme de Conseiller apprit cette nouvelle avec grande joye, et vit mourir sa Sœur sans jeter une larme. Trente mille livres de rente qu'elle laissoit à la petite Marquise lui paraissoient comme assurées à ses Enfants, et il n'y avoit qu'à flatter sa prétendue Niece dans son entêtement. Il le fit à merveilles, lui disant qu'il lui serviroit de Mere, et qu'il ne vouloit estre son Tuteur que pour la forme.

Ces manieres honnestes consolerent un peu la petite Marquise, qui estoit veritablement affligée, mais la vûe de son cher Marquis la consola encore davantage. Elle se voyoit absolument maîtresse de sa destinée, et ne songeoit qu'à la partager avec ce qu'elle aimoit. Six mois se passerent dans les apparences du deuil, et puis tous les plaisirs en foule revinrent chez la petite Marquise. Elle alloit souvent au Bal, à la Comédie, à l'Opéra, et toujours avec la même compagnie. Le Marquis ne la quittoit pas, et tous ses autres Amans, voyant assez que c'estoit une affaire réglée, s'estoient retirés. Ils vivoient heureux, et n'eussent peut-estre pas songé à autre chose si la médisance avoit pû les laisser

en paix. On disoit partout que la petite Marquise estoit belle, mais que depuis la mort de sa Mere elle ne gardoit plus de mesures ; qu'on la voyoit par tout avec le Marquis ; qu'il n'avoit presque pas d'autre maison que la sienne ; qu'il y soupoit tous les jours, et n'en sortoit qu'a minuit. Ses meilleures Amies y trouvoient à redire ; on lui écrivoit des billets sans les signer ; on en avertit son Oncle, qui luy en parla. Enfin, les choses allerent si loin, que la petite Marquise reprit ses premieres idées, et pour faire taire tout le monde, elle se résolut à épouser le Marquis. Elle luy en parla fortement ; il résista de même, et ne consentit qu'à condition que le mariage ne seroit que pour le public, et qu'ils vivroient ensemble comme le Frere et la Sœur, n'y ayant point, disoit-il, d'autre moyen de s'aimer toujours. Il (*sic*) convint aisément de la condition. Ce que sa Mere luy avoit dit luy revenoit quelquefois à l'esprit. Elle en parla à son Oncle, qui d'abord luy représenta toutes les épines du mariage, et qui finit par y consentir. Il en estoit ravi dans le fond de son cœur. Il voyoit par là trente mille livres de rente assurées à sa Famille, et ne craignoit pas que sa Niece eust des Enfants avec le Marquis de Berceour, au lieu que, ne se mariant pas, sa fantaisie d'estre Fille pouvoit changer avec l'age, et avec sa beauté, qui passeroit indubitablement. Ainsi le mariage fut arrêté. On leva les étoffes, et la ceremonie se fit chez le bon Oncle, qui comme Tuteur voulut donner le festin des Noces.

Jamais la petite Marquise ne parut si belle que ce jour là. Elle avoit une robe de velours noir toute couverte de Pierres, des rubans incarnats sur la teste, des pendans d'oreilles de Diamans. La Comtesse d'Alitref, qui l'aimoit toujours, la voulut accompagner à l'Eglise, où le Marquis se trouva en manteau de velours noir chamarré de passements d'or, frisé, poudré, des pendans d'oreilles, des mouches, enfin si ajusté que ses meilleurs Amis ne pouvoient l'excuser de tant aimer sa personne. On les unit pour jamais, et chacun leur donnoit mille bénédictions. Le soir, le

festin fut magnifique ; la Musique et les Violons n'y manquèrent pas. Enfin l'heure fatale estant arrivée, les Parens et les Amis les mirent ensemble dans un lit de parade et les embrassèrent, les hommes en riant, et quelques bonnes vieilles Tantes en pleurant.

Ce fut alors que la petite Marquise fut bien étonnée de voir le froid et l'insensibilité de son Amant. Il estoit à l'autre bout du lit, et soupiroit et pleuroit. Elle s'approcha à moitié, sans qu'il fist semblant de s'en appercevoir. Enfin, ne pouvant plus soutenir un estat si douloureux : *Que vous ay je fait, Marquis, luy dit-elle, et ne m'aimez-vous plus ? Répondez, ou vous m'allez voir mourir. Hélas, Madame, luy dit le Marquis, je vous l'avois bien dit, nous vivions heureux, vous m'aimiez, et vous m'allez haïr ; je vous ay trompée, approchez et voyez.* Il luy prit la main en même temps et la mit sur la plus belle gorge du monde. *Vous voyez, ajoûta-t-il en fondant en larmes, vous voyez que je ne puis rien pour vous, puisque je suis Femme aussi bien que vous.*

Qui pourroit exprimer icy la surprise et la joie de la petite Marquise ? Elle ne douta plus dans ce moment qu'elle ne fust un Garçon, et se jettant entre les bras de son cher Marquis, elle lui causa la même surprise et la même joye. La paix fut bien-tost faite. Ils admirèrent leur destin, qui les avoit conduits si heureusement, et se firent mille protestations d'une éternelle fidélité. *Pour moy, luy dit la petite Marquise, je suis trop accoutumée à estre Fille, je veux estre Femme toute ma vie. Comment m'y prendrois-je à porter un chapeau ? Et moy, dit le Marquis, j'ai mis l'épée à la main plus d'une fois sans estre embarassé, et je vous conteray quelque iour mes aventures. Tenons-nous en donc où nous en sommes. Jouïssiez, belle Marquise, de tous les agrémens de vostre Sexe, et je jouïray de toute la liberté du mien.*

Le lendemain des Noces, ils reçurent les complimens ordinaires, et huit jours après ils partirent pour la Province

où ils sont encore dans un de leurs Châteaux. L'Oncle doit les y aller voir, et sera bien surpris en voyant naître d'un pareil mariage quelque bel Enfant, qui luy ôtera toute l'espérance d'une grande succession (1).

L'ABBÉ DE CHOISY et CHARLES PERRAULT.

(1) En 1695, sitôt après avoir paru dans le *Mercure Galant*, l'*Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville* fut également donnée dans le *Recueil de Moetjens*, qui reproduit en général toutes les œuvres brèves de Perrault. Une copie manuscrite du même texte, très soigneusement faite, maissans indication d'auteur ni de provenance, se trouve dans un recueil daté de 1701, lequel comprend nombre de pièces scabreuses, dirigées en général contre des prêtres ou des religieuses. Ce recueil est conservé à la Bibliothèque Nationale (Français 15. 229). Enfin le *Choix des anciens Mercures* (au tome XC, p. 77 et suivantes) donne place à la *Marquise-Marquis de Banneville*, toujours sous cette première forme, sans aucun commentaire.

Quant au texte revu et augmenté que publia le *Mercure Galant* d'août et septembre 1696, il fut réimprimé à part, un an avant la mort de l'abbé de Choisy, avec de nouvelles retouches et deux additions assez longues : *Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville*, Paris, d'Houry 1723. L'approbation et le privilège ont été accordés sur présentation d'un manuscrit, mais ne contiennent aucune indication relative à l'auteur (Arsenal, B. L. 15. 515). Le nombre des exemplaires tirés à dû être très restreint, car les bibliographes ne signalent pas l'ouvrage.

Cette publication, s'ajoutant à celles du *Mercure*, explique suffisamment pourquoi l'*Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville* ne s'est pas trouvée dans les manuscrits de l'Arsenal parmi les *Ouvrages de M. l'Abbé de Choisy qui n'ont pas été imprimés* (Arsenal, Ms. 3188).

POÈMES

DANSES CUBAINES

Pour Fernand Divoire.

I

*Je rêvais que tu m'aimais.
Depuis je rêve sans trêve.
Je ne reverrai jamais
Ce que j'ai vu dans mon rêve :*

*Plus profond que notre mer,
Plus vaste que notre plaine,
Le mystère de ma chair
Se fendait sous ton haleine;*

*Les astres et les hibous
Dansant avec tes paroles,
Et les soupirs des bambous
Peuplant l'air de lucioles;*

*Des doigts d'ange ouvrant pour nous
Le livre qu'on allait lire,
Et le Remords à genoux,
Dompté par notre délire;*

*Cependant qu'un cri lointain
Faisait le tour de la terre
Pour arrêter le matin
Et dire aux morts de se taire.*

II

*Quand tes yeux font bondir ma détresse
Vers le lac que ne trouble aucun bruit,
Ton sourire ramasse et redresse
Les décombres du temple détruit.*

*Tes cheveux précipitent dans l'ombre
Mon vieux cœur qui tombait de sommeil,
Mais tes pieds ont des rythmes sans nombre
Pour chanter le retour du soleil.*

*Sous ton front aux reflets tièdes d'ambre
Je devine le noir guet-apens
Et ta taille flexible se cambre,
Evoquant le biblique serpent.*

*C'est pourtant dans cette onde perfide
Que s'apaise ma peur de mourir,
Dans ce vase fêlé que je vide
La citerne du saint souvenir.*

III

*Cette robe de flottante mousseline
Que serrait à ta ceinture un ruban mauve
A versé sur le vallon et la colline
Les parfums, tous les parfums de ton alcôve.*

*Je connais bien des jasmins et des jacinthes
Embaumés par la tiédeur de tes aisselles,
Des œillets sentant encore les enceintes
Où frémirent nos entrailles et nos ailes.*

*C'est ainsi que l'oiseau cherche dans les roses
L'élixir qui me console et me torture
Et que moi, quand je caresse tes seins roses,
J'entends battre le cœur dur de la Nature.*

IV

*Cet oiseau qui lutte éperdument avec les brumes
Chantait autrefois sur les bambous et les palmistes
Pendant que l'aurore et le couchant paraient ses plumes
De colliers de perles, de corail et d'améthystes.*

*Il fut le témoin, le doux témoin de notre ivresse
Au troublant sentier bordé de roses balsamiques
Quand ton jeune corps chaste, amolli par la paresse,
Offrait chaque pore à mon Cantique des Cantiques.*

*A-t-il oublié ces vers d'amour et les paroles
Dont ta fraîche voix berçait le rêve des fontaines,
Et les chants d'Afrique et les naïves barcarolles
Qui savaient flatter mon fou désir de mers lointaines?...*

*O petit oiseau vêtu de givre, sous tes ailes
Flotte le parfum de notre terre et se balance
Le rythme sacré de nos jeunessees immortelles
Qui fait danser l'ombre, la tristesse et le silence.*

V

*Ecoute, écoute bien! Voici tout : le meilleur et le pire.
Le pire n'est pas le Remords, non! C'est l'Espoir, c'est le Rêve,
Ce rêve impuissant qui, las d'attendre et d'appeler, soupire
Comme un flot vaincu par la fuyante arène de la grève.*

*Le meilleur n'est pas le Repos, ni l'Amour, ni le Délire,
Ni l'endormant oubli du futur, ni l'extase trop brève :
C'est le son que chaque objet contient de l'invisible lyre,
Le rythme qui commence toujours et jamais ne s'achève.*

*Le pire est le tardif printemps entêté qui se cramponne
À l'arbre déjà mûr pour les souffles glacés de l'Automne;
C'est la souffrance du mât qui ne peut pas gonfler ses voiles.*

*Le meilleur est le chant de tes yeux, la danse de ton âme
Qui tournoie avec la cendre au vent, crépite avec la flamme,
Rampe avec le serpent et s'enfuit par-dessus les étoiles.*

PASSACAGLIA EN UT MINEUR DE BACH

Pour Paul Valéry.

*Le petit enfant sale, qui, blotti dans sa voiture,
Bâillait au froid soleil de ce printemps mélancolique,
Me poursuit jour et nuit, comme un remords, comme une injure,
De son pauvre visage grimaçant et famélique.*

*Ce fut sans doute lui qui m'envoya le rêve étrange
Où la femme adorée — et jamais vue! — aux bras d'ivoire,
Descendit sur ma couche ténébreuse, tel un ange
Maudit dont les regards font crépiter le Purgatoire.*

*Ah! l'ivresse d'atteindre enfin l'amour inaccessible,
Les baisers échangés au centre même du Silence,
Au delà de la Vie et de la Mort, dans l'impossible
Pays où les désirs sont les seuls poids de la balance!...*

*Mais je vis tout à coup l'enfant, blotti dans sa voiture,
Qui bâillait au soleil d'un froid printemps mélancolique,
Et je frémis d'angoisse et de remords devant l'injure
De ce pauvre visage grimaçant et famélique.*

*Je vis Jésus marchant, ensanglanté, vers le Calvaire,
Et je vis les éclairs, le ciel chargé de représailles,
Les Sept Poignards plantés sur l'impuissance de la Mère
Pour étouffer les cris accusateurs de ses entrailles.*

*Ce fut sans doute Lui qui m'envoya le rêve étrange
Où la femme adorée — et jamais vue! — aux bras d'ivoire,
Disparut de ma couche ténébreuse, tel un ange
Maudit, purifié par les tourments du Purgatoire.*

*O rêve du Néant, extase au fond d'une autre extase,
Fraicheur des nuits sur les nuages de la nuit posthume,
Doux oubli de l'Oubli, profonde mer qui, sous la vase
D'un étang endormi, dompte la vague et l'amertume!*

CONSOLATION DE LITZ

Numéro 3.

Tu me demandais, chéri, de te faire un poème
 Pour fêter ton ours, ton petit ours en laine blonde,
 Et sous la lumière du regard divin qui m'aime
 Le pauvre jouet devint soudain une Joconde.

Je n'avais pas vu la majesté de son allure
 Quand tu le faisais marcher tout le long de ta chambre,
 Ni le bon sourire de sa gueule en miniature,
 Ni le charme enclos dans ses yeux noirs aux reflets d'ambre.

Je ne savais pas qu'il entendait chaque parole
 Dont ton innocence taquinait son doux mutisme;
 Je ne savais pas qu'il adorait la banderole
 Que lui fait porter sur le dos ton patriotisme.

J'ignorais qu'il fût de tous les ours le plus docile
 Parce que son Roi de tous les rois est le plus tendre,
 J'ignorais qu'au fond de son menu bras immobile
 Somnolait la force des fiers muscles las d'attendre.

Maintenant il vit. Loin des chasseurs et des repaires,
 Il s'épanouit sous le regard naïf que j'aime,
 Comme moi, fuyant et les savants et les vipères,
 J'offre à ta candeur le cœur secret de mon poème.

IMPROMPTU DE CHOPIN

OP. 51

Le dahlia, l'écho, la rame...
 FRANCIS DE MIOMANDRE.

Dans quelle occulte grotte vibre encor sa voix lointaine?
 Au fond de quel jardin s'enfuit l'arome de son âme?
 Où chante l'eau profonde qui reflète l'incertaine
 Lueur de ce regard en même temps ténèbre et flamme?

La nuit de ses cheveux, matin doré de mon enfance,
 M'avait fait pressentir les dures routes inconnues

*Que je scrute aujourd'hui, transi de peur et sans défense
Ainsi qu'un chien perdu le long de sombres avenues.*

*Où donc est le balcon, ce balcon gris d'où son sourire
Jetait sur les passants le nard, la rose et la verveine,
Ce balcon qui coupait, lourd d'avenir comme un navire,
Les ondes déjà troubles de ma chair éclore à peine?...*

*Je suis la grotte occulte où vibre encor ta voix lointaine,
Je suis le vieux jardin où dort l'arome de ton âme,
Je suis cette eau profonde qui reflète l'incertaine
Lueur de ton regard, en même temps ténèbre et flamme.*

*La nuit de tes cheveux, comme au matin de mon enfance,
Me laisse deviner les autres routes inconnues
Où je trébucherai, transi de peur et sans défense
Ainsi qu'un chien perdu le long de sombres avenues.*

*Ah! mais pour le balcon, ce balcon gris d'où ton sourire
Jetait sur mon désir le nard, la rose et la verveine,
Je ne le verrai plus : il a sombré, mon beau navire,
Dans la décrépitude de ma chair éclore à peine.*

ARMAND GODOY.

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

I

L'ÉDIFICE. — SES ORIGINES ET SON AUTEUR VÉRITABLE. —
SA PHYSIONOMIE DANS L'HISTOIRE.

Les villes ont leur visage, triste ou joyeux, leurs sourires et leurs larmes. Par les beaux horizons clairs, on regarde couler l'eau des fleuves, monter les fumées qui écrivent dans le ciel. Quand il pleut, la ville a l'air de sangloter sur quelque noir chagrin. Au crépuscule, les rêves flottent, s'endorment.

Les jours de liesse, l'âme de la cité s'associe à celle du peuple. Nous, venus des provinces, connaissons mal le visage de Paris. Voilà un demi-siècle que je l'étudie, et l'Hôtel de Ville m'apparaît comme le nez au milieu du visage.

Il n'a pas vilain aspect, ce nez. Il faut le regarder de loin, par exemple du quai aux Fleurs, d'un regard qui permette à la fois la façade et le flanc, avec son jardin en terrasse, et le point de lumière de sa statue fièrement campée : le fameux Etienne Marcel, aventurier politique d'une époque imprécise, un Coleone qui aurait perdu son épée.

Certes, nous sommes loin des radieuses compositions flamandes, des maisons de ghildes aux beffrois majestueux, et des volumes gracieux de la Renaissance italienne; nous sommes modernes, et bourgeois. Et l'on s'étonne des bannerets dorés sur les toitures à côté des épis de zinc. Les décorateurs ont vu ces bonshommes

sur une gravure ancienne et ont jugé que cela faisait bien; peut-être ont-ils cru que c'étaient des ornements matériels de romantique inspiration?

C'est un monument, et c'est un musée; c'est une administration, et un parlement. Les finances de cinq millions d'habitants, trois milliards de francs, y sont préparées, cuisinées, digérées. C'est le siège de la ville de Paris avec son Conseil municipal, du département de la Seine avec son Conseil général, de la Préfecture avec ses légions de fonctionnaires.

L'édifice se présente sous la forme d'un rectangle, orienté d'ouest (façade, place, avenue centrale d'accès, dite Victoria, quand logiquement elle devrait se nommer de l'Hôtel de Ville) en est (rue Lobau, annexes des anciennes casernes Lobau et Napoléon, place Saint-Gervais); de sud (jardin et statue équestre d'Etienne Marcel, quai) en nord (caisse municipale, rue de Rivoli).

La façade médiane, en avancée avec balustrade de pierre, est limitée de chaque côté, nord et sud, par un guichet donnant sur une cour charretière. Elle est couronnée d'un campanile. Au perron, accède la porte centrale qui ouvre sur la lourde salle des Prévôts. La franchissant, nous montons des marches, nous traversons une galerie, nous voici dans une cour intérieure avec le bronze *Gloria Victis* d'Antonin Mercié, centre géométrique du lieu. Si nous continuons, c'est un salon décoré par le peintre Willette. Nous redescendons, dans un vestibule à colonnes d'où partent, à droite et gauche, deux escaliers rectilignes de marbre; nous redescendons encore pour aboutir dans la salle Saint-Jean, qui occupe toute la façade est entre les passages charretiers. On se contente souvent de l'entrée par ces guichets et par cette salle.

Les parties nord (caisse municipale) et sud (préfecture de la Seine) sont en retrait, comme des personnages modestes faisant la révérence : « Après vous!... » Aussi

en a-t-on profité pour y loger des utilités, au nord un bureau de poste, au sud un corps de garde.

§

Il a de lointaines origines, ce palais. Les bateliers de Lutèce, sans y songer, le préparaient. Déjà, aux premiers siècles, la corporation des nautes était forte. Les principaux se réunissaient rive gauche de Seine, dans un endroit nommé le Parloir, sur la montagne Sainte-Geneviève, près de la porte Saint-Jacques, dans un ancien camp gallo-romain. Une charte de 1170 confirme les avantages obtenus par leurs efforts séculaires. Philippe-Auguste, pour construire son enceinte, les expropria. Ce fut probablement ces années-là, de 1200 à 1212 au plus tard, que s'opéra la fusion entre les marchands d'eau et les bourgeois, puisque Philippe donne une existence légale à la corporation en établissant des échevins. Une charte de 1220 le mentionne.

Le « Parloir aux borgois ou ~~bor~~geois », situé aux coins actuels des rues Soufflot et Victor Cousin, se mit à errer. En 1213, il s'installe à la Maison de la marchandise, Vallée de la Misère, près du Grand-Pont, là où se dresse aujourd'hui la fontaine du Palmier. Dans ce bâtiment d'environ 800 pieds carrés, se déroule la vie communale : prévôt, échevins, conseillers, clerks, greffiers, receveurs, procureurs de la ville, administrateurs des quartiers, employés pour l'exécution des règlements du commerce et de la police, — chapitre important des réformes faites par Etienne Boileau, prévôt du roi saint Louis. Ce Parloir aux bourgeois, dit aussi Parloir Saint-Leufroy, reste là un siècle; le bâtiment ne devait disparaître que le 20 août 1676.

Aux lendemains de la défaite de Poitiers, la capitale est en émoi. Etienne Marcel organise une résistance, complète la fortification, achète au dauphin Charles (1357) une construction en place de Grève. Une enluminure de

Juvénal des Ursins la montre avec ses pignons pointus surmontant des piliers à chapiteaux. Aussi la nommait-on la Maison aux Piliers. Sauval dénombre à l'intérieur une salle de cinq toises sur trois, une chambre de parade, des combles, deux cours, un poulailler, des cuisines, des étuves et des bains. Ce sera là désormais que, durant près de deux siècles, siègera l'administration de la ville.

Sous François I^{er}, cette administration songe à s'agrandir. Des architectes-maçons présentent des projets : Pierre Sambiches ou Chambiges, Jacques Arasse, Jehan Asselin, Loys Caqueton. Le Bureau est reçu par le roi, qui approuve, fait exproprier des maisons voisines, impose un favori, l'architecte italien Domenico Bernabec, de Cortone en Toscane, que sa moustache blonde faisait surnommer Bouche d'or : Boccador (décision du 9 mars 1529). Le Boccador transforme les projets en un plan de style ogival, que Pierre Viole, nouveau prévôt, montre au roi le 22 décembre 1532. La première pierre est posée le quinzième jour de juillet 1533. Les travaux vont lentement, le Bureau n'est guère partisan du style ogival. Après la mort de François I^{er} et du Boccador, Pierre Chambiges reçoit commande d'un bâtiment Renaissance (1549). N'y eut-il vraiment que le rez-de-chaussée et le pavillon côté Seine? Ou dut-on démolir trois étages? J'ai sous les yeux deux plans de ces temps-là. Or, sur l'un, de Georges Braun (d'environ 1530), figure « Hostel de ville » avec ses piliers, ses trois pignons, près de « la place de Greue ». Sur l'autre, qui serait de 1550, dit de Truchet, « Hostel de la ville » est composé seulement d'un rez-de-chaussée et d'un petit pignon sur l'arcade Saint-Jean. Cet Ostel-ci est la partie due au Boccador, non continuée, ou peut-être découronnée des trois étages.

§

Ici peut se placer un gros incident de l'heure présente sur les origines architecturales de notre Maison commu-

ne. Un historien critique d'art, M. Marius Vachon (depuis 1903, première attaque) conteste formellement au Boccador la *paternité de l'édifice*.

Après de longues et patientes recherches, dit-il, dans les bibliothèques et archives, il a découvert une série de pièces manuscrites et graphiques qui lui permettent de prouver que c'est là un chef-d'œuvre de la Renaissance française, et non italienne, « la création superbe d'un maître des œuvres de la maçonnerie de Paris de 1534 à 1540 du nom de Pierre Chambiges ». Le Boccador, affirme M. Vachon, n'a été que l'architecte d'un hôtel de ville antérieur, construit de 1530 à 1534, et que la municipalité parisienne dut démolir en 1549-1550, parce que, suivant la définition gaillarde qu'en donna le prévôt François Miron, cette construction était bonne à loger des ribaudes et non des magistrats.

Le Comité des Inscriptions parisiennes qui a commandé et rédigé la plaque commémorative du Boccador, la Commission du Vieux-Paris, pâlisent encore sur la question. Il y eut, il y a toujours des boccadoristes et des antiboccadoristes. M. Vachon attribue l'erreur fondamentale à la crise de « panitalianisme » qui a sévi cruellement sur l'érudition française, et dont il charge surtout les écrivains romantiques. Les antiboccadoristes affirment que la plupart, sinon la totalité des édifices de la Renaissance française, ont été construits par des Français et non par les Italiens venus sous le règne de Charles VIII, Louis XII et François I^{er}.

La municipalité de la grand'ville, tiraillée, incompétente il faut bien l'avouer, a émis des votes contradictoires à ce sujet. Dans des livres édités sous ses auspices, quelques-uns à ses frais, dont celui de l'Exposition universelle de 1900, et aussi le Guide-Livret-souvenir délivré aux visiteurs, la paternité est nettement attribuée à Domenico Bernabec, avec Chambiges entrepreneur.

Pierre Chambiges, qui a construit le premier château de Chantilly pour le connétable Anne de Montmorency, le château de Saint-Germain-en-Laye, et d'autres encore.

est-il incapable d'avoir édifié celui-ci, où se retrouvent d'évidentes inspirations? L'opinion de M. Marius Vachon est sans doute sévère. Je veux précisément vous la donner dans ce petit travail qui doit éclairer votre esprit :

Le Boccador, en somme, apparaît nettement comme un olibrius de l'histoire de l'architecture de la Renaissance, artiste singulier, ridicule et comique, sans talent et sans œuvre, qui, par un phénomène stupéfiant de latrie superstitieuse, excite encore l'admiration passionnée des érudits officiels, même après qu'une critique historique sévère a démontré irréfutablement que l'unique monument dont la construction pourrait justifier la célébrité de son auteur n'est pas de lui; qu'il n'a rien à y voir, sauf pour quelques fondations et quelques moellons de gros œuvre du rez-de-chaussée, qu'il a d'ailleurs fallu dissimuler pour pouvoir les utiliser convenablement.

Quoi qu'il en soit, la construction continuait lente, très lente. En 1605, y travaillait Murin, maître de la maçonnerie, François Miron étant alors prévôt. Enfin nous voici en 1628, c'est fini, un texte l'affirme, tenons-le pour véridique.

En 1802, la préfecture de la Seine, après des remaniements importants, est installée à l'Hôtel de Ville. Des deux arcades, du Saint-Esprit, et Saint-Jean, celle-ci, côté rivière, était publique; la rue du Martroi passait sous sa voûte. Le sol de la dite rue devint en 1837 le pavé de la cour municipale, les voitures ne la franchirent plus, les échoppes durent déménager. On avait commencé deux ans plus tôt de nouveaux agrandissements, par Godde et Lesueur; terminés en 1846, ils portèrent le bâtiment, avec deux cours nouvelles, au périmètre de 120×80 . Sur la façade ouest, des niches abritèrent des hôtes illustres. Dans les intérieurs, on trouvait des œuvres de Mignard, Largillière, Van Loo, Jean de Boulongne, des tapisseries, une bibliothèque, des peintures et sculptures modernes, l'*Apothéose de Napoléon* par Ingres, une suite admirable d'Eugène Delacroix, un plafond, des caissons, onze tym-

pans, un portrait équestre de Napoléon par Horace Vernet, toute une série en pierre des portraits des prévôts.

§

L'Hôtel de Ville, théâtre d'événements importants, a été le cerveau politique de la nation. Une vingtaine d'années après l'énergique effort d'Etienne Marcel, la misère, de lourds impôts soulevèrent le peuple, qui s'arma de maillets pris au dépôt de la Maison aux Piliers : d'où le nom de Maillotins (1382). Après la victoire des féodaux à Roosebecke, trois cents bourgeois furent mis à mort, la prévôté et le greffe de la ville suspendus. Puis l'anarchie engendra les féroces Cabochiens de 1412. Sous les guerres de religion, la Sainte Ligue faillit se substituer à la municipalité. La ville était divisée en seize quartiers, chacun fournissant un contingent à la milice; mais la Ligue opérait par des agents, les Seize, d'un pouvoir occulte redoutable. Devant les barricades de 1588, le roi Henri III dut s'enfuir. L'Hôtel de Ville connut des scènes moins dramatiques sous la Fronde (1648-1649). Des seigneurs parurent, et Madame, duchesse de Montpensier, Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, surgissant sur le perron devant la place de Grève, « pleine de peuple jusques au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie, toutes les femmes pleuraient de tendresse ». (Retz.)

Cette place de Grève est inséparable de l'histoire que je vous raconte. Aux veilles de la révolution, Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris*, y consacre un chapitre où il observe :

Les exécutions devraient se faire ailleurs... On reproche à la populace de courir en foule à ces odieux spectacles; mais quand il y a une exécution remarquable ou un crime fameux, le beau monde y court comme la plus vile canaille.

C'est surtout depuis 1789 que l'Hôtel de Ville a pris,

souvent, la tête du pays. Des dates s'y incrustent : 1789, 1830, 1848, 1870. C'est Louis XVI venant accepter la cocarde tricolore, reçu par le maire Bailly et par le commandant de la garde nationale La Fayette; c'est Robespierre tué par le gendarme Merda le 9 thermidor; ce sont les Trois Glorieuses, la Révolution installée les 27, 28 et 29 juillet 1830; c'est le 26 février 1848, le poète Lamartine haranguant du haut du perron et brandissant le drapeau tricolore; c'est encore la République proclamée le 4 septembre 1870, et c'est le siège momentané du gouvernement provisoire.

Certaines journées valent plus qu'une citation. Le 9 thermidor, l'Incorruptible, qui va être mis hors la loi, s'est réfugié à l'Hôtel de Ville; il va signer son fameux appel aux armes pour tenter l'insurrection, quand le pistolet d'un gendarme fanatique lui fracasse la mâchoire. Et, son corps étendu sanglant, dans la salle commune, il agonise sous les sarcasmes de la foule. C'est la fin de la Terreur. Le nom du gendarme Merda est symbolique.

En juillet 1830, les combattants des barricades triomphantes ont chassé le roi de droit divin, ils exigent la république, peut-être avec le général La Fayette comme président, s'il osait, mais il n'ose pas. Les financiers complotent de passer le pouvoir au duc d'Orléans Louis-Philippe, l'Hôtel de Ville résiste, Godefroy Cavaignac veut recommencer la lutte, Charras propose de fusiller les derniers royalistes, avec la phrase fameuse : « Je leur demanderais de fusiller le bon Dieu qu'ils le feraient. » Mais le duc d'Orléans en cortège, à cheval, paraît pour conquérir cet Hôtel de Ville hostile. Et c'est La Fayette qui l'accueille, au bas du perron, l'embrasse, l'introduit. C'en est fait. Les Trois Glorieuses qui préparaient une république n'ont pu aboutir qu'à une restauration.

Puis nous apercevons ce que je nommerai le poète au Capitole, ce rêveur qui se crut un politique, comme si

Machiavel pouvait naître de Virgile. Alphonse de Lamartine? Sa mère, a-t-on écrit, ne lui avait demandé que d'être vrai et bon. Y a-t-il pareille antinomie avec ce seul mot de politique? Lui, révolutionnaire? Allons donc! Utopiste peut-être. Le 26 février 1848, il ira, au perron de l'Hôtel de Ville, haranguer le peuple avec au poing le drapeau tricolore. Ce ne sera qu'un geste, d'ailleurs impuissant.

Et le 4 septembre 1870, c'est encore là que reviendra le peuple crier ses aspirations de liberté! L'annonce terrifiante de Sedan a plongé la ville dans une morne stupeur. L'indignation succède. On se rue, ivre de désirs, à l'Hôtel de Ville. Gambetta parle. Son verbe enflammé ne suffit plus. Des actes! L'Empire est aboli, la République proclamée. Voici un gouvernement provisoire : Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Henri Rochefort, Jules Simon. Le général Trochu, gouverneur de Paris, accepte la présidence. Ce gouvernement s'établit à l'Hôtel de Ville, Arago maire de Paris, de Kératry préfet. Et pendant tout le siège, le cœur de Paris, celui de la patrie entière, battront ici.

Le 31 octobre, l'insurrection lève la tête, les membres du gouvernement sont prisonniers, Blanqui, Millière, Delescluze, Flourens, s'emparent de la maison. La garde nationale les chasse. Un plébiscite du 3 novembre confirme le gouvernement, qui, le 10 mars 1871, se transporte à Versailles. L'insurrection reparait à l'Hôtel de Ville le 26 mars, organisée, élue : la Commune. Je n'ai pas l'intention de la raconter, cela me permettrait cependant quelques pittoresques tableaux de couleurs violentes, où se débattent de pathétiques personnages. Cette installation brûlante dura soixante-treize jours. Dans la semaine de répression, l'Hôtel, qui logeait des réfugiés, est évacué. Cette décision provoque une crise de folie. Dans la nuit du mardi au mercredi 24 mai, des énergumènes répan-

dent du pétrole, mettent le feu, qui dure huit jours, détruisant ces richesses accumulées au cours des siècles.

§

En 1872, l'Hôtel de Ville n'est qu'un monceau de ruines calcinées. Les conseillers décident de le rebâtir sur l'ancien modèle : mission confiée par un jury de concours (1873) aux architectes Ballu et Deperthes. Les travaux commencent avec un crédit de seize millions, porté ensuite à trente-cinq. La façade est sacrifiée, la démolition totale. De 1874 à 1882, le gros œuvre est terminé; l'inauguration a lieu le 14 juillet. M. Grévy, président de la République, félicite la ville.

La façade nouvelle se développe sur 143 m. 20, la partie centrale en avancée de 6 mètres, plus la balustrade de pierre. Dans la décoration, on peut admirer de belles choses, en déplorer d'autres. L'effigie du Boccador est celle de M. Ballu. Les niches comportent un agréable mélange : Molière et Lavoisier, Voltaire et Turgot, La Bruyère et Tourville; voici Richelieu et Ledru-Rollin; et puis les villes, également au petit bonheur. Sur la rue Lobau, il y a des lions de Jacquemart et de Caïn. Au-dessus du premier étage, ne voilà-t-il pas les signes du zodiaque? Les femmes n'ont pas été oubliées dans ce palmarès calcaire : mesdames Geoffrin, de Staël, Vigée-Lebrun, Roland, George Sand, de Sévigné. L'Étienne Marcel à cheval est d'Idrac, terminé par Marqueste, la signature de ce dernier sur la bride du cheval.

A l'intérieur, après la salle Saint-Jean froide, triste même, nous gravissons les deux escaliers monumentaux en marbre de couleurs, un peu rigides, mais de fière allure. Les paliers ornés par des auteurs variés précèdent deux salons d'arrivée, où nous trouvons au sud Puvis de Chavannes, au nord A. Roll.

Un autre escalier monumental, celui du Préfet dans l'aile sud, côté Seine, nous ramène Puvis de Chavannes,

avec *Victor Hugo offrant sa lyre à la ville de Paris*. Le peintre a su y mettre des teintes claires, réaliser une alliance des plus heureuses avec l'architecture blanche de l'endroit.

Cette décoration de l'Hôtel de Ville devait être inspirée uniquement de l'histoire locale. Partie fut donnée à la commande, partie au concours libre, pour un total de deux millions et demi.

Pour la commande directe, on trouve Benjamin-Constant, Gervex, Aimé Morot, Luc-Olivier Merson, Raffaëlli, Jules Breton, Harpignies, Cazin, Barrias, Puvis, Roll, Bonnat, Henner, Carrière, J.-P. Laurens, Vollon, Lhermitte; plusieurs n'exécutèrent pas, furent remplacés; et l'on verra Edouard Detaille, Chéret, Cormon, Willette, Henri Martin. Des ces talents divers résulte une décoration peu homogène. Il faut rechercher les endroits où tel put se concentrer, rester lui-même : Puvis dans l'escalier du Préfet et le salon d'arrivée sud, Detaille dans la salle de travail, Laurens au salon carré Lobau, Roll au palier d'arrivée nord, Willette et Chéret dans les salles de commissions. On dit qu'une des figures de marbre de la salle à manger, *la Chanson*, par Dalou, reproduit les traits de la diseuse Yvette G... Au salon des Lettres, une nudité fut posée, paraît-il, par M^{me} Suzanne D., ancien modèle, qui s'est fait un nom au théâtre. Au-dessus, médaillon d'un homme barbu, sans doute Victor Hugo, sous lequel on lisait : Lamartine. Au rez-de-chaussée, Willette dépensa son esprit le plus vif; sous le Pont-Neuf, un pêcheur ramenait dans son filet des sirènes parisiennes. O pudeur! La Commission tiqua, le peintre dut supprimer les femmes nues. Dans une lettre qu'il m'adressait (25 août 1923), il me priait de constater que ses œuvres étaient détériorées par le voisinage intempestif de deux bouches de calorifère. Je fis pour le mieux, ainsi que pour *l'Hiver* de Puvis de Chavannes, plus abîmé encore.

A la buvette, une grande toile représente *les Ebats à*

Robinson, au pied de l'arbre fameux. C'est un amusant Teniers. Les hommes politiques en font les frais. Jaurès, Maurice Berteaux, Lintilhac, Cachin jouent au bouchon; Pierre Baudin, coiffé d'un chapeau de femme, esquisse un cancan. L'artiste, Jean Veber, peint dans un coin.

Les galeries vitrées qui desservent tout le côté ouest de l'édifice représentent de façon héraldique plus ou moins exacte les armoiries et patronymes des prévôts, des gouverneurs, lieutenants généraux et préfets, de 1268 à nos jours, environ 160 noms. Dans la salle des Prévôts, huit tables en marbre rouge sur les murs rappellent ces noms en lettres d'or.

II

SA POPULATION. — LE CONSEIL MUNICIPAL. — QUELQUES PORTRAITS

Sous le Second Empire, une Commission administrative nommée par Napoléon III régissait Paris; le gouvernement de la Défense nationale y substitua un Conseil de mairie; après le Dix-Huit Mars, il y eut la Commune, élue; celle-ci défaite, on vit un nouveau pouvoir, — le 4^e en deux années, — un Conseil municipal élu, à majorité républicaine modérée, s'installer au palais du Luxembourg (4 août 1871). Au commencement de 1877, pour céder la place au Sénat issu des lois constitutionnelles, il s'en alla au Louvre, pavillon de Flore. Enfin le 11 juillet 1883, il put siéger à l'Hôtel de Ville reconstruit.

Le Conseil municipal trouva sa salle insuffisante, mal disposée. En 1884 et 1886, des conseillers demandèrent qu'elle fût installée dans la cour Louis XIV, convertie et meublée. On rappelle aussi un projet de M. Alphand, visant la cour du Préfet. En mars et en novembre 1891, nouvelles plaintes. En octobre 1905, autres désirs : transferts de la Caisse municipale à l'ancienne

caserne Napoléon, rue Lobau, et du Conseil dans les locaux abandonnés. En 1924, nouvelle tentative visant surtout la transformation de la salle actuelle, à laquelle on reproche de multiples inconvénients.

Cette salle, au premier étage, est une immense pièce rectangulaire : 21 m. 50 × 13, 70 et 8 mètres de hauteur, prenant jour place de l'Hôtel-de-Ville. Deux enfoncements sous plafond aux extrémités forment des loges pour le public et les journalistes. Elle donne l'impression d'un magnifique travail de menuiserie, avec son ciel de boiseries à caissons. Face aux fenêtres, deux plaques mémoriales attestent, suites de la grande guerre, que les citoyens Georges Clemenceau et Raymond Poincaré ont bien mérité de la patrie. Sous la loge du public, le médaillon d'Adrien Mithouard, poète qui fut président durant la guerre et mourut aussitôt après, est flanqué d'inscriptions à la gloire de deux conseillers tombés au champ d'honneur, Pierre Quentin-Bauchart et Charles Fillion.

Le plan incliné à larges gradins supporte les pupitres accouplés, et les fauteuils pour 120 conseillers (80 municipaux, 40 départementaux). Au bas s'étalent, en hémicycle, les tables de travail des deux préfets, des secrétaires généraux et des directeurs administratifs. Au pied de la tribune, quatre sténographes; au-dessus, le président avec sa pendulette, sa cloche et son bâton. Le président use peu de la cloche pour réclamer le silence; c'est d'un lourd bâton qu'il frappe le bord de son perchoir dans l'espoir de calmer le hourvari de l'Assemblée. Vain espoir! Derrière cet ensemble, sous les journalistes, les secrétaires rédacteurs. Aux deux extrémités de la salle, sorties sur le vestiaire et le téléphone, sur la buvette où l'on se réfugie dès que paraît un orateur ennuyeux.

L'acoustique est déplorable; il faut une voix de stentor pour s'y faire entendre, même avec l'aide du bâton

présidentiel, sinon être particulièrement chéri des collègues... L'atmosphère, peu renouvelée, est pire encore, imbibée de fumée. Ce fut en vain que Roëland et quelques autres dont j'étais essayèrent d'établir l'interdiction de fumer. Populaires socialo-communistes (Louis Sellier, Besombes, Joly) ou gens du monde, conservateurs, titrés, à particules, gardent en permanence la cigarette aux lèvres. Ce qui faisait dire à l'un d'entre eux : « Ces gens de petite noblesse sont bien mal élevés. » On vit même un préfet, M. Juillard, les imiter. Et malgré l'occlusion de cette atmosphère irrespirable, des courants d'air glacés ceinturent les reins ou dispensent de copieux coryzas.

Les édiles ont leurs quartiers de noblesse : président, syndic, cela s'inscrit avec le millésime sur les tables de marbre au mur. La liste s'allonge chaque été. Quelques noms : Charles Floquet (1875), G. Clemenceau (1875), Castagnary (1879), Sigismond Lacroix (1881), G. Mesureur (1886), Paul Brousse (1905). On a même ajouté les « vingt-cinq ans » de mandat. Certains en ont plus de trente, Bellan, Gay et Rendu, 35, Froment-Meurice en avait 38, Deville en a 41 : il peut espérer des noces d'or, une 2^e inscription. On vit vieux dans la maison. Les départs sont pour la Chambre ou le Sénat. Peu de démissions, le grand âge n'est pas une gêne, la maladie non plus. Quant aux fonctions, aux professions extérieures, la robe d'avocat sévit avec intensité. La politique d'extrême-gauche amène aussi ses élus, ceux-là sont de professions qu'un petit-maître qualifierait de vulgaires.

Les plus de soixante ans sont nombreux : Le Menuet, Lefébure, Auroc, Bequet, Rebeillard, Fiant, Moriette, Peuch, Lalou, Deville, de Puymaigre, Ambroise Rendu, César Caire, Pointel, Rafignon, Contenot, Lallement, Chausse, Colly, Deslandres, Chérioux, Ernest Gay, Jouselin, Massard, Dherbécourt, moi-même.

On y rencontre des personnages. Certains ont des poitrines constellées de décorations. La seule Légion d'honneur compte 1 grand officier, 3 commandeurs, 26 officiers, 29 chevaliers, 4 médailles militaires, 27 croix de guerre.

Voici les jeunes, les nouveaux venus, ivres d'appétits, — et d'orgueil, — qui se croient tout permis, gestes et paroles, parce qu'ils parlent « au nom du peuple ». Voici les candidats perpétuels à tous les postes et à n'importe quoi, dont l'unique préoccupation est de jouir de la fonction. Voici les macrobites, les anciens, respectés quand même; mais tant pis pour eux s'ils n'ont pas en temps possible joui du grade ou de la fonction, quand elle passait à portée de leur main; maintenant il est trop tard.

Marquez, pharmacien à Clichy, à quatre-vingt-deux ans, nous amusait de calembours égrillards. Amboise Rendu, à quatre-vingt-un ans, sec et voûté, cramponné à son idéal, à ses marottes, est le roseau humain de fer. Voici Chausse, ancien ouvrier ébéniste, soixante-dix-huit ans, trente-cinq de mandat, qui trotte comme un lapin, mange et boit excellemment, toujours un énorme cigare au bec, voyageur intrépide, de toutes les missions et délégations, partant à Vienne en Autriche pour y passer vingt-quatre heures.

Deville n'a que soixante-douze ans, mais il est dans sa quarante et unième année de mandat. Voici trente ans et plus, il glissa sous un train, y laissa une jambe, devint énorme. Cela n'a nui ni à son intelligence, ni à sa malice, — ni surtout à son amour de la bonne chère et des voyages. Je crois qu'il a visité plusieurs fois l'Europe au nom de l'assemblée, dont il a occupé tour à tour les diverses fonctions.

Froment-Meurice, plus jeune, trente-huit ans de mandat, est mort subitement en octobre 1927. Ernest Gay a quatre-vingt-un ans, n'en compte que trente-cinq

d'édilité; poète, féroce anecdotier, et nemrod inlassable, il est vice-président honoraire de la Société des gens de lettres. Léopold Bellan, manteau bleu tenace, président de la Société d'encouragement au bien, grand officier de la Légion d'honneur, a soixante et onze ans, trente-cinq de mandat. Chérioux, qu'on nomme l'empereur, noir de poils et parfumé, en atteint trente-trois. Aucoq, soixant-dix-huit ans, plus actif que le plus actif des jeunes, est depuis dix ans syndic, c'est-à-dire maître-jacques et grand ordonnateur de la maison.

Voici les socialistes, Alphonse Loyau, le beau gars ancien mécanicien, à chaussettes de soie et nécessaire en or; Deslandres, bon géant tonitruant et catapultueux; Dherbécourt aux allures de mousquetaire, — un petit mousquetaire, — sénateur, conseiller d'un quartier de 116.000 habitants; Fiancette, le malicieux Fiancette, qui conduisit des fiacres; Luquet, fanatique du logement gratuit; que d'autres!... Voici les communistes, Louis Sellier, commis des postes, dialecticien à froid, dont la menace verbale est constante sous une onction tendue; Joly, instituteur, que je nommais le terrible zaporogue, mais qui, d'une calvitie rare avec une voix de stentor, est surtout une trompette sous un crâne; André Morizet, docteur en droit, maire de Boulogne, sénateur imprévu, le plus aristocrate des social-communistes, un parti qui en fourmille.

Quelqu'un, vraiment quelqu'un, c'est le rapporteur général du budget. Il faut qu'il ait l'oreille de la majorité. Il gouverne le système financier. L'administration a besoin d'argent, pour les nécessités usuelles, aussi pour les dépenses qui augmentent, du fait des conseillers dominés par leurs électeurs. Le système démocratique conduirait à la ruine si un frein puissant ne réagissait pas : plaire à tous, — cela coûte, — en récupérant le moins possible. Chaque don à l'électeur, chaque jour, entraîne un don nouveau. Où prendre l'argent? Des

méthodes? Le rapporteur doit en choisir une, l'appliquer. Tondre l'usager, sans s'inquiéter de ses capacités? Frapper la masse, c'est-à-dire le contribuable, au bénéfice de l'usager? Imposer les vivants pour doter ceux de demain? Ou, au contraire, par l'emprunt, dégrever ceux d'aujourd'hui en chargeant ceux de demain? Vivre avec les recettes quotidiennes? sinon créer des réserves? Quel que soit le système, le public discute, et se plaint.

§

La plupart des conseillers ont des bureaux particuliers, quelques-uns avec garçon, sténographe et lavabo, les autres s'assemblent dans une salle décorée par Edouard Detaille. Des tables avec buvards permettent de s'installer, mais ce n'est vraiment pas en ce lieu qu'il faut espérer travailler. Des conversations animées troublent le silence, des appels, voire des vociférations. Parfois, au téléphone voisin les cabines sont inutilisables, tant le hourvari est violent.

C'est dans cette pièce, dégarnie de ses meubles, que se déroulent au jour de l'an les présentations, l'échange des vœux. L'administration des deux préfectures qui se partagent la Seine, les préfets, leurs directeurs, se congratulent avec les bureaux des deux assemblées, les conseillers, les fonctionnaires voisins. De séduisantes dactylographes se haussent jusqu'à ces graves personnages avec leurs sourires poudrerizés et la cadence court-vêtue de leurs hauts talons. L'accueil qui leur est fait jette une note amusante.

Il est d'autres réceptions plus émouvantes. Un témoin narre la remise d'une médaille d'or à un conseiller, pour fêter ses quarante ans de mandat. « Ces cérémonies sont plus nécessaires qu'on ne le croit, publie-t-il. Il est bon que, de temps en temps, les humains et les assemblées électives cherchent à s'entre-persuader de leur vertu réciproque et de leur amitié

mutuelle. Sans ces fêtes d'union sacrée, il ne viendrait aux oreilles du profane que les bruits plutôt discordants qui résonnent habituellement dans les couloirs de la Maison commune ».

§

Qu'est-ce donc qu'un bon conseiller municipal? demande un curieux. Une explication a été donnée par M. Pierre Godin, président, à un journal :

Donc il a été élu, le conseiller municipal de mon rêve; il est socialiste ou libéral, conservateur ou démocrate. Mais, comme il se trouve quotidiennement aux prises avec une foule de nécessités pratiques, immédiates, concernant la viabilité, l'assistance, les transports, les adductions d'eau, le logement, dont chacune paraît plus près du terre-à-terre de la vie que du plein ciel des idées pures, il rattache tant bien que mal ses votes à ses idées politiques, et se rend compte bien vite du côté éminemment positif et technique de son action.

C'est-à-dire que le meilleur est celui qui sait le mieux *s'adapter*.

Ce rapide regard sur le contenu de l'Hôtel de Ville serait incomplet, si je ne vous signalais la bibliothèque, l'administration préfectorale, la Caisse municipale, l'imprimerie, l'usine électrique, — et les écuries, qui sont maintenant des garages.

III

COMMENT ON Y ENTRE. — CE QU'ON Y FAIT. — LES SESSIONS

La façon de se faire élire conseiller municipal est à la fois simple et complexe. Paris compte quatre-vingts quartiers, c'est-à-dire quatre-vingts sièges. Un siège est libre, sinon tous, par périodes de trois à cinq ans. Un arrêté préfectoral fixe l'élection, dans quinze jours pleins, y compris deux dimanches. Les mairies installent des panneaux numérotés, pour l'affichage.

Un quidam se présente à la mairie, celle si l'on veut du 4^e arrondissement, se déclare candidat pour le quartier n^o 14. Son nom, Xaxier de Pernambouc; profession, explorateur; domicile, 230, place de la Concorde. Premier arrivé, le panneau n^o 1 lui échoit; l'employé ne lui demande aucune justification de ce qu'il énonce, s'il est Français, majeur, électeur, repris de justice, si c'est son nom véritable, si c'est lui-même qui est candidat ou un autre; on ne lui demande rien, rien. Des scribes paraissent, on leur confie les listes électorales du quartier n^o 14 : dix mille électeurs, cent mille enveloppes. Durant quinze jours les dix mille électeurs recevront sous pli fermé à domicile les louanges de M. Xavier de Pernambouc, avec un magistral portrait. En a-t-il de l'argent à dépenser, le bougre! Et quel être supérieur! rien ne lui est étranger. Le panneau n^o 1 est surchargé de bandes multicolores qui chantent ses qualités. D'autres candidats surgissent. Ceux-là aussi ont de l'argent, de l'aplomb, et des affiches! Le jour de l'élection arrive : ballottage. Ils sont trop, chacun n'a qu'une poignée de voix. Affiches, circulaires, désistements pour Xavier de Pernambouc, le héros, l'unique. Il est élu. Le maire le proclame avec des trémolos dans la voix, devant une foule enthousiaste.

Le lendemain, on apprend que le sire de Pernambouc se nomme Abramowitch, qu'il n'a pas l'âge légal, que c'est un métèque naturalisé de la veille, qu'il est vaguement avocat sans cause ou marchand de terrains, qu'il n'a aucun domicile à Paris : — le n^o 230, place de la Concorde, c'est l'obélisque. N'importe, il est élu, il siègera, prendra des décisions valables. Si son élection est attaquée, annulée par le Conseil de préfecture, il en appelle au Conseil d'Etat : pourvoi suspensif. Deux ans, trois ans s'écouleront. Bien des choses évoluent en trois ans, les électeurs s'habituent, le nom véritable importe peu, l'âge légal a fini par venir, — tout arrive! — le

domicile vrai, et parisien, depuis longtemps est rectifié. C'est encore heureux qu'il y ait un homme là-dessous. L'invention aurait pu surgir d'un Lemice-Terrieux, d'un pari de club. Même inexistant, Xavier de Pernambuco, ayant obtenu la majorité, n'aurait pas moins été élu.

Les tourmentes politiques ont leur influence. Il y a des courants, des forces partisans, qui aident, ou entravent. Les modérés du début devinrent, en 1875, la minorité, devant le flot radical, qui revendiquait l'autonomie communale (rapport de Sigismond Lacroix adopté, refus du gouvernement), la laïcisation des hôpitaux. Dès 1882, apparurent les socialistes, dont l'union, beaucoup plus tard (1896), avec les radicaux-socialistes, forma une majorité qui vota des mesures extrêmes. Les secousses de l'affaire Dreyfus amenèrent une majorité nationaliste; mais en 1904 les partis démocrates reprirent la prépondérance, qu'ils ont gardée.

Un « atout » précieux consiste à être un successeur : père, fils, gendre, neveu, secrétaire, ami; Gustave-Adolphe Hubbard (fils d'Arthur-Nicolas Hubbard), Maurice Binder (fils d'A. Binder), Henri Rousselle (fils d'Ernest Rousselle), Pierre Quentin-Beauchart (fils de Maurice Quentin-Beauchart), André Puech (fils de Louis Puech), René Failliot (fils d'Auguste Failliot et neveu de François Levée), René Fiquet (neveu de Bussat), Charles Levée (fils de François Levée), Levillain (gendre de Reisz), Beaufumé (gendre de Paris), etc., etc..

Et une fois élu, on l'est bien. Oyez cet épisode, spécifique :

M. LOUIS GÉLIS. — Je demande, messieurs, à remplacer, à la Commission du travail et du chômage, mon camarade M. Cremet, empêché. (*Exclamations et rires.*)

M. EMILE FAURE. — Je demande qu'on entende l'intéressé avant de se prononcer. (*Rires.*)

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — M. Gélis a parlé de son camarade Cremet, « empêché ». A toute plaisanterie, même excellente, il doit y avoir une fin. Quelle est la situation du citoyen

Cremet? Est-il encore conseiller municipal ou ne l'est-il plus? Je ne commettrai pas l'incorrection de demander à M. le Préfet de police où est M. Cremet (*Rires*), je demande simplement à M. le Préfet de la Seine de vouloir bien nous dire si, à son avis, M. Cremet est toujours conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine.

M. LE PRÉFET DE LA SEINE. — Messieurs, l'Assemblée n'a aucunement le moyen de se faire juge de la validité du mandat d'un de ses membres. Je manquerais donc à mon devoir si je m'expliquais sur cette question qui échappe à la compétence de l'Assemblée.

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — Moralité : Président du Conseil municipal et Préfet de la Seine sont incapables de nous préciser si M. Cremet est encore conseiller municipal ou ne l'est plus. C'est parfait!

M. ROELAND. — Ce qui serait drôle, c'est s'il arrivait un jour que tous les conseillers municipaux fussent empêchés comme M. Cremet! (*Rires*).

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — Je demande si M. Cremet est toujours conseiller municipal ou non.

M. LOUIS GÉLIS. — Qu'est-ce que cela peut bien vous faire? Vous n'êtes qu'un petit curieux.

Il y a aussi les « poulains » des organisations politiques, puis les isolés, les chercheurs de mandat, les résidants, commerçants, les officiels des caisses des écoles, maire et adjoints, les « comitards ».

Les moyens de gagner les électeurs sont quelquefois d'une simplicité monumentale. En 1919, au moment de l'extrême crise du logement, mon concurrent fit une réunion de locataires. Il y eut foule. Et là, froidement, il promit de maintenir les locataires chez eux, pendant cinq ans et sans payer. Hélas! je ne pus pas en promettre autant.

D'autres moyens sont plus compliqués, et plus amusants. Un nouveau, sur la montagne Sainte-Genève, envoya une lettre autographe aux électeurs, jurant de détruire les moustiques qui infestaient le quartier. Celui-ci offrit l'eau chaude — avec chauffage — et l'électricité, dans tous les immeubles. Celui-là, une descente auto-

matique des ordures ménagères. Ce quatrième, l'heure à domicile. Ah! on peut imaginer tant de choses! Le plus ordinaire est la réduction, l'abolition des impôts.

§

La pâte électorale parisienne est abondante. Une statistique signalait que le nombre des électeurs, 346.650 en 1871, avait atteint 656.577 en 1924 (*Bulletin municipal officiel*, 29 novembre 1924).

Le nouvel élu, débutant, fait la reconnaissance des lieux : vestiaires, pupitres, buvette, bibliothèque, salle de travail, les bureaux, les commissions, les cantonnements des partis variés, à droite, au centre, à gauche. Il en manque un, celui du plafond... il y faudrait un Lamartine!

C'est peut-être ici le moment de placer ma petite profession de foi. On me demandait : « Comment pouvez-vous vivre là-dedans? » J'ai répondu : « Lamartine siégeait au plafond, j'ai voulu siéger près de la fenêtre! » L'air et la lumière m'ont conduit à l'extrême-droite. On m'a dit qu'il y avait à mes côtés un radical dissident, un républicain de gauche, deux socialistes; d'où cette odeur de soufre dans le fumet des collègues. Roëland réclame l'aération, j'y souscris volontiers. Il y a d'ailleurs un petit couloir délicieux pour s'évader de l'ennui des discours et de la fumée tabagique. Supprimer la cigarette et la tribune, qui l'osera? Aussi je siége près de la fenêtre et je ne lis jamais le *Bulletin*.

§

La consigne des séances? Rappel à l'exactitude, ne pas fumer, la prise de parole, on discute, on vote, on interrompt, défilé des rapports, procès-verbal *in extenso*. — Ne pas fumer! Je relis une circulaire du syndic, M. Louis Aucoc, en date du 20 février 1920 : « Permettez-moi, mon cher Collègue, de me faire auprès de

vous, comme mes prédécesseurs, l'interprète du désir fort légitime... » — « Comme mes prédécesseurs » appelle clairement : « et comme mes successeurs ». Lettres mortes ! Le syndic doit être philosophe.

Voici les jeunes, ardents, bavards ; les vieux, silencieux, qui observent ; ceux qui veulent être partout, être de tout, dire toujours leur mot, des critiques ou de l'esprit, plus adroits en se taisant, car ils se rendent insupportables ; ceux qui font leur courrier sur place, réalisant de notables économies en confiant leurs lettres à la distribution qu'on nomme « le départ » ; ceux qui lisent les journaux, palabrent, transforment la salle de travail en un club ; enfin ceux de la buvette.

La buvette est gratuite, ce n'est pas indifférent. D'aucuns y font des stations répétées. Abus, personnel, dépense, — ukase de M. Aucoc. Graves, des papiers, lettres, affiches manuscrites, vœux, questions, épinglés à la porte en moleskine, attestent qu'ici fonctionnent les défenseurs du bien public.

Voici des visiteurs encombrants. Nouvel ukase de M. Aucoc, sur les étrangers qui hantent le vestiaire, le cabinet de travail : « les seuls endroits où nos Collègues sont réellement chez eux », gémit-il, le 12 février 1920.

Une méthode générale semble manquer. M. Adrien Oudin, président, écrivait à ses Collègues le 16 décembre 1919 : « sur la nécessité d'aménager notre temps et d'organiser notre travail en vue d'un meilleur rendement. Je me propose notamment d'ouvrir nos séances à 3 heures précises, et je me permets de vous signaler l'intérêt qu'il y aurait à ce que nos Collègues se trouvent présents aussi nombreux que possible dès l'heure de l'ouverture. » — Aussi nombreux que possible ! Pourquoi pas tous ? Evidemment M. Oudin a dû acquérir une philosophie égale à celle de M. Aucoc.

L'an d'après, le 10 mai, le conseiller René Fiquet tente une réforme, par une note sur le règlement inté-

rieur, la réduction du nombre des imprimés, leur simplification. Il propose :

Tout orateur ou dépositaire de projet ne pourra occuper la tribune plus d'un quart d'heure... Certains professionnels de la tribune l'accaparent pendant une longue heure d'horloge. Des mots! des mots! dirait Musset. Encore ces mots ne seraient-ils que des demi-maux, s'ils ne constituaient qu'un hommage platonique à Calliope! Mais ils se fixent sur le papier pour l'édification de l'électeur présent et à venir, et c'est le contribuable qui fait les frais.

Les sessions provoquent une animation spéciale. On voit courir les secrétaires qui saluent les maîtres, les arrêtent, glissent à mi-voix un renseignement; les dactylographes passent affairées, des feuillets en mains, et l'on entend dans les ombres des couloirs leurs pia-notements rageurs. Des anciens, oubliés, reparaissent, et les autres les regardent en coin, des gêneurs. Que viennent-ils faire encore, ceux-là? Ne furent-ils pas assez gorgés de satisfaction, de fonctions, de missions, d'honneurs? La salle de travail retentit d'éclats de voix furieux. Les huissiers vont sans répit, semant les fiches des visiteurs. La salle d'attente est envahie, et le conseiller qui veut ne pas lasser leur patience ne sera pas dix minutes en séance.

Le renouvellement du bureau suscite de curieuses manœuvres, lesquelles, suivant les tempéraments, commenceront trois mois auparavant. Mais l'accession annuelle à la présidence peut, elle, durer plusieurs années. Le candidat suppute les chances, examine les concurrents probables, leur renoncement, leur départ. Les prudents commencent par les postes moindres, de secrétaires; on verra à ascensionner. Il faut pressentir les collègues, arracher leurs sympathies, des promesses. Puis les groupes parlotent, désignent, se réunissent en séance plénière, ce qui apportera devant l'assemblée au moins deux bulletins, de la droite et de la gauche.

Un candidat indiscipliné, un franc-tireur, peut surgir devant le Conseil le jour du vote et l'enlever. Hésitations, trahisons, le dissident récolte les voix des opposants, triomphe inattendu ! Un jeune fut élu, simplement parce qu'il eut la chance de rencontrer sur le bulletin de la majorité un candidat antipathique.

Tous les groupes entrent en ligne pour le partage du bureau. C'est pourquoi on vit un candidat à la présidence en créer un pour son usage personnel, et cela lui réussit. D'autres ont brusquement lâché la majorité pour se jeter dans l'opposition avec leurs amis ; la différence est si faible entre les deux côtés, à peine quelques voix ! Ce désir du « fauteuil » est tel que partout cette immense maison clame et répète : « Monsieur le Président ». C'est un rite. Les thuriféraires prévoient l'événement. L'autre jour l'huissier du vestibule remarquait au balayeur : « que Monsieur le Président fait donc de poussière ! »

§

Le Conseil n'est guère troublé par les mouvements extérieurs. Les manifestations place de Grève semblent oubliées. Cependant, celle des travailleurs municipaux eut quelque importance.

Ce jour-là, la gauche de l'assemblée semble en éveil, inquiète. Joly se lève, se rassoit. Louis Sellier descend, sort de la salle, revient, ouvre un dossier. On voit certains aller aux fenêtres, des clameurs arrivent. J'y vais à mon tour, à la fenêtre. Un cordon de police garnit les trottoirs, et, derrière lui, une cohue grossit. En civil, Faralicq, le commissaire divisionnaire, fait de grands bras au milieu d'un groupe d'inspecteurs en uniforme. La foule augmente, tente d'approcher du palais. On la repousse, ce sont des protestations, des remous. Une colonne débouche de la rue de Rivoli. Soudain j'aperçois en bas, grimpé sur la balustrade, mon collègue Joly, qui péroré.

Ses paroles ne peuvent arriver jusqu'aux manifestants. Faralicq fait un geste, des policiers accourent, foncent, rageurs. Une clameur s'élève. Ce sont les ouvriers municipaux. On a reçu, comme chaque année, leur « cahier de revendications ». Ils réclament cette fois-ci un relèvement de salaires de cinq francs, au total quatre-vingt-dix millions; où les prendre? Et puis, l'écluse ouverte, après ceux-là il en viendra d'autres, des assimilés. En tout, cent trente mille unités, une armée! Le personnel coûte soixante pour cent du budget; pas une industrie, pas une maison de commerce ne résisterait à une pareille saignée.

Joly a fini sa harangue, le voilà au milieu de ses amis, sur le terre-plein. Faralicq s'avance, son petit chapeau de paille en bataille, provocant. Un autre collègue, Fiancette, parle d'une fenêtre du café de l'Horloge; il énonce sans doute des promesses. Sous la pression des délégations, Lemarchand a inscrit son rapport à l'ordre du jour de vendredi. Peut-être que d'ici là... Quoi, d'ici là? Ce sera la même meute affamée devant la même caisse vide. Enfin on acclame, des groupes s'éloignent, la foule s'éclaircit aux abords du cordon en rectangle d'agents renforcés de gardes à cheval. L'alerte est passée...

Maintenant, c'est à l'intérieur que court un vent de folie. Les hommes s'agitent, pérorent, les yeux hagards, les poings crispés. Un remous politique se prépare. Ces administrateurs d'une immense cité, émus de charité pour les pauvres, rapetasseurs d'asphaltes et de pavés, deviennent soudainement attentifs, et seulement cela, à leur clientèle électorale. Les groupes, les sous-groupes, les fractions se réunissent, le parti — avec un grand P — a décidé, et ce qui leur semblait merveilleux la veille, aujourd'hui ils voteront contre, parce que le Parti le veut ainsi. Un mot vif, une apostrophe décochée d'un coin de la salle, mettra le feu aux poudres, ils se rueront les uns sur les autres.

Pour satisfaire l'électeur, prouver qu'on veille à ses intérêts, les conseillers poléminent, sous la forme de « questions écrites » aux deux préfets dans le *Bulletin municipal*. Il y eut des réponses, des protestations, — entre autres de l'Institut musulman, — qui amenèrent des décisions nouvelles du bureau : désormais les questions écrites seront rédigées en une seule phrase, le texte écartera tout considérant ou toute appréciation mettant des tiers en cause. Amusant résultat : j'ai lu une phrase d'André Gayot qui n'avait pas moins de trente-huit lignes.

IV

QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER MUNICIPAL? — ON RIT.
ON SE FACHE. — LES VOYAGES. — L'ARRESTATION DE MIDOL.

Une assemblée de quatre-vingts militants de tous partis, de tous âges, de tous milieux, comporte inévitablement des types. Chaque quartier a sa démocratie. On dit en riant — cependant vrai : — conseillers de première, de deuxième zone. Chez les issus de bas, dans l'ensemble même, fanfaronne une vanité puérile. Puis la population de Paris, c'est le moule à épreuves plus uniformes qu'on ne croit, qui se fie à des opinions, des paroles : vaines apparences ! Elle ne connaissait pas, avec le scrutin de liste, son député ; mais son conseiller municipal, c'est à lui qu'elle s'adresse pour sa vie quotidienne, ses relations avec les puissants. C'est à lui qu'on demande emplois et faveurs, secours, dégrèvements, permis de chemins de fer, billets de bal ou de théâtre, réparations à la rue, au pavage, à l'éclairage. D'où une gloire soudaine, le bourgeon qui éclate sous trop de soleil.

Elle se traduit, cette présomption, par d'indéniables effets. Vestimentairement d'abord, et décorativement par le besoin d'un bureau particulier, d'un gardien pour

ce bureau, d'une secrétaire dactylographe; par la mutation d'une profession trop modeste. Un ci-devant garçon coiffeur s'intitule désormais journaliste; un serrurier, industriel; un piéton du service des eaux, adjoint technique. Les discours s'en ressentent. C'est un verbiage vaudevillesque, avec des accès de pathétisme, des gestes de mélodrame à vous faire oublier dans l'hilarité un chagrin de famille. C'est l'intervention brusquée, à tout propos, hors de propos. C'est aussi l'appel aux élans de charité, de solidarité, d'altruisme, qui risquent de trouser le budget comme une écumoire.

On a pu dire de certains d'entre eux qu'ils maniaient le « rasoir » de façon redoutable. Celui-là vide la salle d'un trait, dès qu'il paraît à la tribune. Chaque fois que cet autre commence un discours véhément et lugubre, chacun tire son mouchoir pour cacher le rire.

Ces types ont des fortunes diverses. On assista longtemps à la querelle homérique entre Grébauval et Girou, lesquels, si on peut dire, s'étaient mutuellement dérobé leurs femmes. Grébauval, voix de tonnerre et vocabulaire ordurier, faisait trembler l'assemblée. Il lança l'aphorisme célèbre : « Le conseiller qui ne tire pas soixante mille francs par an de son mandat est un c. », sur lequel s'est fortifiée une légende de vénalité et d'affairisme. — Voilà dix ans bientôt que je vis au Conseil municipal, je n'ai rien aperçu qui la justifie. Y eut-il des brebis galeuses? Où n'en trouve-t-on pas? Et à ce propos : Grébauval finit dans une grasse prébende, la direction d'une compagnie de chemin de fer.

On rencontrerait plutôt des humanitaires, des philosophes, des doctrinaires. Il suffit de ne pas les suivre partout. Brard, ancien égoutier, qui puait l'alcool et la « marchandise », passait des heures dans les égouts; le pis, c'est qu'il y entraînait des collègues, des fonctionnaires, ses visiteurs et les femmes de ceux-ci.

Chaque conseiller apporte les doléances de son îlot,

tableau de Paris varié : la lecture du *Bulletin municipal* est, à ce point de vue, une mine de documents. M. de Tastes questionne le préfet de police sur les mesures à prendre pour mettre un terme aux scandaleuses opérations des réviseurs à l'Hôtel des ventes, signalant : « Il y a des exemples d'objets vendus 500 francs et revendus 5000 francs. » M. Raoul Brandon écrit sur la mendicité, l'exploitation des enfants, les « clochards » du quartier de la Sorbonne :

Populace étrange, misérable et lasse, clochards qui battaient la cloche, c'est-à-dire dormaient à la corde, et dont le nom est resté; nommés aussi claudots, pégriots, sous-hommes, divisés en deux catégories, ceux qui vivent de mendicité, de mauvais coups, et les malheureux qui sont tombés dans la misère.

Tantôt M. André Gayot protège les courses de taureaux des arènes de Lutèce, en soulignant d'ailleurs que la sensiblerie devrait tout autant réclamer l'interdiction des chasses à courre, des combats de coqs, les tirs aux pigeons.

PLUSIEURS VOIX. — Ollé! (*Rires*).

M. GAYOT. — Permettez-moi, puisqu'on a parlé latin, de dire à mon tour : *In cauda venenum*.

M. ROELAND. — Vous feriez mieux de parler espagnol, ce serait plus couleur locale.

M. GAYOT. — Il manquait malheureusement le soleil.

M. ROELAND. — Il faut Del Sol. (*Rires*.) Il vous manque aussi le sombrero.

Le préfet de police maintient son interdiction.

S'il est donné un combat de boxe dont l'issue soit brutale et où le sang aura coulé, comme il est arrivé à plusieurs reprises, s'écrie alors M. André Gayot, je me permettrai de monter à cette tribune et de demander la même interdiction.

Tantôt M. Contenot propose « la réorganisation des services administratifs, permettant une amélioration du sort des fonctionnaires par des économies découlant

d'une meilleure gestion, et une compensation des charges dont est accablé le contribuable », — ce qui produit ceci : renvoi au Bureau du Comité du budget et à l'administration, bruit et tumulte dans la tribune du public, suspension de séance, évacuation de la tribune du public.

Tel dialogue atteint des absents :

M. ROELAND. — Les textes des lois contre la spéculation illicite ont des mailles serrées pour retenir les petits commerçants, mais qui s'élargissent d'une façon démesurée lorsqu'il s'agit de délinquants de grande envergure dans le genre de Rochette.

M. JOLY. — Rochette n'est pas plus coupable que les administrateurs des grandes banques!

M. ROELAND. — Si M. Joly vient défendre Rochette, c'est très drôle!

Tel autre, des présents :

M. GEORGES POINTEL. — Mon âge et mon « sérieux » me permettent de négliger les gamineries du jeune Robert Bos. L'extrême jeunesse est généralement charmante; M. Robert Bos a réussi ce paradoxe de nous la rendre insupportable.

M. ROBERT BOS. — Messieurs, je néglige et je méprise a priori les invectives et les appréciations de M. Pointel, dont je ne fais aucun cas... M. Pointel, qui ne voulait pas augmenter les droits sur les matériaux de construction, a, par contre, voté les surtaxes proposées, notamment sur la boucherie du pauvre.

M. JOUSSELIN. — La cause est entendue.

M. BOS. — Elle est jugée, surtout avec votre caution morale.

M. POINTEL. — Je proteste sur la nouvelle accusation de prendre des bénéfices sur les taxes, paroles que je n'ai jamais prononcées à cette tribune.

M. JOUSSELIN. — Ne répondez pas à de pareilles infamies.

M. POINTEL. — Vous avez agi, M. Bos, comme un gamin et un polisson.

M. de Puymaigre a présenté un rapport sur le relèvement des soldes des officiers, sous-officiers et sapeurs du régiment des sapeurs-pompiers.

M. JEAN COLLY. — Je me demande, Monsieur le Rapporteur, si vos entrez dans la peau de votre rôle.

M. DE TASTES. — Si à la solde d'Etat, vous ajoutez la solde de la ville, le logement, l'automobile, etc., vous n'arrivez pas loin de la solde d'un maréchal de France.

M. COLLY. — Vous n'allez tout de même pas comparer un maréchal de France avec le colonel des pompiers!

M. TENEVEAU. — J'ajouterai un mot. On parle d'économies? Moi aussi je suis un économiste!

M. CONTENOT. — C'est une affirmation qui vous est personnelle.

Parfois on rit.

M. COLLY. — Messieurs, je voudrais régler une petite affaire personnelle avec M. Lemarchand; hier, il m'a, pendant deux heures, traîné sur la claie. (*Sourires.*)

M. CHAUSSE. — Cela n'a pas l'air d'avoir nui à votre santé.

M. COLLY. — Il m'a même menacé de me détruire. Je prévient M. Lemarchand qu'il mettra difficilement son criminel dessein à exécution, parce que j'ai la vie dure. (*Sourires.*)

M. EMILE DESVAUX. — C'est l'enquête *de commodo et incommodo*.

M. FRANÇOIS LATOUR, rapporteur général. — Ecoutons!

M. DESVAUX. — Pardon, Monsieur Latour, vous n'êtes pas président!

M. LATOUR. — Mais je suis auditeur, et je demande à exercer mes droits d'auditeur.

M. DESVAUX. — Il y a ici un président et vous ne l'êtes pas encore; vous n'êtes même pas sûr de l'être un jour.

M. LATOUR. — C'est vrai, vous non plus.

M. LE PRÉSIDENT. — La question ne se pose pas aujourd'hui. (*Rires.*)

M. CHAUSSE. — Les cailloux ne manquent pas dans la Loire.

M. LE DIRECTEUR DES TRAVAUX. — Il n'est jamais venu à notre idée de faire venir des cailloux ou du sable d'Allemagne.

M. LEMARCHAND. — Des cailloux du Rhin! (*Sourires.*)

M. DESVAUX. — Je crois bien qu'hier le rapporteur nous disait : Il ne s'agit que d'une enquête *de commodo et incommodo*; s'il ne s'agit que de cela, je suis prêt à sanctionner la décision de principe; pour le reste, il serait utile que l'administration accepte de le reporter à la session de juin. (*Rires et exclamations.*)

M. D'ANDIGNÉ. — Cette question d'eau rafraîchira les idées.

M. LOUIS GÉLIS. — Au nom de la fraction communiste de cette Assemblée...

M. FIANCETTE. — Vous en êtes donc ?

M. GÉLIS. — J'en suis encore et toujours, mon cher collègue.

M. FIANCETTE. — C'est qu'un malheur est si vite arrivé !
(Sourires.)

D'autres fois, on se fâche. La Voulzie, si joliment chantée par Hégésippe Moreau, s'est vue accusée, pour des frais considérables de captation, de ne fournir que soixante mille mètres cubes d'eau. Mais quoi ! la plus belle rivière du monde ne peut donner que ce qu'elle a. En d'autres cas, MM. Henri Sellier, de Fontenay, Fiquet, Lemarchand, Fernand Laurent, Joly, ont suscité des incidents assez vifs. Telles séances s'attristent des fleurs noires de l'injure, de l'apostrophe violente, de l'amère invective. On a même vu des pugilats ; et Lhenry, chocolatier devenu conseiller des abattoirs, le « même bifteck », jovial et rondouillard, jaillir telle une catapulte.

Le rire tout de même est préférable. Un jour, nouvelle discussion sur une adduction d'eau : « On y trouve le bacille fameux, le coli. — Je suis vraiment l'homme le plus populaire dans cette question, dit le communiste Jean Colly, qui représente le quartier de la Gare. En me voyant, on peut crier : Gare ! » — Dans une autre circonstance, Besombes et Roëland le vétérinaire se chicanent : « Vous êtes un favorisé ! crie Besombes, vous pouvez donner vos consultations le dimanche matin. — Je vous y recevrai volontiers », réplique Roëland.

Oui, vraiment, le rire arrangerait peut-être bien des choses.

§

Il naît des erreurs, des injustices. Lefébure s'écrie : « Quand le beurre est trop cher, je mange de la margarine ! » Fureur de la gauche, qui, se trompant, in-

vective M. de Fontenay. Par la suite, celui-ci, baron, deviendra le « marquis de la margarine ».

Ironie, ou colère : le tempérament gaulois saute de l'une à l'autre; il ne se fixe pas longtemps dans la gravité. Le sérieux en permanence déplairait même au public, et aux journalistes. On admettra bien que les déplacements de conseillers à l'étranger ont une utilité; bah! un des derniers encourt cette traduction libre de Charles Le Gendre dans *l'Evénement* :

Pendant qu'une partie de la troupe municipale s'en allait donner des représentations à Rabat, une autre partie se dirigeait vers la Belgique, où elle a déjà commencé de se faire applaudir dans son répertoire. C'est un succès, qui a eu ses précédents et aura des suivants... Le public étranger ne se rend pas assez compte que les artistes de l'Hôtel de Ville jouent, pour ainsi dire constamment, en faveur des déshérités de la fortune. Il y a là des traditions et des rôles qui ne se prêtent point à des substitutions de doublures. M. Bellan joue *le Petit Manteau bleu*, M. Louis Peuch *le Porteur d'eau*, M. Léon Riotor *l'Orme enchaîné*, M. Florent Matter *Contre l'Allemagne*. M. Lemarchand sera jusqu'à la fin de sa carrière *le Bénédictin de l'Hôtel de Ville*, à moins que ce ne soit *le Bourdon de Notre-Dame*. Allez donc remplacer le doyen, M. Rendu, dans *Habitations à bon marché*, M. de Puymaigre dans *le Pompier de service*. M. Chérioux dans *l'Empereur*, M. Massard dans *le Lapin belliqueux*, M. Desvaux dans *Carrières d'Amérique*, M. Fiancette dans *Voitures à vendre*, M. Godin dans *Sidi le Gamin de Paris*, M. Rafignon dans *Léon ou son double!*...

Rafignon! Ce conseiller a défrayé la chronique des tours pendables qu'il a joués à ses collègues. A tel point qu'on mit en doute son existence réelle, mais je peux vous affirmer que Rafignon n'est pas un mythe.

Pour combattre l'ennui, les communistes ont aussi leur utilité. Leur groupe découvrit un bon terrain dans l'élection de Marty, en remplacement de feu le père Reisz, conseiller de Charonne. J'ai dit qu'on pouvait faire élire même un mort; Marty est cet officier mécanicien des

marins de la mer Noire, condamné pour avoir fomenté la sédition sur son bateau. Avec l'appui des socialistes, il fut élu, annulé, puis réélu, puis ré-annulé, puis ré-élu. Ses amis lui portèrent à Clairvaux son écharpe, ses insignes, réclamèrent son indemnité, déposèrent des propositions en son nom, inlassablement. Durant son maintien en prison, s'étalèrent sur un pupitre un portrait de l'absent et une gerbe de roses en étoffe rouge. Chaque soir, Sellier rentrait le tout dans son placard, de peur que le personnel ne l'enlevât. Bientôt rassuré, il le laissa en permanence. Quand le Conseil voulut célébrer, en séance solennelle (16 juin 1923), l'héroïsme de Vaillant, le radiologiste aux deux bras rongés, et en raison des invités de choix, ministres, ambassadeurs, savants, le syndic demanda l'enlèvement du portrait de Marty. Vainement. On n'osa pas recourir à la force, la réception fut transportée dans le salon des Arcades. Or, ce jour-là, les passants remarquèrent, non sans surprise, une immense banderole rouge accrochée au campanile, flottant au vent. Lorsque le syndic Aucoc apprit cet horrible pavoisement, la congestion faillit le terrasser. C'étaient tout simplement Garchery et Joly qui, profitant de l'accès facile au clocher, en avaient usé pour cette gaminerie triomphante. Mais on ne sut pas qui, et que de suppositions coururent, jusque sur Rassignon!

Dans le 14^e arrondissement, quartier de la Santé, en remplacement de Hénaffe, les communistes rééditèrent le même coup, en faveur de Midol, cheminot révoqué, condamné, en fuite à l'étranger. Et un jour, dans la salle des séances, derrière le préfet de police, on vit surgir une grosse tête ébouriffée, Midol. L'arrêter ici? Impossible, la salle des séances paraît jouir du droit d'asile; jamais les agents n'y pénètrent, la police appartient exclusivement au président. Il n'y a pas d'immunité comme au Parlement, le conseiller n'est qu'un simple citoyen que sa vanité d'élu ne saurait préserver.

Et cependant le préfet de police n'est qu'un petit garçon, le commissaire n'entrera pas, sûr d'un affront, et un agent serait jeté à la porte, parce que la police est la salariée du Conseil.

La séance se passa sans incidents. Cependant Midol ne pouvait coucher là, et les escaliers étaient gardés. Ses amis et lui, éventant le péril, bifurquent dans la galerie, se précipitent chez le président Lalou : nouvel asile. Les policiers n'ont pas le flair de rester à la porte, regagnent l'escalier. M. Lalou fait froid accueil, sans s'asseoir, repousse les indésirables. Le groupe évite encore les limiers, parcourt en vitesse la galerie du Conseil général, s'engouffre dans le cabinet, vide, du président de cette assemblée. Celui-ci, Frédéric Brunet, un colosse, socialiste romantique nourri de philosophie proudhon-nienne, accourt, se plaque dos à la porte, et déclare à M. Lacambre, directeur de police surgi avec ses hommes : « Vous n'entrerez pas ! » L'opposant est de taille, sa parole retentissante. Nous sommes une dizaine, de tous partis, le comte d'Andigné, conservateur, Delavenne, nationaliste, etc., et, tous, nous semblons donner raison à Brunet. Quelques minutes s'écoulent. Voici un serrurier, crochet en main. « Monsieur le président, veuillez vous écarter, dit Lacambre en s'avançant; serrurier, ouvrez cette porte. — Inutile, réplique Brunet avec un gros rire, elle n'est pas fermée. » Il s'écarte, on se précipite.

Le cabinet est long. Au fond, une dizaine d'hommes sont assis autour d'un bureau chargé de papiers, Midol au centre dans le fauteuil du président. « Où est Midol ? » crie Lacambre. — Là, répond Joly montrant un cabinet de toilette, mais il est déjà loin, s'il court encore ! » Les policiers disparaissent dans le retrait, tout le monde se lève, le bureau est envahi. Midol circule en riant, gagne la porte, traverse d'autres policiers auxquels il dit : « Vite, on vous attend ! » et disparaît. Ce ne fut que

quinze jours plus tard qu'il se fit arrêter, dans la galerie des Prévôts, en voulant pénétrer par une porte fermée.

Midol ayant renoncé à continuer ce jeu, les communistes firent élire à ce même siège Cremet, un fantôme que peu de conseillers peuvent se vanter d'avoir aperçu. En trois ans, je le rencontrai trois fois, quelques minutes. Ce qui n'empêchait pas d'ailleurs de voir son bulletin de vote à chaque scrutin, des « questions écrites » signées de son nom, et ses appointements mensuels régulièrement perçus.

LÉON RIOTOR.

(A suivre.)

LES FOUILLES DE GLOZEL

RÉFUTATION

DU RAPPORT DE LA COMMISSION

—

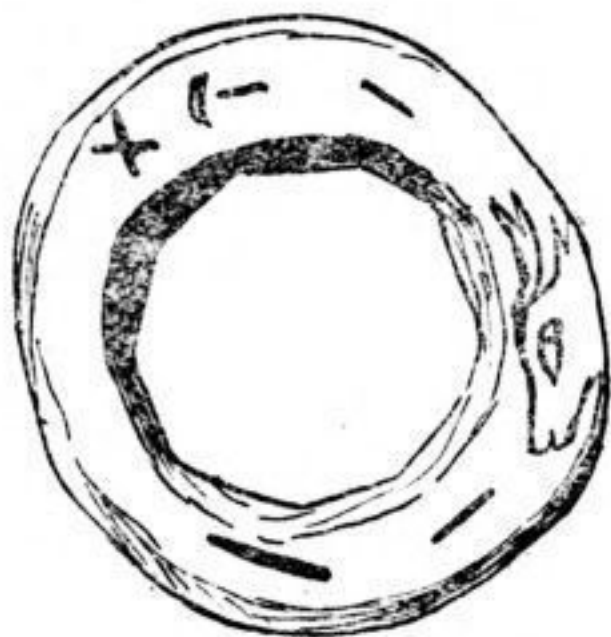
En arrivant sur le champ de fouilles, la commission eut, dit-elle, une impression défavorable : « On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard comme s'il avait été criblé de trous d'obus. »

Si elle avait regardé le plan de fouilles inclus dans son propre rapport, elle aurait vu que nous avions commencé au Sud une longue tranchée transversale pour explorer tout le champ sans discontinuité. Ce ne fut que devant la campagne antiglozélienne suscitée par ceux qui ont organisé en France le trust de la Préhistoire, que nous dûmes l'abandonner et prier les savants de choisir, à leur gré, l'emplacement de leurs fouilles. Et à la fin des travaux de la Commission il y avait deux « trous d'obus » de plus !

M. Pittard va encore plus loin. Il a déclaré au correspondant particulier du *Matin* (30 décembre) qu'« il lui a suffi de voir *le site géologique* pour se convaincre du truquage du gisement dont la profondeur ne correspond à aucune réalité scientifique ». Il répéta cette déclaration à M. Maria. Ainsi, un *anthropologiste* affirme, à première vue, que des géologues comme M. Depéret, M. Viennot, M. Solignac, etc., ne connaissent rien à leur propre science, puisqu'ils ont affirmé, après l'avoir longuement étudié, l'authenticité du gisement (1) ! En réalité, si M. Pittard

(1) « En parfait accord avec M. Viennot, j'ai établi que l'argile jaune du gisement de Glozel provenait de l'altération (kaolinisation) des roches granitisées du sous-sol de la région et de l'entraînement de l'argile par un phénomène

prétend flairer les gisements comme le personnage de Labiche flairait « le romain », c'est qu'il voudrait nous faire admettre comme naturel son départ après la 2^e journée de fouilles. Il est gêné d'avoir délaissé une fonction grave d'enquêteur et de juge pour assister à une séance de l'Université où devait se discuter le budget des laboratoires !



Et M. l'abbé Breuil croira ensuite atténuer ce manquement en nous disant que M. Pittard prit « une part très active » à la rédaction du rapport ! L'accusation de faux roule en entier sur la position de la tablette dont la trouvaille a lieu après le départ de M. Pittard,

et M. Pittard prend « une part très active à la rédaction de ce rapport ! »

Cependant il faut reconnaître que les enquêteurs ont donné — oh ! bien involontairement et il serait injuste que M. Bégouen, qui les a nommés, leur en tînt par trop rigueur ! — plusieurs preuves irrécusables de la virginité de la couche archéologique. Il est seulement regrettable que la présence de ces racines « qui s'y croisent en tous sens » ait été ensuite volontairement oubliée dans le fameux rapport quand il s'est agi de décrire la position exacte des objets :

Au cours de la première fouille, dit le rapport, conduite par les sept membres de la Commission, on constata, pénétrant la

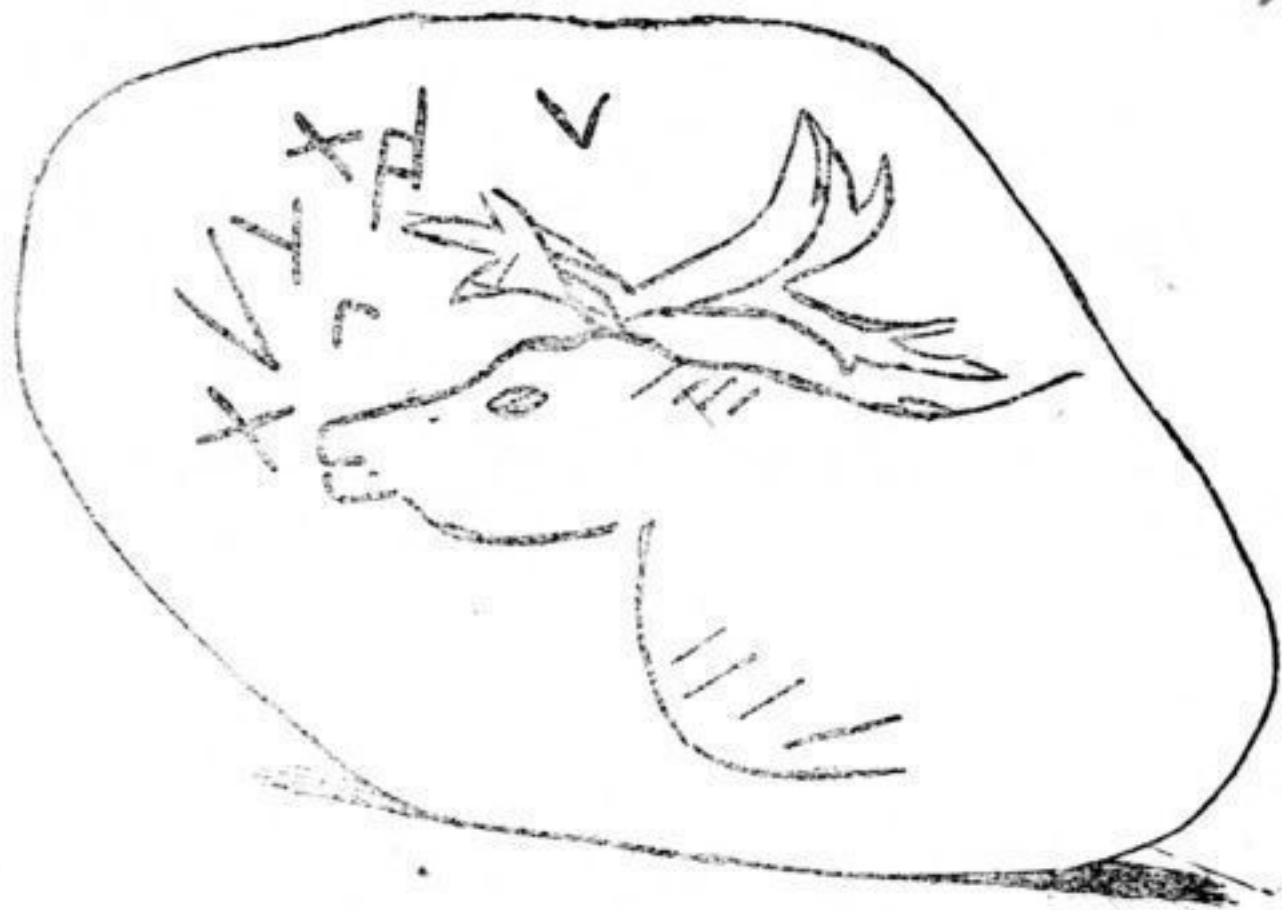
de ruissellement extrêmement lent au pied de la pente qui domine le ruisseau de Vareille...

« Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel. » Ch. Depéret, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon.

couche 2, plusieurs canaux de diamètres variables et de directions sinueuses, plus ou moins verticales. Ils étaient nettement remplis de terre mélangée de débris organiques provenant de la décomposition d'assez grosses racines des arbres qui s'élevaient sur ce site avant le déboisement, il y a une trentaine d'années et plus. Aujourd'hui encore, répétons-le, de nombreuses racines de fougères vivantes et mortes, s'y croisent en tout sens.

Les fouilleurs connaissent l'extrême fragilité de ces traces de racines décomposées : un simple frôlement suffit à les faire tomber en miettes. Comment admettre l'intromission d'objets laissant intacts ces canaux de racines ?

La Commission tient à voir dans la position verticale de



certaines objets la preuve de leur introduction par un faussaire. Nous avons toujours signalé que les objets de Glozel avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire ou religieux : l'écriture des tablettes est sur la face supérieure, l'ouverture des poteries est en haut. De même, le galet plat, gravé d'un renne, reposant presque verticalement sur sa tranche, était placé de manière à ce que le

renne soit debout. Mais son grand axe était horizontal. S'il avait été mis frauduleusement, on l'eût glissé par la pointe.

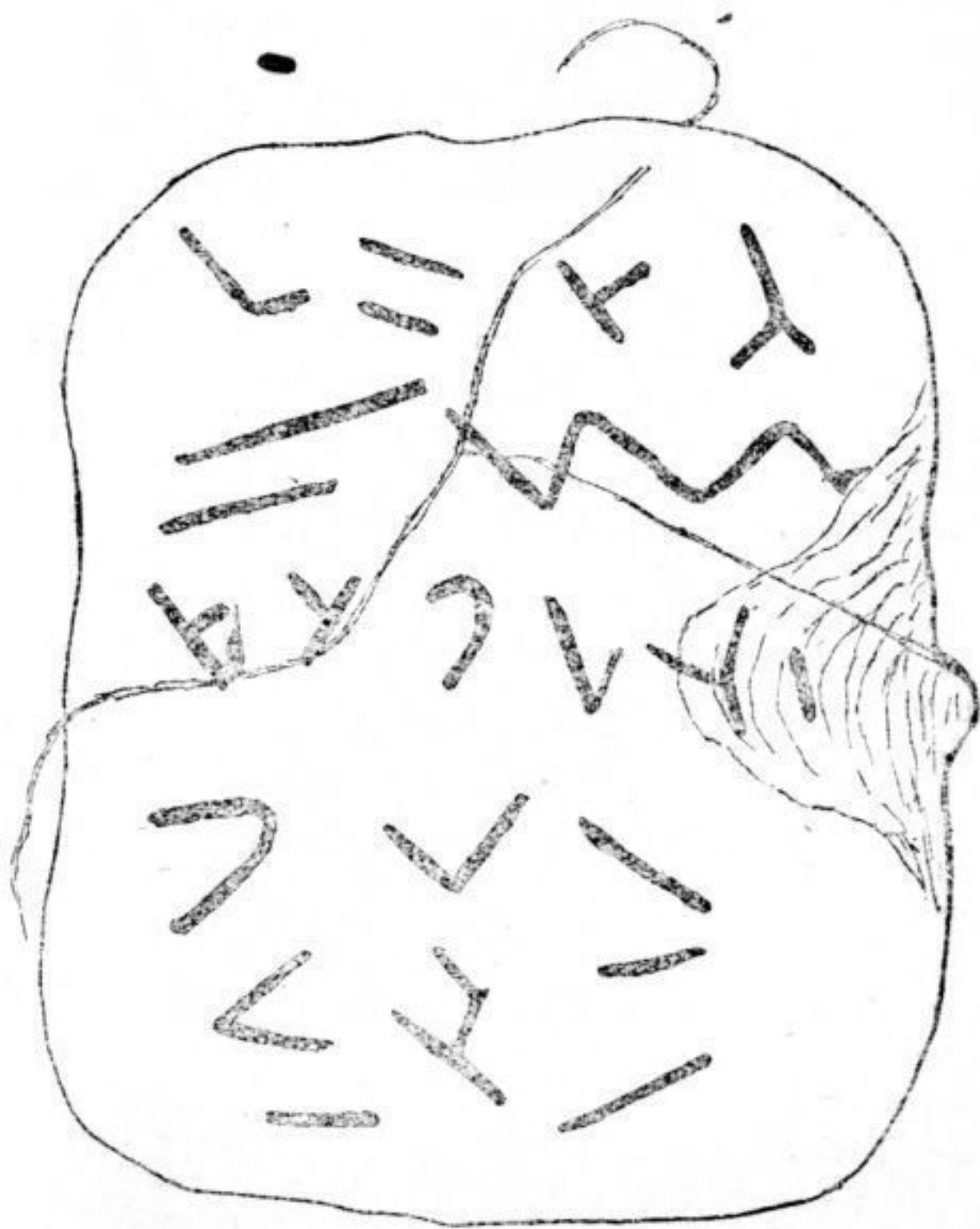
Les constatations ne sont jamais prises en considération si elles sont en faveur de l'authenticité. Pourquoi la Commission, qui s'étend avec tant de complaisance sur les remarques qu'elle prétend avoir faites autour de la tablette, note-t-elle la découverte de l'idole en six lignes ? Non seulement l'idole laissait son empreinte dans la terre dure, mais encore elle était incluse dans un faisceau de racines qu'il fallut sectionner au couteau. Il est vraiment curieux que la Commission ne le mentionne pas. Puisque le ramollissement de la terre autour de la tablette était d'une importance capitale à ses yeux, la dureté de la terre autour de l'idole devait avoir de l'importance aussi. Non, la tablette est fautive, parce qu'autour d'elle, la terre est plus meuble ; l'idole est fautive aussi... parce que, sans doute, elle était dans de la terre dure !

Si la Commission ne fait que noter — en passant — la découverte de l'idole, avec quelle complaisance elle s'étend sur la trouvaille de la tablette ! Soixante lignes y suffisent à peine ! Il faut un schéma... et quel schéma ! La Commission écrit insidieusement :

L'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre (C) avait été enlevée comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place.

A la lecture attentive, il est bien évident que la Commission n'a rien constaté d'anormal dans l'ablation successive des mottes ; si elle eût rencontré la moindre solution de continuité, la moindre déhiscence, elle n'eût pas employé cette formule conjecturale ! Avec quel plaisir elle se serait étendue longuement sur les moindres détails ! Cependant l'effet qu'elle cherchait est obtenu. Les journaux et les lecteurs, trompés par cette volontaire obscurité, ont parlé d'une motte découpée depuis peu. La Commission dit qu'à

ce niveau « toutes les forces naturelles n'avaient encore troublé en rien la juxtaposition des deux éléments en contact ». Or, le phénomène de deux couches bien tranchées, couche végétale et couche archéologique, qu'elle signale comme étrange à ce niveau, est normal et on peut le cons-



tater dans tout le champ. La délimitation entre la couche végétale noire et la couche archéologique jaune est partout très nette. La charrue ne pénètre pas à 25 cm. Quant au défrichage, il n'avait consisté qu'à couper au ras de terre

de petites vergnes comme il en existe encore à côté ; et le défonçage n'avait eu lieu qu'au niveau de quelques rares gros arbres dont les souches avaient été arrachées.

Si la terre jaune était autour de la tablette « si meuble qu'on pouvait facilement l'enlever à la main », pourquoi la Commission, peu soucieuse d'infliger à son amour-propre la destruction d'une seconde pièce (la veille, M. Peyrony avait mis l'idole en morceaux) me laissa-t-elle procéder à son dégagement ? Voici ce qu'écrit à ce sujet M. le Professeur Tricot-Royer, qui suivit de près toutes les fouilles de la Commission :

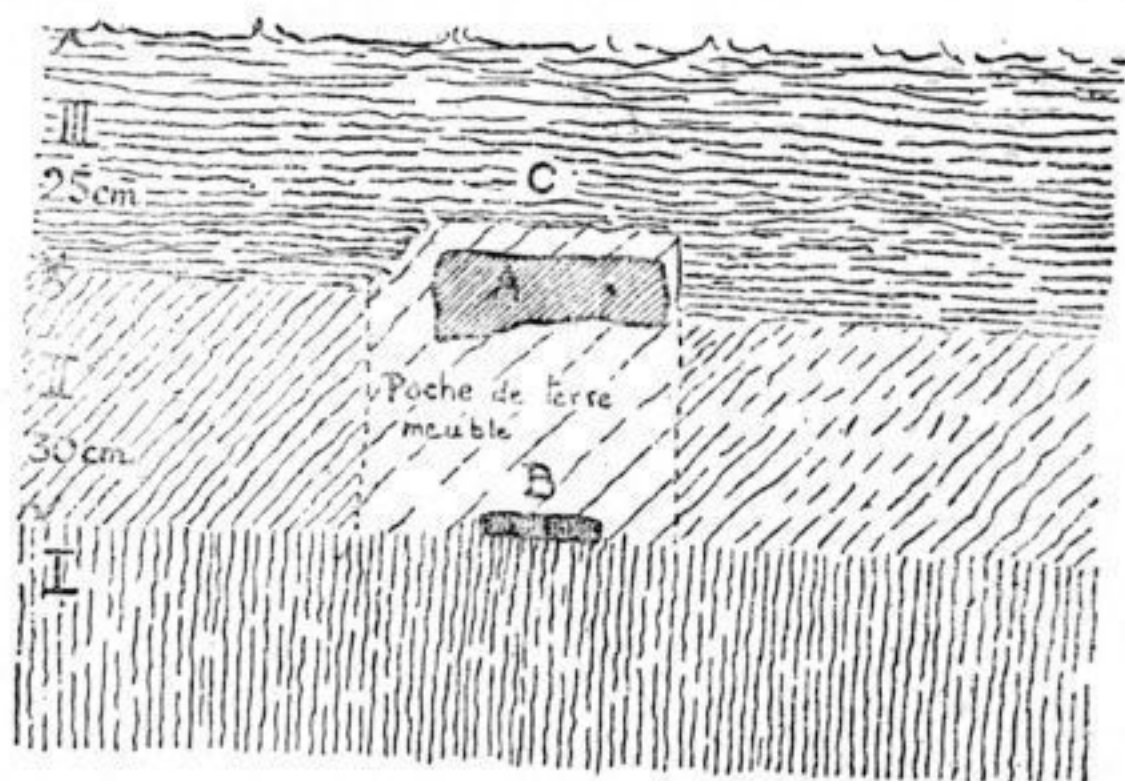
Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fût de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement en général. Mais à coup sûr elle n'était pas meuble. Le geste précis et adroit de Morlet disséquant la terre autour de la brique, en haut, en arrière et sur les côtés, démontrait une maîtrise qu'une terre moyennement meuble eût rendue vaine et point n'eût été besoin de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Je constate encore que la Commission ne mentionne pas un fait que je juge de la plus haute importance, *l'encastrement dans le sol dur* (couche 1) à 1/2 centimètre de profondeur, soit sur la moitié de l'épaisseur de la brique posée à plat.

Puis la Commission s'étend sur la découverte d'un « assez gros bloc de pierre granitoïde » et reprend l'argument de son libraire, M. Nourry, en observant gravement que cette pierre « ne conservait presque aucune trace de la terre dans laquelle elle reposait ». Or, il fut fortement question de laver ce bloc pour voir s'il ne portait pas de gravure. Ce fut seulement sur mon observation que ce genre de pierre n'était jamais travaillé que l'on y renonça.

C'est ce bloc volcanique, grosse pierre d'éboulis, que l'on voit figuré, *bien à l'aplomb de la tablette*, dans la coupe de la commission. Et dans la description on peut lire qu'à ce niveau la couche jaune pénétrait par un relief de 8 à 10 centimètres dans la couche végétale. Or, en dehors de nom-

breux témoins oculaires, les vues photographiques de l'*Illustration*, dont je possède des épreuves mieux venues où se voit une partie de l'empreinte négative du bloc, prouvent indiscutablement que la pierre n'était pas placée sur la même verticale que la tablette, mais plus à droite, quand on regarde le front de taille. Cette pierre d'éboulis affleurait, comme on peut parfaitement s'en rendre compte



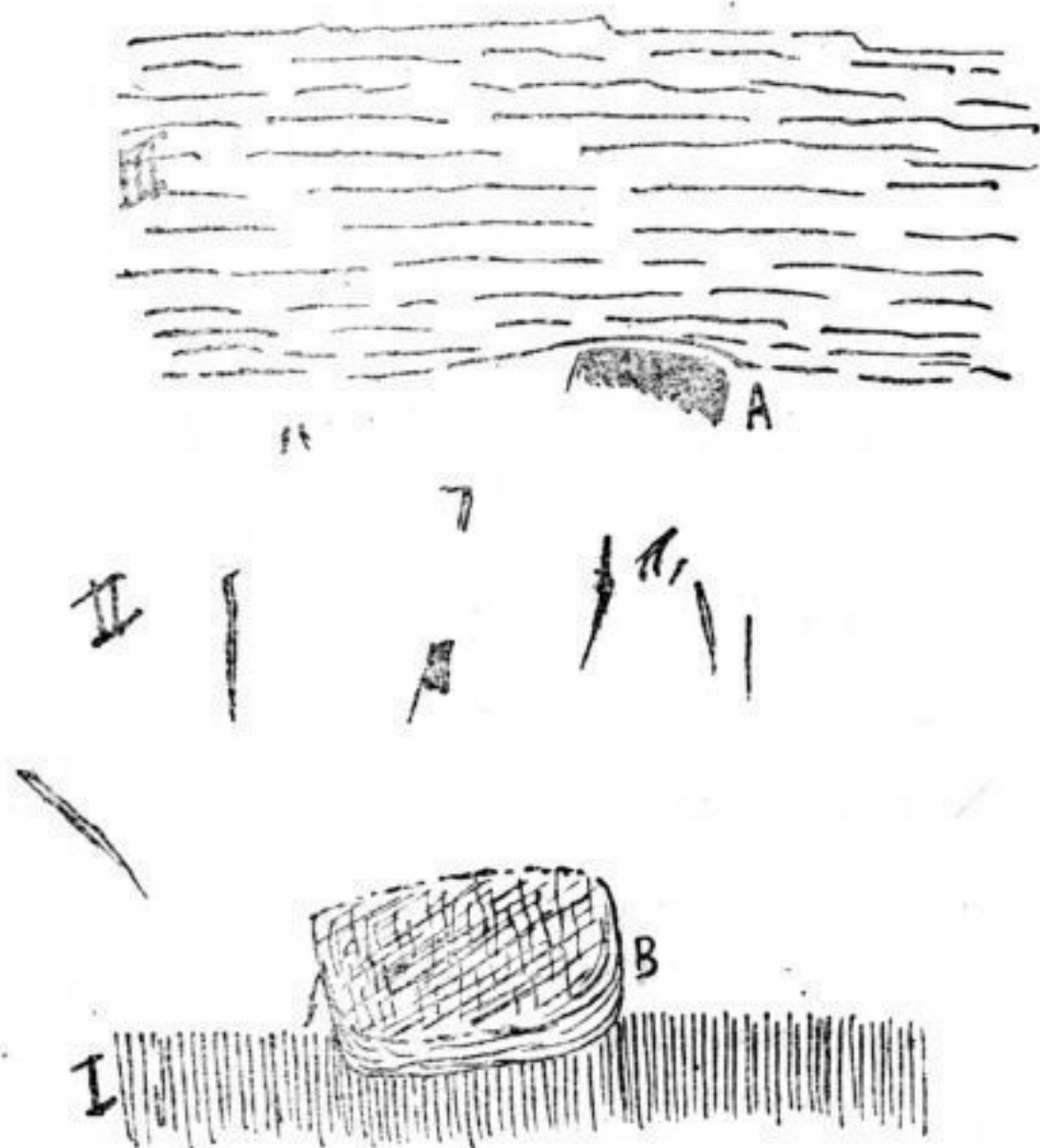
Coupe de la Commission

sur les photographies, à la ligne de séparation des deux dernières couches de terrain qui n'offrait, à ce niveau, qu'une légère voussure, comme on en trouve fréquemment dans le gisement, constituée par 2 centimètres de terre jaune. C'est moi-même qui ai demandé que cette épaisseur fût mesurée et M. Peyrony a annoncé 2 centimètres après mensuration.

Cette voussure de terre jaune de 2 centimètres, emboîtant exactement la pierre d'éboulis, devait nécessairement se produire, lors du ruissellement des terres argileuses sur la pente, puisque à ce moment-là le bloc de pierre, qui venait de s'arrêter à ce niveau, formait un léger monticule. On n'a qu'à se promener le long d'une rivière, après une crue, pour constater le même phénomène sur chaque objet qui

dépasse un peu le niveau de la terre. Comme cette pierre se trouvait à 25 centimètres de profondeur, le soc de la charrue (le champ n'a été labouré que 2 fois) n'atteignit pas jusqu'à ce niveau, pour effectuer le mélange de la terre noire végétale et de la terre argileuse jaune.

La terre n'offrait là aucune trace de discontinuité. En



Coupe d'après le cliché de *l'Illustration*

dehors du témoignage formel des personnes présentes, on peut voir, sur les photographies de *l'Illustration*, des traits verticaux lisses qui sont les traces de l'instrument tranchant dont s'est servi le fouilleur pour détacher la motte de la terre végétale. Cette motte fut enlevée, comme les autres, avant qu'on ait su s'il y avait quelque chose plus bas, et ne fut pas examinée. Au-dessous, la Commission prétend que seules « de petites radicelles, comme il s'en forme très rapi-

dement sous chaque touffe d'herbes, s'y rencontraient ». Or, on peut voir, sur les photographies, de nombreuses et fortes racines dont une très grosse juste au-dessus de la tablette.

L'introduction par le haut des objets de Glozel est un fait dûment constaté et toujours signalé par nous à ceux qui venaient effectuer des fouilles (1). L'enfouissement funéraire ou cultuel des objets de Glozel s'est forcément effectué par le haut... mais *avant* la formation de la couche végétale noire, puisque jamais on n'a pu constater la moindre parcelle de terre noire dans la couche archéologique. N'en aurait-elle aperçu qu'un atome, la Commission l'eût aussitôt démesurément grossi.

On ne voit pas comment la Commission peut arriver à l'affirmation que l'enfouissement a eu lieu postérieurement à la formation de la couche noire, puisque aucune solution de continuité n'a pu être remarquée dans cette terre végétale et que, d'autre part, il serait impossible d'empêcher des parcelles de terre noire de tomber des parois de l'ouverture dans le fond du trou.

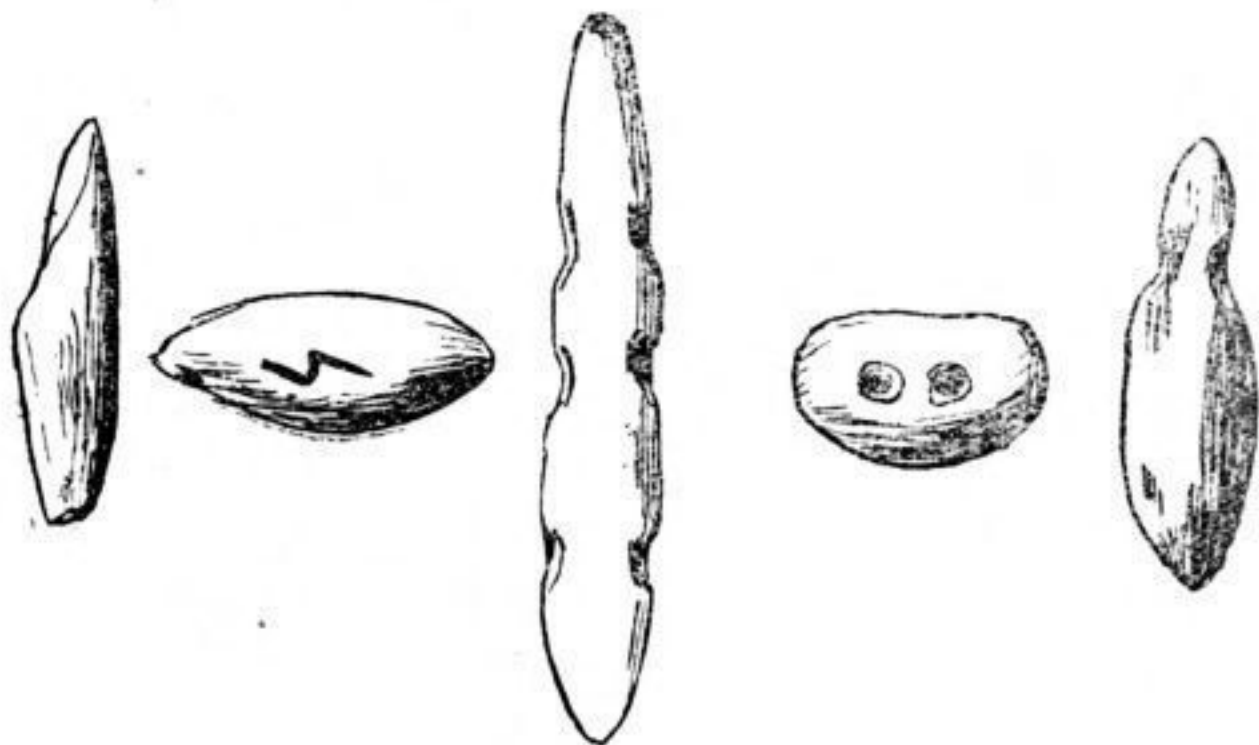
Enfin oserai-je ajouter (mais je ne voudrais pas contrister les membres de la Commission qui se sont crus sérieusement infailibles!) que d'autres savants — dont, mon Dieu, il est difficile de ne pas tenir compte — M. Reinach, M. Loth, M. Espérandieu, M. Depéret, M. Leite de Vasconcellos, M. Viennot, ont également trouvé des tablettes à Glozel, dans des couches de terrain que ces préhistoriens et géologues ont déclarées vierges de tout remaniement!

Depuis le début de nos fouilles, j'avais signalé qu'autour de certains objets la terre est plus fine, et partant plus meuble. C'est une des raisons pour lesquelles j'avais dit qu'ils avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire ou sacré, et j'avais émis l'hypothèse qu'ils étaient entourés de matières périssables. Nous trouvons par contre

(1) Les tablettes ont toujours l'écriture en haut; les vases, l'ouverture en haut. Autour de certains objets, la terre est plus fine, et partant plus meuble.

dans le rapport de la Commission un bel exemple des fameuses explications de Sherlock Holmes qui suffisent à tout. Pourquoi rechercher des causes scientifiques ? La terre meuble autour de la tablette est preuve d'enfouissement récent ; la terre « de compacité normale » autour de l'idole est preuve de la même chose ! Les contraires sont pareils !

Les condamnations de la Commission sont rapides : la position verticale des objets suffit. Comment ont-ils pu être introduits après la formation de la couche III, où l'on n'a jamais pu constater la moindre déhiscence, sans entraîner quelques parcelles de terre noire ? Présentent-ils en



eux des caractères indubitables d'authenticité ? Peu importe. Le verdict est prononcé à l'avance.

Cependant, désirant sans doute plaire à Sherlock Holmes, à qui elle a si largement emprunté ses théories détectives, la Commission « a jugé bon de faire une expérience : un trou horizontal, de 15 à 20 centimètres de profondeur et de 6 à 7 centimètres de diamètre, avait été creusé en pleine couche 2 : un caillou fut déposé au fond, la terre d'extraction, rejetée dans le trou à la volée, fut ensuite tassée et

bourrée. Or, quelques instants après, en recherchant le caillou, il fut absolument impossible de constater aucune trace de l'enfouissement. »

Bravo ! *La Commission, qui n'a parlé dans son rapport que de pénétration verticale, fait une expérience par la voie horizontale.* Et où donc se retrouve le fameux « conduit » de Sherlock Holmes ? Où est son tunnel de pénétration ?

Enfin, voici un point sur lequel nous sommes d'accord avec la Commission. Elle insiste sur l'absence de traces d'habitat. Elle ne saurait mieux confirmer la théorie que nous soutenons depuis le début de nos fouilles : Glozel est un lieu sacré d'ensevelissement et de culte.

Quant à « l'horizon scientifique précis », c'est une de ces expressions chères aux Vadius de tous les temps et que personne ne s'étonnera de voir figurer dans le rapport de la Commission. Elle pourra de même assurer que « la fragilité et la plasticité extrêmes » des objets en terre ne pouvaient leur permettre de supporter le poids des terres ; ceci indique simplement qu'elle ignore que les mêmes phénomènes se reproduisent pour les tablettes de Crète et celles de Mésopotamie. M. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, qui en a recueilli lui-même un certain nombre, me disait qu'à part les caractères cunéiformes, elles étaient semblables aux nôtres et simplement séchées au soleil. Et M. Evans me racontait qu'ayant mis un lot de tablettes à l'abri sous un toit en mauvais état, une pluie avait suffi à les détériorer complètement.

La Commission veut ensuite faire dire à M. Depéret, l'éminent géologue français, que la base seule de la couche archéologique est d'époque néolithique. Or, voici ce que M. Depéret écrit dans *les Débats* du 9 décembre après avoir fouillé à trois reprises à Glozel :

Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au *mode de forma-*

tion extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel.

Mais nous voici à l'étude des tombes ou plutôt de la première. « Il ne paraît guère possible d'admettre qu'elle ait pu être construite en tunnel ». Combien la Commission a dû être navrée de ne pouvoir suivre son directeur-détective, Sherlock Holmes, ingénieur des Mines, qui avait assuré que les tombes étaient faites « en tunnel » !

Cependant elle emploie, comme toujours, des formules spécieuses : « il ne paraît guère possible... il semble que... l'ensemble donnait l'impression... l'on serait tenté de croire... ce qui inciterait à supposer, etc., etc. » Quelle casuistique pour arriver à traiter d'honnêtes gens de faussaires !

Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse d'une architecture compliquée. Cependant M. Bréhier, professeur d'art ancien et d'architecture à la Faculté de Clermont-Ferrand, venu deux fois l'étudier sur place, y trouve un ordre de construction qu'on peut considérer comme l'ancêtre de la voûte.

La Commission mentionne, en l'exagérant fortement, une dépression au-dessus de la tombe I. Cette dépression « se



remarque surtout dans la partie Nord », dit la Commission, qui cherche aussitôt comment controuever l'explication exacte que nous en avons donnée. Or, si la végétation est plus maigre, précisément sur la portion nord, c'est que, toujours à cet endroit, situé juste au-dessus de l'ouverture, les visiteurs s'arrêtaient pour inspecter le seul orifice visi-

ble, avant de descendre et se pencher pour voir l'intérieur de la tombe. Il y eut donc là non seulement piétinement,

mais stationnement, presque continuel, certains jours de l'été.

La dépression que la Commission se plaît à exagérer — et qu'elle n'a d'ailleurs pas cherché à mesurer — se trouve tenir presque entièrement à un effet d'optique qui a disparu en partie pendant l'hiver, maintenant que la végétation a diminué tout autour.

Et pourquoi la Commission s'étend-elle avec tant de complaisance sur la dépression qu'elle exagère au-dessus de la tombe I, alors qu'elle ne dit rien de la tombe II, dont le sol, protégé dès le début, a gardé toute sa végétation et son plan naturel ? Serait-ce encore l'histoire de la tablette et de l'idole ?

En réalité, une dépression devait forcément se produire au niveau de la tombe I, car, dès qu'elle fut ouverte à ses deux extrémités, il se produisit, par suite de la circulation d'air et du ruissellement d'eau de la colline, une perturbation grave dans les éléments de l'argile qui était arrivée à jointoyer ses pierres. Auparavant les éléments de la glaise, introduits entre les blocs et obstruant les moindres interstices, étaient entretenus dans un état d'humidité favorable. La circulation d'air ayant séché ces joints, des particules de terre tombèrent, furent remplacées par d'autres et entraînées par le ruissellement de l'eau, les jours de pluie. C'est cette terre argileuse jaune, descendue entre le blocage de la tombe, qui a diminué l'épaisseur de la couche supérieure, permettant son tassement par le piétinement. Et comme l'épaisseur de terre jaune au-dessus de la paroi supérieure est relativement réduite, il arrivera fatalement, si on ne remblaie pas de manière à boucher hermétiquement les deux ouvertures, que ce sera de la terre noire qui filtrera à travers les parois.

La Commission s'arrête ensuite au vide constaté à l'ouverture de la tombe. Nous sommes absolument de son avis : les particules d'argile de lixiviation entraînées par les eaux de ruissellement sont arrivées rapidement à « colmater tous

les éléments de la tombe ». Une fois les joints colmatés, aucune terre ne passait plus. C'est pourquoi nous n'avons trouvé au fond des sépultures qu'une dizaine de centimètres d'argile excessivement fine, une véritable barbotine, comme le fait observer M. Espérandieu. Un faussaire n'aurait pas pu sélectionner une argile de grain aussi ténu. Mais à la rupture d'équilibre produite par la circulation d'air, les conditions hygrométriques changeaient du tout au tout et le processus d'infiltration recommençait avec une intensité accrue par les alternatives de chaleur et d'humidité.

Quant à la clôture hermétique d'une boîte crânienne, elle suppose seulement de la part de la Commission une belle ignorance de l'anatomie la plus élémentaire.

Vient ensuite une longue dissertation, dont il faut admirer l'habile obscurité, tendant à prouver que l'eau de pluie sélectionnait « les particules ténues d'argile de lixiviation entraînées par les eaux d'infiltration » à travers la couche III. En effet, ce qui gêne la Commission, c'est la nature franchement argileuse du dépôt qui se trouvait autour des objets. La pluie intelligente, n'entraînant que les particules d'argile, est un digne pendant de « la sève printanière » qui suffisait à tout quand il s'agissait des racines.

Enfin, l'on sait que M. Guitet-Vauquelin a fait ouvrir dans le voisinage de Glozel des galeries souterraines, creusées de main d'homme dans un même terrain argileux et qu'il les a trouvées vides. Ces galeries, d'origine encore indéterminée, mais certainement très ancienne, rappellent pour leur disposition celle de la Marue : pour le moment, le seul point qui nous occupe, c'est que « l'argile de lixiviation », chère à la Commission, ne les avait pas plus comblées que nos tombes.

Au sujet des ossements humains, les arguties de la Commission tendent simplement à dire qu'ils ne sont pas anciens parce que certains bords sont mousses, alors que d'autres ont une cassure franche. Pour conclure à leur non-ancienneté à l'aide de ces remarques, il faudrait d'abord que

la Commission donnât une explication de ce phénomène sur des ossements frais. C'est toujours, hélas ! le même principe de certains esprits primaires, et nous reconnaissons l'objection qui nous avait déjà été faite par M. Peyrony avant la venue de la Commission : une chose est encore inexpliquée, donc elle est fausse.

Malheureusement pour la Commission, un fait nouveau a surgi depuis la rédaction de son rapport. L'analyse complète des ossements humains de la tombe I montre que leur fossilisation est plus avancée que celle des ossements néolithiques d'autres gisements. Il est vrai que, comme le fait remarquer M. Mendès-Corréa dans sa lettre aux *Débats* du 11 décembre, cette analyse « a mérité leur intérêt le plus vif quand on avait inexactement annoncé que les os conservaient toutes leurs matières organiques. Maintenant elle ne présente pour eux aucune importance, puisqu'elle démontre l'état avancé de minéralisation de ces os » †

En réalité, une demi-incinération était pratiquée à Glozel en même temps que l'inhumation de certaines portions osseuses, vraisemblablement cassées sur le cadavre après décarnisation et dessiccation (voir *En marge du Champ des Morts*, « *Mercur* de France » du 1^{er} octobre 1927). Ce n'est pas le seul exemple en préhistoire. Et il eût peut-être été préférable de procéder à des recherches scientifiques que de recourir à la facile assertion de fausseté pour un phénomène dont on ne trouve pas l'explication immédiate.

Pour les objets ouvrés en os, la Commission parle de séries homogènes dans ses propres trouvailles, voulant ainsi jeter le discrédit sur les autres. Or, ses trouvailles ont été faites aux deux extrémités du champ. Celles des savants dont elle parle ont été exhumées des points les plus distants les uns des autres. N'est-ce point là, au contraire, la meilleure preuve de l'unité du gisement ? Comment en des points si différents se rencontraient des séries homogènes alors que les os « translucides » ne seraient recueillis que par les fouilleurs habituels ? Il n'existe pas d'os transluci-

des dans le gisement de Glozel : c'est là une de ces contre-vérités voulues, chères à Sherlock Holmes, que la Commission s'est empressée de reprendre, tant les théories détectives lui sont chères. La différence de patine apparente entre les outils de Glozel vient de ce que certains sont en bois de cervidé, et les autres en os ; que certains sont des objets votifs, que d'autres sont des instruments d'usage courant. D'ailleurs cette différence a été remarquée dans d'autres gisements (Predmost, Kulna) sans que pour cela on les ait mis en doute.

Qu'on choisisse dans nos collections les objets qui, aux yeux de la Commission, « auraient pu être taillés dans des os frais » et qu'on en détermine la fossilisation par l'analyse. Nous ne demandons qu'une chose : l'autorisation de faire, pour des contre-expertises, des prélèvements sur ces mêmes objets. La Commission prétend regretter de n'avoir pu prendre des échantillons pour effectuer ces analyses. Je lui rappelle qu'elle y renouça dès que j'eus simplement manifesté le désir de faire procéder, parallèlement, à des contre-analyses sur des échantillons des mêmes objets. D'ailleurs, elle nous en avertit : « quelque soit le résultat de ces analyses », la Commission maintiendra ses conclusions !

Pour la céramique, la Commission se plaint [de n'avoir pas vu de radicelles à l'intérieur des vases où cependant elles sont assez nombreuses, — mais elle n'a pas demandé à les voir. De grosses racines traversent des vases et des tablettes ; aux yeux de la Commission, il n'y en a pas assez, alors que pour l'Etat-major antiglozélien il y en a trop ! M. Peyrony, qui a fait arracher un vergue à côté du champ de fouilles, aurait dû se rendre compte que les racines étaient traçantes et non pas pivotantes. Les plantes n'envoient pas leurs racines dans un terrain sans principe nutritif, alors qu'elles les trouvent en abondance à la surface. Evidemment, la végétation était assez dense pour que bien des racines aient pénétré la couche archéologique ; mais elles n'étaient pas assez nombreuses dans ce terrain

stérile pour avoir tout détruit comme le voudrait la Commission.

Passant aux objets en pierre, la Commission dit que le tranchant des haches est fait « assez maladroitement et avec une technique tout à fait différente de celle employée



pour polir des haches néolithiques ou même des galets ariens du Mas d'Azil, travaillés au polissoir dormant ». Nous avons toujours signalé qu'à Glozel, le polissage était à ses débuts, limité aux tranchants et aux bords et d'une technique encore maladroite. Il était vraisemblablement exécuté sur des roches gréseuses du pays, dont le grain grossier laissa des rayures nombreuses sur les surfaces polies.

Il semble difficile de croire, ajoute la Commission, que les

« limes en grès » qui nous ont été présentées aient pu réaliser un pareil travail.

Nous avons toujours dit que les limes en grès étaient, d'après nous, destinées au travail de l'os et des anneaux en schiste, puisqu'elles rappelaient celles de l'atelier de Montcombroux. Mais nous ne leur avons jamais attribué le polissage des haches qui sont toutes en diorite ou en basalte très dur. La Commission confondrait-elle volontairement ?

Les traits de certaines gravures, lit-on ensuite, n'offrent pas, à première vue la même patine que les surfaces sur lesquelles ils sont tracés.

Ceci est-il écrit par des préhistoriens pour des préhistoriens, ou par ordre pour le public ? Sur quelles gravures préhistoriques les traits offrent-ils la même patine que le cortex du galet... plus vieux de quelques millions d'années ? La Commission pourrait s'en rendre compte en examinant au Musée de Saint-Germain (salle de la Madelaine) le n° 8175 (tête de renne sur un caillou percé en diorite) et le n° 60072 (poisson ?) ; dans la salle Piette le galet n° 55324 et le n° 46627. Plusieurs galets allongés de la collection de Gourdan présentent également une réelle analogie avec certains des nôtres, parfois sans patine profonde. Mais là encore la Commission oublie volontairement de mentionner les figurations animales dont la gravure est si patinée que M. Peyrony a pu arriver, en brossant de toutes ses forces, à blanchir le cortex sans altérer le fond des traits.

Quant au galet gravé de cervidés accotés dont une face est couverte de points de percussion, c'est moi-même qui ai fait remarquer à la Commission que la patine diffère des deux côtés et même sur certaines portions d'une même face. Cette anomalie vient de la composition de la pierre, qui n'est pas homogène et comprend des zones de colorations différentes sur le cortex même. Le même phénomène

s'est produit sur l'anneau de schiste trouvé par la Commission. Une des cornes du bovidé, gravée sur le bord, à *contre-fil*, n'offre pas la même patine que l'autre corne, gravée *sur le plan de clivage du schiste*.

Enfin pour la Commission, les outils et les armes de Glozel sont inauthentiques parce qu'inutilisables. Elle semble ainsi ignorer les objets votifs et n'a évidemment pas lu l'article documentaire de M. Stephen Chauvet dans *la Nature* du 1^{er} novembre sur l'utilisation des harpons de Glozel, qui marqueraient même un sérieux progrès sur l'ensemble des harpons quaternaires.

Quant à la faune, quoi qu'en pense la Commission, *le daim* n'est pas un animal qui vit dans nos régions. Et Glozel étant une nécropole, il n'y a aucune raison pour que des bois de renne non travaillés s'y retrouvent, non plus que des ossements d'animaux ou des outils d'usage. Par contre, nous croyons avec plusieurs préhistoriens qu'il y a des objets ouvrés en bois de renne.

Enfin, si la Commission annonce la publication, dans la *Revue anthropologique*, du rapport de M. Champion, ancien ouvrier-mouleur, qu'elle a pu circonvenir contre Glozel, elle se garde de parler des rapports qu'elle a demandés à M. le doyen *Depéret* et à M. le Commandant *Espérandieu*, membres de l'Institut, parce qu'ils se sont trouvés favorables à l'authenticité du gisement. Il est dangereux d'être impartial : trop de savants l'ont été qui sont devenus glozéliens !

Mais le rapport de la Commission ne serait pas complet s'il ne tournait pas à la farce. Son attention « a été attirée, dit-elle, sur une pierre gravée faisant partie de l'appareillage extérieur du four de Glozel » ! La Commission peut être tranquille ; la photographie de cette pierre sera publiée. En attendant, voici ce qu'en dit M. le Professeur Tricot-Royer dans *Neptune* du 30 décembre :

J'ai longuement considéré cette gravure (?) et je l'ai prise pour un jeu de la nature, précisé par le couteau amusé de quel-

que désœuvré dominical. La tête d'animal n'est pas plus nette que les têtes d'animaux que dessinent parfois les nuages : trois traits qui se coupent et deux cercles approximatifs, dont l'un ferait l'œil et l'autre le naseau. Le tout est surmonté de volutes en nuages qui pourraient figurer d'invraisemblables bois de cervidé. Le passant qui la regarde s'amuse au moyen de crayon ou de cailloux à parfaire la ressemblance. J'en sais un qui l'a fait pendant notre séjour à Glozel.

La Commission a tout à fait raison de ne pas vouloir tirer de conclusion de cette pierre gravée, et malgré toute ma déférence pour les hautes compétences qui la composent, je ne puis m'empêcher de qualifier de puériles les lignes qu'elle consacre à ce « four » et les explications qu'elle donne pour les excuser.

La Commission, ayant accompli, malgré toutes les difficultés dues à l'évidence de l'authenticité, la tâche qui lui avait été imposée par ses mandants, allait bientôt recevoir un juste satisfecit. Le 11 janvier, l'Institut International d'Anthropologie adresse « à la Commission internationale des fouilles de Glozel ses remerciements pour la haute conscience avec laquelle elle a rempli la mission qui lui avait été confiée et enregistre les conclusions auxquelles elle est arrivée, conclusions déduites des recherches poursuivies avec une méthode scientifique inattaquable ».

Mais le même jour arrivait à l'Institut International la lettre d'un membre du Conseil de Direction depuis la fondation de cette collectivité, qui fut, à l'assemblée générale d'Amsterdam, un des signataires de la proposition concernant la question de Glozel : « Au contraire de ce que l'on écrit au nom du bureau de l'Institut dans les considérations qui précèdent le rapport de la Commission, *l'assemblée générale n'a pas chargé le bureau de l'Institut du choix de cette Commission...* »

« Mon but principal, continuait M. le Professeur Mendès-Corréa, est de ne pas permettre l'établissement dans l'esprit public de l'impression qu'au sein de l'Institut International d'Anthropologie il n'y a que des antiglozéliens.

Cela serait fâcheux pour notre Institut, au jour forcément prochain où le monde scientifique reconnaîtra unanimement l'importance vraiment transcendante des découvertes de Glozel » (1).

D^r A. MORLET.

(1) La comédie de la Commission dite Internationale est finie. Cet article est le dernier que je compte publier. Dorénavant, je vais m'occuper de la rédaction d'un ouvrage d'ensemble sur Glozel.

LE TRIOMPHE... ET LE CENTENAIRE DES OMNIBUS

—

Né à Marseille en 1806, d'un père armateur qu'avait ruiné le blocus continental, Léon Gozlan, après avoir tenté du « pionicat » dans une pension où il n'était guère l'ainé de ses élèves, puis, pendant quelques mois, du cabotage sur la côte du Sénégal, débarquait à Paris en 1828. Il avait vingt-deux ans, par conséquent cherchait encore sa voie et ne la trouva point dans la librairie où il entra en qualité de commis ?

— Eh ! quoi, vous lisez des livres, monsieur Millevoye ? Vous ne serez jamais libraire !

Il en fut de même du futur auteur d'*Aristide Froissart* ; au lieu de vendre des livres, il en écrivit, et de charmants. Il compte parmi les biographes de Balzac les plus goûtés et on vient de rééditer luxueusement son *Balzac en pantoufles*.

Cependant, surtout à cette époque heureuse du Romantisme, pour l'ordinaire, on ne débutait point par la prose. Chacun, cela n'a guère changé, croyait posséder sa Muse, et Léon Gozlan se serait cru déshonoré s'il avait débuté autrement que par un volume de vers. Il n'était point poète dans l'âme : mais ce fut et ce sera toujours la meilleure façon d'apprendre à écrire.

Grâce à son compatriote Méry, également marseillais, grâce aussi à l'actualité du sujet choisi, Gozlan, qui, d'ailleurs, ne signa pas ce premier opuscule, eut la chance de trouver immédiatement un éditeur, et le *Triomphe des Omnibus*, poème héroï-comique, parut chez Ambroise Dupont (imp. de J. Tastu) en une plaquette in-8 de

16 pages, avec, pour épigraphe, cette sentence empruntée à M. de Pradt, ancien archevêque de Malines : « Le genre humain est en marche : rien ne pourra plus le faire rétrograder ».

Ce n'est pas un chef-d'œuvre, certes. Les alexandrins de Léon Gozlan tiennent du *Lutrin* plus que des nouveautés dont la préface de *Cromwell* propageait alors les audaces. Cela rappelle tout au plus la *Villéliade* et autres gentillesses satiriques. Si les « massifs omnibus » allaient déjà

Du faubourg Saint-Martin jusqu'à la Magdelaine,
la bonhomie, comme le rythme de Richepin, manquaient au Phocéén. En vain chercherait-on dans son poème ces deux vers, devenus classiques, dont s'éjouirent nos vingt ans ou leur équivalent :

De l'Odéon pensif aux tristes Batignolles
Nous irons. Telle va la comète, qui luit !

Les murs et les trottoirs batignollais n'avaient rien à craindre de la Muse marseillaise. Par contre, on y trouve cette description assez exacte des omnibus à leur début, laquelle, pour les iconographes parisiens, complète, non sans agrément, les lithographies bien connues de Raffet.

Dans la cour des Messageries, le poète (?) a réuni un certain nombre de cochers jetés à bas de leur siège par le triomphe du nouveau véhicule. Il le leur montre du doigt et en célèbre la structure :

Il leur découvre alors, éclatant de peintures,
Cet énorme fourgon, cachalo' des voitures,
Qui présente de loin au bourgeois étonné
Son imposante masse et son dôme tanné.
Les cochers sont émus ; ils admirent encore
Le superbe avant-train et le siège sonore,
L'écu qui représente à l'œil intelligent
Sur un grand champ de gueule un long vaisseau d'argent ;
Ces chevaux qui, traînant une longue carène,
Jamais sous leur galop n'ont soulevé l'arène.

.

Ces angles où les mœurs ont cloué deux lanternes
 Et ces orbes d'acier, ces ressorts éternels
 Qui portent sans plier plus de vingt naturels
 Et peuvent, fournissant aux courses légitimes,
 Longer les boulevards pour cinquante centimes.

L'omnibus a quitté, en effet, la cour des Messageries, et, maintenant, sur les boulevards dont on pouvait encore tenter la traversée sans risquer une mort immédiate, il roule, bringueballe, ferraille et claironne :

Sur ses quadruples gonds s'ouvre une lourde porte,
 Le clairon retentit au sein des boulevards,
 Et déjà l'Omnibus frappe tous les regards,
 Dans ses flancs allongés chacun veut prendre place ;
 La foule à tous les pas, curieuse, s'amasse,
 Et bénit l'heureux siècle où l'on peut, pour cinq sous,
 Faire un trajet si long sur des coussins si doux.

Cinq sous ! mais c'était du *Vieux-Neuf* (1), retour inespéré de ces carrosses à cinq sous, ancêtres lointains, mais directs, des Transports en commun de la région parisienne, qu'avait imaginés Blaise Pascal. Son ami, le duc de Roannès, avait pris la direction de l'entreprise, dont des lettres patentes lui conférèrent, le 27 février 1662, le privilège. Ils avaient d'abord contenu six places, « six personnes y pouvoient être, dit le P. Labat (2), parce qu'il y avoit des portières qui se baissoient, comme on en avoit aux coches et aux carrosses de voiture » ; puis ils s'agrandirent et comptèrent deux voyageurs de plus. Une première ligne partit de la porte Saint-Antoine pour aboutir au Luxembourg en passant par la porte Saint-Merry, dans la rue de la Verrierie. D'autres, par ordonnances royales, ne tardèrent pas

(1) Cf. Édouard Fournier : *Le Vieux-Neuf, Histoire ancienne des inventions et découvertes modernes*, Paris, Dentu, 1859, 2, in-12 (3 volumes dans la 2^e édition, 1877). — Philibert Audebrand : *Léon Gozlan*, Paris, Libr. illustrée, s. d., in-12. — Maxime du Camp : *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie*, Paris, Hachette, 1869-1875, 6 in-8. — Octave Uzanne : *La Locomotion à travers l'Histoire et les Mœurs*, Paris, Ollendorff, 1900, in-4. — *Revue Encyclopédique*, 1899, p. 497-501.

(2) Cité par Édouard Fournier, d'après Noël et Carpentier : *Dictionnaire étymologique*, 1839.

à suivre, « de la rue Saint-Antoine, vis-à-vis la place Royale, jusqu'à la rue Saint-Honoré, près l'église Saint-Roch » ; et de la rue Neuve-Saint-Eustache jusqu'au Luxembourg, par la rue Coquillière, la croix du Trahoir (rue de l'Arbre-Sec), le pont Saint-Michel et la rue de la Harpe.

Encore que Georges Courteline, ni Georges de la Fouchardière ne menaçassent déjà, les ordonnances avaient tout prévu : « pour empêcher les longueurs des changements de monnaie », défense était faite aux cochers d'accepter de l'or.

Les débuts de l'entreprise avaient donc été brillants, si brillants que M^{me} Périer, la sœur de Pascal, écrivait à Arnaud de Pomponne, le 21 mars 1662, avant l'ouverture des nouvelles lignes :

La chose a réussi si heureusement que dès la première matinée il y eut quantité de carrosses pleins, et il y alla même plusieurs femmes ; mais l'après-dînée, ce fut une si grande foule qu'on ne pouvait en approcher, et les autres jours ont été pareils.

Pascal lui-même se montra si enchanté du résultat obtenu que, presque à la veille de sa mort (22 août 1662), il sollicitait des directeurs des carrosses une somme de 1.000 livres, destinée à secourir les pauvres de Blois, qui avaient cruellement souffert l'hiver précédent (3).

La suite ne répondit pas à ces heureuses prémices. L'hostilité des cochers de fiacre, qui n'avaient pas attendu que le surnom leur ait été donné pour avoir tout du « colignon » et qui voyaient dans ces transports publics une concurrence désastreuse, plus encore, l'ostracisme qui excluait des carrosses à cinq sous les gens de mise insuffisante, c'est-à-dire le populaire, eurent tôt fait d'établir le vide là où, dans les premiers temps, on se bousculait. Il y eut requêtes de part et d'autre, on plaida, et, en 1679, au bout de dix-sept ans d'exercice, l'entreprise prit fin, faute de voyageurs.

(3) On peut consulter à ce sujet les délibérations municipales (A. Trouëssar). *La Commune de Blois, de 1517 à la fin du XVIII^e siècle d'après les registres municipaux*, Blois, typ. G. Migault et C^{ie}, 1896-1898, 2 in-12.

Ils laissaient cependant une trace dans la littérature et particulièrement au théâtre. En 1663, Chevalier avait fait jouer au théâtre du Marais une comédie en trois actes en vers, *L'Intrigue des carrosses à cinq sous*, bientôt suivie, à Anvers, d'une contrefaçon belge sous le même titre. Le souvenir n'en était pas encore perdu en 1692, où, dans sa comédie burlesque *L'Opéra de campagne*, Dufresny faisait lire à Arlequin cette affiche dont la véracité n'échappera à personne :

Coches et carrosses nouvellement établis dans Paris pour la communication des quartiers éloignés ; ces voitures mènent en diligence du Palais à l'Hôpital-Général, et partent les jours d'audience ; de l'Ecole de médecine aux Incurables et partent à toute heure.

En dehors des mots d'esprit, il reste toujours quelque chose d'une idée. Celle des carrosses publics fut reprise et, en 1768, on essaya de faire circuler dans Paris des voitures suivant un itinéraire fixé d'avance, recueillant et laissant en route des voyageurs. Le prix de la place, quelle que fût la longueur du trajet, était de trois sols.

Après une vogue passagère, cela ne réussit pas et cette nouvelle entreprise avorta. En 1828 seulement, les omnibus, dont nous allons fêter le centenaire — on n'en saurait rêver de plus parisien — reparurent, et, cette fois, ce fut le triomphe.

Le 30 janvier 1828, MM. Baudry, Boitard et Saint-Géran étaient autorisés par M. Debelleyme, successeur de M. Delaveau à la Préfecture de police, à organiser un service d'omnibus, analogue à ceux qu'ils avaient précédemment créés, à Nantes en 1826, et à Bordeaux en 1827. Le nom seul était un « chef-d'œuvre », comme l'a justement remarqué Maxime Du Camp :

En effet, les voitures étaient *pour tous*, c'est là ce qui devait en assurer le succès et finir par les rendre indispensables à la population. Cent omnibus furent offerts au public. Ils partaient de stations fixes, parcouraient un itinéraire invariable fixé par l'au-

torité compétente et contenaient quatorze places qui, comme au temps de Louis XIV, coûtaient cinq sous chacune. C'étaient de lourdes voitures dont la forme extérieure rappelait celle des gondoles ; elles étaient traînées par trois chevaux attelés de front, le cocher — à l'aide d'une pédale à soufflet placée sous ses pieds et aboutissant à trois trompettes — sonnait des fanfares lugubres pour annoncer son passage (4).

La vogue des omnibus fut tout d'abord extrême. Tout le monde veut y monter et en essayer. La duchesse de Berry elle-même parie 10.000 francs avec Charles X qu'elle irait faire une course en omnibus et gagne son pari (5). Cette audace de Madame n'est point faite pour enrayer le succès de l'entreprise. Les voitures d'une nouvelle ligne ouverte par une autre société lui emprunteront son prénom : il y aura les *Carolines*, comme aussi il y aura les *Dames-Blanches*, les *Favorites*, les *Ecossaises*, les *Béarnaises*, les *Batignollaises*, les *Diligentes*, sans compter les *Tricycles*, qui avaient, par devant, supprimé une roue, pour payer un peu moins au fisc.

Tandis que Monmerqué évoque, chez Firmin Didot, le passé et Blaise Pascal dans ses *Carrosses à cinq sols ou les omnibus du XVII^e siècle*, à côté de Léon Gozlan, d'autres poètes accordent leur luth. Félix Nogaret, un revenant, rime les *Réflexions d'un patriarche sur les voitures, dites omnibus*, mais surtout Cadet-la-Blague conte son *premier voyage de la place de la Madeleine à la Bastille et retour* (6).

(4) Max Du Camp, *op. cit.* — L'auteur fournit en plus des renseignements statistiques intéressants, mais qui, ici, feraient longueur.

(5) Cf. Édouard Fournier, *op. cit.*, d'après Th. Muret, *l'Histoire par le théâtre* (2^e série).

(6) *Les Omnibus. Premier voyage de Cadet-la-Blague, de la place de la Madeleine à la Bastille, et retour*, Paris, Chassaignon, 1828, in-18, de 35 p. — Un chapitre était, en 1829, consacré aux omnibus, par Alex. Tardif, dans ses *Scènes de Paris* (Paris, Guéry et C^{ie}, in-32). En 1831, le tome II de *Paris ou le Livre des Cent-et-un* (Ladvocat 1831-1835, 15 in-8) contenait, sous la plume d'Edgar Fouinet, *Un Voyage en omnibus*, et ce furent les *Physiologies* et les *Petits-Paris*. (A. Taride, 1854-1855), où l'omnibus ne pouvait point ne pas avoir sa place : *Physiologies de l'Omnibus*, par Ed. Gourdon (1841) et *Paris en omnibus*. On trouvera, en outre, d'intéressantes précisions sur le service des

Cela ne finit pas, mais commence par cette chanson, écrite sur l'air essentiellement français de *Connaissez-vous les hussards de la Garde ?*

Vous qui courez après les aventures,
Ne r'gardez point ceci comm' des rébus,
Pour en trouver prenez donc ces voitures
Que dans Paris on nomm' des omnibus.

On y rencont' des fill's, des femm's, des veuves,
De ces maris qu'leurs épous' rim' en *us*
Et des beautés qui veul'nt passer pour neuves
Quoiqu'elles soient au nomb' des *omnibus*.
Vous qui courez...

Sur les boul'vards quand les chalands leur manque
Vous entendez un essaim de Vénus
Dir' : Si j'savais gagner un billet d'banque
J'irais tenter fortun' dans l'omnibus.
Vous qui courez...

Ah ! quel bonheur, si ceux qui dans la France
Cherch' à ram'ner le vieux temps des abus,
Nous faisaient grâc' de leur triste présence
Et pour toujours filaient dans l'omnibus.

Le récit, écrit en prose, est assez banal ; des voyageurs empilés, un jeune ménage, un pochard et un galantin. La dame en voulant descendre — cela sent son Paul de Kock qui, l'année précédente, a publié sa *Laitière de Montfermeil* — « manque le marchepied et tombe la tête la première sur le boulevard, les jambes en l'air et montrant ce qu'on a l'habitude de cacher. Celui qui s'était déclaré son champion veut lui porter secours, mais hélas ! il tombe et couvre de sa figure ce que je n'ai pas voulu nommer... »

Ce n'est pas bien méchant. Au surplus, nous avons mieux : un nouvel élément d'informations, la revue de fin d'année, est venu agrémenter de ses broderies les chemises de la petite histoire et atteste les débuts et les succès de

omnibus, avant la fusion des douze compagnies en une seule, dans le *Paris de Joane* (*Guides-Giesrone*, 1854 ; 29-37) et, en 1867, dans le tome II de *Paris-Guide*, p. 1690-1691

l'entreprise. Au Vaudeville, on joue pour la première fois, le 23 mai 1828, *Les Omnibus ou la Revue en voiture*, de MM. Dupeuty, de Courcy et Lassagne.

Ce couplet, et d'autres naturellement, sont consacrés à la nouveauté du jour :

Les omnibus, c'est la voiture
De la petit' propriété.
Contre une avers', l'hiver ça vous assure,
Et contr' la poussière en été.
Roulant comme les maitres,
L'boulangier port'son pain,
L'facteur porte ses lettres...

Entre temps, on assiste à la grande colère des cochers de fiacre, propos toujours neufs qui, il y a trente ans, accueillirent les débuts de l'automobile ; on assiste, à la porte du bistro de rigueur, à ce dialogue :

COUCOU. — Ah ça ! y s'agit d'approfondir la chose... d'abord, qu'est-ce que c'est qu'les *Omnibus* ?

LA COURSE. — J'vas t'expliquer la traduction... *Omnibus*, c'est un mot latin qui veut dire voiture pour hommes.

POUR BOIRE. — Du tout... C'est un mot anglais qui signifie voiture publique.

COUCOU. — Au fait, une réflexion... moi qui charge pour Saint-Mandé, Vincennes et Saint-Maur, ça n'peut pas m'atteindre, puisqu'ils n'roulent que dans la capitale,

LA COURSE. — ils envahiront la banlieue, je t'le dis ; ils l'envahiront !... et nous serons tous mis à pied.

POUR BOIRE. — C'est l'boul'versement d'la nature entière... et l'monde n'peut pas durer longtemps comme ça.

Compère très indiqué de la revue, le Juif errant, qui, avec l'esprit d'à-propos de sa race, s'écrie, méprisant les offres des quatre compagnons :

— Excellente occasion ! cinq sous la course ! C'est précisément tout ce que je possède !

Il est vrai que le prix de la place ne tardait pas à être porté à six sous, cependant que le nombre des chevaux était réduit à deux et le nombre des voyageurs augmenté de trois

unités. On ne saurait imaginer réforme administrative plus ingénieuse. C'était à la fois grossir les recettes et diminuer les frais généraux.

En 1834, nouvelle innovation dont profita largement le public, la création de la « correspondance » — supprimée par le sectionnement, elle a subsisté dans le Métro et le Nord-Sud — qui, moyennant six sous, permit d'amalgamer deux itinéraires et de traverser presque tout Paris. En 1853, création des douze places d'impériales où, moyennant trois sous, il était permis de fumer et de rêver. On y accédait par une sorte d'échelle de Jacob qui en interdisait l'ascension aux femmes. C'était la balade démocratique et charmante, légitimant, par son prix modeste, la définition grandiloquente, comme tout ce qui venait du maître dans sa manière ultime : « L'omnibus, c'est la gamelle de la locomotion ». Jusqu'à un âge avancé ce fut une de ces gamelles que se plut à fréquenter Victor Hugo.

En 1855, les différentes sociétés qui assuraient à Paris les transports en commun fusionnèrent sous le patronage de l'administration municipale. C'était la création définitive de la Compagnie générale des omnibus, dont un décret du 22 février 1855 assurait le monopole.

On connaît les derniers progrès réalisés par le matériel roulant de la Compagnie : le 4 décembre 1878, était mis en circulation, sur la ligne de Madeleine-Bastille, un nouveau modèle d'omnibus à trois chevaux, contenant 16 places d'intérieur, 4 de plate-forme et 20 d'impériale, accessibles aux femmes. Le 6 mai 1879, le Conseil municipal autorisait le service des omnibus à trois chevaux, dont l'usage ne tardait pas à se généraliser. Enfin, le 8 décembre 1905, à l'occasion de l'ouverture du Salon annuel de l'Automobile, des omnibus automobiles circulaient pour la première fois à Paris, en service régulier, entre la Bourse et le Cours-la-Reine. C'était encore plutôt là une expérience : une sélection n'avait pas été opérée et, suivant les voitures, les moteurs et le mode de transmission

variaient (7). Le 11 juin 1906 ; création du premier service régulier d'omnibus automobiles, appliqué sur la ligne Montmartre-Saint Germain-des-Prés ; le 20 août suivant, mise en service de la seconde ligne d'omnibus automobiles, Porte (Gille) de Neuilly-Hôtel-de-Ville. C'était le rétablissement, sous une forme nouvelle, de l'ancien omnibus C, Hôtel-de-Ville-Porte-Maillot, supprimé en 1902 en raison de la concurrence du Métro. Le 31 octobre, la traction mécanique était adoptée sur la ligne J, Montmartre (rue du Poteau)-Place Saint-Michel.

Le 20 janvier 1907, c'était le tour de la ligne I, place Pigalle-Halle aux Vins, et, par conséquent, la suppression du cheval de renfort qui, à Notre-Dame-de-Lorette, assurait la dure montée de la rue des Martyrs :

Pait !... viens ici, viens que j' t'accroche,
V là l'omnibus, faut démarrer.
Ruhau !... r' cul' donc, hè, tèt' de boche !

Tu vas p' t' èt' pas t' foute à tirer
Au cul ? T'en as assez d' la côte ?
T' as déjà souçé du métier ?
Mais tu peux pus en faire un aute,
Te v' là comm' moi ; te v' là côtier (8).

(7) Ces renseignements et ces dates sont empruntés à la « Chronique » rédigée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* par Fernand Bournon, puis par M. E. Mareuse.

(8) Aristide Bruant — *Dans la Rue*, Chansons et monologues, Paris, Aristide Bruant, s. d. (1889), in-12. — Cette date, à l'usage de ceux qui, dans le mot « boche », — comme dans beaucoup d'autres — ont voulu voir une nouveauté née de la Guerre de 1914. Le mot « tête de boche » figura t déjà, appliqué aux Allemands, dans le *Dictionnaire de la langue verte typographique* d'Eugène Boutmy (Paris, Isidore Liseux 1878 ; in-12, p. 65). Et ce commentaire d'Eugène Patrick, dans le *Courrier français* du 6 juin 1886, au sujet du « Bel des Boches », un bastringue du Boulevard de la Gare dont l'existence fut éphémère, ne laisse aucun doute sur l'ancienneté de ce vocable :

« Les Boches : Que veut dire cela ? Pour vous renseigner à cet égard, n'interrogez aucun dictionnaire, même celui de Larousse, même celui de l'Académie, car tous sont muets comme des carpes au sujet de ce vocable, mais n'importe quel habitant du quartier vous dira que *Boche* est synonyme d'*Allemand*. »

Au surplus, six ans avant la Guerre, en juillet 1908, une question était posée à *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, non sur la signification — elle ne faisait de doute pour personne — mais sur l'origine du mot « boche ».

Le 24 mars de la même année : ligne Gare des Batignolles-Gare Montparnasse et, le 30 juin, mise en exploitation partielle (sept voitures sur quarante-deux), par omnibus automobiles de la ligne Avenue de Clichy-Odéon, la ligne par excellence du *Mercury de France*.

La substitution du moteur aux chevaux se poursuivait les années suivantes. Tandis que la ligne A F, Panthéon-Courcelles, chère à Alphonse Allais, disparaissait le 1^{er} mai 1912, cédant le pas à deux nouvelles lignes, le 25 août, la compagnie commençait à remplacer quelques-unes de ses voitures de la ligne Madeleine-Bastille (E), par des autobus. La transformation était achevée le 1^{er} octobre. Un dernier omnibus subsistait : L, La Villette-Saint-Sulpice. Il disparut à son tour, le 11 janvier 1913, et ce fut l'occasion d'une manifestation assez amusante : durant son dernier trajet, une bande d'étudiants l'accompagna avec des couronnes mortuaires. Ce nouvel autobus dura peu, à vrai dire : le 8 juin 1914 lui succédait le tramway qui fonctionne encore aujourd'hui.

Puis vint la Guerre. Le 2 août 1914, à la suite du décret ordonnant la mobilisation générale et de la proclamation de l'état de siège dans toute la France, la Compagnie cessa ses services : tout son matériel était réquisitionné et, après quelques légères modifications, expédié sur le front, où il fut utilisé comme voitures à viande. Seuls, les tramways continuèrent à circuler avec des moyens de fortune, c'est-à-dire avec une main-d'œuvre féminine qui fut au-dessus de tout éloge. En dehors des receveuses, qui, aujourd'hui encore, assurent la perception des places sur nombre de voitures, certaines ne craignirent pas, malgré le froid et les intempéries, de prendre, sur la plate-forme avant, la place du wattman mobilisé et s'en tirèrent à merveille.

Cependant, la Guerre durant, peu à peu les omnibus renouvelaient leur matériel : le 1^{er} juin 1916, de nouveaux autobus, sur la ligne E, reliaient la Madeleine à la Bastille,

suivis, le 1^{er} août, de ceux de la ligne AI, Gare Saint-Lazare-Place Saint-Michel.

L'effort continuait en 1917 ; deux autres lignes reprenaient leur service en 1918 ; vingt et une en 1919, dont Pigalle-Halle aux vins, le 14 septembre ; treize en 1920. En 1921, toutes les lignes fonctionnaient à nouveau : quelques-unes avaient vu modifier leur parcours. De nouvelles avaient été créées.

Le 1^{er} juin 1910, une nouveauté, ou plutôt un retour au passé, avait quelque peu troublé les habitudes du public : la création du sectionnement (points fixes et facultatifs d'arrêt établis le 15 septembre) et la suppression de la correspondance. L'exemple avait été suivi pour les tramways, le 29 août. Depuis le mois de décembre 1920, passé vingt et une heures, les autobus s'arrêtent à volonté, et des services de nuit ont été organisés, le premier desservant le théâtre Cluny, remontant au 10 février 1912. Enfin, le coût croissant chaque jour de la vie, et, en conséquence les frais généraux, le prix initial de la section ne pouvait être conservé. Des relèvements successifs de tarif ont été imposés aux voyageurs, le 8 février 1919, le 1^{er} avril 1920 et le 19 avril 1922. Comme chacun sait, le prix d'une section, en seconde, est aujourd'hui de 50 centimes. Là comme ailleurs, nous sommes loin des prix d'avant-guerre. Vu le manque de monnaie qui sévissait alors, les Transports en commun de la région parisienne créèrent, le 17 février 1921, des jetons-monnaie — dont les collectionneurs avisés ont conservé des spécimens. Ils eurent cours jusqu'au 31 décembre 1923. Demain, sans doute, comme sur le Métro et le Nord-Sud, nous aurons des carnets de *tickets*. Ils sont déjà en essai sur deux lignes.

La forme des autobus a, comme on peut croire, singulièrement varié depuis vingt ans. Au début, leur carrosserie, ainsi que l'automobile à ses débuts, cherchant encore sa formule et visant à imiter le passé plus qu'à innover, ils circulèrent avec des impériales : c'était disgracieux, in-

confortable, et parfois dangereux. Une drôle de petite cheminée les surmontait, par où avait lieu l'échappement. Puis, les impériales disparurent, la carrosserie s'allongea et s'élargit : les voyageurs, comme la compagnie, y trouvaient leur compte. Le 12 mars 1921 étaient essayés sur Madeleine-Bastille les premiers autobus à six roues. Depuis, sur certaines lignes, de forts pneumatiques ont été substitués aux bandages pleins. Enfin, ultime perfectionnement, sur la ligne A I, Gare Saint-Lazare-Place Saint-Michel, des châssis Renault, surbaissés, ont remplacé l'ancien matériel. La montée et la descente sont plus faciles. C'est, mise à la portée de tous — la voilà bien, la « gamelle de la locomotion » ! — l'incomparable douceur du moteur Renault et de ses reprises. Grâce à quoi, les nouveaux pauvres que nous sommes peuvent, si le commencement du mois leur autorise une « première », avoir l'illusion de posséder leur limousine. Il est délicieux, ce trajet, à l'heure où s'ouvrent et pépient les ateliers, et que de fois, tout en contemplant la noble colonnade du Louvre, l'aimable perspective de la Seine, les pieds finement cambrés de la Parisienne et ses mollets, chavireurs de vertu, m'est-il arrivé de songer, avec Maurice Donnay, chez qui l'académicien ne fait pas oublier le poète,

..... en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas en Angleterre !

PIERRE DUFAY.

LE CAFÉ DU COMMERCE¹

—

VI

LA FÊTE DE LA SOUS-PREFECTURE

1. — ASPECT GÉNÉRAL D'UNE JOURNÉE HISTORIQUE

La grande fête de la Sous-Préfecture « bat son trop plein ».

A part l'aristocratie locale, le clergé, l'armée — et le prolétariat qui n'est jamais d'aucune fête... du moins officielle, — le Tout Brineau de l'Industrie, du Commerce, de la Finance et de l'Administration a envahi le parc et les salons du merveilleux hôtel Louis XV qui sert de résidence à la tribu des Mardochet.

Il est onze heures du soir et la Fête dure depuis quatre heures de l'après-midi... comme il sied dans ces bonnes petites villes où les repas de noces se prolongent pendant quinze heures et où le théâtre local donne le même soir *Roger-la-Honte*, *l'Africaine* et la *Mascotte*.

M. le Sous-Préfet a retenu à dîner, de sept heures à neuf heures, les autorités, les sommités, les notabilités et « leurs Dames ».

Dans l'intervalle entre la fête foraine et la garden-party de l'après-midi et le concert et les sauteriers du soir, les jeunes femmes et les jeunes filles sont allées changer de toilette, enchantées d'une telle combinaison qui leur a permis de montrer leurs jambes jusqu'à sept heures et jusqu'au-dessus du genou — et, à partir de

(1) Copyright by Albin Michel, 1927. — Voyez *Mercure de France*, nos 707, 708, 709 et 710.

dix heures et de la ceinture — leurs tailles, leurs gorges, leurs épaules, leurs bras, leurs nuques et quelques autres charmes supérieurs.

Le génie combiné d'Abrabamel, de son secrétaire M. de La Limonadière et de l'animateur Tricard de la Tricardière a réalisé des merveilles.

La baraque installée dans le parc, et où M. Agénor Miquet a organisé un spectacle « à la manière de la Chauve-Souris », a été le clou de la journée.

La Vente de Charité « au profit des Victimes du Séisme de Ha-no-to » a fait plus que le maximum.

L'abstention de la Musique du 345^e de Ligne n'a surpris personne. On sait que le Sous-Préfet et le Général sont à couteaux tirés; et l'*Orphéon des Usines Chamboreau* joint à la *Fanfare des Quatre Saisons* ont magnifiquement rempli leurs devoirs civiques en déchaînant des fox-trotts, des two-steps, des tangos et des charlestons interrompus seulement par les plus beaux morceaux de leurs répertoires : *la Bénédiction des Poignards*, *la Marche du Prophète*, *Au Drapeau* (pas redoublé) et notre immortelle *Marseillaise*.

Mais le plus éclatant triomphe artistique a été remporté au cours du concert donné dans les salons de la Sous-Préfecture, par une jeune et charmante Brinelloise, M^{lle} Duruy, élève du Conservatoire de Limoges, et par M^{me} Arlette de Beaugency.

Après avoir interprété avec une espièglerie charmante deux chansons ultra-modernes. *Le suçon d'Ernestine* et *Ferdinand, tu n'es pas raisonnable...* qui ont fait rougir quelques jolis fronts à l'abri des éventails, M^{me} de Beaugency, craignant peut-être d'avoir été un peu loin, a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire avec deux vieilles chansons dont les paroles méritent de rester comme un document impérissable sur la sentimentalité du sublime dix-neuvième siècle.

Les voici, sans commentaires et dans leur teneur exacte.

La première, qui fit pleurer nos aïeux en 1827, est la

PRIERE D'UNE POITRINAIRE

Paroles de Victor Gaucher.

Dieu! je t'en prie, exauce ma prière,
Entends, entends mes douloureux accents;
Je suis bien jeune, et je suis poitrinaire,
Je vais mourir, et je n'ai que quinze ans.
Délivre-moi de cette maladie,
Ferme un tombeau que je vois s'entr'ouvrir,
O Dieu puissant, ne me fais pas mourir.

Pourquoi faut-il que ta sainte puissance
Fasse mourir de pauvres innocents?
Je n'ai rien fait pour gagner ta vengeance,
Reporte-la sur des êtres méchants.
Mais si je meurs, que deviendra ma mère?
Le froid, la faim vont la faire périr.
Ce n'est que moi qui calme sa misère,
O Dieu puissant, ne me fais pas mourir.

Je vois pourquoi tu me laisses souffrante,
Tu n'es pas Dieu de ma religion;
Tu me maudis, car je suis protestante,
Je n'aurai pas ta bénédiction.
Mais à tout prix il faut que je l'obtienne,
Ce n'est que toi qui peux me secourir;
Si j'en reviens, je me ferai chrétienne,
O Dieu puissant, ne me fais pas mourir.

Tu sais, bon Dieu, que mon malheureux frère
Vient de partir pour un lointain pays.
Dieu souverain, en qui mon cœur espère,
Ah! dis-le-moi, reverra-t-il Paris?
Auprès de moi reprendra-t-il sa place?
Dans l'Océan ira-t-il s'engloutir?
Mais s'il revient, il faut que je l'embrasse,
O Dieu puissant, ne me fais pas mourir.

Ainsi parlait une jeune colombe,
A la voix douce, au regard langoureux,
Mais maintenant, elle est sous une tombe,
A la nature elle a fait ses adieux.

Pourquoi faut-il qu'une vertu si chère
 Dans les tombeaux aille s'ensevelir?
 Non la vertu n'est pas de trop sur terre,
 Mon Dieu, mon Dieu, ne la fais pas mourir.

La seconde, *C'est pour ma mère*, est née, beaucoup plus tard, du génie de J. Aubry :

C'EST POUR MA MERE
 ou *Elle se vend en détail*
 Paroles de J.-E. Aubry.

Mon Dieu! Mon Dieu! quelle affreuse misère!
 Nous faudra-t-il, hélas! mourir de faim?
 Moi sans travail, comment nourrir ma mère?
 De nos malheurs quand verrons-nous la fin?
 Un peintre hier, en me vantant mes charmes,
 M'a dit : Chez moi venez, on vous paiera.
 Allons poser : mais en voyant mes larmes,
 C'est pour ma mère, il me respectera.

C'est, me dit-il, pour peindre une Madone,
 Otez ce châle qui cache tant d'appas.
 (Moi, j'obéis, que Dieu me le pardonne.)
 Puis cette robe. — Oh! non, je ne veux pas.
 — Mais il le faut, voyez dans cette nue
 Ma sainte monte au céleste séjour.
 Résignons-nous, montrons-nous presque nue.
 C'est pour ma mère, elle attend mon retour.

Cessez, Monsieur, votre discours m'outrage,
 De mes habits je vais me revêtir,
 Et pour ne pas entendre ce langage
 Je pars d'ici pour ne plus revenir.
 Mais elle a faim, quelle affreuse torture,
 Que faire, hélas! souffrante elle m'attend.
 Sans hésiter vendons ma chevelure.
 C'est pour ma mère, il me faut de l'argent.

De mes cheveux l'argent suffit à peine,
 Pour soulager de ma mère les maux,
 Ah! je le sens, le désespoir m'entraîne,
 Qu'ai-je entendu, qui prononce ces mots :
 Viens chez moi, viens, dites-vous, l'on y brille.
 J'en aurai donc pour prix du déshonneur?
 Je suis à vous, hélas! moi pauvre fille,
 C'est pour ma mère, elle est dans le malheur.

C'est pour ta mère, aimable créature,
Qu'ici tu veux me vendre tes faveurs.
Prends cette bourse et reste chaste et pure,
Je suis heureux si j'ai séché tes pleurs.
Comme le vent, vite elle se transporte
Chez elle avec de l'argent et du pain.
Soudain elle entre et s'écrie : Elle est morte,
Il est trop tard, elle est morte de faim!

Ces deux chefs-d'œuvre que M^{me} de Beaugency a su nuancer non sans quelque sournoise ironie et pour *tâter* son public... auraient peut-être suscité devant un auditoire sceptique des rires inextinguibles... A Brineau, ils ont fait verser des larmes sincères et valu une enthousiaste ovation à la malicieuse interprète... qui n'en revenait pas.

Les deux héros mondains de la journée ont été, sans conteste, M^{lle} Céline Chamboreau, ravissante l'après-midi dans une toilette de Lanvin, affolante le soir dans un fourreau sans manches de Worth — et Teddy Weldon qui a reçu la veille l'avis de la participation de trois Banques Américaines dans la grande affaire des minerais.

A la fin du dîner officiel, où M. Mardochet, averti à temps par Samuel Lévy, a invité le jeune Yankee, une cordiale ovation a salué « le Bienfaiteur de Brineau-sur Loire ».

Prosper Chamboreau, avec d'autant plus de sincérité que cette nouvelle exploitation, loin de lui faire aucune concurrence, ne peut qu'apporter à sa marque une nouvelle clientèle ouvrière, a donné l'accolade « au vaillant Pionnier de l'Industrie qui symbolise avec tant d'éclat l'Union sacrée du Capital et du Travail, de la France et des Etats-Unis, de l'Ancien et du Nouveau Continent »!



2. — L'OPINION PUBLIQUE

De même que Stendhal a *morcelé* la bataille de Waterloo pour en donner une idée plus exacte, de même que Tolstoï a *détailé* la bataille de Borodino, les auteurs essaieront plus modestement de résumer en quelques dialogues et entretiens particuliers la physionomie et la psychologie de cette fête officielle qui restera inoubliable dans les fastes de Brineau-sur-Loire.

Dans un coin du fumoir, quelques habitués du Café du Commerce résument leurs impressions :

PÉCHERAIN. — ... C'est égal, on peut dire que notre Sous-Préfet a bien fait les choses!

REDOUBLLOT. — Ah! quant à cela, il y en a pour tous les goûts... et les pires. Je ne suis pas ennemi de la gaité; mais je n'aurais jamais osé imaginer une pareille saturnale!

PÉCHERAIN. — Vous ne voyez jamais que le petit côté des choses! Une fête comme celle-ci est une affaire magnifique pour le commerce local.

REDOUBLLOT. — Pardieu! vous avez fourni tous les vins du Buffet.

PÉCHERAIN. — Sans aucun bénéfice, monsieur Redoublot... et à titre de publicité pour ma maison!

REDOUBLLOT. — Je m'explique alors que le Porto soit remonté à l'alcool!

PÉCHERAIN. — C'est de la diffamation!

SAMUEL LEVY. — Quand aurez-vous fini de vous en-gueuler tous les deux? Voyons, Pécherain, vous savez aussi bien que moi que la consommation du Porto équivaut à peu près au centuple de la production authentique.

PÉCHERAIN. — Et celle du Cognac donc!

SAMUEL LEVY. — Et celle du Cognac... et celle des

grands Vins... et celle de toutes les denrées de luxe dont l'offre est forcément inférieure à la demande.

REDOUBLLOT. — Infâme escroquerie!

SAMUEL LEVY. — Mais non, Redoublot... C'est la Loi du Commerce! Mais vous traitiez tout à l'heure cette charmante fête de saturnale. Je voudrais bien savoir...

REDOUBLLOT. — Si vous voulez savoir, allez donc faire un petit tour au fond du parc, le long de la Loire, vous verrez à quoi s'occupe la jeunesse dorée de notre aimable cité!

SAMUEL LEVY. — Et à quoi voulez-vous qu'elle s'occupe? Il faut bien que les enfants s'amuse. Vous ne vous êtes donc jamais promené dans un square de Londres.

REDOUBLLOT. — Non, Dieu merci. Les voyages ne me tentent guère!

SAMUEL LEVY. — Ils permettent pourtant de faire de profitables comparaisons. Moi j'ai beaucoup voyagé et j'ai constaté que sous toutes les latitudes, par une belle soirée de Juin, ceux qui ont de quinze à quarante ans pensent à la même chose et se le disent de la même façon, dans le langage des gestes.

PÉCHERAIN. — Tout le *Café du Commerce* est là... Il ne manque que Tricotel et cette vieille baderne de Panachard!

REDOUBLLOT. — Vous savez bien que Tricotel n'a pas été invité... Toujours cette histoire du manteau de vison que notre sous-préfète avait acheté d'occasion aux *Quatre Saisons*... et dont elle a revu le modèle à Paris, quelques jours après, à moitié prix!

SAMUEL LEVY. — Je sais! Mais je me suis informé depuis. Celui de Paris était de l'imitation, du vison *fantaisie* — et M^{me} Mardoche a fait encore une très bonne affaire. D'ailleurs Tricotel se fiche pas mal des invitations de la Sous-Préfecture. D'après mes conseils, il vient de réussir un coup merveilleux sur des floches de soie

que je lui ai fait acheter à temps et il va épouser M^{me} Plantereau.

PÉCHERAIN. — Il ne s'embêtera pas! Elle est encore rudement bien!

REDOUBLLOT. — Comment, encore? Elle n'a pas trente-quatre ans!

PÉCHERAIN. — Ah! par exemple, vous nous la baillez belle!

REDOUBLLOT. — Je sais ce que je dis... comme toujours, Mossieu Pécherain! M^{me} Veuve Plantereau a déposé assez de fonds chez nous, au *Crédit Immobilier*. J'ai dû m'occuper de lui faire établir un certificat d'identité pour le renouvellement d'un de ses titres. J'ai vu comme je vous vois son extrait de naissance, son contrat de mariage et tous ses papiers. Et si je vous dis que M^{lle} Ernestine Gautheron est née à Brineau le 16 février 1893, qu'elle a épousé Victor Plantereau le 6 mai 1911, que son mari est décédé le 9 novembre 1923, vous pouvez aller constater mes renseignements à la mairie — et ne parlez que de ce que vous connaissez!

SAMUEL LEVY. — Tout cela ne nous explique pas pourquoi notre brave colonel Panachard...

PÉCHERAIN. — Vous savez bien que le Sous-Préfet a horreur des brutes galonnées!

REDOUBLLOT. — Mossieu Pécherain, vous allez encore dire des sottises! Panachard a été invité... justement pour embêter les officiers — parce qu'il est rentré dans le civil et qu'on ne peut tout de même le considérer comme un traîneur de sabres! Non! si notre *Ratamor* national n'est pas venu, c'est parce qu'il a eu hier soir une petite congestion.

PÉCHERAIN. — Une congestion! Panachard! En voilà encore une histoire à dormir debout!!

REDOUBLLOT. — Je vous redemande pardon, mossieu Pécherain. Mais comme je dînais chez lui avec M^{lle} Euphrasie Redoublot, ma nièce, il me semble que j'ai tout

de même le droit de parler! Nous venions de passer au salon pour prendre le café... Panachard s'est affaissé tout à coup, les yeux injectés de sang... J'ai couru chercher le docteur Bérignon qui demeure à cent mètres, comme vous savez. Pendant mon absence, ma nièce, assistée de Léontine et de Sidonie, a étendu le malade sur le canapé du salon et lui a fait prendre de l'eau de mélisse. Elle craignait une attaque de paralysie... Mais Bérignon a diagnostiqué une congestion. Ce matin Panachard avait repris connaissance. Il va beaucoup mieux... Mais, vous comprenez, il aime mieux qu'on ne sache pas... Les langues vont si vite, ici!... Il a prétexté une crise de rhumatisme... Aussi c'est tout à fait entre nous.

SAMUEL LEVY. — Cela va de soi! Le *Café du Commerce* est le tombeau des secrets locaux!

PÉCHERAIN. — Pour ça! Si nous disions tout ce que nous savons!!

REDOUBLLOT. — Surtout vous, qui ne savez jamais rien!

SAMUEL LEVY. — Il n'empêche que cette attaque est un avertissement et que Panachard, qui va sur ses soixante-dix, devrait commencer à relayer... Il mène une vie de pacha entre ses deux belles filles.

REDOUBLLOT. — Tout le monde sait qu'il leur laissera tout. Et on ne m'ôtera pas de l'idée qu'elles facilitent doucement sa fin!

PÉCHERAIN. — C'est encore de la diffamation!! Sidonie et Léontine sont deux braves filles qui ne vivent que pour Panachard et qui sont aux petits soins pour lui!

REDOUBLLOT. — Oui! de ces petits soins dont on meurt! Ah! tenez, Mossieu Pécherain, vous me feriez sortir de mon naturel!

PÉCHERAIN. — Restez-y donc, mossieu Redoublot, il vous va trop bien.

SAMUEL LEVY. — Vous oubliez que vous êtes à la Sous-Préfecture, Messieurs.



3. — LA REINE DE LA FÊTE

ANDRÉ GOYER-LABROSSE. — J'espère, Mademoiselle Céline, que vous voudrez bien me permettre de vous offrir mon bras pour aller jusqu'au buffet.

CÉLINE. — J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous refuser!... La seule idée d'être bousculée dans cette cohue...

ANDRÉ. — Quoi? pas la moindre chose?... Une coupe de champagne?

CÉLINE. — Non, vraiment. J'aime mieux me reposer ici. Asseyons-nous sur ce banc, si vous voulez...

ANDRÉ (*s'asseyant près d'elle*). — Vous ne trouvez pas qu'il fait rudement chaud.

CÉLINE. — Mon Dieu... vous savez... au mois de juin...

ANDRÉ (*s'épongeant le front*). — Aussi l'on n'a pas idée de donner une fête aussi tard dans la saison!

CÉLINE. — C'est que M. Mardochet va nous quitter très prochainement. Il a voulu laisser un bon souvenir à ses administrés.

ANDRÉ. — Vous avez entendu dire que sa belle-sœur s'est fiancée avec son secrétaire?

CÉLINE. — Je crois avoir été la première amie à qui Hélène l'a annoncé.

ANDRÉ. — Ils en ont une veine, ces deux-là!

CÉLINE. — Vous les enviez?

ANDRÉ (*bafouillant*). — Oh! pour ça! oui!... Enfin, n'est-ce pas... ils feront un très gentil ménage... Et si bien assorti!.. Hélène Rauchverger est orpheline, et son père lui a laissé la grosse galette... M. de la Limonadière vient d'hériter d'un oncle. Et il paraît qu'il vient d'être nommé résident en Indochine.

CÉLINE. — Ils vont faire un magnifique voyage de nocces.

ANDRÉ. — Eh bien! moi je n'irais pas si loin que ça!.. Je me contenterais de la vieille balade à Venise... Histoire de se gondoler!

Il s'esclaffe bruyamment.

CÉLINE (à part). — Non! je ne pourrai jamais! Il est trop bête!

Teddy Weldon, que M. Chamboreau a présenté à sa fille en termes chaleureux, en a profité naturellement pour lui demander une valse... Car on valse encore à Brineau et Teddy met quelque coquetterie à prouver que le boston n'a pas de secrets pour lui...

Il a donc enlacé la taille souple de Céline. Ses doigts experts ont éprouvé à travers l'étoffe légère de la robe la cambrure des reins et la ligne harmonieuse des hanches. Ses yeux ont apprécié la courbe des épaules blanches, la rondeur d'une gorge parfaite, et la blancheur d'une peau qui garde encore le frais velouté de l'enfance.

...Teddy s'est un peu enivré de champagne et de gloire.

Les insinuations perfides d'Agénor Miquet lui reviennent en mémoire : il se dit qu'une aussi jolie fille doit avoir reçu beaucoup d'hommages, et que peut-être l'expression d'un désir ardent ne saurait l'effaroucher. Il se dit aussi qu'avec ces filles averties d'aujourd'hui, on ne sait jamais — et qu'il faut toujours risquer sa chance. Enfin il pense connaître assez les ressources de la langue française pour risquer un compliment indirect... et, en reconduisant M^{lle} Chamboreau, il cherche à lui faire comprendre, sinon la nature exacte, au moins la vivacité de son émotion.

TEDDY. — Vous avez sans doute lu Balzac, Mademoiselle?

CÉLINE. — Je l'avoue, Monsieur! Et je m'en vante... C'est mon auteur préféré. Ici, sur les bords de la Loire,

nous sommes chez lui... et son génie fait partie de la nature et des paysages.

TEDDY. — Vous connaissez donc *Le Lys dans la Vallée*.

CÉLINE. — Je l'ai lu l'année dernière. Je suis déjà une vieille fille! Je l'ai relu deux fois depuis...

TEDDY. — Alors vous me permettrez peut-être de vous dire que je n'ai jamais mieux compris que tout à l'heure l'extase soudaine qui s'empare de Félix de Vandenesse.

CÉLINE. — Cela veut dire que vous avez une envie folle de m'embrasser les épaules? Eh! bien, cher Monsieur, je vous conseille vivement de n'en rien faire.

TEDDY. — Oh! pas ici, bien sûr!

CÉLINE. — Et encore bien moins ailleurs.

*Elle quitte brusquement le bras de
Teddy.*

TEDDY (*tout décontenancé*). — Je vous supplie de ne pas m'en vouloir... Croyez bien que je ne pensais pas...

CÉLINE. — Seriez-vous donc plus... étranger qu'on ne me l'avait dit? (*Gaiement*). Je suis une vieille fille, monsieur Weldon... mais une jeune fille tout de même.

TEDDY. — Il y a, même ici, des jeunes filles qui...

CÉLINE. — Etes-vous bien sûr qu'elles soient d'ici? Et sont-elles tant que cela? Puisque vous connaissez si bien Balzac, relisez donc *Eugénie Grandet*. Vous y prendrez une idée plus juste de la jeune fille française.

TEDDY. — Les mœurs ont quelque peu changé depuis cent ans!

CÉLINE. — Et pas à leur avantage, je le sais bien. Mais croyez-moi, cher Monsieur, il restera toujours dans notre vieux pays des choses qui ne changeront jamais.

TEDDY. — Je ne sais comment vous dire, Mademoiselle, tout le respect...

CÉLINE. — Je ne vous en demande pas davantage... Et maintenant je ne vous en veux plus... Je suis une jeune fille... mais je suis aussi un bon garçon. Et je comprends très bien que vous vous soyez laissé un peu griser... par

le Piper Heidsieck de M. Mardochet, et par les succès de toute nature que vous avez déjà remportés ici... J'espère que vous ne resterez pas trop longtemps sans y revenir et que vous finirez par être tout à fait de chez nous...

TEDDY (*lui tendant la main*). — Alors, amis?

CÉLINE (*dans un vigoureux shake hand*). — Amis! Et je vous assure que mon amitié n'est pas à dédaigner... Mais j'aperçois là-bas le docteur Bateau qui vous fait des signes... Et je vous rends cette liberté dont on parle tant dans votre pays. Au revoir, M. Weldon.



4. — CÉLINE CHAMBOREAU, LE DOCTEUR BATEAU.

BATEAU. — Je ne vous ai jamais trouvée plus jolie que ce soir.

CÉLINE. — On me l'a déjà dit, docteur!

BATEAU. — Je m'en doute un peu! Mais ça n'empêche pas que ce ne soit une conviction personnelle; et je tiens d'autant plus à vous l'affirmer qu'elle ne date fichtre pas d'aujourd'hui! Je vous trouvais déjà ravissante quand vous n'étiez qu'une gamine.

CÉLINE (*riant*). — Vous avez mieux fait de ne pas me le dire. C'eût été un peu prématuré!

BATEAU. — Et aujourd'hui, il est trop tard pour vous faire la cour!

CÉLINE. — Pourquoi trop tard?

BATEAU. — Puisque vous allez vous marier!

CÉLINE. — Qui vous a dit cela?

BATEAU. — Toute la ville! On ne parle que de vos prochaines fiançailles avec André Goyer-Labrosse!

CÉLINE. — La ville en ma faveur est trop inquiétée! De soins plus importants je l'ai crue agitée, docteur.

BATEAU (*souriant*). — Je connais peu de jeunes filles qui puissent citer Andromaque avec tant d'à propos!

CÉLINE. — Et moi je connais peu de chirurgiens qui

soient capables de relever la citation. Quand trouvez-vous le temps de lire?

BAREAU. — Toutes les nuits, en rentrant chez moi, je m'offre une heure ou deux de lecture, quand on ne vient pas me déranger pour une intervention urgente. D'ailleurs le cas est assez rare. Je travaille surtout à ma clinique.

CÉLINE. — Vous adorez votre métier, n'est-ce pas?

BAREAU. — Oh! ça, je puis dire que jusqu'à présent je l'ai aimé plus que tout au monde.

CÉLINE. — Pourquoi : jusqu'à présent?

BAREAU. — Parce que... parce qu'on ne sait jamais... Qui peut répondre de demain?...

CÉLINE (*un peu troublée sans savoir pourquoi*). — Il paraît que vous avez encore sauvé une existence il y a trois jours?... Cet ouvrier de chez papa...

BAREAU. — Vous voulez parler de ce brave Loiselier? Une opération assez dure, en effet... Mais le bonhomme est très solide. Pas alcoolique, ni tuberculeux. Une belle constitution. Il sera sur pied dans trois semaines. Ah! sa femme et ses deux gosses m'ont remercié avec tant d'émotion...

CÉLINE. — Je sais que vous n'avez rien voulu accepter.

BAREAU. — Il n'aurait plus manqué que cela! Quel paiement vaudrait la reconnaissance des pauvres?

CÉLINE. — C'est égal, vous êtes vraiment un chic type!

BAREAU. — Pas plus que mes confrères... qui feraient tous la même chose à ma place. Le plus souvent que nous le pouvons, nous travaillons... par amour de l'Art... Mais dites, c'est vrai que vous vous mariez?

CÉLINE. — Je me marie... c'est-à-dire qu'on me marie! Mes parents m'ont parlé le sévère langage de la Raison pratique. Il paraît que mon âge avancé m'impose l'obligation de faire une fin...

BAREAU. — Évidemment, une fille splendide comme vous et d'une beauté si robuste et si saine ne doit pas

s'enliser dans le célibat : ce serait un crime contre nature. Vous êtes faite pour donner la Vie... Excusez-moi de vous parler ainsi brutalement, en carabin.

CÉLINE. — Mais je ne vous en veux pas du tout. Au contraire! Je suis un phénomène, moi! J'adore les gosses, et si je me marie, ce sera surtout pour en avoir.

BAREAU. — Et alors, c'est André Goyer-Labrosse que vous avez choisi?

CÉLINE. — Choisi?... Est-ce qu'une fille riche a le droit de choisir? Pauvre André! Je l'ai déjà refusé une fois : mais ça ne l'a pas découragé... Il y a quelque chose de touchant dans son obstination! Et puis, mes parents tiennent beaucoup à ce mariage... pour des raisons de convenance, d'intérêt, que sais-je? Enfin je pourrais plus mal tomber, André est un si gentil garçon!

BAREAU. — Une très bonne nature, en effet, très loyale et très droite. Je suis persuadé qu'il saura vous rendre heureuse.

CÉLINE. — Je voudrais le croire. Enfin, n'est-ce pas, faute de mieux?



5. — COLLOQUE SENTIMENTAL (OU ENTENTE CORDIALE)

M. Gontran Tricard de la Tricardière a été plus que personne ému et touché par le charme espiègle et spirituel de M^{me} de Beaugency. Seul peut-être de toute l'assistance il a su comprendre quelle secrète ironie elle a su mettre dans ses chansons sentimentales — et qu'elle n'est point dupe de la qualité de son triomphe.

Et M. de la Tricardière a ressenti ce que Bossuet appelle de soudaines illuminations.

Bien qu'il n'ait que de trois ans passé la quarantaine, il vit dans l'incertitude quotidienne du lendemain et maintes fois déjà il s'est dit que le temps était venu de faire une fin.

Tout à coup cette fin vient de lui apparaître sous l'agréable aspect de la jolie demi-veuve. Elle et lui sont de noblesse toute récente sans doute, mais admise avec indulgence par tous ceux qui n'appartiennent point à la vieille aristocratie locale.

Elle et lui ont vécu de la sottise ou de la vanité de leurs contemporains... Elle est intelligente et fine... Il est alerte et débrouillard. Elle a beaucoup d'argent : il a beaucoup d'entregent...

C'est dans cet esprit, comme disent les toasts officiels, que Gontran saisit le moment où M^{me} de Beaugency se dérobe à une ovation et, délibérément, la suit dans le petit cabinet arrangé en loge de théâtre et où elle va se démaquiller.

Les « rappels » ayant prolongé le *numéro* d'Arlette, M^{lle} Duruy qui « fait loge » avec elle est déjà partie, de telle sorte que la plus jolie femme de Brineau se trouve en tête-à-tête avec l'arbitre des *Elégances*...

GONTRAN. — Ravissante, vous avez été ravissante, chère amie! Mais vous l'êtes toujours et je ne prétends pas faire une découverte. Ce qui m'a enchanté, c'est la façon dont vous avez su vous payer la tête de nos braves Brinellois et Brinelloises.

ARLETTE. — Allons!... Il paraît que le proverbe a raison, comme tous les proverbes, quand on le retourne : il faut toujours un homme intelligent dans une société!

GONTRAN. — Il y a plaisir à causer avec vous. Nous nous comprenons à merveille tous les deux. Pourquoi ne continuerions-nous pas de nous comprendre?

ARLETTE (*souriant*). — Cette fois-ci, je crois vous comprendre à demi-mot... Vous allez me proposer un pacte.

GONTRAN. — Le mariage, tout simplement!

ARLETTE. — Eh bien, mais voilà une excellente idée et qui pourrait faire des petits.

GONTRAN. — Je l'espère bien!... Mon bonheur dépend d'une minute et de la réponse que vous allez me donner.

ARLETTE. — Comme ça, tout de suite, à brûle-pour-point!

GONTRAN. — C'est ainsi qu'on prend les meilleures décisions. Ecoutez-moi seulement deux minutes, montre en main... Je joue cartes sur table, Arlette... Vous êtes jeune, riche, jolie... Je suis vieux, pauvre et laid.

ARLETTE (*protestant gentiment*). — Mais vous n'êtes pas vieux, voyons.

GONTRAN. — Quarante-quatre le mois prochain... Ce n'est plus le velouté de la pêche.

ARLETTE. — Et vous n'êtes pas laid! Laid, vous, l'arbitre des Elégances...

GONTRAN. — Ne soyez pas méchante!

ARLETTE. — Ce n'est pas du tout mon intention. Vous vous habillez très bien.

GONTRAN. — Je n'ai pas le sou!

ARLETTE. — Du moins, vous ne vous en cachez pas! Mais vous avez le sens des affaires... et jusqu'ici vous avez toujours su vous en tirer à merveille.

GONTRAN. — Eh bien? Alors?

ARLETTE. — Alors... je vous demande de me laisser réfléchir.

GONTRAN. — Ah! ça... non par exemple... Je perdrais ma seule chance d'être agréé. Si vous tenez à réfléchir, dites-vous, chère amie, que dans un mois vous allez vous trouver bien seule.

ARLETTE. — Qu'entendez-vous par là?

GONTRAN. — Allons, chère Arlette, nous n'allons pas faire de mystère entre nous... Mardochet va quitter Bribeau et le jeune et beau Teddy Weldon va reprendre la route de New-York.

ARLETTE (*sans même « tiquer »*). — On ne peut rien vous cacher!... C'est d'ailleurs ce qui me plaît en vous... Et vous vous croyez de taille à me faire oublier ce double veuvage?

GONTRAN. — Oh! je ne prétends pas aux jeunes premiers rôles... J'ai passé l'âge des prestigieux gigolos... Mais je crois faire encore un mari assez présentable. Je serai pour vous, Arlette, un confident très sûr et un indulgent ami.

ARLETTE. — Vous croyez donc que j'aurai besoin d'indulgence?

GONTRAN. — Oh! je ne me fais aucune illusion... Je crois que vous me resterez fidèle tant que je saurai vous plaire.

ARLETTE (*riant*). — Oui! enfin... je vois ça, vous avez confiance en moi!

GONTRAN. — Beaucoup mieux que cela, chère amie : une affection très profonde et très réfléchie, et qui ne dépendra pas d'une peccadille de votre part... Quoi qu'il arrive, n'espérez pas que je vous abatte jamais d'un coup de revolver, ni que je vous asperge de vitriol.

ARLETTE (*d'un ton tragique*). — ... Ah vous ne m'aimez pas! Gontran!!

GONTRAN (*la prenant dans ses bras*). — Non! mais je t'adore!

ARLETTE. — Pas de folies, jeune homme!... N'est-ce pas un mariage de raison que vous m'avez proposé?

VII

DANS LE DOMAINE DES REALITES

I. — LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

A Joe Will Joker, esq.

Directeur du « Star ». N. Y. U. S. A.

Brineau-sur-Loire, 10 juillet 1926.

Mon cher Patron,

Vous trouverez sous ce pli un énorme paquet de papiers que je recommande à votre sollicitude.

1° Tous les actes notariés qui sont nécessaires à la Constitution de notre Société Franco-Américaine pour l'exploitation des Mines de Dagny, Chênerolles, Sizay et la Chapelle-sur-Dorzière (par Brineau-sur-Loire, Loire-et-Vienne).

Grâce à votre intelligente entremise qui nous a procuré le concours des banquiers de N. Y., grâce aussi à l'habileté de Mr Mardochet, sous-préfet de Brineau, qui a su faire les démarches nécessaires, assurer la propagande... et convaincre quelques réfractaires, notre grande affaire a été conclue en un tourne-main... à l'américaine!

Les choses se sont passées... comme elles se seraient passées en Amérique. Ici, comme chez nous, la parole est d'argent et le silence est d'or, ce qui veut dire qu'il coûte plus cher.

Mais vous en savez plus que moi sur l'influence de la Presse et sur la conscience des Politiciens. L'une et l'autre nous sont entièrement acquises; les fonds de publicité que vous avez mis à ma disposition ont été employés au mieux de la réussite.

Je vous en rendrai un compte exact dès mon retour, n'aimant point à confier les noms propres (si j'ose dire) au hasard des transactions postales.

J'ai agi sans aucun scrupule, parce que je suis cer-

tain que l'affaire est magnifique et parce qu'une si belle fin justifie les moyens.

Ainsi voilà donc franchie une grande étape de cette colonisation pacifique dont je vous ai si souvent parlé... Puisque les Français ne savent tirer parti ni des ressources industrielles, ni même des merveilles pittoresques de leur pays, il me paraît naturel et légitime que nous leur venions en aide et que nous trouvions notre profit. C'est de « bonne paix », et nous nous assurerons ainsi leur reconnaissance et quelques autres bénéfiques, d'ordre plus pratique et moins sentimental.

Vous me parliez dans votre dernière lettre de la question si grave de la main-d'œuvre. Elle est en effet primordiale dans ce pays où les enfants sont des objets de luxe et où l'industrie manque de bras plus encore que l'agriculture.

Tous les économistes ont constaté depuis longtemps que les Français font très peu d'enfants, justement parce qu'ils les aiment trop. Ils voudraient que chacun de leurs bébés fut assuré dès sa naissance d'une bonne place dans l'Administration, que chaque garçon eût une retraite en venant au monde et chaque fille une dot.

C'est là je crois une des inconséquences les plus singulières que cette bizarre « Epargne française » dont nous n'avons, par bonheur, aucune idée en Amérique. Cet idéal de grippe-sous n'a d'ailleurs point empêché les Français de gâcher les économies si péniblement acquises.

Je ne vous rappellerai pas qu'ils ont de tout temps consacré leurs réserves à commanditer les plus mauvaises affaires du monde (Panama, Emprunts russes, etc.) ou à essuyer les plâtres au profit des autres nations.

Il sied pourtant de convenir que la dernière guerre (qui ne sera point la dernière) leur a coûté beaucoup plus de matériel humain qu'à nous qui avons su atten-

dre et n'intervenir qu'au moment propice.... Ils ont eu la générosité de l'oublier dans la discussion de ce traité qui n'a contenté personne — pas même les vaincus.

Faisons comme eux et n'ayons pas la naïveté de leur rappeler cet oubli.

Et revenons à nos moutons, dont la laine est bonne à prendre.

A ces causes donc, nous avons crain, dès le début des pourparlers, de ne point trouver dans le pays la main d'œuvre nécessaire, d'autant plus qu'en France la terre est devenue d'un excellent rapport et que les paysans ne se soucient guère de devenir ouvriers, mineurs, terrassiers ou manœuvres.

Mais notre excellent associé, Mr Samuel Lévy, qui est avec moi le promoteur de notre affaire, a su utiliser ses relations industrielles (beaucoup plus étendues et plus importants que ne l'imaginent les gens ici); et il nous a mis en rapport avec des Syndicats de Pologne, de Russie et d'Italie qui nous fourniront en temps voulu tous les ouvriers qu'il faudra.

(Entre parenthèses, je m'étonne que les Italiens qui parlent de leur pays comme d'une terre promise, s'expatrient si volontiers. Le Languedoc en est plein et ils pullulent en Savoie et en Dauphiné.)

Pourtant il importe que toute cette main-d'œuvre étrangère soit dirigée et commandée par des ingénieurs et des contremaîtres français et américains (en proportion égale, bien entendu). Nous y tiendrons la main. Et même si nous pouvons attirer des ouvriers français, nous leur réserverons le meilleur accueil — celui de la nation la plus favorisée! — car il n'y a pas de meilleurs ouvriers au monde, de plus intelligents ni de plus débrouillards, quand ils veulent bien consentir à travailler — ce qu'ils ont en horreur, comme l'immense majorité des prolétaires, dans le monde entier.

Il va sans dire, mon cher patron, que nos *tractations*

pécuniaires (j'emploie ici le mot de la langue des journalistes) ont été singulièrement facilitées par le cours actuel des changes et par cette hausse magnifique du Dollar qui fait de nous les maîtres de l'heure. Je suis arrivé ici au meilleur moment pour en profiter.

Nous avons maintenant en France une situation de créanciers si prépondérante et si belle... qu'il est à souhaiter que les Français ne puissent jamais s'acquitter envers nous. Ils n'oublient point leur dette... soyez tranquille! Ils y pensent même tout le temps et ils en parlent avec une sorte de contrition touchante. Leurs hommes politiques répètent à tout bout de discours « que la France a toujours fait honneur à sa signature ». Laissons-les parler, puisqu'ils ne savent faire que cela et que nous avons le temps d'attendre.

...Et félicitons-nous qu'il nous aient laissés mener à bien notre affaire des stocks de guerre — que nous leur eussions si volontiers abandonnés comme cadeau... pour ce qu'ils valaient...

L'affaire de Brineau est moins importante, sans doute!... Mais je crois ne l'avoir pas si mal conduite — et j'ai été très sensible à votre compliment, mon cher Patron, et à l'indulgence que vous m'avez témoignée dans votre lettre, en constatant que je commençais à me *dessaler*!

Le plus amusant, c'est que je passe ici pour un envoyé de la Providence ou, comme on chante dans une opérette française, pour une *Mascotte*. Je suis devenu une gloire locale; j'ai été invité à la Fête de la sous-Préfecture (fête charmante du reste et d'autant plus joyeuse que grâce à sa future et prochaine importance industrielle, la ville de Brineau est désormais assurée de rester sous-préfecture!) On m'a convié à des banquets et, suprême distinction, ces Messieurs du *Café du Commerce*, qui représentent l'opinion publique, m'ont offert un vin d'honneur!

Toutes ces ivresses ne me font point oublier, mon cher Patron, la reconnaissance que je vous dois pour avoir si vite et si bien compris toute l'importance de cette affaire. Me voilà donc millionnaire, comme il sied que chaque Américain le soit. Et vous aurez largement contribué à assurer mon bonheur.

2° Vous ne trouverez pas seulement dans le paquet ci-joint des actes et des papiers, mais aussi des *coupures* de différentes dates extraites par moi du Journal local *L'Impartial de Brineau-sur-Loire* (dont le Directeur nous a fait payer assez cher son concours désintéressé).

Il vous suffira de les parcourir pour prendre une idée exacte de ce qu'est la Presse provinciale en France.

Vous y remarquerez tout d'abord la profitable ignorance des rédacteurs en matière de politique étrangère, l'absence presque totale d'information européenne ou mondiale et la prépondérance de la politicaillerie locale.

A part cela, le public français a le même goût que le nôtre pour les potins, les racontars, les ragots et ce qu'on appelle ici les *bobards*.

Les petites histoires du chef-lieu et des sous-préfectures tiennent autant de place dans la presse de province que les petites histoires de coulisses ou de couloirs dans la Presse parisienne : les scandales locaux, les moindres accidents de voirie, les *paris stupides*, les délits d'ivrognerie ou de vagabondage, la polémique municipale, voilà ce qui intéresse par-dessus tout le lecteur.

Je n'ai point jugé utile de découper un *feuilleton*... C'est ainsi qu'on appelle un roman publié par tranches et qui n'est le plus souvent, en province, que de la reproduction de vieilles œuvres populaires tombées dans le domaine. Croirez-vous que cette année, deux journaux de la région publient en feuilleton *Le Juif Errant*, d'Eugène Sue, et *Monsieur Lecoq*, d'Emile Gaboriau? Vous représentez-vous un journal d'Amérique publiant *Le Dernier des Mohicans* ou *La Case de l'Oncle Tom*?

La chronique mondaine du chef-lieu est une des rubriques les plus importantes. Sans parler des avis de décès, de mariage ou de naissance, les comptes rendus des bals, garden-parties, dîners ou déjeuners, fêtes et ventes de charité occupent une place considérable.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de cette fête de la sous-Préfecture qui a passionné le *Tout Brineau* voilà un mois.... C'est un modèle de ce genre de reportage et je crois qu'il vous amusera par sa naïveté et sa grandiloquence.

... Sans égaler les nôtres, les échos sportifs sont assez au courant.

Mais en général les Français n'ont pas encore acquis le sens du *record*. Ils ont des hommes intéressants et ils ne savent pas les mettre en lumière. Nous autres, Américains, nous avons le plus grand boxeur du monde, le plus grand fabricant de conserves, les plus grands Physiciens, les plus grandes inondations, les plus terribles accidents de Chemin de fer, les *buildings* les plus colossaux, les fortunes les plus énormes, les *trusts* les plus importants.

Nous voulons et nous croyons être les premiers en toutes choses.

Nous faisons une publicité mondiale à l'Homme qui a écosé le plus de petits pois, à la Poule qui a pondu le plus d'œufs, à la Femme qui a les cheveux le plus courts... etc.

Les Français pourraient se targuer aussi d'avoir quelques *as* (en tennis, par exemple, en aviation, en escrime, en science et en art). Mais, loin de les faire valoir, ils semblent prendre plaisir à les débiter et ils s'obstinent à voir les gens et les choses de leur pays par le petit bout de la lorgnette. Je ne connais pas de peuple au monde qui ait moins conscience de sa grandeur.

Il semble vraiment qu'ils n'en reviennent pas d'avoir été victorieux.

... Mais je vais encore me laisser entraîner à des généralités. Et je sais, mon cher Patron, que vous n'aimez pas cela.

Rassurez-vous. L'enquête que je vous rapporterai fin septembre ne sera qu'un recueil de faits précis, d'où nos lecteurs pourront tirer les conclusions qui leur plairont sur le « Français moyen ».

Quant à moi, qui commence à bien le connaître, j'en arrive à le regarder comme un tissu de contradictions : il me paraît tour à tour héroïque et pusillanime, généreux et avare, enthousiaste et sceptique, sentimental et blagueur, frondeur et moutonnier, humanitaire et chauvin.

Ne serait-ce pas qu'il résume toutes les variétés de ce pays si divers ?

Que je suis content de l'idée que vous avez eue, mon cher Patron, de me confier cette mission d'études ! Vous savez que j'adore la France et les Français. Maintenant, il me semble que je n'ai jamais quitté ce beau pays. Moi qui ai vu presque tout l'univers, je ne connais aucun peuple auquel on peut s'assimiler aussi vite. Après quatre mois, je connais toute la ville ; les Français n'ont plus de secrets pour moi. Je crois que l'ouvrage que je publierai en Amérique sur la France sera un livre définitif.

Mais, à mon retour, nous parlerons longuement de tout cela et de bien d'autres choses.

L'essentiel est que j'aie bien remplie ma mission.

Et vous pouvez constater, mon cher patron, que par des voies indirectes elle a abouti à des résultats que nous n'eussions même pas osé entrevoir, il y a trois mois.

J'ai reçu de Mrs Arabelle Smith une longue lettre enthousiaste.

En bonne conscience, ne vous semble-t-il pas que je l'ai un peu mérité ?

Your's very faithfully

TEDDY WELDON.



2. — LE QUATRIÈME POUVOIR

Quelques extraits de *l'Impartial de Brineau-sur-Loire*.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 11 JUIN 1926

Comité Républicain indépendant de la Défense des Contribuables.

Citoyens,

Une fois de plus, la Camorra ORGANISÉE triture les élections municipales dans le noir creuset des équivoques.

Vous laisserez-vous encore faire?

Estimez-vous que vous devez être simplement des machines à déposer dans l'urne des bulletins préparés dans des officines PAR DES AFFAIRISTES DE TOUTES NUANCES, ou bien, ne pensez-vous pas que vous êtes dignes de connaître en temps utile et non *in extremis*, à quels hommes vous devez confier les intérêts de la CITÉ?

Citoyens,

Devant de tels agissements, la conscience se révolte.

Vous relèverez le défi et ne déposerez dans l'urne que les noms de ceux que vous jugerez aptes à vous représenter et, parmi ceux-ci, celui du seul protestataire indépendant qui ait vraiment et aussi vainement, hélas, tenté de sauvegarder les intérêts de tous les contribuables pendant la durée de son mandat, de 1919 à 1925, au Conseil Municipal de Brineau-sur-Loire, le Citoyen :

Alcide RASPAILLE

Coiffeur

Conseiller sortant.

LE COMITÉ RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT DE LA DÉFENSE
DES CONTRIBUTABLES

—
POLITIQUE GÉNÉRALE

Brineau-sur-Loire, le 6 juin 1926.

Si M. Chamberlain avait écouté le conseil que nous lui avons donné dans notre numéro du 1^{er} juin, ni lui, ni son parti ne se seraient trouvés dans cette situation difficile où ils se trouvent en ce moment; et la question toujours brûlante de la rentrée de la République Patagone dans la Société des Nations aurait été solutionnée à la satisfaction unanime.

Mais, au lieu d'entendre la voix du bon sens, le dictateur du Foreign Office a préféré entendre celle du violoncelle de notre Aristide-le-Charmeur. Celui-ci, au lieu d'avoir les yeux constamment tournés, un vers Locarno et l'autre vers Genève, ferait mieux de prêter un peu plus d'attention à ce qui se passe au Palais-Bourbon et à la rue de Valois; car il ne faut pas oublier que, devant l'opinion publique, son gouvernement est le fils d'un divorce désiré :

Ce divorce, qui sépare les bourgeois radicaux des bourgeois socialistes, apparaît comme réconfortant. Et cette sécurité prouve sans doute que nous sommes gens à nous contenter de peu. Mais elle prouve aussi qu'on avait bien compris le péril grave des dernières journées.

Quelques déceptions que puisse apporter le lendemain, c'est une satisfaction de logique et d'instinct que d'entendre les radicaux employer contre leurs patrons socialistes le vocabulaire habituel des domestiques congédiés.

Comme Caton terminait tous ses discours, en rappelant aux Romains qu'il faut détruire Carthage, moi aussi je terminerai tous mes articles, jusqu'au 11 juin, par cette simple phrase :

« Citoyens, il faut voter pour Alcide Raspaille, candidat des républicains indépendants! »

EMILE CONSTANT

Rédacteur en chef de *l'Impartial*.

Arrêté de Monsieur le Maire de Chazé :

Nous, Jules Courtier, maire de la commune de Chazé,

Vu les lois des 19 et 23 juillet 1791, vu la loi municipale du 5 avril 1884,

Considérant qu'il y a lieu dans l'intérêt de la morale, du bon ordre et de la santé publique, d'agréer la demande faite par la dame Cassin, épouse Villeneuve (Urbain-Camille-Victor), née le 11 octobre 1881, à Paris, pour ouvrir à Chazé-sur-Vienne une maison de tolérance.

Considérant que le lieu où doit se tenir ladite maison ne se trouve pas près des églises, écoles et autres établissements ou bâtiments publics et privés destinés au culte et à l'instruction,

Arrêtons :

1° La dame Cassin (Augustine) est autorisée à ouvrir une

maison de tolérance sur la route de Dagney, dans l'immeuble Comboroure;

2° Une seule maison de tolérance pourra être établie à Chazé. La tenancière sera tenue d'avoir un registre mentionnant les noms, pseudonymes, lieux de naissance, lieux d'où elles viennent et où elles partent, de toutes les dames qui seront pensionnaires dans son établissement;

3° Il est interdit à la patronne de recevoir des jeunes gens au-dessous de dix-huit ans;

4° Il est également interdit de laisser les dames sortir en ville sans être accompagnées par la patronne. Elles pourront sortir une fois par semaine. Après leur séjour à la maison, il est interdit aux dames de rester dans la localité, de même qu'il est interdit de recruter des pensionnaires dans la localité;

5° La patronne est tenue de déclarer à la police les clients suspects qui dépenseraient de fortes sommes d'argent dans son établissement;

6° La buvette de l'établissement sera rigoureusement fermée à minuit; seule la lanterne rouge sera éclairée jusqu'à l'aube.

--

TELEGRAMMES

Washington (Agence Radio). — D'après *New-York Tribune*, le sénateur Borah va demander au Congrès qu'on exige de la France qu'elle paye tous les dommages causés aux citoyens américains qui se trouvaient en France au moment de la déclaration de guerre. La fermeture des casinos de Deauville, de Trouville, de Biarritz et d'autres, la transformation de nombreux établissements thermaux en hôpitaux militaires, ont causé de graves préjudices aux touristes américains qui sont venus passer leurs vacances dans ces villes d'eaux; ils espéraient gagner de fortes sommes au baccara et aux courses, ont loué des villas et des appartements dans les hôtels, et ils ont été forcés de quitter précipitamment la France, interrompant leurs cures et leurs repos. L'honorable sénateur évalue les préjudices ainsi causés aux citoyens de la libre Amérique à la somme globale de 30.000.000 de dollars. En considération des sacrifices subis par la France pendant la grande guerre, l'honorable sénateur accepte de ne pas demander à ce pays les intérêts composés de cette somme, mais seulement les intérêts simples de 10 0/0 à partir du

4 août 1914, ce qui formera avec le principal la somme totale de 56.000.000 de dollars, au cours actuel à peu près deux milliards de francs. Le secrétaire d'Etat aux finances doit avoir à ce sujet, demain, une conversation avec l'ambassadeur de France, chargé de négocier le règlement des dettes françaises à l'Amérique.

—
UNE VAGUE DE CHALEUR

Melbourne. — La chaleur est intense et les incendies se multiplient. Le parc national est ravagé par les flammes. On ne compte plus que sur la pluie pour se rendre maître du feu.

—
UN FACTEUR TROP GALANT INVOQUE LE SECRET PROFESSIONNEL

Nancy, 5 juin. — Télégr. — Une bien curieuse affaire vient de passer devant le tribunal correctionnel.

Un jeune Nancéen estimait que le facteur qui le desservait, robuste quadragénaire, restait chez lui plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour remettre des plis, même recommandés, à son épouse. Que pouvait-il dire à celle-ci? C'est ce que se demandait le mari, dont les bavardages des voisins avaient éveillé la jalousie.

Le 20 décembre dernier, le jeune homme apercevant le facteur au coin des rues Saint-Michel et Jacquard, voulut avoir une explication avec lui, mais il aborda le fonctionnaire des P. T. T. d'un air si tragique que celui-ci crut prudent de s'éloigner d'un pas rapide.

Le facteur voulut se réfugier dans un café, mais sa boîte aux lettres le gêna pour en franchir le seuil. D'un bond, le mari courroucé le rejoignit, le bouscula et souligna ses observations de quelques vigoureux coups de pied.

A l'audience, le mari a expliqué au tribunal les motifs qui l'ont fait agir ainsi. Le facteur assura qu'il n'avait eu que des conversations bien innocentes avec l'épouse de son agresseur, mais un voisin du ménage vint dire que tous les habitants de l'immeuble avaient depuis longtemps remarqué les arrêts prolongés du fonctionnaire chez la jeune femme.

— Un jour, précisa le témoin, le facteur y resta quarante minutes.

— Ce n'est pas étonnant, dit le président, que les courriers arrivent avec tant de retard! Mais que pouviez-vous donc faire chez cette dame pendant quarante minutes.

Le facteur, interrogé, répondit qu'étant à ce moment-là

dans l'exercice de ses fonctions, il ne pouvait donner d'explications et qu'il était obligé de se retrancher derrière le secret professionnel.

Bref, le facteur, qui demandait 1.510 francs de dommages-intérêts, obtint juste pour tous dommages le remboursement des dépenses engagées par lui pour intervenir au procès. Quant au mari, il fut seulement condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

CHRONIQUE LOCALE

L'INAUGURATION DU MONUMENT DE HÉGÉSIPPE VADROUILLOT

Hier, à deux heures sur la place du marché a été inauguré le monument d'un des plus illustres citoyens de Brineau-sur-Loire, le célèbre Héségippe Vadrouillot. Nous avons déjà donné dans notre journal d'hier la description du monument, œuvre magnifique du grand sculpteur Barbeau. La foule était énorme; la place du Marché était trop petite pour contenir tous ceux qui auraient voulu rendre hommage à la mémoire de la gloire la plus pure de notre cité. Inutile de dire que toutes les autorités civiles et militaires, notre sous-préfet en tête, étaient présentes, ainsi que le Conseil Municipal *in corpore*. Le gouvernement était représenté par le sénateur Longin, qui a prononcé en l'honneur de Vadrouillot un discours magistral. Nous ne pouvons faire mieux que reproduire *in extenso* ce beau morceau d'éloquence, qui a provoqué l'enthousiasme de tous les auditeurs.

Discours du sénateur Longin,
ancien ministre des Travaux Forcés.

Monsieur le Maire,
Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames,
Chers Concitoyens,

La belle fête que vous avez organisée à l'occasion de l'inauguration du monument du grand Tribun Hégésippe Vadrouillot restera inoubliable dans les annales de notre noble cité. Je dis « notre », car, mes chers concitoyens, bien que né à Paris, je suis enfant de la Loire, et un des rares descendants de l'illustre céramiste, dont le monument orne une des plus jolies places de Brineau-sur-Loire. Je suis reconnaissant au gouvernement d'avoir été choisi pour le représenter à cette cérémonie, si émouvante dans sa simplicité, et, en même temps, laïque, démocratique et républicaine. (*Longue ovation salue les dernières paroles de l'ora-*

teur.) Je suis fier de me trouver parmi vous et de rendre hommage à celui qui, toute sa vie, luttait pour l'Humanité, pour la Paix et pour l'idée républicaine.

Fils de ses œuvres, fils de cette antique cité, Hégésippe Vadrouillot était, en même temps, fils d'une des glorieuses victimes du 2 décembre.

Son père, brave cantonnier de la commune de Jazé, située à trois kilomètres de Brineau, fut révoqué de ses fonctions quelques jours après que l'usurpateur eut établi son pouvoir sur les ruines fumantes de la République.

Trois ans après, Hégésippe Vadrouillot naissait, et dès sa naissance, on peut dire, il cultiva la haine de la tyrannie et l'amour de la Liberté. Après ses études à l'école communale de Brineau, il rentra à l'école d'Horlogerie, d'où il sortit un des douze premiers. En exerçant son noble métier d'horloger, Vadrouillot se présenta aux élections municipales, et en 1879 il était élu avec toute la liste radicale-libérale, contre la liste réactionnaire-royaliste.

Son passage au Conseil municipal a été fertile en réformes profondes, qui ont transformé complètement la vie intellectuelle, morale et économique de notre cher pays.

Je ne veux pas vous fatiguer par l'énumération de tout ce qui a été fait sous l'influence directe d'Hégésippe Vadrouillot : je ne citerai que sa belle campagne pour la construction du tramway entre Brineau-sur-Loire et Jazé. Ce tramway qui nous a aidé à aller chez nos voisins a aidé nos voisins et même des gens de plus loin à venir chez nous. Ce tramway a donné un essor inaccoutumé à notre commerce; il nous a amené des visages nouveaux, nous a apporté des idées nouvelles. Les citoyens reconnaissants ont envoyé Hégésippe Vadrouillot, en 1889, les représenter à la Chambre des Députés. Là, Vadrouillot qui siégeait entre les socialistes et les radicaux-socialistes, a formé ce fameux carré des Indépendants, qui ne voulait s'affilier à aucun parti.

Dès le début, il obtint à la Chambre un vif succès, et devint vite un des orateurs les plus écoutés. Il fut toujours désigné par ses collègues pour faire partie de différentes commissions, au sein desquelles il ne cessa de faire preuve d'un dévouement absolu. C'est surtout à la Commission des impôts surérogatoires qu'il se distingua par ses connaissances toutes particulières, et les conseils qu'il donnait, avec la franchise la plus absolue, lui valurent l'approbation unanime de ses collègues, qui reconnaissaient en lui un précieux auxiliaire. C'est Vadrouillot qui était le rapporteur du projet de loi sur la création du Ministère des Travaux Forcés, dont j'ai été le premier titulaire.

Comme orateur, Vadrouillot était de force à concurrencer Jaurès, Clemenceau et Gambetta. Beaucoup de ses répliques sont devenues célèbres dans les Annales Parlementaires.

« Depuis cent ans, s'écria-t-il un jour, dans une indignation légitime, la France populaire lutte contre les ténèbres dont ses

yeux sont oppressés pour parvenir à la lumière qu'elle a entrevue dans les éclairs des révolutions... »

C'est lui qui a donné à la tribune de la Chambre cette belle définition du maréchal-ferrant :

« Un artiste qui revêt de plaques métalliques les extrémités digitales de nos vaillants quadrupèdes... »

Mais je m'arrête; car si je voulais citer les passages célèbres des discours du grand Tribun, une journée n'y suffirait pas.

Quand éclata la guerre, Vadrouillot avait déjà plus de 60 ans. Trop vieux pour prendre les armes, il suivit le Gouvernement dans son départ pour Bordeaux, et contribua à la Victoire par ses sages conseils. Hélas! il n'a pas vécu les heures glorieuses et de la Victoire et de l'armistice. La mort prématurée nous l'a ravi.

Cher Ami, Nous, les survivants de votre phalange républicaine, accompagnés d'une génération plus jeune marchant sur nos traces, nous venons rendre hommage à votre mémoire. Ce que vous avez commencé, nous le continuerons et nous l'achèverons. Une période de luttes va s'ouvrir. Ce sera un des derniers, mais aussi un des plus rudes assauts qui seront tentés contre la République. Tous les groupes de la Réaction feront bloc contre nous; mais, dans cette circonstance, Nous, républicains de toutes les nuances, conscients de notre devoir qui est de serrer les rangs et de rester étroitement unis, nous prouverons que l'union fait la force et nous triompherons.

(Une longue ovation salue l'orateur, quand il descend de la tribune.)

LE BAL DE LA SOUS-PRÉFECTURE

Notre sous-préfet M. Abrabanel Mardochet et Madame, née Séphora Rauchverger, ont donné la dernière fête officielle de la saison. En trois ans de présence parmi nous, M. Mardochet et Madame la sous-préfète ont acquis une grande popularité dans notre charmante cité; il n'y a à cela rien d'étonnant, car ils sont la personnification de la grâce, du tact et de l'esprit — ces qualités éminemment françaises. C'est pourquoi les invités ont répondu tous à l'appel de notre digne représentant du gouvernement républicain et de sa charmante épouse. Les salons de la sous-préfecture ont été trop petits pour contenir la foule des invités, aussi s'est-elle répandue dans le parc et dans le jardin où M. Agénor Miquet et M. de la Limonadière avaient organisé une ravissante fête foraine.

Quand vint le soir, le coup d'œil de cette assistance, où de superbes toilettes féminines apportaient une note éclatante sur les habits noirs, était féerique, et malgré le peu

de place qui restait pour la danse, dès 9 heures 1/2 l'orchestre entraînait cependant nombre de couples dans les fox-trott, les one-step et les valse, sans oublier les tangos.

Inutile de dire que les plus brillants représentants de la Société brineauloise s'étaient donnés rendez-vous au Palais de la rue du Maréchal-Gouillon. Nous avons remarqué M. Thouard, président du Tribunal, notre grand industriel M. Chamboreau, et Madame et Mademoiselle; *l'arbiter elegantiarum*, M. Tricard de la Tricardière qui conduisait le cotillon; M^{me} Plantereau, la propriétaire des *Nouvelles Galeries*, M. Lévy, M^{lles} Aron, Kahn, Meyer; notre sympathique ami et allié M. Teddy Weldon, le grand journaliste américain; notre rédacteur en chef M. Emile Constant, notre futur député Emile Paturel, etc., etc. Impossible de les énumérer tous; il faudrait pour cela des colonnes entières de notre journal.

L'organisation de la partie artistique a été confiée au sympathique secrétaire de la sous-préfecture, M. Cicéron-Démosthène de la Limonadière, qui s'est révélé un « manager » de grande envergure. Il n'a eu recours qu'aux « stars » du chant et de la déclamation : M^{lle} Duruy, brillante élève du Conservatoire de Limoges; M. David, qui a débuté à l'Opéra de Paris; notre ancienne divette du Casino de Paris, M^{me} Arlette de Beaugency, qui n'a point attendu l'âge de la retraite pour revenir dans sa ville natale. Elle a cédé aux instances de M. de la Limonadière et a consenti à prêter son concours. Avec des artistes pareils, l'auditoire a pu avoir l'impression d'être soudainement transporté sur les scènes parisiennes, théâtres de leurs exploits.

Au cours des deux parties de cette soirée qu'ils ont rendue magnifique, ils ont exécuté quelques-uns des grands airs connus qui ont fait courir l'Europe entière : *Arioso*, de Delibes; la *Tosca*, de Puccini; *Lakmé*, de Delibes, où M^{me} Marie Duruy s'est montrée nuancée, pathétique, entraînant, étendant sa voix en crescendo jusqu'à l'aigu pour revenir mourir dans un soupir à peine perceptible.

Nous ne sommes pas assez versé en la matière pour être précis, mais les deux extrémités de cette voix aussi éclatante que fine devaient bien embrasser deux gammes. C'est notamment dans *Arioso* que nous avons noté cette étendue qui, en l'écoutant, nous rendait tous haletants comme si nous jouions un fragment des scènes chantées. Charme égal dans la *Tosca*, dans les vocalises de *Caprices du Vent*,

surtout avec *Obstination* où elle fut sublime dans *Oh! mourir!* qui nous rappelait la plainte si touchante de la *Jeune Captive* d'André Chénier.

Dans *Lakmé*, cette fille du brahmane, dont l'amour pour l'officier français Girard se résout par des points d'orgue affolants de passion vécue, la grande artiste a été plus belle encore, si nous osons dire.

M^{lle} Jacqueline Glazmann, également grande artiste, les accompagne. Il fallait cette virtuose, pénétrant leur pensée, pour donner à leur talent toute sa signification. Tous sont au-dessus des éloges qu'une aussi modeste plume que la nôtre pourrait leur adresser.

Ils ont enchanté l'assistance, c'est tout dire, et ceux qui les ont entendus s'en souviendront.

Le charmant amphitryon nous a préparé une surprise. M. Miquet, son ancien camarade d'école, notre contrôleur des impôts surérogatoires, au temps de sa folle jeunesse, triomphait à Paris, dans les fameux cabarets de Montmartre. Cédant à la demande de M. le Sous-Préfet, il nous a chanté quelques chansons célèbres; son succès fut étourdissant. Pour faire plaisir à nos lecteurs, nous citerons les paroles émouvantes d'une de ses chansons, que M. Miquet nuançait avec un art si fin, et qui ont provoqué des larmes furtives sur beaucoup de visages.

La chanson s'appelle :

LE RAMONEUR ET LE MOINEAU

Paroles de Henri de Brière, musique de Alfred Dassier :

De méchants gamins dans la rue,
Avaient pris un jeune moineau.
Et toute la bande accourue,
En riant s'en fait le bourreau.

Attaché par une ficelle
Le prisonnier cherchait en vain
A s'envoler à tire d'aile,
Quand un enfant parut soudain.

Dieu sourit et se penche;
Doux enfant pour te voir.
Si ton visage est noir (bis)
Ta petite âme est blanche.

Il était tout noirci de suie,
C'était un petit ramoneur,

Oh! vendez-moi, je vous en prie,
 L'oiseau, dit-il avec douceur.
 J'ai deux sous, voulez-vous les prendre
 En échange de ce moineau?
 Oh! dites, voulez-vous le vendre?
 Je paierai, donnez-moi l'oiseau!
 Dieu sourit et se penche... etc.

L'enfant bien vite, avec adresse,
 Détache l'oiseau tout craintif
 Et, se penchant plein de tendresse,
 Met un baiser sur le captif.
 Alors, ouvrant sa main noircie :
 Va-t'en! dit-il avec bonté...
 Un petit cri le remercie,
 Cri joyeux de la liberté!
 Dieu sourit et se penche...

Les danses durèrent jusqu'à deux heures du matin.

Les farandoles et bouquets de bal déchainèrent, au milieu d'une gaité folle et dans un flot de mollets roses, bleus, blancs et de gorges fines, un véritable galop général au cours duquel bien des dames et demoiselles eurent toutes les peines du monde à éviter la... glissade polissonne.

A TRAVERS LA FRANCE

De *l'Informateur* d'Alençon :

Nous apprenons que « Ciboulette », la vache de M. le Préfet, a mis heureusement au monde un veau bien constitué.

En l'absence du propriétaire, actuellement retenu à Paris, les premiers soins ont été donnés à Ciboulette par des familiers de la maison. Tout s'est d'ailleurs fort bien passé. La mère et l'enfant se portent bien.

On se préoccupe fortement de savoir comment on appellera le nouveau-né. Des listes de noms ont déjà été établies. Nous sommes autorisés à dire que, jusqu'ici, aucune décision n'a été prise. On attend l'arrivée de M. le Préfet qui pourra donner un avis intéressant. »

Saint-Brieuc. — Un nommé Cassé-Barthe a été surpris en train de pêcher dans une rivière privée; il a dû restituer au garde-pêche ses prises, soit deux goujons et un mouchoir...

De *l'Avenir de Trouville*, cette curieuse information :

Une vache bretonne, appartenant à M. Pagenel, propriétaire à Gagnac, commune de Castel-Jaloux (Haute-Garonne), a mis bas un veau normalement constitué, à poils blancs, et ayant sur le côté gauche un dessin représentant un homme levant le bras qui semble vouloir courir, et sur le côté droit, la gueule d'un chien prêt à mordre.

Le propriétaire raconte, pour expliquer cette bizarrerie de la nature, que lorsque sa vache était en état de gestation, le chien de la ferme poursuivit l'animal. Très peureux et impressionnable lui-même, M. Pagenel se lança après le chien en levant le bras pour l'empêcher de mordre...

Les gens du pays se rendent journellement à Gagnac pour voir ce singulier phénomène.

ENCORE UN EXEMPLE DU DANGER DES ALLUMETTES CHIMIQUES LAISSÉES ENTRE LES MAINS DES ENFANTS. — Une petite fille qui jouait auprès d'une fenêtre avec des allumettes, s'étant penchée pour regarder dans la rue, est tombée du huitième étage et s'est tuée raide.

POLEMIQUE

Nous avons déjà parlé de la polémique, engagée au syndicat des bouchers de notre ville, à propos de la vente de la viande de cheval. Voici la dernière lettre, adressée par M. Coustot, boucher hippophagique, à l'honorable M. Belle-gueule, président du syndicat de la boucherie.

J'avais préparé un article dans lequel je flagellais comme il le mérite le pitre... Je lui assénais sur la proéminence nasale quelques coups bien appliqués avec l'espoir, sans doute vain, que ces horions auraient peut-être fait redresser son appendice nasal au profit d'une bosse dorsale absente, car il est avéré que dans cette gibbosité seule se cachent le bon sens et l'esprit.

Toutefois, à cette heure, il serait mauvais de troubler le calme de la corporation et je m'en voudrais. Je remets donc à plus tard le plaisir de faire sentir au Polichinelle à demi et caduc le poids de ma férule...

TRIBUNAUX

Police correctionnelle. — Audience du 2 juillet.

Pierre Célestin Gadret, vingt-huit ans, est poursuivi pour différents vols que nous avons relatés en leur temps.

Perquisitionnant chez lui, on a découvert une certaine quantité de bougies, une scie à métaux et une bicyclette dissimulée sous sa paille.

De mauvais renseignements sont fournis sur le prévenu qui, à titre d'essai, fera trois mois de prison.

A la même audience de police correctionnelle :

LE PRÉSIDENT. — Accusé, il me semble vous reconnaître.

L'ACCUSÉ. — Moi aussi, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT. — Il me semble que c'est la troisième fois depuis un an que vous comparez devant moi...

L'ACCUSÉ. — Que voulez-vous, Monsieur le Président! Quand je travaille, on m'arrête pour vol; quand je ne travaille pas, on m'arrête pour vagabondage...

Dans une autre affaire :

— Accusé, quelle est votre profession?

— Vidangeur, mon Président.

— Cependant dans votre dossier, je lis que vous étiez peintre en bâtiment?

— C'est vrai, mon Président, mais j'ai donné ma démission : l'odeur du vernis me montait à la tête.

POUR RIRE UN BRIN

Page humoristique.

Schloïmé et Rivkelé divorcent. Ils sont devant le juge :

« Monsieur le juge, dit Rivkelé, des larmes dans la voix, je ne demande pas mieux que de divorcer. Mais comment ose-t-il vous demander de lui confier notre enfant unique? songez que je l'ai porté de longs mois, que je l'ai nourri de mon lait, que je lui ai donné deux années de ma vie. C'est à moi que vous confierez l'enfant, monsieur le juge! »

Emu, le juge donne la parole à Schloïmé. Celui-ci, avec volubilité et force gestes, déclare :

« Monsieur le juge, vous arrivez dans une gare. Dans la salle des pas perdus, que voyez-vous?

« Des distributeurs automatiques. Vous êtes devant l'un d'entre eux. Dans la fente, vous glissez une pièce de monnaie, par une autre fente il sort une tablette de chocolat. Est-ce que le chocolat appartient à l'appareil automatique, ou bien à vous, monsieur le juge, qui avez mis la pièce? »

Le juge réfléchit un instant : « C'est bien. L'enfant est à vous. »

- Quelle mine! tu es souffrant?
- Hélas! mon père vient de m'opérer...
- Quoi, ton père n'est pourtant pas chirurgien?
- Non, mais il m'a coupé les vivres tout de même.

Un marchand vient au bureau des réclamations d'une C^e de chemins de fer :

— On m'a expédié six veaux, il y a deux mois, et je n'ai encore rien reçu!

— Et vous recevrez six bœufs. Non, mais de quoi vous plaignez-vous?

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro la suite de notre passionnant feuilleton « Le Geste du Décapié ».

CURNONSKY et J.-W. BIENSTOCK.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LES POÈMES

Jean Lebrau : *Au Pays de Tristan*, « Les Amis de Tristan, n° 3 ». — Hart : *Neuf Poèmes pour le Soldat Inconnu*, s. n. d'éditeur. — A.-M. Gossez : *Le Roseau Vert*, Eugène Figuière. — Armand Godoy : *Le Carnaval de Schumann*, Emile-Paul frères. — Armand Godoy : *Sonate de Beethoven*, Aug. Blaizot. — Armand Godoy : *Laudes*, G. Govone. — Armand Godoy : *Caméléon*, Emile-Paul frères. — Francis de Miomandre : *Caméléon*, Emile-Paul frères.

Paulo minora canamus, soit, mais, est-il certain que, à chanter selon son cœur des souvenirs familiers et le pays où l'on a passé en devisant joyeusement avec un ami bien cher, on exalte un sentiment moins élevé, moins pur, qu'en édifiant les phantasmes d'une imagination tirant son fonds de soi-même? Volontiers les anciens poètes s'interpellaient, se saluaient au rappel d'impressions communes ; on sait de nos jours que, parmi certains, la mode s'est implantée. Trop souvent on est surpris, mécontent : que m'obligez-vous à lire ce que vous n'adressez, en somme, qu'à un élu de votre choix ? Ici rien d'analogue. Le bon poète du Languedoc, Jean Lebrau, passe quelques jours **Au Pays de Tristan** — Tristan Derème s'entend — et en sa compagnie en parcourt les paysages charmants. Dans Moux, où il habite, renaissent certains aspects du Béarn, malgré les différences, et désormais :

Le rossignol dans le troène
Chante, Tristan, notre amitié,
Tandis qu'une lune sereine
Des garrigues sort à moitié.

Mais au Béarn chantent les gaves ;
Hélas, j'ai quitté Jurançon ;
Ici, fleurissent les agaves ;
Tristan, redis-moi ta chanson...

Et, le rossignol chante encore
 Parmi les troènes de Moux
 Mon regret du pays que dore
 La lumière d'un vin plus doux.

Plusieurs allusions à des paysages charmants, des atmosphères nuancées et légères, des fontaines « où s'égoutte la mousse » et dont on entend plus qu'on ne voit l'eau, des fleurs au premier printemps, la fumée des maisonnettes au bord des bois, et des fermiers ou des jeunes femmes occupés à des besognes agrestes : simplicité lumineuse et délicieusement rythmée de cette toute intime évocation. Les poètes aussi sûrs et aussi doués que M. Jean Lebrau sont ce qu'ils sont dans la fantaisie du moment comme dans l'accomplissement de leurs plus grands desseins ; rien n'est dans ce joli livre abandonné au hasard ou livré à l'abandon ; M. Lebrau toujours est un délicat et parfait artiste du vers, et qui voit et qui dit juste.

De Port-Louis en l'île Maurice me parvient ce cahier de **Neuf Poèmes pour le Soldat Inconnu**, en fac-similé de l'écriture du poète, le bon poète Robert-Edward Hart, l'auteur de *Musiques Premières* et de *Croix du Sud*. Ces poèmes, qui ne sont tirés qu'à cinquante exemplaires d'une édition hors commerce et strictement privée, comptent parmi les plus émus et les plus généreusement humains que l'atroce Guerre ait inspirés. Il n'y a point ici de déclamation, non plus que d'indignation de commande, mais une universelle et profonde compassion, des sensations classées et réfléchies, le retentissement intime d'une passion subie, une pitié fraternelle.

On découvre aisément des qualités véritables de poète aux vers, quoique toujours un peu brusques et impromptus, de M. A. M. Gossez. Comme *Le Passeur d'eau* d'Emile Verhaeren, avec une obstination farouche et douce, il garde « pour Dieu sait quand » entre les dents **Le Roseau Vert**, qui lui sert à chanter son amour et sa vie. M. Gossez est, comme l'on sait, un des grands promoteurs et des premiers mainteneurs de la culture régionaliste : né à Lille, il a longuement exalté la Flandre, et cette Flandre, il en évoque encore le visage retrouvé aux régions plus douces où il habite à présent. Les sentiments qu'il exprime sont sincères et pieux, mais trop souvent il semble que le poète, cependant un critique aussi, se satisfasse de l'expression première suscitée en

sa pensée sans qu'il exerce choix ni contrôle, et il y a dans ses poèmes quelque chose de bousculé, d'imparfait, de mal équilibré, un défaut sensible -d'harmonie : variété dans l'unité et constance du chant— trop souvent quand on se sent en sympathie, on voudrait aimer, un obstacle intervient.

M. Armand Godoy est un des poètes les plus abondants que je sache, mais, chose singulière, sa verve est toujours soutenue, son rythme ne se relâche point, et il se garde de répéter. Quelle invention toujours en action, que de ressources de mise en œuvre ! De plus, M. Godoy, bien que Cubain, écrit une langue toujours pure et n'ignore rien de la magie et des subtilités des mots ou de la syntaxe française. Toutes les difficultés que le poète a le devoir de connaître et de vaincre avec obstination n'ont point arrêté son courage, il s'est exercé à une gageure plus compliquée encore. **Le Carnaval de Schumann**, cette suite de fantaisies diaprées, ironique, tendre, amère, indignée et joyeuse tour à tour, le poète fidèlement vient de l'interpréter, presque de la transposer dans son art. La réussite de sa tentative le consacre musicien extrêmement sensible, mais aussi métricien du vers que rien ne rebute ou ne décourage.

Une admirable préface de M. Camille Mauclair analyse la qualité du mérite et de l'effort tenté par M. Godoy. Nul n'y était mieux autorisé. Aussi avec quel tact et quelle justesse il caractérise la nature de la tâche ardue que le poète s'imposait. Nul plus que lui ne connaît l'âme et l'œuvre de Schumann ! Il aperçoit dans l'œuvre de M. Godoy une « sorte de théorème esthétique, un peu à la façon dont Claude Monet voulut démontrer les variations chromatiques de l'atmosphère et les progrès de la dissociation tonale selon les degrés d'incidence et de célérité des ondes lumineuses, en peignant douze ou quinze fois le même thème à des heures diverses ».

Voire. Nulle recherche ne peut mieux passionner que de mener un art à ses extrêmes limites d'expression, au point où ses moyens et ses effets coïncident au moins avec un art voisin, et s'aventurent parfois à s'y incorporer, sinon même ne le supplantent. M. Godoy étrangement, efficacement à coup sûr, nous plonge en cette illusion que nous assistons à l'exécution au piano du *Carnaval*, je ne m'en défends pas, et néanmoins quelque chose manque, quelque chose de plus précis qui n'ôte rien au mérite ou à la réus-

site de la tentative ; il y a, en somme, approximation sans cesse, rappel comme apâli, décalque ou significative suggestion, mais rien, en dernière analyse, qui annule ou amoindrisse dans son essence première l'œuvre d'art originale, lui servant de prétexte ou de thème. En d'autres termes, je le crains, qui n'aurait pas entendu le Carnaval, tel que Schumann l'a noté et composé, ne le sentirait pas, sans doute, dans son expression nouvelle, — ou, du moins, pas tout entier.

L'erreur est, je pense, initiale. M. Godoy a suivi les dessins rythmiques de Schumann dans leur diversité. Camille Mauclair l'explique à merveille, et c'est en cela qu'il s'est, à mon avis, trompé. Un art, quel que soit sa puissance, n'a pas à lutter avec un autre, n'a pas à traduire, à transposer les productions d'un autre art, mais, au moyen de ses ressources intrinsèques, peut le rejoindre à un point donné, égaler ses effets en employant des voies entièrement différentes. Ou, encore, ainsi que dans *l'Après-Midi d'un Faune*, dans *Pelléas et Mélisande*, Claude Debussy y est parvenu; le soutenir, le situer dans une atmosphère d'où, dans sa vérité originelle, il se dégage merveilleusement.

M. Godoy n'a pas recréé — et ce ne fut pas son dessein, il sent bien trop en artiste pour cela — un Carnaval schumannien supérieur à soi-même, ni un Carnaval dont l'atmosphère se suscite inséparable de celui du musicien. Il a créé quelque chose d'analogue à la photographie, excellente d'ailleurs, d'un tableau, mais en quoi importe Alinari à qui peut s'extasier en présence des fresques peintes à la Sixtine par Michel-Ange ?

Au demeurant, l'essai plus discret forcément, mais aussi plus allusif, tenté une autre fois par M. Godoy me semble mieux réussi. Ces poèmes sont fermés, tour à tour assourdis d'émotion et emportés de fougue audacieuse dans cette **Sonate de Beethoven**, en ut dièse mineur, Op. 27, n° 2, dédiée, dans la plus ardente effusion d'amitié admirative, par un très beau sonnet à Jean Royère.

L'œuvre de M. Godoy est bonne en soi, mais il sied que l'on oublie ce qui l'a provoquée, et c'est pourquoi je préférerai à ces volumes de transcription le recueil plus senti, plus direct ou spontané de *Triste et Tendre*, ou ces **Laudes** somptueusement édités « sibi et paucis » : *Stèle pour Charles Baudelaire*, *Sur*

la tombe de John-Antoine Nau, à Verlaine, dans une typographie admirable, dans un format et sur un papier luxueux.

Et je préfère encore les pièces moins ambitieuses du **Caméléon**. Ce caméléon est chanté à la fois en prose par M. Francis de Miomandre, dans sept poèmes en prose exquis, tendres, délicats, fantaisistes, d'une langue légère et comme « écrite sur de l'eau », brise parfumée et caressante, et, dans sept poèmes en vers de cinq à treize syllabes, par M. Armand Godoy. Il y tient, avec un peu de mélancolie discrète par endroits, des attendrissements avec un sourire, de la philosophie aisée et qui s'amuse, et surtout un sentiment profond de douce et nette amitié d'un des auteurs envers l'autre. Et puis ces deux cahiers réunis dans un même carton simple et gracieux se présentent avec une telle pureté de typographie et sur un papier vergé d'un goût si parfait que, avant même d'être charmé par le contenu, leur seule apparence a suffi.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Jacques Chardonne : *Le chant du bienheureux*, Librairie Stock. — Alexandre Arnoux : *Rencontres avec Richard Wagner*, Bernard Grasset. — Marcel Arland : *Les âmes en peine*, Nouvelle Revue française. — Emmanuel Bove : *Un soir chez Blutel*, Kra. — Jean Dorseonne : *Les amants sans amour*, J. Férenczi et fils. — Gaston Picard : *Un pur amour en Nivernais*, Albin Michel. — Pierre Villetard : *Un homme les regarde*, J. Férenczi et fils. — Georges Maurevert et Emeran G. du Maine : *Eros et la Riviera*, Editions Radot.

Avec son premier livre, *L'Épithalame*, M. Jacques Chardonne avait écrit une œuvre étendue, riche de substance, mais à peu près dépourvue d'incidents dramatiques ou de « scènes », dans le genre de ces romans de la vie quotidienne où excellent les Anglais et qui se proposent moins de mettre un caractère en relief que de montrer la succession de menus faits dont une existence se compose. Je crois bien qu'avec *L'Éducation sentimentale* Flaubert avait été le premier à tenter d'introduire une telle espèce de récit dans notre littérature. Mais il avait été peu suivi. Le roman que j'appellerai, si l'on veut, cyclique en ce qu'il prétend enclorre une destinée humaine tout entière, convient mal, sans doute, à notre génie. Quand un romancier de chez nous conçoit, comme Balzac ou Zola, une synthèse, c'est en fonction de la société qu'il la rêve et c'est à un ensemble d'œuvres qu'il demande de la réaliser. En dehors de la leçon morale que nous

donnons à tirer de nos récits ordinaires, j'entends de ces romans que l'action commande ou qui sont soumis à l'exigence de l'abstraction, quand nous ne nous proposons pas de dégager un enseignement psychologique de nos ouvrages d'imagination, nous n'entreprenons que de composer, dans une série de volumes, formant chacun un tout, un vaste tableau de la vie collective. Il ne faut pas l'oublier : l'éclosion de la littérature romanesque correspond, en France, à la naissance de la tragédie et à la codification de l'urbanité. Nos romans ont été établis sous le signe des trois unités et les lois qui gouvernent les mœurs ont présidé à leur développement. Nous sommes malhabiles à faire tenir la somme d'une existence dans un livre, soit que nous voulions mettre trop dans une existence, soit qu'une existence qui pourrait tenir dans un livre ne nous paraisse pas par elle-même assez intéressante... Il y a trop de déchet, à notre sens, dans une vie, pour que nous la racontions telle qu'elle. Ce sont les choses extérieures à lui, qui entrent dans la vie d'un homme et la déterminent, qui requièrent notre attention, si nous ne nous appliquons à extraire d'elle le seul principe ou le seul élément qui vaille. Roman psychologique ou roman social ou mondain, nous ne sortons pas de là, à moins de mêler en dix ou douze volumes la matière de l'un à celle de l'autre, comme l'ont fait Proust (*A la recherche du temps perdu*), M. Romain Rolland (*Jean-Christophe*) et M. Roger Martin du Gard (*Les Thibaut*), le premier en s'abandonnant avec délectation à toutes les démarches d'une telle entreprise, à ses retours et à ses détours, à ses picpinements sur place et à ses descentes en profondeur ; le deuxième et le troisième en s'appliquant à la peinture d'une époque et à l'évocation d'un héros qui la domine ou, plus simplement, de personnages représentatifs des inquiétudes et des aspirations de cette époque. Aussi bien, est-on frappé dans le nouveau roman de M. Jacques Chardonne, **Le chant du bienheureux**, par la disproportion qu'il accuse entre la grandeur de son ambition (raconter la vie d'un homme étendue sur une trentaine d'années) et la gracilité de sa réalisation. Pour avoir voulu éviter l'arbitraire de « la tranche de vie », M. Chardonne tombe dans un arbitraire d'une autre nature en éliminant de son récit maints éléments nécessaires à sa crédibilité. Avec lui, nous sommes rarement « dans la chambre », et nous n'avons pas ce sentiment de

certitude ou de sécurité que nous procurent les œuvres anglo-saxonnes de même caractère que la sienne et qui empruntent la meilleure part de leur séduction à des détails tout matériels. On devine que M. Chardonne a pratiqué dans son roman des coupes sombres (ou des coupes claires, comme dirait M. Jacques Boulenger), et que ce sont les passages qui devaient *situer* ses personnages et nous les rendre familiers qu'il a délibérément sacrifiés. L'avouerai-je ? Ce que j'ai goûté dans le récit de M. Chardonne, ce sont les divers récits ou les épisodes qui le composent, les portraits qui l'illustrent (celui de Rose et de l'homme d'affaires Nicole, excellents tous les deux) ou les réflexions morales et philosophiques dont il fourmille. Je ne l'ai pas aimé dans son ensemble, mais fragmentairement, et il m'a semblé — mais ce peut être, à tout prendre, une qualité, — plus suggestif que persuasif. Son héros, Pierre Baraduc, qui est un velléitaire ou un inquiet assez égoïste, et qui se cherche ou qui cherche sa vérité en sacrifiant successivement sa femme, sa maîtresse, puis sa fille à cette vaine poursuite, ne laisse pas une impression durable dans mon souvenir. Je n'ai trouvé, notamment, qu'une esquisse de sa personne physique à la fin du livre... Je crois que M. Chardonne a plutôt le tempérament d'un psychologue moraliste, genre Amiel, que celui d'un romancier et que c'est son expérience personnelle qu'il met directement dans ses livres. Il a, d'ailleurs, des dons d'analyste subtil et une intelligence très distinguée, mais qu'il exercerait avec plus de bonheur en tenant « un journal », à l'exemple du célèbre auteur suisse que je viens de citer, qu'en écrivant des œuvres objectives. On remarquera, en outre, que dans *Le chant du bienheureux*, la question est encore une fois soulevée qu'il avait traitée avec tant de finesse dans *L'Épithalame* de la puissance des liens que le mariage noue entre deux êtres, et l'on n'a pas l'impression de changer d'atmosphère en passant de l'une à l'autre de ses œuvres.

M. Alexandre Arnoux n'est pas de ces auteurs qui écrivent des livres qui les ennuient ; mais je crois qu'il a dû s'abandonner à la composition de celui-ci, qu'il intitule **Rencontres avec Richard Wagner**, avec un plaisir particulier. M. Arnoux a l'esprit complexe, et il y paraît à cette espèce d'autobiographie ou d'essai où il s'est plu à révéler les deux aspects antithétiques de sa nature, le chimérique et le réaliste ou le cynique et le lyri-

que, mais en les confondant, et par accès si je puis dire, à propos de ses rapports fortuits avec la musique du maître de Bayreuth. En 1890, à l'époque où M. Arnoux était enfant, cette musique, que l'on peut comparer à une mer, commençait, je crois, de refluer déjà, après avoir baigné, vingt ou vingt-cinq ans plus tôt, le vieux rivage romantique de ses amples vagues. Le Symbolisme rejetait, presque aussitôt après les avoir embouchées, les conques qui jonchaient ce rivage, mais presque tous les intellectuels subissaient encore l'envoûtement, et la jeunesse — qui ne prend, par la suite, le contrepied de ses aînés que pour se renier elle-même, et ce qu'elle aime, ou ses illusions les plus chères. Ce qu'il y a de septentrional dans l'esprit, sinon dans la sensibilité, de M. Arnoux qui s'atteste si franchement méridional d'autre part, devait être et a été séduit par ce que l'on découvre de celtique plus encore, sans doute, dans l'imagerie que dans l'idéologie musicale de Wagner. C'est par une vieille fille allemande, curieusement éprise de taumachie, et d'un mysticisme métaphysique troublé de sensualité, qu'il est entré, de façon bien pittoresque, en contact avec l'auteur de la Tétralogie, après avoir reçu de lui le coup de foudre à Nîmes, en regardant à la devanture d'un kiosque une image de *la Walkyrie*... Mais M. Arnoux a fait la guerre; il a subi l'influence de son temps. Que d'accrocs au voile de son rêve! Il a pu se comparer, dans son sentimentalisme en baillons, à un gamin d'aujourd'hui (« chemise ouverte de cellular, jambes nues aux genoux écorchés, béret rond enfoncé jusqu'aux oreilles ») qui écoutait aux Champs-Élysées, avec une jubilation manifeste, le jazz des Ambassadeurs, et il a humilié sa conception wagnérienne de naguère devant le spectacle, farci ou panaché d'une musique à contresens, qu'on donnait au cinéma de *la Mort de Siegfried*... M. Arnoux a bien de la verve, et j'aime son talent, auquel on ne saurait reprocher que d'être trop prodigue d'inventions charmantes ou de ne pas savoir assez se résigner aux sacrifices nécessaires. Son art féérique a des ouvertures soudaines, en profondeur, et il y a quelque chose de l'impudeur de l'enfance (mais le poète n'est-il pas toujours un enfant?) dans ses imprévus rappels à la matérialité.

Je me disais en lisant le recueil de nouvelles **Les âmes en peine**, de M. Marcel Arland qui a, le premier je crois, parlé d'un nouveau « mal du siècle », qu'une distinction s'impose en-

tre le romantisme d'aujourd'hui et celui de 1830. Ce qui causait le désespoir des fils des soldats de l'Empire, c'était, en effet, le sentiment d'une disproportion entre leurs espoirs et leurs ambitions et les possibilités qui s'offraient à eux. Ils souffraient de l'inemploi de leurs forces, de l'isolement de leur grandeur, et maudissaient le destin de les avoir fait naître trop tard dans un monde trop vieux. Nos jeunes hommes sont victimes d'un état d'esprit tout autre, et qu'on peut dire même à l'opposé de celui de leurs aïeux. Ils se sentent trop petits pour la vie, ou ils ont l'impression que la vie est quelque chose de monstrueux contre quoi ils ne peuvent rien. Aussi ont-ils tendance à se rabaisser et à rabaisser les hommes, à exagérer, à tout le moins, le ridicule ou l'absurdité de leur condition et de la condition de leurs semblables. Les guerres de Napoléon avaient allumé au cœur de la jeunesse de 1830 un désir de conquête et des aspirations, en quelque sorte, héroïques. L'avortement du rêve magnifique la laissait sur un besoin de gloire qui la torturait. La guerre de 1914-18 a déprimé la jeunesse actuelle, en la décevant par sa coûteuse victoire même, dont elle a mesuré le néant. Elle se complait dans sa fatigue et sa faiblesse ou ne leur cherche d'exutoire que dans l'incohérence, car elle ajoute à son désarroi par l'analyse sans vue de l'esprit, c'est-à-dire sans volonté de synthèse, sans désir d'une sagesse ou d'un ordre nouveaux. « Puisque nous ne sommes que des pantins, semble-t-elle déclarer, soyons des pantins jusqu'à la frénésie et au délire, jusqu'à la dislocation ! » *Les âmes en peine* ou en quête de M. Arland n'ont pas, elles, il est vrai, la fureur anarchique des personnages de M. Philippe Soupault, par exemple. Ce sont de pauvres âmes de rien, à peu près bonnes à rien, et si légères ou de si peu de densité que le moindre courant les emporte comme des fétus, vers des horizons dérisoires. La plus curieuse d'entre elles (*Un homme de peu*) appartient à une sorte de Salavin qui s'accroche à une amitié ridicule comme un lierre à un tronc pourri. M. Arland, qui s'était révélé portraitiste subtil dans *Etienne*, confirme, ici, la valeur de ses dons d'observation et se montre plus à l'aise dans le récit court que dans le roman. Mais qu'il est désabusé pour un jeune écrivain, et quelle insistance il apporte à souligner la mesquinerie de ses personnages ! *Intérieur*, à cet égard, est, dans son réalisme appliqué, presque aussi cruellement précieux que du Jules Renard.

Du Proust pour personnes pauvres, ainsi pourrait-on plaisamment définir le nouveau roman, si roman il y a, de M. Emmanuel Bove, **Un soir chez Blutel**, dont le principal personnage est un aboulique, et qui se borne à mettre en scène un demi quartier de fantoches ou de maniaques... J'avais noté chez M. Bove, dont l'art raffine sur le petit détail, une tendance à l'ironie ou à l'humour. Cet art cherche, me semble-t-il, sa stylisation dans le genre « Charlot » ; mais il s'attendrit moins qu'il ne s'amuse, dans le présent livre, à des espèces de compositions psychologico-morales qui, consciemment ou non, caricaturent les classiques et, par là, comme je viens de l'écrire, font songer à Proust. Par la sensibilité, cependant, M. Bove s'apparente plutôt, il est vrai à Charles-Louis Philippe, et c'est pour cela, peut-être, qu'il se montre négligé dans son style... Mais il pourrait soigner celui-ci davantage sans que son récit cessât d'être conforme à la médiocrité de ses personnages. Enfin, on se rend moins compte de son talent et de son originalité dans sa nouvelle œuvre que dans ses deux précédents livres.

Benjamin Constant avait analysé dans *Adolphe* les souffrances d'un homme qui reste attaché à une femme qu'il a cessé d'aimer. M. Jean Dorsenne se penche, lui, dans **Les Amants sans amour**, sur la misère d'un couple que le divin désir a quitté ou dont la passion s'est épurée jusqu'à devenir de la tendresse. Quelle humiliation pour Alain et Violaine, que de feindre une ardeur qu'ils ne ressentent plus ! Mais je veux croire qu'ils seront assez forts pour triompher de l'épreuve qu'ils traversent. L'amitié sera, sans doute, la récompense de ces deux êtres d'élite et qui méritent de savourer, jeunes encore, les charmes de ce sentiment qui n'est, d'ordinaire, que la récompense de la maturité sage. M. Dorsenne s'est plu à compliquer le tourment de ses protagonistes auxquels il a, sans doute, intentionnellement donné des noms de personnages de cour d'amour. Il leur a fait jouer un jeu subtil, un peu artificiel, peut être, mais qui atteste son talent.

L'idylle est jolie que M. Gaston Picard nous conte sous ce titre : **Un pur amour en Nivernais**. Il y a dans ce récit un délicat et très agréable mélange de fantaisie et d'humour, et le cadre même où M. Picard a placé son action — celle-ci se passe aux confins du Berry — ne laisse pas de rappeler les romans champêtres de George Sand.

L'art de M. Picard est un art discret ou, du moins, qui ne gesticule pas pour attirer sur lui l'attention. Aussi dira-t-on qu'il est démodé. Comme celui de M. Pierre Villetard, alors, qui, dans **Un homme les regarde**, roman de mœurs littéraires, nous présente un écrivain assez désintéressé pour laisser publier ses œuvres sous le nom d'un autre. Voilà, évidemment, qui n'est pas moderne ! Mais l'histoire d'amour qui fait le fond du récit de M. Villetard est émouvante, et les traits d'observation abondent dans ce récit dont la lecture plaira aux gens qui cherchent de la substance dans un livre.

C'est un spirituel et pittoresque recueil de nouvelles que celui de MM. Georges Maurevert et Emeran C. du Maine, **Erôs et la Riviera**, dont l'action se passe sur la Côte d'Azur. Voilà de longues années, déjà, que M. Maurevert habite à Nice, et il paraît que son collaborateur est bien placé pour connaître les dessous de la société cosmopolite qui vient s'établir, aussitôt l'hiver, entre Cannes et Menton. Aussi, à peine satirique, c'est-à-dire un rien caricatural, *Erôs et la Riviera* s'inspire-t-il de la réalité et je gage qu'on pourrait donner des noms authentiques à la plupart de ses personnages. Le plaisir — et le plaisir de l'amour, en particulier — tel est le dieu de ces personnages. Mais c'est un dieu qui fait des esclaves de ses maîtres. MM. Maurevert et du Maine ont mis sous cette constatation toute la morale de leurs récits, fort attachants tous les trois.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Courte remarque sur l'émotion esthétique et l'émotion vulgaire au théâtre. — *Orage mystique*, trois actes de M. François de Curel au théâtre des Arts. — *Le diable au corps*, 3 actes de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset. — *Le cocu magnifique*, 3 actes de M. Fernand Crommelynck, à la Maison de l'Œuvre. — Mémento.

Généralement, et particulièrement au théâtre, nous pouvons ressentir deux qualités d'émotion. L'une d'ordre esthétique, l'autre d'ordre misérablement inférieur. — Cette question de l'émotion esthétique, intellectuelle — et de l'émotion pénible, vulgaire, nerveuse, que les hécatombes ou catastrophes peuvent, selon les cas, susciter au théâtre, est une question complexe. Par exemple : il n'y a peut-être dans aucune pièce une telle quantité et une telle proportion de meurtres et décès que dans *Hamlet*.

Et néanmoins, notre impression n'est pas *pénible*, mais demeure artistique. Pourquoi ? Dans cette question, il y aurait matière à une étude de psychologie esthétique. Mais ce n'est pas chose à improviser, et je n'y suis pas préparé. A première vue : il y a la poésie qui jette sur tout son manteau de pourpre ; la légende qui nous fait accepter les événements comme fatals, prévus, connus ; le recul des temps et des mœurs. Il y a aussi d'autres éléments : ainsi la mort de la dame aux camélias est pénible ; celle d'Hedda Gabler, peu ou point. Il faut faire intervenir le *retour sur nous-mêmes* ; les malheurs qui pouvaient nous arriver à nous-mêmes sont pénibles ; les autres moins ou pas du tout. Nous avons présent le souvenir de morts ou de maladies parmi les jeunes femmes que nous aimions : — tandis que le cas d'Hedda Gabler est trop exceptionnel pour nous émouvoir, au moins de même façon. Ces menues remarques me sont venues comme je m'avisais, en considérant nos récents compte rendus, de la bassesse des moyens d'action, sur le spectateur, du théâtre actuel, et après que je venais justement d'assister à deux représentations d'*Hamlet*.

§

La représentation de la nouvelle pièce de M. François de Curel a été bien maussade, plus encore que je n'aurais supposé. Le vieil auteur (qui aura 74 ans aux cerises) aurait mieux fait de ne pas chercher à se rénover en abandonnant l'école d'Ibsen (où il n'est d'ailleurs qu'un si médiocre écolier) pour se mettre à celle des jeunes métapsychistes.

Il est bien pénible de voir où aboutit cette carrière d'un homme, faussement pris pour un auteur de grand talent, et qui se charge lui-même si complètement de dessiller ceux-là mêmes qui auraient au moins encore une vague religion pour les célébrités artificieuses du passé. Ah ! en voilà un qui aurait bien fait de « se servir du procédé de l'absence pour se faire estimer davantage ! »

Enfin notre homme est pris lui aussi dans la danse funèbre où s'occupe aujourd'hui toute l'émulation de nos auteurs. On espérait que cela était près de cesser parmi le dégoût du public. Mais non : voici encore — et avec quels pas d'éléphant — le brave M. de Curel qui s'y alourdit. Ça n'a pas été d'ailleurs sans quelque contestation. N'y a-t-il point un fils d'Antoine qui lui

aussi avait présenté à M. Darzens une pièce dont une grande partie se passait dans un cimetière ! Or, c'est là, de même, que se déroule tout un acte de **Orage mystique** ! Quelle affaire, en vérité, autour de la paternité de cette « idée » ! La presse spéciale a recueilli la controverse, et le papa Antoine lui-même y a mis son gros grain de sel. Toujours est-il que c'est la pièce de M. de Curel que nous avons vue ; et alors combien nous devons — malheureux rapporteurs — envier ceux pour qui nous employons ainsi nos soirées, tandis qu'ils dorment tranquillement ! D'ailleurs je le dirai tout net : je n'ai pas l'intention de m'attarder souvent désormais à des spectacles où l'ennui est véritablement insoutenable. Je me promets d'aller faire un tour, par exemple au Palais Royal, et de m'amuser tout mou soûl, vaille que vaille ! Franchement, nos esthètes abusent avec leurs inspirations sépulcrales et cadavériques. Cela est bon un moment ; mais quel excès de nous y convier sans cesse ! M. de Curel nous a donné une sorte de type parfait du genre. On me comprendra lorsque j'aurai raconté sa bouffonnerie, et cela après que j'ai déjà rendu compte de tant de macabres représentations d'autres auteurs.

Comme tous ses confrères contemporains de tournure et de visée académiques, M. de Curel compose un jeu de personnages essentiellement faux. Je veux dire que, malgré les efforts des acteurs, rien n'est plausible dans leurs actes ni dans les discours dont ils les entourent.

Les gens qui ont fait la réputation de M. de Curel se lamentent de ce que leur grand homme montre trop au clair la misère de son fond, la ruine d'un crédit aveugle à sa valeur surfaite, qui s'ajoute à tant d'autres de la même époque, et dont la relégation définitive devient si clairement aujourd'hui une urgente nécessité. Il faut le dire, bien que cela soit d'une si grande mélancolie : la sénilité apparaît manifestement en ceci : que l'auteur livre maintenant sans réserve la pénurie de son inspiration. Qui, je le demande, autre que M. de Curel et dans un déclin, oserait montrer une veine si avare ? Le mari et la femme dont s'agit se sont promis l'un à l'autre que le premier qui mourrait viendrait le jour anniversaire — rejoindre l'autre et lui dire ce qui se passe au delà du dernier soupir. Oui, voilà ce qu'a trouvé le célèbre académicien comme pivot de sa nouvelle pièce : qu'est-ce que des spec-

tateurs, à l'intelligence même simplement modeste, peuvent attendre de personnages marqués ainsi dès la base — et sérieusement ! — de la bêtise insondable que révèle cette combinaison *post mortem*, dont sourirait le mépris déjà d'un enfant à sa septième année ? Voilà ce que l'on nous propose ! voilà comme l'on nous traite !

Là-dessus, M. de Curel a arrangé un acte d'ennuyeuse et volontaire scapinade ; un acte de salade freudiste ; un acte de risible carnaval dans un cimetière ; et tout cela par le besoin qu'un monsieur a de savoir s'il a été cocu et s'il ne l'a pas été. Alors d'ailleurs qu'il n'y a pas, pour nous, de doute à avoir sur le positif de sa mésaventure. Ce qui répand la tristesse, c'est le sérieux, la sévérité comique, inconsciente, avec lesquels le célèbre châtelain lorrain compose toutes ses répliques. Que d'efforts à l'envers du bon sens ! que d'aliénation à la fausse philosophie d'un primariat le moins enviable !

C'est « mystique » et ça se passe — comme le titre l'indique déjà — parmi des perturbations atmosphériques. Ah ! ça tombe dru sur les pauvres acteurs en récitation ! spécialement sur Madame qui, rentrant de chez son amant, trouve la porte de la maison conjugale fermée de l'intérieur par son mari revenu à l'improviste. Déjà souffrante, c'est la dangereuse pneumonie qu'elle attape là. Enfin, par la bienveillance miséricordieuse du docteur, qui veut bien interpeller le mari, et, sous un prétexte personnel, l'amener dehors, tant pis que la femme se glisse à l'intérieur, elle peut rentrer dans sa chambre et même adresser de sa fenêtre aux deux hommes un heureux : « Bonsoir, Messieurs ! »

Mais n'est pas rose tout ce qui s'ensuit. Elle a eu froid dans la mésaventure et elle est morte. Le mari n'a pas trop mal pris ce décès d'une infidèle. Mais l'anniversaire approche. Et, tant extérieurement que dans sa conscience, il se sent averti que sa défunte femme viendra — selon leur entente — lui donner des nouvelles de l'au-delà.

Ici le médecin s'efforce, en déballant Freud, de rapporter les anxiétés du pauvre mari à des causes bonnement physiologiques. Mais l'autre est « mystique » et il a bien raison. Car « l'orage » tonne et détrempe si bien le terrain que le cimetière en contrebas en est éboulé, et le cercueil de sa femme s'en trouvant mis à

nu, il est bien facile de prévoir, dans ces phénomènes supra-terrestres, qu'il va se passer quelque chose de pas ordinaire. En effet; voici la revenante dans la robe de son mariage. Elle apprend à son mari qu'elle ne l'a pas trompé. Pour qu'il en soit bien certain, l'auteur a imaginé que le galant capitaine Brassard — son amant — a été pris, lui aussi, du désir de passer par là. Il assure opportunément le mari que, en effet, la femme n'a pas du tout été sa maîtresse. Et voilà notre mari tout rassuré : sa femme ne l'a pas trompé, et le fantôme était réel. Le docteur s'emploie de son mieux à le détromper, mais tout reste incertain et l'auteur, devant tant de graves interrogations, reste dans un doute tout à son honneur. Méditez, Monsieur, méditez...

§

Rien à tirer du **Diabie à Paris**. Pièce inexistante. On ne s'étonne pas de ce que MM. Robert de Fiers et Francis de Croisset en soient les auteurs.

Je n'y vois pas même un embryon d'idée. Néanmoins, c'est un *spectacle* auquel on assiste sans ennui. La musiquette, quoique meilleure que la pièce, ne vaut pas grand'chose. Mais il y a la mise en scène, les *girls*, les costumes et les vedettes.

§

J'ai été au **Cocu magnifique** que je ne connaissais pas. J'ai été *stupéfié* de voir que cette pièce fameuse, si prônée, ça n'était que ça ! « Farce », oui, comme elle s'intitule ; mais farce lourde, laborieuse, pas drôle du tout. Quand on compare ça, je ne dis pas à *Sganarelle*, mais à *Boubouroche*, quel déchet ! Le héros de M. Crommelynck est, en somme, un toqué, et les toqués ne sont pas drôles à la scène. — Le public nombreux ne riait que rarement. — La compensation, c'est que Lugné est presque toujours en scène, ainsi que M^{me} Régina Camien qui est célèbre pour ses élégances, — élégances que la pièce ne lui permet guère de déployer ; la pièce qui est une lourde galette flamande, à laquelle je préfère cent fois les bons gâteaux bruxellois qu'étaient *Mademoiselle Beulemans*, et ses moutures successives.

MÉMENTO. — Je ne puis résister au plaisir de donner à mes lecteurs un morceau de la décisive page que le génial et illustre écrivain espagnol Azorin a consacrée (dans *la Prensa* de Buenos-Aires) à mes remarques du *Mercure* (1) sur la question Valéry. Azorin n'est nullement une perruque, un doctrinaire. C'est un critique essentiellement éclectique, et avec une perspicacité, un goût, un bon sens — que l'on ne trouve pas toujours chez les gens du sud. Il a beaucoup pratiqué Cervantès et Montaigne. Son article est doublement excellent : en soi et pour nous :

« J'ai parlé, dans ces colonnes, du cas de Paul Valéry. Valéry n'est pas un jeune de 1900 ; il est né en 1872 ; mais une partie des écrivains d'aujourd'hui ont fait de son nom, de sa personne, une enseigne guerrière. Dans ce poète et prosateur on veut résumer tout ce qu'il y a de plus nouveau, de plus audacieux, de plus innovateur dans l'art. Avec tout le respect possible, j'ai donné mon opinion dans *la Prensa*. Et maintenant, à ma grande surprise, je vois que, dans une revue parisienne, point conservatrice, un de ses collaborateurs a commencé déjà — je suppose que nous sommes au commencement — la réaction contre un état de choses qui ne témoignait pas en faveur de la finesse, de la compréhension et de l'esprit critique des Français. Le texte que je vais citer confirme ce que j'ai exposé dans ce journal. Je le laisserai en français de peur d'être infidèle si peu que ce soit, dans ma traduction. Dans le *Mercure de France* du 15 août de cette année, André Rouveyre parle de la comédie qui, à son avis, s'est jouée lors de l'entrée de Paul Valéry à l'Académie Française. « Cette entrée, disais-je dans *la Prensa*, est comparée par les enthousiastes de Valéry à l'entrée de Jésus à Jérusalem. » A André Rouveyre elle a fait l'effet d'une comédie, d'une farce comique ; Rouveyre est critique théâtral au *Mercure*. L'auteur dit que Valéry, renégat d'Anatole France dans son discours, est un descendant, un continuateur de France. Et il ajoute ces expressives paroles : [ici Azorin cite notre notice du *Mercure* du 15 août]

« Les excès de félicité sont mortels », écrivais-je avec Gracian, dans une de mes précédentes chroniques, à propos de la félicité impondérable de Valéry. Peu à peu viendra la sérénité, la réflexion, dans l'étude de son œuvre. Et l'on parlera d'elle, non avec les hyperboles et les dithyrambes d'aujourd'hui, mais avec une juste sérénité. Et l'on pourra voir que c'est un des bons poètes modernes de la France, et un prosateur clair et limpide, encore que sans vie, mais non un cas exceptionnel, extraordinaire, merveilleux, unique, dans la littérature française. »

ANDRÉ ROUYEYRE.

(1) Sous le titre : *Une comédie au Palais Mazarin*. Cela a été, peu après, suivi d'un article de M. G. Téry : *Une farce à l'Académie Française*, et de tout un bruit de mouches du coche en rumeur.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Ernest Vuillemin : *La connaissance scientifique*, collection Cosmos, Albin Michel. — *L'enseignement scientifique*, Nouvelle Revue mensuelle, Eyrolles. — Mémento.

La collection Cosmos, « petite bibliothèque de culture générale », a déjà publié plusieurs intéressantes plaquettes, au premier rang desquelles il faut citer *Les Mathématiques*, par le regretté Pierre Boutroux et (pour autant que j'en puisse juger) *La Biologie*, par Max Kolimann. Le dernier ouvrage paru est d'ordre plus général; son auteur avait déjà publié une *Introduction à la théorie d'Einstein* (1922), tout à fait quelconque, et un *Qu'est-ce, au fond, que la science ?* (1924), qui m'avait paru franchement mauvais : nous avons quelque peu guerroyé à ce propos (1), expression imagée, puisque Ernest Vuillemin a été général. Avait-il alors mal exprimé sa pensée ? ou a-t-il notablement évolué depuis trois ans ? Toujours est-il que **La connaissance scientifique** me semble inspirée par un très louable souci d'objectivité.

La philosophie strictement positive, sans mélange théologique ni mythologique, se borne à mettre de l'ordre dans nos pensées (p. 44). La connaissance scientifique, en se développant avec une entière rigueur dans le cercle des possibilités humaines, gagne le droit de juger ceux qui ne lui ménagent pas toujours leur dédain (p. 47).

De même qu'Albert Späier, dont il a été récemment question (2), Ernest Vuillemin prend une position nettement empiriste :

Il n'y a pas un exemple de concordance entre les prétentions de l'*a priori* et les résultats de l'expérimentation (p. 22). Le principe de causalité n'a qu'une valeur expérimentale (p. 21),

ce qui l'amène à juger très sagement les mathématiques (je dirais plutôt : le calcul) :

La perfection qui appartient à la géométrie aussi longtemps qu'elle plane en dehors du réel est prise pour une connaissance parfaite du réel (p. 79). Le mathématicien se donne à lui-même le matériel à exploiter : le titre d'artiste lui convient mieux que celui de savant (p. 80).

Mais qu'est-ce que le réel ?

(1) *Mercur de France*, 15 juin 1924, p. 756-758, et 1^{er} août 1924, p. 856

(2) *Ibid.*, 15 novembre 1927, p. 153-155.

Nous définissons réel tout ce qui est susceptible de recevoir une coordonnée dans l'ordonnance temporelle (p. 121),

c'est-à-dire tout ce qui peut être repéré dans le temps (par exemple un fait de conscience) et non pas nécessairement dans l'espace *et* dans le temps. Cette tendance est profondément anti-bergsonienne :

Pas un instant nous ne voulons nous arrêter aux billevesées stériles d'une substance inconnaissable dont les états de conscience seraient manifestations (p. 151). La science de l'Univers ne se construit pas avec des discours de philosophie littéraire..., qui se dupe par des tournures comme « en soi », « par le dedans »..... (p. 17). Nous n'affichons nulle prétention de pénétrer (?) dans l'être ; nous n'attachons aucun sens à de telles expressions, simples formules pour des inquiétudes auxquelles elles n'ont jamais apporté le moindre remède effectif (p. 121-122).

Voici pour la tradition :

Exigez des preuves, refusez l'invocation d'Aristote (p. 45). Ne nous astreignons jamais à subir le joug du passé, (p. 58). L'admiration classique de l'Antiquité est source d'erreurs (p. 9). Ce qui n'est pas intelligible aujourd'hui ne le fut jamais ; une tradition n'a pas ici de valeur d'argument (p. 13). L'emprise des temps fertiles en miracles trouble puérilement les esprits (p. 9),

et voici pour l'évidence :

Notre vieux bon sens n'est très souvent que routine et préjugé (p. 82). Refusez les invocations à l'évidence, argument de qui a vainement épuisé ses preuves (p. 45). Il ne s'agit que de tautologies dissimulées ou de banalités sans aucun rapport avec la connaissance scientifique (p. 144) ;

en d'autres mots, on confond presque toujours l'évident avec le familier : est tenu pour évidence ce qu'on a répété un grand nombre de fois. Bref, Vouillemin réussit, suivant ses propres expressions, à « circonscrire les apaisements que la connaissance scientifique apporte à nos inquiétudes (p. 9) » :

Alors que les théories relativistes apportent une grande clarté sur la philosophie de nos démarches scientifiques, qu'elles chassent sans répit le mystère enfantin, c'est au contraire l'appât de ce mystère qui fut assez ridiculement exploité dans leur présentation, non d'ailleurs sans un regrettable succès (p. 147-148). Une autre connaissance arrive-t-elle, par des moyens de pure raison, à donner à notre inquiétude des apaisements ? On désirerait qu'elle apportât ses bienfaits dans une forme

analogue à celle que nous avons observée, non pas seulement au futur et dans le mode sibyllin (p. 158).

Les récentes acquisitions de la psychologie sont là pour rendre invraisemblable la possibilité de transfuser du bonheur par des paroles ; mais, inversement, il semble que la dépression anxieuse, cette plaie de l'humanité, soit de nature essentiellement physiologique ; aussi n'est-il pas interdit d'espérer qu'une connaissance plus complète de la physiologie, et les remèdes qui en résulteraient, parviendront à décupler la somme du bonheur des humains.

§

Il existe un grand nombre de bons esprits, parmi les savants et les philosophes, qui pensent que l'ensemble de notre enseignement est un anachronisme et qu'il n'a plus aucun rapport avec les conditions, tant matérielles qu'intellectuelles, de la vie sur la Terre. C'est pour divulguer cet état de choses et pour le combattre qu'a été tout d'abord menée une enquête sur *le rôle et la place des sciences dans l'enseignement* (1), puis que vient d'être fondée une nouvelle revue mensuelle, **L'enseignement scientifique**, dont il paraît utile de recopier les passages les plus caractéristiques du manifeste :

La Science est devenue un des facteurs essentiels de la civilisation ; son influence est prépondérante dans l'élaboration des principes de la philosophie naturelle ; ses applications ont bouleversé, maintes fois, les conditions de la vie des hommes et, par leur action continue, elles modifient ces conditions chaque jour encore. Et pourtant, l'entente n'est faite ni sur l'importance que doit avoir l'enseignement scientifique dans notre éducation nationale, ni sur le rôle qu'il doit jouer dans la formation des esprits. L'étendue à lui donner, les méthodes à suivre, les fins à réaliser continuent à faire l'objet de nombreuses controverses.

Notamment dans les lycées et collèges où les sciences n'ont été ajoutées que lentement et par à-coups aux disciplines traditionnelles, les programmes révèlent l'absence de plan définitif et montrent bien les tendances contradictoires de leurs auteurs successifs.

D'autre part, on s'accorde très généralement à reconnaître l'importance du rôle que jouent dans notre pays les divers enseignements du second degré, et cette opinion favorable à nos écoles secondaires est peut-être plus répandue à l'étranger qu'en France même. Or, l'adapta-

(1) *Mercur de France*, 15 novembre 1926, p. 176-183.

tion de ces enseignements aux besoins variés qu'ils doivent satisfaire nécessite des programmes bien équilibrés ; elle exige donc en particulier une bonne organisation des études scientifiques sans lesquelles il n'est pas actuellement de culture complète et réellement efficace. Quel que soit le point de vue auquel on se place, que l'on se préoccupe de questions d'ordre intellectuel ou de questions d'ordre économique, il apparaît comme évident que l'avenir de notre pays est étroitement lié à la prospérité de ces études ; aussi ne peut-on se défendre d'une certaine inquiétude en constatant que des réformes récentes ne paraissent pas laisser à la culture scientifique la place à peine suffisante qui lui avait été accordée jusqu'ici. Il semble que, en dehors des milieux de spécialistes, on ne soit pas toujours au courant des nécessités d'une pareille culture, et qu'on méconnaisse son importance pour la formation de l'esprit.

On doit se demander d'où vient cette ignorance et comment y remédier.

L'enseignement littéraire, sans parler des publications particulières à chaque discipline, possède un périodique, la *Revue universitaire*, dont la valeur et l'intérêt sont bien connus. On y étudie non seulement des questions d'ordre professionnel, mais aussi des problèmes d'ordre général. L'enseignement scientifique a, lui aussi, ses bulletins spécialisés qui ont fait leurs preuves ; mais il n'existe aucune publication qui, embrassant l'ensemble des diverses disciplines (sciences de raisonnement, sciences d'expérimentation, sciences d'observation, sciences appliquées) s'occupe plus spécialement de leur rôle et de leur place dans le plan général des études. N'est-ce pas à l'absence d'un organe d'études et d'informations que sont dues certaines anomalies des programmes qui entrent actuellement en vigueur dans l'Enseignement secondaire ?

Nous nous proposons de combler cette lacune par une nouvelle publication dont on pourrait préciser le caractère en disant qu'elle s'inspirera des idées de Louis Liard. Sans doute, la réforme de 1902, qui tenta de réaliser certaines de ces idées, présenta de nombreuses imperfections ; mais lorsqu'on voulut modifier l'ensemble des plans d'études établis au moment de cette réforme, on oublia que les vues de Liard étaient plus que jamais conformes aux nécessités de notre existence nationale. En vérité, il paraît surprenant qu'elles ne soient pas universellement comprises et adoptées au lendemain d'une guerre où les connaissances et l'esprit scientifiques ont joué un rôle prépondérant, au moment où la reconstitution du pays exige une méthode sûre et un sens profond des réalités. Le nouveau périodique s'adresse à tous ceux qu'intéresse la technique de l'enseignement des diverses sciences dans les établissements du second degré. Il se préoccupe éga-

lement de la formation des maîtres et sera sans doute amené à étudier les questions relatives à l'enseignement des sciences avant et après le second degré, à l'École primaire et dans l'Enseignement supérieur.

L'œuvre que nous entreprenons est de longue haleine. Il ne lui faut, pour être menée à bien, que l'actif dévouement de ceux qui croient à son utilité. Le Comité de Rédaction compte sur la collaboration de tous ceux qui pensent que l'enseignement scientifique doit jouer un rôle important dans la formation intellectuelle de la jeunesse française et qui ont foi en l'avenir de cet enseignement. Il désire que la nouvelle publication devienne l'œuvre collective de ses lecteurs et constitue, en même temps qu'un instrument de documentation et de travail, un organe de défense et de perfectionnement de l'enseignement scientifique.

Au moment où j'écris ces lignes, les deux premiers numéros ont paru. Dans celui d'octobre 1927, j'ai moi-même rédigé une étude sur *les idées maîtresses des humanités scientifiques* ; je m'y applique à montrer que la science n'est autre chose que l'intelligence en acte, à dégager les concepts essentiels — objectivité, interdépendance, mesure, ordres de grandeur, nature des explications que la culture littéraire est incapable de préciser :

Ce que la terminologie actuelle entend arbitrairement par lettres, c'est un complexe — quelque peu hybride — d'art et de science ; laissons ici de côté l'art, qui n'est pas proprement intellectuel, et retenons qu'en plus de leur technique propre (la philologie), les lettres s'occupent surtout de deux sciences, psychologie et sociologie. On sait le sujet-type de la dissertation française : « Commentez cette pensée de Decius Mus (ou de Pierre l'Érmite) (ou de Saint-Evremond)... », et, sous prétexte de « style », c'est le règne du psittacisme, où maître et apprentis, professeur et élèves pataugent à qui mieux mieux. C'est cela qu'on appelle communément de la culture ! On conçoit par cet exemple que nous ayons réussi à nous fabriquer une « élite » pour qui le mot *objectivité* n'ait aucun sens. Tout se passe comme si les petits bourgeois devaient tous devenir avocats d'assises !

Dans la seconde livraison, on remarque un article de Léon Brunschvicg sur *les humanités et leur caricature* :

Se rendre capable de lire *dans le texte* les dialogues de Platon demeure une dérision, pour qui ne sera pas en état d'en pénétrer l'esprit afin d'en suivre l'élan original à travers tout le progrès du savoir positif... Ce sont les sciences exactes qui, une première fois dans le monde ancien avec Pythagore, une seconde fois dans le monde moderne avec Descartes, ont fait passer l'humanité de l'âge puéril à l'âge viril...

et, une étude d'Henry Le Châtelier sur *l'enseignement des premiers principes des sciences physiques* :

On entend souvent dire qu'il y a des esprits tout à fait rebelles aux disciplines scientifiques. C'est complètement inexact ! En dehors de quelques idiots de naissance, l'immense majorité est aussi bien douée pour les sciences que pour les lettres... Le début de l'enseignement de toutes les sciences, même des mathématiques, devrait être purement expérimental, sans aucun cours oral... La grande majorité des recettes industrielles, dont on encombre l'enseignement, doivent être pros- crites... Soignons le premier enseignement, car très peu d'hommes peuvent modifier plus tard leur orientation intellectuelle : tous les savants de ma génération connaissent les difficultés et même les impossibilités auxquelles ils se sont heurtés pour s'assimiler les notions d'électricité introduites dans la science après l'achèvement de leurs études.

Si *l'Enseignement scientifique* rencontre auprès du public l'accueil favorable qu'il mérite, nous aurons porté un coup sensible à notre enseignement quasi-médiéval et nous aurons démontré l'importance d'une élite en harmonie avec les exigences de l'époque actuelle.

MÉMENTO. — Augustin Boutaric, professeur à l'Université de Dijon, invoque (1) une « erreur de l'officier de l'état civil », par laquelle Berthelot fut prénommé Marcelin (et non Marcellin), alors que Marcellin et Marceline sont bien l'orthographe usuelle. Dans toute l'œuvre du chimiste, Boutaric n'a pu citer que deux livres où l'orthographe incorrecte soit adoptée. Par ailleurs, si je me « contentais de feuilleter rapidement les ouvrages des autres », comment aurais-je déniché, dans les siens, les quelques douzaines d'incompréhensions, d'erreurs, voire de plagiats, dont il ne put se justifier et qui font éclater sa mauvaise humeur le jour où il s'aperçoit que mes critiques ont porté !

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Roger Lacombe : *La Méthode sociologique de Durkheim*, Alcan. — Jacques Valdour : *Les Méthodes en science sociale, étude historique et critique*, Rousseau. — Mémento.

On se demande un peu pourquoi M. Roger Lacombe, professeur agrégé de philosophie, s'est donné le mal de consacrer un volume à **La Méthode sociologique de Durkheim**, car

(1) *Mercur de France*, 15 décembre 1927, p. 738.

vraiment cette méthode n'en vaut pas la peine. Durkheim a pu faire illusion de son vivant. Il écrivait de gros livres pédants devant lesquels tous les sous-pédants pâlissaient d'admiration, et, disposant de la chaire de pédagogie de la Sorbonne, il tenait sous sa coupe tout le peuple étudiant, qui n'aurait jamais osé mettre en doute la profondeur de son génie, d'autant que quelques disciples de choix entretenaient avec zèle le feu sacré sur ses autels. Les autres professeurs de la Sorbonne ne pouvaient, par camaraderie, dire ce qu'ils pensaient de ce collègue, d'ailleurs très protégé par la politique, et ainsi Durkheim a peut-être pu passer, dans certains milieux, pour le maître de la sociologie française. Mais il y a toujours des indépendants sur qui toutes ces manœuvres sorbonico-politiciennes ne prennent pas, et au surplus tous les feux, même sacrés, finissent par s'éteindre quand ils sont artificiels. Aujourd'hui, Durkheim apparaît tel que je l'ai apprécié ici même il y a quelque trente ans, un médiocre ; laborieux et consciencieux sans doute, mais d'autant plus médiocre, et quand nous avons eu tant de penseurs de premier ordre en science sociale, il est vraiment incompréhensible qu'on s'occupe encore de lui qui, en comparaison, ne compte pas.

La méthode sociologique de Durkheim se résume en un axiome d'une puérilité déconcertante : « Il faut traiter les faits sociaux comme des choses ». S'il veut dire par là qu'il faut les étudier de façon objective et impartiale, on reconnaîtra qu'il n'est pas le premier à faire cette belle découverte. Et s'il veut dire qu'il faut les étudier d'après ce que nous savons d'histoire, de droit, d'économie politique, etc., et non d'après notre propre introspection psychologique, on avouera encore qu'il enfonce une porte ouverte. Il n'est vraiment pas permis de qualifier de « méthode sociologique » une évidence aussi simplette.

L'originalité de Durkheim a été celle-ci, nous explique son critique (lisons avec attention) : « Réunissant l'idée philosophique de l'unité de la sociologie et la pratique familière aux spécialistes de l'observation des faits déterminés, il a envisagé la sociologie comme une science unique englobant toutes les disciplines sociales, et en même temps expérimentale et positive, cherchant à établir des lois par l'interrogation constante des faits. » En vérité, si Durkheim s'est cru original avec ça, il n'était pas difficile ! Et j'en sais beaucoup qui en écrivant une telle phrase, quelque

grave et docte qu'en soit l'allure, auraient eu envie de sourire.

Son critique, d'ailleurs, n'a nullement trahi le grand homme. La citation de Durkheim lui-même qu'il donne à l'appui dépasse les bornes de la niaiserie outrecuidante : « L'ensemble des études relatives aux phénomènes sociaux se présentait à nous sous l'aspect suivant (attention !). D'une part, une multitude assez incohérente de sciences ou de quasi-sciences qui, tout en ayant le même objet, ignoraient leur parenté, l'unité profonde des faits qu'elles étudiaient et n'en sentaient que vaguement la rationalité. » Je m'interromps parce que je perds déjà patience. Les sciences dont il s'agit, ce sont toutes les sciences morales et politiques que des armées de savants, d'érudits, de penseurs, d'hommes d'Etat, d'hommes d'affaires, ont étudiées pendant des générations et pendant des siècles, et le sieur Durkheim les traite de « multitude assez incohérente » (cet *assez* est là pour montrer sans doute son esprit scientifique, son horreur de l'absolu, son sens de la mesure) et les traite de « quasi-sciences » : quasi-science, le droit ! quasi-science, l'économie politique ! quasi-science, l'étude des civilisations ! Et il affirme qu'elles « ignoraient leur parenté » ! Montesquieu assurément ne savait pas que le droit et l'histoire avaient des rapports ! et qu'elles « ignoraient aussi l'unité profonde des faits qu'elles étudiaient », Comte par exemple ! et qu'elles « n'en sentaient que vaguement la rationalité », Taine et Renan, je suppose ! Je finis la citation : « D'autre part la sociologie qui avait conscience de cette unité, mais qui planait trop haut au-dessus des faits (!) pour avoir quelque action sur la manière dont ils étaient étudiés (!). La réforme la plus urgente était donc bien de faire descendre l'idée sociologique dans ces techniques spéciales, et par cela même de les transformer en en faisant vraiment des sciences sociales ». Ainsi les sciences sociales n'étaient pas vraiment des sciences avant que Durkheim vint promulguer sa réforme, consistant à faire descendre l'idée sociologique dans le cerveau des juristes, des historiens et des économistes ! Il est difficile de pousser plus loin la bonne opinion qu'on a de soi et le dédain méprisant qu'on a des autres... et pourtant quels autres !

D'autant qu'il faudrait savoir ce que c'est que cette « idée sociologique » que Durkheim apporte si éblouissante à ses devanciers, errant à tâtons dans les ténèbres. Pour lui, au moins en 1900, époque où il écrivait ce qui précède (car je crois bien que plus

tard il a changé), l'élément sociologique, c'était ce qui dans le domaine social ne peut pas s'expliquer par la psychologie individuelle, et il suait sang et eau à chercher ce merle blanc ! Vraiment l'organicisme de René Worms, dont on s'est tant moqué, était chose toute simple en comparaison de ce social-non-individuel que voulait découvrir son collègue. Une société n'existe que par les individus qui la composent, et tout ce qui est psychologiquement social a commencé par être individuel. Tout cela est évident, et Durkheim, qui pratiquait tant les évidences dans ses règles de méthode, aurait bien pu ne pas se refuser à celle-ci.

On comprendra donc ce que je disais au début, que Durkheim ne compte pas en science sociale ; il n'a ni originalité personnelle, ni personnalité acquise ; son influence, si tant est qu'il en ait eu, a tenu à sa situation officielle et à son rôle de maître d'études et de directeur de *l'Année sociologique* où, pendant une dizaine d'années, de consciencieux travailleurs ont dépouillé les livres et revues de la matière, mais en vérité tout ceci ne suffit pas à transformer quelqu'un en maître de science. J'aime donc à croire qu'on nous laissera désormais en paix avec cette non-valeur.

§

Si l'on veut s'instruire en méthodologie, qu'on laisse là Durkheim et qu'on prenne Jacques Valdour. Le livre de celui-ci, **Les Méthodes en science sociale, étude historique et critique**, est vraiment un maître livre, et qui nous manquait. On sait que l'auteur se voue depuis de longues années à l'observation directe des milieux ouvriers et que, par conscience, il se condamne, chaque année, à se faire tantôt chaudronnier, tantôt moissonneur, tantôt mineur, tantôt électricien. J'ai déjà rendu compte ici de plusieurs de ses livres si curieux. Dans celui-ci, il fait la théorie de son système, et en profite pour écrire l'histoire des méthodes sociologiques.

Ces méthodes se répartissent en deux grands groupes ou tendances, les subjectives et les objectives. Les premières sont toutes celles qui font appel à l'imagination ou à la raison ou aux deux et qui d'ailleurs ne sont pas sans utilité ; il y a beaucoup à prendre chez Jean-Jacques et chez Saint-Simon, même chez Fourier ou chez Platon. Mais, comme le fait remarquer M. Valdour, ce n'est pas là de la science, c'est autre chose ; et quelquefois meilleur,

mais le plus souvent pire quand on ne se contente pas de prendre ces rêveries pour de nobles idéals, mais qu'on veut les appliquer. Les méthodes objectives seules peuvent servir de fondement à la science. Elles ont d'ailleurs été appliquées de tout temps, et, dès l'antiquité grecque, le réaliste Xénophon s'oppose à l'idéaliste Platon ; de même, au moyen âge Buridan et Nicolas Oresme peuvent-ils être regardés comme de vrais précurseurs de nos observateurs modernes. Mais c'est de nos jours, on veut dire depuis une centaine d'années, que la science sociale s'est véritablement constituée et que les différentes méthodes d'études se sont précisées et diversifiées. La simple énumération de ces méthodes suffira à en montrer la richesse. D'abord la méthode psychologique de l'école autrichienne (Bohm-Bawerk et autres) qui, nous assure M. Valdour, ne nous apprend pas grand'chose. Ensuite, la méthode mathématique, inaugurée en 1838 par le grand Cournot et reprise un peu après 1870 par Stanley Jevons et Walras ; notre auteur estime que cette méthode a enrichi la science économique, mais en la rétrécissant en quelque sorte, jeu d'esprit plutôt qu'instrument de conquête. Encore la méthode psycho-sociologique de Gabriel Tarde, un de nos plus grands penseurs contemporains, à laquelle M. Valdour ne reproche que de trop négliger le facteur religieux, reproche qui ne me semble pas d'ailleurs fondé. D'autre part, la méthode positiviste Auguste Comte et Herbert Spencer, auxquels M. Valdour ajoute Durkheim, et en effet ce sont trois grands esprits, mais, comme disait l'autre, en totalisant les parts. Encore la méthode biologique (Schœffle et René Worms), qui a abusé de la comparaison des sociétés aux organismes. La méthode bio-rationnelle, à laquelle on peut rattacher l'organisme contractuel d'Alfred Fouillée. Et enfin le groupe des méthodes d'observation directe et totale, faisant à la fois l'analyse et la synthèse des faits sociaux, dans lequel on peut sous-distinguer diverses écoles, celle qui s'attache surtout à l'histoire (Bruno Hildebrand, Schmoller), une autre qui s'attache de préférence à la statistique (celle-ci très importante, mais ayant besoin d'être éclairée et interprétée), l'école de Le Play, si féconde avec ses monographies familiales, et sa dissidence, l'école d'Henri de Tourville et Damolins, plus intéressante encore, qui s'intitule crânement « école de la science sociale », comme si celle-ci n'existait pas en dehors d'elle (ce qui pourrait bien être, l'école n'ayant

rien d'arrêté et pouvant voir d'autres branches se détacher d'elle comme elle-même s'est détachée du tronc école de Le Play) et enfin le procédé Jacques Valdour lui-même, qu'il dénomme la méthode concrète des observations vécues.

Sur celle-ci je me suis déjà expliqué quand j'avais à parler des ouvrages précédents de M. Valdour, je n'y reviens donc pas, et je me contente de louer l'auteur d'avoir écrit un livre si complet et si instructif sur la méthodologie sociologique. En résumé, il y a une science sociale qui, comme toutes les sciences, peut employer toutes les méthodes possibles, pourvu qu'elles soient scientifiques, et ce dehors d'elle il y a des rêveries et imaginations qui peuvent être très intéressantes et très fécondes et qui ont tous les droits, sauf celui, n'en déplaise aux marxistes, de se dire scientifiques.

MÉMENTO. — *Éléments de sociologie, textes choisis et ordonnés par C. Bouglé et E. Raffault*, Alcan. Ce très précieux recueil révélera aux profanes la variété et l'intérêt de la sociologie ; il y a dans ces 500 pages un étonnant fourmillement d'idées et de réflexions et la méthode qui a présidé à leur classement mérite tous éloges. Sociologie générale, politique, morale et juridique, économique, religieuse et artistique. Tous les domaines de la science des sociétés sont successivement visités. Les morceaux cités sont en général bien choisis, avec un peu trop de Durkheim à mon avis, mais les collecteurs étaient, je crois, de ses amis personnels ; on peut donc leur passer cet excès de sympathie. — Antonin Franchet et Léon Franchet : *Les lectures de l'Apprenti, textes coordonnés pour l'éducation professionnelle*, Eyrolles, 3, rue Thénard. Ce livre peut être rapproché du précédent, et lui aussi a droit à tous les éloges. Les auteurs ont réuni un riche choix de morceaux substantiels et bien pensés, groupés autour de ces trois idées : L'homme et le métier ; le travail à travers les âges ; les loisirs des travailleurs. Chaque morceau est précédé d'un bref résumé et suivi d'un exercice : l'apprenti s'exerce à réfléchir sur un texte et à exprimer ses réflexions. Tout cela est parfait et l'apprenti qui profitera de cette lecture n'aura qu'à y ajouter quelques éléments de magnanimité, pris en dehors de son métier professionnel, pour être un homme parfait.

Pierre Kropotkine : *L'Éthique*, Stock. Ce gros traité de morale est, nous dit la traductrice Marie Goldmish, la dernière œuvre qu'ait écrite le célèbre publiciste anarchiste russe. Il comprendra deux volumes dont celui-ci est le premier seulement. On ne peut que louer Kropotkine d'abord d'admettre la morale (tant de ses confrères en anarchisme la nient !) ensuite de la faire reposer sur la bonté (à la différence des marxistes qui prônent la haine), et enfin de fonder la société humaine

sur la liberté (toujours à la différence des maniaques de la tyrannie). Si l'anarchisme laissait de côté ses procédés révolutionnaires, qui sont exactement les mêmes que ceux des bolchévistes, il serait tout à fait approuvable. Pauvre Kropotkine, il a bien fait de ne pas vivre sous le règne de Lénine, il aurait été fusillé sans pitié ! — Max Eastman : *La Science de la Révolution*, Gallimard. L'auteur se situerait à égale distance de Kropotkine et de Lénine ; il critique la dictature révolutionnaire tout en la glorifiant. Tous ces gens-là sont vraiment déconcertants d'incohérence, et impatientants de bavardage : la graphomanie est un caractère commun à tous les révolutionnaires, anarchistes ou hyperarchistes. — Lucien Deslinières : *Le Socialisme reconstructeur. La Fin du Mal social*, France édition, Cité Adrienne, 7. Ici nous revenons au bon sens. L'auteur, qui s'est consacré à l'œuvre très louable de délivrer le socialisme de l'envoûtement marxiste et qui dans ce dessein a donné déjà 3 volumes dont il a été parlé ici : *Délivrons-nous du marxisme ! La Production intensive. Principes d'économie socialiste*, en publie un quatrième qui expose tout ce qui a été fait pour lutter contre les fléaux sociaux, guerre, misère, alcoolisme, criminalité, prostitution, mendicité, dépopulation, et tout cela est instructif et excellent à la fois ; on ne peut que faire un reproche à l'auteur, c'est d'attribuer au socialisme un honneur qui revient à la société : la lutte contre ces fléaux est l'œuvre des dévouements individuels ou associés et non des contraintes socialisées qui, même non marxistes, sont dangereuses. — A propos de dépopulation, le dernier Bulletin de *La plus grande Famille* donne la natalité des principaux pays européens ; le nombre des naissances par mille habitants est en France (18,8) plus élevé qu'en Suisse (18,4) en Suède (17,5) et en Angleterre (17,8) ce qui surprendra bien des gens ; il n'est pas très inférieur à ceux de Belgique (19,8) et d'Allemagne (20,4), et il est sensiblement au-dessous de ceux d'Italie (27,5) et d'Espagne (29,3). Mais notre forte mortalité (17,5, quand l'Angleterre, l'Allemagne et la Suède n'ont que 11,6 ou 11,8, et les Pays-bas 9,8) nous inferiorise pour l'excédent définitif des naissances sur les décès, et celui-ci tombe à 1,3 quand celui de l'Angleterre est de 6,2, de l'Allemagne de 8,6, des Pays-Bas de 14, et aussi de l'Italie de 10 et de l'Espagne de 11,4. Conclusion : diminuons avant tout notre mortalité ; ce qui d'ailleurs et malheureusement n'est pas facile, la France étant, relativement, un pays de vieillards.

HENRI MAZEL.

VOYAGES

Raymond Chevallier : *Au pied des Volcans polaires*, F. Lanore, 48, rue d'Assas. — Kikou Yamata : *Le Shoji*, Stock.

M. Raymond Chevallier a publié une très curieuse relation

d'une expédition aux terres boréales : **Au pied des volcans polaires**, *Notes d'un voyage aux Færoë, à Jan Mayen et en Islande.*

A la fin de 1925, le commandant Charcot qui avait armé le *Pourquoi-pas ?* (navire qui a déjà effectué plusieurs voyages au pôle sud, dont il a été beaucoup parlé) avec l'intention de partir à la recherche d'Amundsen, restait sans but défini de voyage, l'explorateur norvégien ayant été retrouvé dans les glaces avec son avion et ses compagnons.

Le commandant ne voulut pas perdre l'occasion d'une croisière bien préparée, qui devait fournir des résultats scientifiques nouveaux, et décida d'emmener dans les régions polaires des collaborateurs susceptibles d'effectuer des travaux de physique du globe.

Il apprit au musée, ajoute l'auteur, que je poursuivais des recherches sur l'aimantation des laves et me proposa de prendre part au voyage qui devait se dérouler vers les Færoë, Jan Mayen et l'Islande. Ces trois îles, unies en un seul continent au cours de périodes géologiques anciennes, sont le siège de manifestations volcaniques qui m'attiraient au plus haut point.

Les Færoë couvertes de basaltes tertiaires m'attiraient moins que les deux autres ; mais Jan Mayen, siège des volcans les plus septentrionaux de la terre, et l'Islande, contenant des cratères encore en activité, devaient me fournir des coulées récentes, même historiques, qui me renseigneraient sur l'orientation du champ terrestre dans les régions polaires durant le dernier millénaire. On sait, en effet, que les laves, en se solidifiant, s'aimantent suivant le champ terrestre et conservent ce magnétisme invariable pendant des temps indéterminés, ce qui permet de retrouver les valeurs anciennes de la déclinaison en étudiant leur animation.

Le *Pourquoi-pas ?* partit en effet de Saint-Servan (11 juillet 1925) et gagna la mer d'Irlande. La première escale eut lieu à Tobermorg, où l'on compléta les provisions de pikles et de condiments destinés à corser l'ordinaire.

On arrive à Stornoway, capitale du Lewis ; c'est une petite ville aux maisons couvertes de tuiles rouges, et toute hérissée de cheminées d'usine. L'endroit possède des serres où poussent péniblement des arbres de nos pays : poiriers, pruniers ; le long d'une bordure, un fraisier donne avec effort quelques fruits sans saveur.

Nous quittons l'Écosse et perdons de vue vers minuit les pointes extrêmes d'Angleterre. Nous sommes déjà dans un pays sans nuit et

voguons en plein océan vers les Fœroë, ou îles des brébis, la Frislande des cartes antiques.

Le navire gagne l'île de Syderø et mouille dans le fjord profond de Trangiswaag. Les collines qui bordent le golfe ont leurs crêtes noyées de brouillard ; mais dans l'herbe des plaines étroites qui s'étendent à leurs pieds, de petites maisons de bois peint se dressent, tantôt isolées et tantôt groupées par hameaux. L'un d'eux, Tvérraa, possède une église dominée par une belle rangée de basaltes prismatiques où l'auteur préleva ses premiers échantillons.

Il débarque sur cette terre danoise, avec deux compagnons, pour la récolte de ses échantillons minéralogiques, et il est surtout frappé par l'odeur de morue répandue dans l'air.

La morue, on le sait, est la manne de ces pays froids et les enfants, en guise de sucre d'orge, en sucent des lanières séchées.

Au voisinage des maisons, des surfaces dallées et encloses servent au séchage où les poissons reposent en tas sous des bâches en attendant le soleil. Parfois on les étend dans les prairies, où ils forment sur le fond vert de larges taches neigeuses que l'on prend pour des névés.

On quitte bientôt le fjord de Trangiswaag pour gagner Thorshavn, le port du dieu Thor. Chemin faisant on rencontre un grand nombre de terres. Les Fœroë sont, en effet, un archipel de 26 îles, dont 17 seulement sont habitées. Dans leurs noms scandinaves, M. R. Chevallier retrouve des racines saxonnes.

Mais la plus curieuse est le Lille Dimon, plateau élevé, presque inabordable, coupé par des falaises à pic d'un demi-kilomètre de hauteur. Ces parois, qui sortent verticalement de la mer, sont peuplées de millions d'oiseaux qui nichent dans les grottes et se tiennent serrés sur le bord des roches. Le sifflet du bateau en soulève un nuage, qui obscurcit le ciel et emplît l'air d'une cacophonie prolongée et lointaine.

A Thorshavn, où les voyageurs débarquent, il y a des habitations qui semblent misérables extérieurement et sont meublées avec un véritable luxe. On trouve quelques automobiles dans l'île, mais surtout des poneys, qui restent le moyen de locomotion le plus pratique.

Le navire arrive au fjord de Vestmanhavn et les passagers descendent à terre ; puis c'est Jan Mayen, qui eut autrefois une

colonie hollandaise, et où la Norvège a fini par installer un poste météorologique.

Au point de vue géographique, Jan Mayen est une petite île très allongée, située sur la ligne qui joint l'Islande au Spitzberg. C'est le reste d'un continent disparu dont il subsiste également les îles Fœroë et l'Islande. Le massif du Beerenberg, ou mont des ours, s'élève vers l'est et porte un ancien cratère. D'autres petits cratères se trouvent dans l'île dont les plus hauts mesurent cinq cents mètres.

Les voyageurs, débarqués après plusieurs observations sur les volcans de l'île, se livrent à différentes recherches pour lesquelles nous renvoyons simplement à la brochure.

Le *Pourquoi-Pas ?* finit par reprendre la mer et gagne la côte orientale du Groënland pour retrouver une expédition danoise dirigée par le professeur Bjering qui se livrait avec d'autres savants à des études à la Terre Jameson.

Bientôt on rencontre la barrière de glace, qui a des teintes bleu-vert, et à travers laquelle le bateau doit louvoyer.

Le navire arrive à la baie de Scoresby où séjourne l'expédition danoise. Le professeur Bjering est mort, emporté par le scorbut. Les survivants attendent le bateau qui les ramènera en Europe. Cette côte orientale du Groënland fut, du reste, habitée aux temps préhistoriques. On y a retrouvé des stations d'Esquimaux qu'on estime vieilles de 2000 ans. On a d'ailleurs retrouvé au Groënland toute une montagne de fossiles ; les ammonites y sont surtout abondantes.

Les navigateurs redescendent sur l'Islande, qui se présente à eux comme un vaste plateau à surface rigoureusement horizontale, où les fjords ont été taillés par érosion.

Dans la région de Snœfelsjökul, on y trouve la plus vieille coulée de lave de l'île, celle de l'Elborg, qui date de 950, c'est-à-dire des premiers temps de la colonisation norvégienne.

A Reykjavik se trouve toute une ville européenne dans le goût moderne des bains de mer.

L'auteur visite des champs de lave au voisinage de la ville, dont celui de Thura qui daterait de l'an 1000 et dont il rapporte des échantillons.

M. R. Chevallier constate, du reste, que les femmes de l'île

ont conservé en grande partie le costume national, dont la coiffure surtout est curieuse.

Au retour, le bateau passe près de l'îlot de Rockall, dont la tête émerge à peine de l'eau, et qui est encore le reste d'une terre disparue.

Le 19 août, il était rentré à Cherbourg après cinq semaines qu'avait duré l'expédition. Mais ce temps assez court avait permis de réunir nombre de documents dont nous retrouverons, sans doute, l'étude scientifique dans les publications spéciales.

La relation de M. Raymond Chevallier se lit avec intérêt ; il s'y montre même enthousiaste, ce qui n'empêche pas, dans certains passages, une douce raillerie, comme s'il avait à s'excuser de nous parler de choses trop lointaines et en dehors de nos préoccupations habituelles. Sa brochure ne doit pas passer inaperçue. C'est un récit alerte, cursif et où l'auteur traite un sujet plutôt grave avec beaucoup d'esprit.

§

D'un intérêt spécial encore, est le volume de M^{me} Kikou Yamata, **Le Shoji** (Intimités et profils japonais), qui nous montre le Nippon du point de vue indigène et non plus tel que peut le voir la curiosité des Européens.

Un instinct de pure liberté, dit la narratrice, pénètre pour nous la nature. Chassé des villes par la civilisation et la pudeur, le culte du phallus conserve ses adeptes dans la campagne. Quelqu'un me disait que, dans son village, lorsqu'il était enfant, on sculptait de ces petites ressemblances que l'on portait en procession vers quelque temple.

Un voyageur, revenant de province, me contait certaines danses de l'Obon, où à la nuit participaient, dévêtus, mâs comme les épis, hommes et femmes en célébration des récoltes.

Deux étrangers, me rapportant leur aventure, montraient l'invasion, dans le bain où ils trempaient à l'aise, d'un pensionnat de jeunes filles conduites par leurs maîtresses.

Une Japonaise n'a pas le droit d'être disgracieuse. L'étiquette, qui est l'esthétique du vêtement et du mouvement, semblerait uniforme à l'œil non initié. Elle a ses différences avec chaque femme, chaque classe, et ses modes.

Le sens de la virginité s'accuse avec la supériorité des classes. On aime revêtir la jeune fille de couleurs claires, de nœuds épanouis. Mariée, elle s'effacera davantage, elle appartient, et la coutume impose le respect de la femme d'autrui. Les Nakodo d'autrefois, dans les palais,

avaient un rôle d'intermédiaire plus délicat : celui d'initier les jeunes nobles supposés ignorants. La servante prenait la place de la jeune épousée sous ses yeux mêmes, le premier soir. Les Nakodo assistaient à l'entrevue nuptiale, a dirigeaient, et en rapportaient l'heureuse nouvelle. Les rouleaux érotiques, chefs-d'œuvre de la ligne et de l'attitude, furent souvent l'enseignement mystique, glissé sous l'oreiller.

En province, deux chiens de carton veillaient sur de telles nuits. On les renvoyait ensuite aux parents, cachant dans leurs flancs creux les preuves d'une virginité vaincue.

Les anciens clans conservent encore au Japon une influence politique et sociale. Nous avons le sentiment intuitif de la hiérarchie et le sentiment civilisé de la sociabilité. Une oligarchie intelligente et discrète nous gouverne.

Les domestiques font partie de la maison ; ils portent les armoiries du maître.

Dans l'intimité, nul n'est plus bavard que les Japonais ou la Japonaise.

Après ces constatations, le volume nous apporte des histoires de là-bas. L'une des plus caractéristiques est celle qui est intitulée *La Servante*, qui en dit plus sur l'âme du pays que bien des dissertations.

Le livre de M^{me} Kikou Yamata, avec son parfum d'exotisme, est en somme une très intéressante lecture, — mais qu'il ne serait peut-être pas prudent de mettre entre toutes les mains.

CHARLES MERKI.

PSYCHOLOGIE

Marise Choisy : *La Chiologie*, préface de Jules de Gaultier, Alcan.

Dans sa préface, M. J. de Gaultier définit excellemment la nature de l'intérêt qui s'attache aux recherches du genre de celle qu'entreprend ici M^{me} Marise Choisy :

L'activité qui joue dans le monde, l'expérience, a créé la chose la plus prodigieuse : le mystère. Elle a su se rendre obscure à sa propre vue inconnaissable pour elle-même... Mais, avec l'esprit humain, elle a réalisé un autre prodige. D'ordre contradictoire ; car elle y a inscrit le désir de percer ce mystère qui est son chef-d'œuvre... « Connais-toi toi-même », dit Socrate ; et à son instigation, toute la philosophie se fixe pour son idéal et pour fin dernière cette connaissance du soi par le soi... qui n'est rien moins que la tentative d'un suicide métaphysique. Sur un autre plan, toutes les formes de l'art divinatoire trahissent le même désir. Les plus chimériques, l'astrologie, l'horoscopie ou la né-

romancie ont trouvé dans l'esprit humain la créance la plus passionnée et, à se fonder sur des données plus objectives, à s'adresser de ce fait à des intelligences plus positives, des méthodes telles que la chiromanie ou la graphologie n'ont rien perdu du prestige que confère aux recherches de cet ordre le désir de l'homme d'être renseigné sur lui-même et sur son destin et d'échapper aux conditions auxquelles l'expérience, en s'y soumettant elle-même, l'a soumis.

Mais la distinction qu'établit l'éminent philosophe entre l'astrologie, l'horoscopie, la nécromancie, d'une part, et la chiromanie, la graphologie, de l'autre, est-elle valable ? On pourrait, et les astrologues ne manquent pas de le soutenir, lui opposer que l'évolution des astres s'offre comme un « phénomène objectif » tout autant que l'existence des lignes de la main. La divination des somnambules, des cartomanciennes, s'adresse parfois à des « intelligences positives, qu'elle réussit à convaincre. Nous en avons donné des exemples (G. Danville: *Le Mystère Psychique*, Alcan).

M^{me} Marise Choisy n'a pas esquivé ces attaques. Au contraire, se rendant compte du danger que présentaient de telles objections, elle s'est appliquée à y répondre, faisant le procès de la chiromanie astrologique de Desbarolles et d'Elie Alta, et se préoccupant d'établir que **la chiromanie**, débarrassée de traditions incertaines, obscures, contradictoires, servie par les apports et les méthodes des sciences modernes, est susceptible d'aboutir à « cette psychologie différentielle qui, ne tenant compte que des données susceptibles d'observation et d'expérimentation, se rapproche davantage des conditions de connaissance et de contrôle des sciences physiques et chimiques. »

Aussi reprend-elle en partie les arguments déjà tirés de l'examen physiologique et anatomique de la main par Vaschide (Vaschide: *Essai sur la psychologie de la main*, Rivière), qu'elle complète en y ajoutant les résultats d'observations et d'expériences plus récentes, celles d'Abramowsky, entre autres, qui démontrent qu'aux moments de crise affective la main se meut continuellement, crispations enregistrées par un appareil extrêmement sensible, alors que cette agitation échappe aisément à l'observation ordinaire. Enfin, dans le cas d'une coupure entre un hémisphère cérébral et l'organe préhensile — lésion, paralysie — les lignes de la main s'effacent.

Elle en déduit l'esquisse d'une théorie personnelle, nouvelle et intéressante, selon laquelle « ce sont les impulsions cérébro-spinales, les mouvements transcorticaux, le processus sensori-moteur et les nerfs afférents, qui jouent le rôle principal dans la formation des lignes de la main ». Il en résulterait que la chiroplogie serait apte à nous renseigner plus exactement au point de vue psychologique ou psycho-pathologique qu'au point de vue physiologique, contrairement à l'opinion généralement admise, en ce sens que tout d'abord les mêmes gestes ne formeront pas les mêmes plis si les cerveaux diffèrent — mains peu lignées des couturières, des dactylographes, mains ridées d'écrivains et de poètes — et qu'ensuite un désir, un sentiment, un état d'esprit s'inscriront, même s'ils sont en contradiction avec d'autres tendances du sujet, capables même de les annihiler, au point de vue réalisation pratique. Le mont de Jupiter proéminent demeurera identique chez un ambitieux ayant donné satisfaction à son ambition, chez un autre, dépourvu de moyens de réussir, aussi bien que chez un mégalomane. De la même façon un amour mystique se lira aux mêmes signes qu'un amour sensuel, si leur intensité reste égale.

M^{me} Marise Choisy insiste donc, très justement, sur le danger que présentent les erreurs d'interprétation, en de pareils cas, et demande d'adopter ce qu'elle appelle des « postulats », permettant de les éviter en partie. Ils sont au nombre de trois :

L'excès est un vice aussi grand que la privation et détruit ses propres fins... Des lignes tourmentant la paume dans mille directions, des monts révélant des possibilités universelles et des multiples talents embryonnaires, lorsque trop nombreux, s'entre nuisent... Il faut lire chaque main sous l'aspect de son mérite personnel.

Pour le premier, elle aurait pu ajouter : l'absence n'a pas toujours un sens péjoratif. Mais, à ce moment, sans doute, n'avait-elle pas encore eu sous les yeux d'exemple typique (cf. main de M. Paul Morand), car, dans la partie du livre consacrée à l'analyse chiroplogique, elle ne mentionne pas non plus l'absence de la saturnienne ou ligne de chance, qui souvent coïncide avec une réussite, due dans ce cas au mérite personnel.

Le second se ramènerait aisément au premier, puisqu'il commente le même adage : l'excès en tout est un défaut.

Quant au dernier, il indique à juste titre la nécessité de confron-

ter l'indication fournie par un signe avec la totalité des renseignements obtenus.

En outre, M^{me} Marise Choisy signale l'influence, qu'elle déclare considérable, de la suggestion :

... Nous l'avons vérifiée, écrit-elle, par des centaines d'observations sur les mains d'individus simples, auxquels nous avons suggéré auparavant telle ou telle préoccupation d'importance minime, en sachant d'avance que l'objet de la préoccupation, ainsi suggérée, comportait une part d'impossible. Dans chaque cas, nous avons vu, tôt ou tard, apparaître dans la main le signe (faiblement ou fortement tracé, selon la suggestibilité des natures) correspondant à cet objet. Dans deux cas, une suggestion que nous avons prise au hasard s'est même réalisée, à notre propre étonnement, ce qui montre combien il est aisé d'être prophète.

Aussi recommande-t-elle de ne jamais prédire accidents ou mort. Elle cite à ce sujet les cas de Deschanel et de Lantelme, survenus à la suite de malencontreux avertissements.

Elle omet Vaschide qui avait, dans son livre, noté l'annonce de sa mort prochaine (survenue en effet, peu de temps après) faite à lui-même par une chiromancienne. Jusqu'à quel point, ici où il s'est agi, non plus d'accident, mais d'une maladie, la suggestion peut-elle être incriminée ? Il paraît difficile de l'établir. Cet auteur, au surplus, avait été frappé de l'habileté professionnellement acquise par les chiromanciennes et qui leur permettait de diagnostiquer avec succès certains états morbides peu apparents.

M^{me} Marise Choisy n'a pas négligé d'ailleurs ce genre de recherches et consacre tout un chapitre, très concluant, aux mains « pathologiques », présentant des signes nets de folie, crime ou suicide.

Notons encore un essai de réhabilitation des mains à doigts spatulés, alors que les précédents écrivains n'accordaient guère leur faveur qu'aux mains coniques à doigts effilés, à telle enseigne qu'aujourd'hui encore, les Instituts de Beauté et les manucures s'appliquent, grâce à des appareils spéciaux, à procurer aux extrémités trop larges de doigts jugés peu esthétiques, une minceur plus intellectuelle, si l'on peut dire, une finesse tenue pour aristocratique.

L'ouvrage se termine par un curieux exposé de la psychologie et de la chiologie hindoue.

Illustré de 218 figures, qui en rendent la lecture aisée, pourvu d'une abondante bibliographie, il se présente en réel progrès sur ceux des devanciers de M^{me} Marise Choisy et, surtout, semble offrir aux chercheurs de nouveaux champs d'investigation dans un domaine jusqu'à présent insuffisamment ou mal exploré...

GASTON DANVILLE.

LES REVUES

Tribut aux poètes : *Le bon Plaisir* : sonnets de M. Gaston Carey. — *Septimanie* : « Chanson du Rouge-Gorge », par M. Loys Labèque. — *Les Amitiés* : vers de M^{lle} Jane Sandillon. — *La Muse française* : fragment d'un poème de M. Jean Ghuzeville. — Mémento.

Une malencontreuse grève d'imprimeurs fait que notre chronique du 1^{er} janvier n'a point paru ici. Elle était consacrée surtout aux poètes, pour bien ouvrir l'année. Il importe que notre bonne intention ne souffre pas de l'événement fortuit. Rendons hommage à M. Gaston Carey qui, en 1927, orfévrit une suite de sonnets : « Le linceul de pourpre » (celui « où dorment les Dieux morts », selon Renan) et en place une partie : *Sur la Syrinx et les Pipeaux*, sous cette dédicace : « A nos chers gosses Andrée et Maurice Ecary ». C'est le **Bon Plaisir** (décembre) qui accueille cette œuvre d'un heureux et patient artiste, après avoir, le mois précédent, décerné l'hommage de son numéro à la carrière très digne de M. Edmond Pilon.

M. Gaston Carey, s'il continue la tradition des « impassibles » du Parnasse, a le mérite d'un trait vigoureux qui dessine à merveille la scène qu'il a choisie d'entre les mythes antiques :

LE CHEVAL DE TROIE

La plaine où les bûchers ont dispersé leur cendre
Est déserte, et déserte aussi la mer de plomb,
Où, seul, un lent vaisseau poussé par l'aquilon
Se fond dans le brouillard que la nuit fait descendre.

Mais, d'un doigt prophétique et consterné, Cassandre
Montreaux Troyens massés sur le bord du vallon
L'échafaudage énorme aux formes d'étalon
Qu'Odysseus construisit aux rives du Scamandre.

Comme un vol de pigeons s'abat sur les blés mûrs,
La horde dont la joie a renversé les murs
Hale vers Ilion le superbe trophée.

Et, tremblante, la vierge écoute en l'air serein,
— Comme un écho dont meurt la chanson étouffée —
Grandir aux flancs du monstre une rumeur d'airaia.

A de telles images, M. Carey en joint de grandes, de lascives et de familières qui ressuscitent les dieux, les héros ou le peuple, à sa fantaisie. Elles évoquent aussi bien « La première des Perses » ou « le Marché ». On aimera, sans doute, ce tableau aux belles couleurs serties de lignes harmonieuses :

Les tables des marchands s'alignent sur la Pnyx.
Dans tout ce brouhaha de plèbe qui jacasse,
Au-dessus de l'étal déhanchant sa carcasse,
Gorgô, poing sur la hanche, interpelle Phœnix,

Et, clamant vers les cieux des serments par le Styx,
Pousse au nez des badauds l'anchois et la rascasse.
Dans un coin, des mulets, que quelque taon tracasse
Grattent le sol d'un sabot noir, onglé d'onyx.

Coiffé d'un bonnet roux crasseux de forme antique,
Un métèque accroupi sous l'Hermès du portique
Etend des raisins secs sur un bout de tapis.

Un changeur fait tinter l'or de son éventaire ;
Et du grand ciel strié d'agate et de lapis
Tombent brûlants et drus les traits du Sagittaire.

§

Septimanie (n° 48) contient cette délicieuse « Chanson au Rouge-Gorge », de M. Loys Labèque :

Tous les jours, quand vient l'hiver,
Sous mon toit s'en vient chanter
Un pauvre oisillon.
Rouge-gorge, c'est son nom,
Et de ce bon compagnon
Voici la chanson :

Quand Jésus, le bon Sauveur,
Mourut entre deux voleurs
Sur le Golgotha,
Un oiseau s'en vint, dit on,
Lui chanter une chanson,
Au pied de la croix.

Or, comme l'oiseau craintif,
A cause des méchants Juifs,
Était fort ému,
Une goutte de sang chaud
Tomba sur son cœur d'oiseau,
Du cœur de Jésus.

Et c'est depuis ce temps là
Que rouge-gorge on nomma
Le chanteur des bois...
Et c'est un vieux bûcheron
Qui m'apprit cette chanson
— Chante qui vou ira !

Un ? deux ? trois ?
Priez pour nous, saint François,
Saint Antoine de Padoue,
Sainte Rose de Lima...
Priez pour nous !...

§

Ce poème signé Jane Sandelion, dans **Les Amitiés** (décembre), a l'accent d'un clair bonheur. Son rythme allègre fait oublier la bataille littéraire où l'on oublie un peu trop les fraîches impressions de nature. Que l'air pur soit encore un élément de poésie pure pour quelques uns ! Faisons ce vœu et réjouissons-nous de voir cette pièce le réaliser déjà :

D'un pas de vingt-six ans, qui sonne,
J'ai gravi le léger coteau.
J'ai vu des pampres, des tonneaux,
J'ai respiré toute l'automne.

Dieu, merci pour cette journée
Qui nous livre encore le monde !
J'avise une meule fanée
Comme une vieillissante blonde.

La blanche et basse orangerie
Du château, sur les frondaisons
S'enlève, et la brune saison
Sourit à la verte prairie.

De nerveux poulains, alentour,
S'ébattent ; l'un mordille un chêne.

Leur robe est couleur des labours,
Là-bas, les collines sereines.

Quel renouveau d'été clément !
Quelle belle joie illusoire !
Sur mon chapeau, le ciel charmant,
Sur mes talons, la chienne noire.

Je vais, je foule les chemins,
Prenant dans mes yeux bien des choses,
Et bien des choses dans mes mains :
Du vent, des dahlias, trois roses...

Un chariot et son cheval.
Un vol d'oiseaux. De rousses vignes.
Un soleil encore royal.
De l'or, du feu — le chant du cygne...

§

La Muse française (10 décembre) accueille — avec Derème, Fagus, Pierre Jalabert, Jean Lebrau — un poème qu'il faudrait citer *in extenso* et qui est de M. Jean Chuzeville. Nous en aimons la tendre mélancolie, exprimée par un chant délicat, dans l'atmosphère romaine :

Heures d'académie, où trône
Le Titien charnel et pur,
Ravi dans le pourpre et l'azur
D'une ascensionnelle Madone.

Dans l'univers, autour de nous,
Forêt vivante de symboles,
Nous ne cueillons que nos paroles
Ainsi qu'à l'arbre ses fruits doux.

Harmonie aujourd'hui brisée,
Hymen impossible à rêver,
Je reste seul à soulever
La poussière du Colisée.

Sur ces débris, j'ausculte en vain
L'inscription et la ruine :
Je sens dans ma folle poitrine
L'arrêt d'un cœur qui fut divin.

Le lézard brille à l'ombre verte,
Frisson de lumière engourdi ;

Un silence d'après-midi
Frappe la colline déserte.

Et seul je suis l'étroit sentier
D'où le ciel au couchant s'abaisse,
Ruisselant de pourpre, et que blesse
La lance amère du laurier.

MÉMENTO. — *La Revue des Vivants* (janvier) ouvre l'an neuf par un numéro exceptionnel où le lecteur peut faire « le tour du monde en 20 contes » remarquablement choisis : Pirandello, Heinrich Mann, Galsworthy, et *tutti quanti*, sont représentés là par des pages de valeur. Un nouveau roman de M. Joseph Kessel : « La fureur d'Hippolyte », débute magistralement par des chapitres d'une puissance, d'une couleur, que le jeune écrivain n'avait pas encore réalisées, même aux yeux de ses admirateurs. M. Gabriel Voisin, dans un article sobre, net, pour cela fort émouvant : « Le premier vol d'un kilomètre en avion » réclame la juste part de son frère et la sienne, dans les débuts de la conquête de l'air. Les frères Wright, ni les frères Farman, n'ont fait autant pour la naissante aviation que les frères Voisin. La preuve est apportée par des faits et leurs dates. M. Gabriel Voisin défie qu'on les conteste.

Revue des Poètes (15 décembre) : numéro en hommage à Achille Paysant.

Revue des Deux Mondes (1^{er} janvier) : début d'un « Monsieur Vincent, aumônier des galères », par M. Henri Lavedan. — « La jeunesse et le machinisme », par M. H. Daniel Rops. — Des « Notes et Pensées », de Francis Chevassu. — De beaux poèmes de M. Alfred Droin.

Les Primaires (décembre) : « La vigie », un remarquable poème de M. Albert Thierry. — « La musette », par M. Joseph Jolinon.

La Revue mondiale (15 décembre) commence le premier roman — début très heureux — de M. Jean Feuga : « Les Envoûtés ». — « Chez les pédagogues allemands », par M. Emile Chantriot. — « Un nouvel apôtre », par M. L.-J. Finot.

Le Correspondant (25 décembre) : « Les dévoilées », par M^{me} Marc Hellys. — « Georges Desvallières », par M. G. Vallery-Radot.

Revue hebdomadaire (31 décembre) : Suite de « Mes années chez Maurice Barrès », de MM. Tharaud.

La Vague rouge (décembre) : « Le Vatican et les Soviets ».

La Revue Fédéraliste (novembre) : numéro spécial : « Etat du Cinéma en 1927. »

Revue de Paris (1^{er} janvier) : « Excelsior », par M. Paul Morand. — « Débuts de Mirabeau dans le monde », par M. H. de Jouvenel.

La Grande Revue (décembre) : « L'hivernage », par M^{me} Marie Le Franc. — « L'énigme de Rabelais », par M. B. Jacoubet.

Revue de France (1^{er} janvier) : début d'« Axelle », nouveau roman de M. Pierre Benoit.

Notre Temps (20 décembre) : « Du vrai réalisme au réalisme verbal », par MM. Jean Luchaire et Emile Roche. — « L'avenir du Capitalisme », par M. Bertrand de Jouvenel. — « Poèmes en prose », très réussis, de M. Léopold Marchand.

Bulletin Communiste (novembre) : en supplément à ce numéro, une « lettre à Léon Trotski », écrite par A. Ioffe juste avant son suicide. Cette lettre est un document tragique, d'une valeur humaine inestimable, qui aide à comprendre un peu les révolutionnaires russes. Cela dit, en dehors de tout parti politique, parce que cette lettre apporte quelque lumière sur l'état actuel de l'U. R. S. S.

Revue anglo-américaine (décembre) : une très curieuse traduction du « Vieux matelot » de S. T. Coleridge, par M. J. Deroquigny.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

M. Paul Souday, ou le collaborateur malgré lui (*Le Temps*, 12 décembre). — Préface du typographe (*La Volonté*, 25 décembre).

Dans l'un de ses récents sottisiers, le *Mercur de France* relevait cette sottise de M. Paul Souday, parue dans *Le Temps* du 4 novembre :

Un autre agrément de Dieppe, c'est la beauté de ce qu'on appelle en Anglais *l'hinterland*.

Dans **Le Temps** du 12 décembre, M. Paul Souday essaie de se défendre d'être un « sot », et il le fait avec un tel esprit de finesse qu'il n'y a rien de plus drôle. On y verra comment une bévue est baptisée « ironie » pour défendre la pauvre langue française contre l'Abbé Bremond. On y verra que le *Mercur de France*, depuis que M. Souday y collabore malgré lui, est devenu une revue méprisable, fabriquée à l'usage des intelligences modestes, sinon obtuses, « en mettant les choses au pis ». Cette singulière revue est rédigée par « le public », ce public qui, selon Sarcey, « ne comprend jamais l'ironie. »

S'adressant à un compilateur qui n'existe pas, car la chasse aux sottises n'est pas une propriété gardée, M. Souday « ironise » :

Il s'ensuit que d'innocentes plaisanteries échappent aisément à cet aimable compilateur. Il se fait une illusion s'il pense obligeamment

nous apprendre que *hinterland* est un mot allemand. On s'en doutait, mais ce mot allemand a été adopté d'abord par la presse et les parlementaires anglais, avant de l'être par les nôtres, qui selon toute vraisemblance ne l'auraient pas emprunté directement à l'Allemagne. C'est d'Angleterre que nous viennent en foule des mots nouveaux, plus ou moins agréables, par les soins des agences télégraphiques ou de certains écrivains anglo-manes, comme M. l'abbé Bremond, qui « réalise » au sens que l'on sait. Nous avons voulu railler en passant cette anglo-manie, qui défigure et corrompt notre langue et lui ferait perdre son renom de clarté, si l'on suivait M. Bremond. La germanomanie sévit moins et même n'existe pas chez nous, en cette matière. Notre vocabulaire n'en est aucunement menacé, tandis que les anglicismes l'envahissent et le ravagent de plus en plus. Jamais *hinterland* n'aurait pénétré chez nous par notre frontière de l'Est. Les Anglais, courtiers et intermédiaires universels, pouvaient seuls prêter les mains à cette importation d'une marchandise *made in Germany*. C'est pourquoi nous signalions discrètement le péril britannique, et non le péril allemand. Pour la langue française, le premier est grave, mais il n'y a pas de pan-germanisme linguistique à redouter.

Le « Sottisier » du *Mercure* n'a pas compris cette petite touche incidente d'ironie. Soit ! Le public ne comprend jamais l'ironie, disait Sarcey. Du moins, une partie du public reste imperméable. On s'étonne un peu que dans cette partie obtuse se trouve le *Mercure de France*, qui fut une revue extrêmement littéraire et même d'avant-garde. Mais enfin, en mettant les choses au pis et au niveau des intelligences modestes, il n'y aurait eu dans la phrase incriminée qu'un *lapsus* insignifiant.

C'est dans ce *Mercure* « extrêmement littéraire et même d'avant-garde » — que Remy de Gourmont écrivait déjà, en parlant de M. Paul Souday : « Il est encore plus bête que... » tel autre critique qui fut, avec Sarcey, le plus honnête et le plus incompréhensif des journalistes littéraires.

D'ailleurs, on sait bien, dans les milieux intellectuels français d'avant ou d'arrière-garde, quelle est exactement l'autorité littéraire du critique du *Temps*.

Mais M. Souday continue à délayer sa « petite touche incidente d'ironie » :

Ce qu'il y a de vraiment so dans ce « Sottisier », c'est qu'il ne relève guère que des *lapsus*, c'est-à-dire des riens. Sans reprendre toute la collection du *Mercure*, où nous trouverions d'innombrables exemples de cette manie, le même numéro du 1^{er} décembre, qui

nous cloue au pilori, nous y donne pour voisin M. Albert Thibaudet, coupable d'avoir écrit : « Notre atmosphère intellectuelle est faite comme notre atmosphère physique, d'un oxygène et d'un hydrogène, et les expériences du docteur Ox ne sont pas à recommencer tous les jours. » Un mauvais point à l'élève Thibaudet, qui croit que l'air se compose d'oxygène et d'hydrogène ! s'écrie le magister du *Mercur*. Mais notre éminent confrère — nous voulons dire M. Albert Thibaudet — soupçonne certainement que l'air contient de l'azote, et que l'hydrogène appartient à l'eau. C'est le type du *lapsus*, menue erreur commise par simple distraction, et qui n'a donc aucune importance, ni même aucune drôlerie.

M. Thibaudet, qui est un écrivain de valeur, un subtil critique et un homme d'esprit, aura certainement souri de sa curieuse synthèse chimique, et ne se sera pas cru diminué pour un si petit péché d'inattention.

§

On sait avec quelle passion de poète François Bernouard, qui s'intitule non pas maître imprimeur, mais typographe, aime son métier. Voici une page de lui, que publie **La Volonté**, et qui est bien « un véritable avant-propos du *Livre de raison* » d'un éditeur qui est aussi un artiste.

Cette « Préface du typographe » est une sorte d'hymne que le maître imprimeur écrit, comme malgré lui, à la louange de la Machine. C'est un aveu et un document fort curieux :

Si les patrons rivalisent d'installation et si beaucoup d'ouvriers perdent l'amour de leur métier, ces deux réactions ont la même origine : LA MACHINE.

La machine travaille aussi bien, parfois mieux, toujours plus vite et d'une façon plus continue que l'ouvrier ou l'ouvrière ; elle vieillit moins vite ; ses maladies aussitôt connues se soignent et se guérissent rapidement.

L'ouvrier français combat le mécanisme. Né artisan, il ne veut pas qu'on le taylorise, malgré qu'il comprenne que la machine est l'esclave future et que pour lui la libération vient sans aucune politique par le progrès mécanique.

Je sais que ceux qui me connaissent m'ont étiqueté sur des pensées opposées aux précédentes lignes.

Il y a près de vingt ans, alors que, presque seul parmi les artistes, j'admirais le cinéma, l'aviation naissante, — assidu, j'assistais à presque tous les meetings d'aviation, — je créais *La Belle Edition*, pre-

nant la Rose de France pour marque, je proclamais en ce temps la splendeur de l'intelligence des mains, et que l'art du livre devait être un art manuel ; hélas ! à vingt ans, on pense plus par les morts que par soi-même ; les histoires de Williams Mooris me déformaient ; d'autres encore aujourd'hui ne peuvent pas s'évader de ces pensées puérides.

Dès que je réalisai la joie de posséder une presse à bras, l'horrible déboire de la possession m'attrista ; je vis la lenteur du travail, son peu de fini et sa souffrance ! alors que les machines en blanc ou les minerves travaillaient dix fois plus vite, mieux et sans douleurs inutiles.

La guerre m'éloigna de mes efforts, et pendant ce temps le goût des belles éditions gagna tout le pays, et surtout Paris où je ne vivais plus ; après l'Armistice, le goût non plus des illustrations seulement, mais de la belle typographie, vint à son tour. Revenu, mes machines en blanc, rouillées pendant la bataille, redevinrent dociles.

Chaque soir, voyant les brocheuses exténuées et maladivement nerveuses, je pensais aux machines douces à l'humanité ; j'allai voir divers modèles de ces admirables bêtes ; ensuite, chez moi, je les regardai mieux et cherchai, chaque fois qu'elles rebutaient au travail, à comprendre leur psychologie. (Un jour, une de mes ouvrières, devant l'entêtement anesque de la machine, s'écria : « Si c'était un cheval, je l'aurais déjà tué ! ») Je compris que la machine rendait les êtres plus humains ; avec le temps, tous mes collaborateurs parvinrent à saisir les diverses imperfections mécaniques des cames et des ressorts. Les brocheuses, en réalisant dix fois plus de travail, sortaient moins lassées le soir.

Je remarquai l'ouvrier margeant la feuille de la même façon sur la machine à imprimer que l'ouvrière sur la machine à plier et je vis que le travail sortait mieux réalisé et plus propre.

La couture des livres m'obsédait ; ces femmes, pliées en deux, souffraient ; le travail sortait lentement ; je regardai une machine à coudre, on l'installa chez moi ; je compris vite sa psychologie facile ; le travail, plus vivement réalisé, s'exécutait plus proprement qu'avec les mains, plus régulièrement, mieux préparé pour le collage.

L'endossage des livres nécessitait un travail lent et fatigant ; là il fallait gagner sur le temps. Je trouvai alors une machine ingénieuse, qui savait faire plusieurs gestes : serrer le livre, coller et rainurer le dos, apporter la couverture. On l'installa dans mes ateliers.

Contre moi ou presque, je meublai ma maison de plusieurs sortes de machines ; mais, pour la typographie, cet art merveilleux de dispo-

ser les lettres, les espacements des mots sur des formats selon la grosseur des caractères et la largeur des marges, de façon à charmer les yeux et rendre la lecture agréable afin d'enrichir l'esprit, je luttai encore. Les morts me gouvernaient toujours ; la machine semblait impossible pour moi, juste bonne pour les journaux, à cause de leur nécessité de travailler aussi vite que le temps.

Une page de caractères, un jour, enchanta mes regards, et l'idée de la machine à composer prit naissance en moi, grâce à la publicité. On me sollicita, m'expliqua ; les morts impitoyables me trahissaient, pour mon malheur, mais la vie et le bas intérêt me conseillèrent aussi ; le choix d'une Monotype s'imposa dans mon esprit ; je réparai à mon usage quelques approches de lettres ou de signes de ponctuation et je vis que cette machine travaillait plus intelligemment que beaucoup d'ouvriers, et surtout que sa pensée, plus continue, plus régulière, composait avec art, que les dessins des divers caractères que je venais d'acheter pouvaient, pour la beauté, rivaliser avec ceux des meilleurs fondeurs de la place de Paris.

Et maintenant, Bernouard continue son œuvre d'imprimeur, « avec, écrit-il, l'aide des machines, des moteurs et du son joyeux de leurs multiples chants ; car chacun a son chant professionnel, aimable, entraînant pour qui sait connaître l'ivresse du travail, plus douce que celle du vin, plus éternelle que celle de l'amour. »

R. DE BURY.

ART

Exposition Auguste Clergé : galerie Manuel frères. — Exposition des Artistes septentrionaux : galerie Drouaut. — Exposition Eberl : galerie Dru. — La Décoration de la Maison des Journalistes. — La décoration de la salle des Cariatides à l'Hôtel de Ville par O. D. V. Guillonnet. — Exposition Wenbaum : galerie Carmine. — Exposition M. Vaury : galerie Carmine. — Exposition Claude Monet : galerie Durand-Suel. — Exposition Gauguin (Luxembourg). — Albert Lebourg.

Auguste Clergé est un remarquable paysagiste. Il a le sens de l'étendue et de l'atmosphère. Il saisit, avec une remarquable prestesse, la valeur et la vigueur locales et spéciales du pays où il vient de placer son chevalet. De voyages assez longs, en Provence, dans l'Ouest de la France, en Espagne, dans l'Italie du Nord, il a rapporté nombre de toiles précises et brillantes, d'une remarquable ordonnance et imprégnées d'émotion agile devant la beauté des choses et de la lumière qui les baigne.

En préparation de ses tableaux, il note en larges aquarelles les

sites, les architectures, les aspects de vie qui l'ont tout d'abord captivé.

Il tire de la technique de l'aquarelle un parti excellent et se place dans le groupe de ceux qui ont obtenu de la peinture à l'eau des effets larges et précieux, et des solidités de ton à côté des transparences ; ainsi réussissent Charles Guérin et Friesz, comme avant eux Cézanne ou Jongkind, à relever la valeur d'un genre tombé à la pire mièvrerie, à la laideur brillante de l'anecdote prétentieuse et à la parfaite banalité.

Ce sont des aquarelles, œuvres rapides, mais très poussées, d'un artiste qui sait noter, au premier travail, le sens réel, la touche et la particularité d'un paysage qu'expose Auguste Clergé.

Il y a à cette exposition de fines notations de ports bretons, avec la dentelle des mâtures des bateaux thoniers amarrés aux quais de Saint-Malo.

Il donne la clarté bleue, quelque peu dorée, d'une belle matinée sur le pittoresque escarpement du rocher de Monaco.

Il aime aussi noter les vieilles portes, les rues étroites et comme le silence des vieux quartiers qui ont conservé l'aspect d'antan, parfois tout près des quartiers industriels. Il a ainsi rapporté de Turin, d'Alençon, de Troyes, de Provins, de Vendôme, de Saint-Dizier, des pages intéressantes, d'une belle valeur lumineuse.

Par ailleurs, Auguste Clergé, qui actuellement court le monde à la recherche du motif particulier et local, avait été l'instigateur de ces petites expositions dans les cafés, qui ont eu une influence sur les peintres et aussi sur les amateurs de peinture nouvelle. Il rendait service aux autres peintres, tout en affirmant, par ses propres tableaux, une originalité déjà certaine et qu'il agrandit maintenant, par le travail acharné et patient d'un chercheur très consciencieux et d'un coloriste doué.

§

Il serait tout à fait chimérique de chercher une indication de caractéristique ethnique dans une exposition régionale. Ces groupements ne constituent en général qu'un moyen de représenter, dans un mode plus spécialisé, les toiles que leurs auteurs ont envoyées aux différents salons de l'année. Elles ont quelquefois l'avantage de révéler quelque peintre qui s'est acharné à vivre dans sa province pour s'en révéler l'intimité et la traduire

aux autres. Mais le phénomène est peu fréquent. De plus, il est bien rare que l'origine commune, dans la petite patrie, réunisse tous les artistes que les noms des régions évoqueraient, et ce sont parfois les plus originaux qui s'abstiennent et font bande à part.

L'exposition des **artistes septentrionaux**, judicieusement organisée, s'adresse non seulement aux artistes originaires de la région du nord, mais aussi à tous les amis du Nord, et cette cordialité augmente le terroir de recrutement de la société. On n'en saurait blâmer les artistes septentrionaux, puisque cela leur permet de nous faire admirer un très beau Balande, une de ses meilleures toiles, un aspect gris, violacé, mélancolique, dans une atmosphère cristalline et une solitude élargie par le calme profond de l'heure, du port de la Rochelle. Les architectures y prennent, dans la brume froide et claire, par l'irisation des reflets, un aspect presque tremblé. Les reflets mangent la pierre, en modifient la forme. La transcription exacte de l'illusion d'optique est là, d'un haut intérêt. M. Gernez montre une plage d'une belle tonalité frigide avec la sensation d'une brise de mer vigoureuse et qui fait se hâter les passants. Le souvenir d'Henri Oltmann est représenté par une bonne toile d'une claire sonorité tintelante sur des accords rares.

Notons André Leveillé, Victor Dupont, Henry Caron, Jules Lefort, peintres adroits des actuels embarras de Paris et de ses carrefours les plus peuplés. Mais où sont parmi ces peintres du Nord, Henri Duhem, qui connaît si bien la mélancolie des canaux et le voile de velours sombre du crépuscule dans les villes et les campagnes flamandes, et Jules Joets qui peint les confréries, les corporations, les sociétés chorales qui foisonnent dans le nord, Hervé qui en connaît bien les rues et, parmi les amis du Nord, Le Sidaner qui peint si bien ces ciels tendres et ouateux et la joie, dans les jardins pâles de cette région, de la lumière artificielle.

Dans une autre gamme de l'art pictural plus scolaire, nombre de routiniers notoires manquent à la série.

§

Galerie Dru; une belle série d'**Eberl**. Ce sont surtout des figures, à mi-corps, traitées pour leur sens physionomique et

dans la recherche d'une attitude non seulement plausible, mais même naturelle. Les quelques étoffes qui servent d'accessoires à ces figures généralement mates apparaissent brunes, de ton de bure, sans ornement, pour laisser tout l'intérêt au portrait mental, à l'étude du regard curieusement obtenu, sans le détail de la pupille et, tout de même, curieusement expressif.

Dans la même manière très concentrée, pour de grands nus, Eberl fait davantage appel aux agréments colorés, pose sur la jolie tête d'une femme étendue, d'une baigneuse, un chapeau léger d'étoffe ou de fleurs claires.

Eberl est aussi un peintre de fleurs. Il n'apparaît point qu'il traite souvent le bouquet pour lui-même. Il en fait plutôt le centre d'une composition qui s'évase en un intérieur sobrement indiqué, qui, par la fenêtre ouverte, embrasse un paysage calme qui fuit en déroulement de tapisseries, sous des verdure tendres, des toiles rouges, qui rosissent, dans les éloignements, sur des verdure au contraire plus denses. Eberl voit la beauté du paysage parisien, de ses lointains de toits, de cheminées et de fenêtres fleuries qui sont la poésie de tant de demeures sombres ou exigües.

§

A Paris, les progrès se conçoivent vite, puisque tous les matins un journal ou une revue apporte la trouvaille d'une idée utile, ingénieuse, de réalisation possible. La mise en pratique est au contraire très lente; comme si les Parisiens étaient trop occupés à trouver des idées pour prendre le temps d'appliquer celles qui leur sont venues.

On parle depuis longtemps de maison des poètes, des artistes, des journalistes. Il n'y a que les journalistes qui y aient mis de la persévérance. Ils ont leur maison rue du Louvre. Elle est claire et spacieuse et ils ont une très belle salle pour y manger le brouet du lettré.

Cette salle aux boiseries grises semblait triste et nue. Adolphe Tabarant, l'historien de Pissarro et de Manet, le romancier idéologue et vériste de la Révolution et aussi de certains aspects de la pensée actuelle, a accepté la mission et accompli la tâche de créer la galerie de la **Maison des journalistes**.

La plupart des bons artistes de notre moment y sont représentés par une de leurs meilleures toiles.

M^{me} Marval avec un large et léger tableau de fleurs ; Flandrin avec une de ses solides ordonnances quasi-sculpturales. De Victor Charreton, une maison de Provence, du littoral provençal, perdue dans les roses et les pins ; de Jaulmes, une très intéressante décoration bâtie de souples attitudes de nymphes serties de draperies bleues ; de Guillonnet un nu dans un jardin, avec un parallélisme du blanc rosé du corps féminin et du blanc mat de la pulpe de grandes fleurs d'hortensias et de marguerites.

Altmann a donné un soir tombant, à Crécy, d'une belle intimité de reflets vibrants pour un instant encore à la lumière qui se fonce, en augmente un moment l'éclat, et aussi la mélancolie d'un ciel qui, avant de devenir cendrex, revêt les choses, les eaux, les arbres et les fleurs d'une clarté régulière et droite. Gaston Balande a accroché son port de mer, un dimanche, un matin de fête nationale ou d'inauguration de bateaux avec le défilé de marins en uniforme, parmi la foule bigarrée et tout le mouvement des drapeaux et des pavillons tordus et dénoués par les caprices d'un vent doux, mais alerte.

Georges Carré a un paysage de belle verdure sombre. Bibal une page claire et rose du pays basque. Notons Capon, Charlot, du Marboré, Eberl, Tolédo Piza, etc ..

Les journalistes du pinceau et du crayon, les humoristes, sont représentés aussi : Forain, Maurice Neumont, etc...

§

Une grande salle à l'Hôtel de Ville, la salle des Cariatides, sera ornée d'une décoration de **Guillonnet**. Les panneaux ont été exposés quelques jours à la salle des Fêtes, afin qu'on les pût voir avant les travaux assez longs de marouflage et de mise en place.

La tradition d'art et la manière aussi de Guillonnet devaient l'amener à un travail décoratif de cette importance. Depuis longtemps, depuis l'*Invasion* si tumultueuse et en même temps ordonnée qui le rendit, très jeune, notoire, Guillonnet a toujours cherché dans sa peinture l'aspect ornemental. Cela n'empêche point qu'il ait donné une large série de portraits, les uns peints, les autres dessinés (dessins rehaussés, au blanc et noir nourri de touches colorées très discrètes), qui sont d'excellentes pages de vérisme et frappantes d'intuition du modèle ; on en pourrait donner en

exemple le portrait d'Adolphe Tabarant. Mais capable de vérisme, pouvant aussi réaliser la peinture d'histoire, Guillonnet est surtout attiré par la présentation du symbole décoratif qu'il manie avec une rare diversité.

On se souvient de sa série moderniste, décoration d'une paroi de la Cour des Métiers, avec le décor magnifié d'une salle de spectacle, d'un grand magasin, d'une pelouse de sport, peuplés de figures de danseuses, de spectatrices, d'acheteuses d'une étonnante vérité, diaprant de réalités élégantes la fantaisie du décor. D'autres séries ont porté en Amérique, en des palais du Venezuela et du Brésil, la présence et ce souvenir de merveilles de Paris ou de Versailles.

Nombre de tableaux de chevalet de Guillonnet répètent autour de rondes de danseuses, de dialogues de jeunes femmes, de concerts champêtres, le charme du jardin à colonnades fleuries que l'artiste s'est créé à Garches, en marge la transcription de ses rêveries.

Dans sa série de la salle des Cariatides, Guillonnet applique un système personnel, et neuf chez lui, de décoration. Le parti pris principal est d'établir une harmonie colorée restreinte pour atteindre à plus d'intensité, aussi peut-être pour différencier sa peinture décorative d'une peinture mobile.

Un autre parti pris est d'entourer le panorama, la page où des figures, sur fond de paysages, doivent symboliser des sentiments, d'un encadrement purement décoratif et surtout floral. La richesse de tons de ce cadre aux arabesques très cherchées et trouvées, projette et stylise les figures des panneaux.

Le peintre réduit sa palette à quatre tons, bleu, vert, violet, or. Les colorations des panneaux par le dosage et la mise en place des tons contrastent très heureusement. Ici le violet ne jouera qu'un rôle discret, ailleurs il constituera la dominante d'un coin de tableau. Ici quelques points d'or seulement, ailleurs la pluie d'un feuillage tout doré sur les nus d'une légère évocation d'idylle antique, sicilienne et grecque.

Le thème de la décoration juxtapose les bonheurs et les joies de la vie. Les bonheurs sont les impressions de cérébralité, musique, peinture, sculpture, poésie ; c'est aussi la vertu familiale, c'est aussi la danse. Les joies viennent de la nature, du ciel clément, du libre exercice des muscles sous la sérénité du ciel. Le

peintre y associe l'hiver où les enfants ont tant de plaisir à cribler de boules de neige le bonhomme de frimas où ils ont comprimé tant de flocons légers.

La décoration comporte une douzaine de panneaux, tous concordants dans leur diversité et coïncidant, dans l'intérêt décoratif, très harmonieusement.

§

Galerie Carmine, **Wenbaum** expose des portraits d'une curieuse réalité. Il excelle à saisir le caractère pittoresque d'une physionomie, à en indiquer la dominante, ainsi la mollesse enfantine dans un gros garçonnet comme épars dans un large fauteuil, ou la gaieté inscrite dans les traits de cet homme au visage hilare, dont toutes les lignes, même dans le calme complet, indiqueraient la gaieté. C'est d'un mélange curieux de vivacité et d'humour. Une note intéressante de cette caractéristique est donnée dans un portrait de musicien juif, en caftan et calotte noire. A quelque noce, en Pologne ou en Lithuanie, sur un fonds de rideau rouge, l'homme va faire danser les convives du repas de noces. Il accorde son violon, sûr de lui, supérieur, souriant et fin.

Wenbaum montre aussi d'intéressants paysages rapportés de Saint-Jean-Pied-de-Port. Les paysages d'été de nos peintres, cette année, s'embrument d'un peu de gris. Le ciel ne leur a pas été clément. Les notations n'en sont pas moins précises. Il y avait pourtant du soleil que Wenbaum a bien capté, une après-midi, sur la grand'place de la ville, alors qu'y entrait un lourd chariot attelé de grands bœufs blancs.

Wenbaum est aussi un bon peintre de fleurs. Il les traite en bouquets légers, arrangés avec goût, sans massivité, dans un mouvement harmonieux de la gerbe.

§

M^{lle} **Vaury** montre quelques larges paysages du pays du centre, bords de l'Allier auprès d'Auvergne et visions de Dordogne, eaux calmes et comme lourdes au pied des collines que couronne un château, rues de village aux maisons comme nichées dans la paroi droite et rougeâtre du rocher. Elle expose aussi quelques études des bords de Seine, dans les environs de Paris, d'une jolie sensibilité.

§

La galerie Durand-Ruel a réuni environs quatre-vingts **Claude Monet** avec le souci de permettre au visiteur de comprendre toute l'évolution du grand paysagiste depuis les tâtonnements du début jusqu'à sa pleine célébration du culte de la lumière.

La leçon qui se dégagerait de cette exposition, c'est que la beauté est atteinte chez Claude Monet par la vivacité de l'exécution.

Il y a dans la peinture actuelle de très belles œuvres. La théorie de la composition, renouvelée sous l'étiquette de construction, a donné d'excellents résultats. Pour avoir été, lors de leurs premières admirations juvéniles, gavés d'impressionnisme, les peintres qui ont cherché leur voie et (on n'en saurait les blâmer) dans un raccord avec la tradition antérieure leur expression personnelle, lui doivent tout de même beaucoup de leur méthode. Les meilleurs y ont appris à ne point se spécialiser. Les moins doués ou les moins énergiques ont consacré leur effort sur quelques thèmes voisins les uns des autres, où l'amateur se reconnaît aisément et où le critique souffre de toujours les reconnaître, même de loin.

Le clavier de Monet est un des plus larges qui soient. Des brumes matinales sur la Seine à la douceur humide du ciel de Venise, de l'incendie de ses *meules* au prestige nuancé de ses Antibes, de ses jardins de Hollande ou de Norvège aux ravins fleuris de Bordighera, des cathédrales de Rouen aux ponts de Londres, il a tout traduit, d'un métier chaque fois renouvelé, selon que le sujet le lui commandait. De plus, admirable peintre de figures ; et là aussi son métier s'assouplissait et s'adaptait à la nécessité présente.

Ces peintres d'esthétique souple et d'une telle puissance à trouver des moyens nouveaux, Delacroix ou Monet, ne sont-ils pas supérieurs aux peintres à manière presque unique dont l'effort toujours répété obtient jusqu'à satiété le même excellent résultat.

§

Chez **Gauguin**, comme chez Degas, la sculpture joue un rôle. Elle est au début un moyen d'information, une épreuve du sujet.

Au lieu de chercher sa ligne par le crayon, l'artiste se sert de

l'ébauchoir. Il se fait une maquette. Il arrive chez Degas que cette maquette est un chef d'œuvre. Chez Gauguin, c'est toujours une page remarquable. En Bretagne, sur des planches épaisses, il intaillait des profils d'animaux. L'exposition de la rue Laffitte, en 1887, montrait une étude de vache d'un métier vigoureux. Parallèlement au mouvement vers le vitrail qui entraîne Gauguin, sa sculpture devint décorative. Malgré l'apparence, elle était pour lui une traduction d'émotions. Il donnait la fête à ses idées de féerie. Il y marquait peut-être mieux que dans sa peinture l'amertume hantée de rêves clairs de son esprit. Il n'a pas eu le temps de tous les dire.

§

Albert Lebourg est mort. Des vétérans de l'impressionnisme, il ne demeure plus et ce sont des artistes de la seconde période de l'impressionnisme, que Forain et Schuffenecker.

Albert Lebourg laisse une œuvre nombreuse et souvent admirable, dont les plus beaux éléments sont les paysages de brousse, les intérieurs sombres et pourpres de mosquée, les placettes calmes où chante une fontaine, qu'il avait rapportés tout jeune d'Algérie, et les visions bleues et roses d'un charme pénétrant et d'un faire ému de couleur, qu'il a trouvées aux bords de Seine. C'était un artiste à la fois instinctif et instruit. La dernière manifestation qu'on fit en son nom (il était déjà paralysé), ce fut une exposition de ses dessins d'Algérie. En dehors de la haute valeur des dessins, cette exposition avait le mérite de montrer comment, au temps de leur début, les impressionnistes dessinaient mieux que ceux qui les excluaient des salons, au nom du beau dessin.

GUSTAVE KAHN.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Revue de la Presse. — Après la quinzaine du *Temps*, celle du *Matin*. L'Affaire a quelque chose de sportif; les rounds en sont bien marqués pour qui a suivi la marche du match dès le début. Première phase : les découvertes primitives, la Société du Bourbonnais, l'Instituteur et l'Institutrice. Deuxième : le *Mercure* et les brochures Morlet. Troisième : l'Institut en partie contre, en partie pour, les visites à Glozel, l'intervention des

étrangers ; et toujours, comme favori, Morlet, l'autre camp se laisse imposer Bégouen. Quatrième: Bégouen peu à peu s'élimine. Dussaud arrive en tête d'un côté. Reinach de l'autre ; c'est la mêlée des savants et des noms, qui semble inextricable. Mais au round suivant, le cinquième, le *Temps* classe les joueurs, et les *Débats* pelotent en attendant partie. Puis le *Temps* se tait, et le *Matin*, au sixième round, avance en triomphe, cependant que la Commission bégaie des contradictions. Enfin, septième round (Seigneur, sera-ce le dernier?), la justice entre dans le ring, accompagnée de trois avocats. Il y a dans cette succession d'avancées et de reculs, de passages en pleine lumière et de chutes dans le noir, quelque chose de fatal, de catastrophique, que la grande foule a senti confusément. Et c'est pour cela, pour ce caractère dramatique, je crois, plus que pour les performances des protagonistes ou pour les théories en lutte, qu'elle s'est intéressée à Glozel.

Le décalage dû à l'impression et à la poste m'oblige à revenir chronologiquement en arrière. Du 14 décembre date un article du Dr Herber, dans la *Gazette des Hôpitaux*, sur « la droiture et la gaucherie trophiques à propos des idoles de Glozel » ; on sait que ces idoles (ou ex-votos, selon moi) sont caractérisées par une longueur plus grande du testicule droit, alors que de nos jours cette supériorité, si je puis dire, appartient au gauche. Herber discute la littérature du sujet et déclare que « les idoles de Glozel ont une anatomie de gauchers ; d'où vient cette obstination du modelleur de Glozel, se demande-t-il, à représenter des scrotums de gauchers ? » Il énumère plusieurs hypothèses ; attendons que le terrain ait été fouillé en entier pour nous prononcer.

Le 30 décembre a paru dans *Neptune*, important journal d'Anvers, le texte intégral du rapport d'un témoin des fouilles de la Commission, le Dr Tricot-Royer (que je connais bien pour l'avoir rencontré à Bruges et à Bruxelles dans des congrès scientifiques et dont je garantis à la fois la méthode et la bonne foi). Des extraits de ce rapport ont ensuite paru dans quelques journaux de Paris. Il remplit à peu près huit colonnes de *Neptune* et la conclusion est : 1° les membres de la Commission ont peut-être bien observé, mais n'ont pas inclus dans leur rapport leurs observations avec la netteté et la précision qu'on exige dans les sciences

exactes; 2° aussi leur rapport est-il une accumulation de pétitions de principe.

Tricot-Royer prend nettement position au sujet de la date : « Ces objets sont mésolithiques et d'une origine parallèle à celle du Mas d'Azil. » Je renvoie au rapport de Tricot-Royer pour maints détails pittoresques ; il signale même des erreurs horaires ! J'ajoute qu'il donne des dessins schématiques des objets trouvés en sa présence.

On comprend maintenant que Dussaud, Bégouen, etc., se soient plaints de la présence de témoins autres que les membres de la fameuse Commission : sinon, il nous fallait tout avaler tel quel, nous contenter d'impressions, alors que Tricot-Royer et d'autres témoins ont apporté des faits, notamment en ce qui concerne l'étrange conduite de miss Garrod.

Les *Débats* ont continué, mais plus modestement, la série des *Querelles Glozéliennes*. Le 31 décembre, longue lettre de Breuil qui discute : 1° la conservation et la fossilisation des os à Glozel, et conclut : « L'argument de l'analyse de l'os de Glozel est sans intérêt pour la question de l'antiquité du gisement » ; 2° l'argument des racines ; 3° l'attitude de Pittard, lequel, dit-il « a pris une part active à la rédaction du Rapport, en discutant les termes avec ses collègues durant de longues séances à Paris ; et ce n'est que les termes de ce document arrêtés qu'il est retourné à Genève. » Dont acte. Puis viennent de longs extraits de l'article de Jullian dans le *Matin* du 30. Le 2 janvier, lettre de Reinach détruisant, avec du bon sens, l'argumentation à double tranchant de Breuil, tant sur la fossilisation des os que sur la signification des racines. Le 4, extrait de l'article du *Petit Parisien* sur Claude Fradin ; annonce du cours de Loth au Collège de France et reproduction d'une interview, dans l'*Echo de Paris*, de l'instituteur Clément, qui accuse Emile Fradin d'avoir truqué même la première brique à caractères. Le 5, lettre de Morlet qui, comme médecin, fait observer que Breuil a confondu la « décomposition osseuse » et la « fossilisation », et s'étonne comment Pittard a pu « prendre une part active à la rédaction du Rapport », alors qu'il n'était resté à Glozel que deux jours et ne pouvait par suite avoir une opinion personnelle sur les découvertes ultérieures, qui ont été les plus importantes ! Puis vient une lettre de Peyrony rappelant l'incident Garrod et déclarant : 1° que Morlet a man-

qué de galanterie française ; 2° qu'il a rompu sa parole de ne pas faire état de cet incident. Enfin, annonce de la conférence à Moulins de l'académicien du Bourbonnais Dussaud et extraits de la déclaration de Clément au *Petit Parisien*. Le 6, extraits de la déclaration de Peyrony au *Petit Parisien* et de celle de Mlle Picandet au *Journal*. Le 8, extraits des déclarations de Peyrony au *Journal* et très longs extraits du rapport Champion, d'après le même journal ; enfin, reproduction de l'interview, parue dans l'*Euore*, de M. Ben Be Berent Albert de Séméac, grand-maître des compagnons tailleurs de pierre, qui retrouve à Glozel plusieurs signes maçonniques connus (à cela rien d'étonnant ; j'ai bien retrouvé à Glozel beaucoup de marques de propriété de toutes sortes de pays et de peuples, dont j'ai environ cinquante mille formes ; parmi ces marques, celles des tailleurs de pierre ont été codifiées assez tôt) et dit que le moindre terrassier aurait mieux que des savants discerné si le terrain avait été remanié (peut-être ; mais comme j'ai appris des ouvriers piémontais qui ont travaillé dans notre propriété à Challes comment on fait des talus au « jet de pelle », je puis affirmer au Grand Maître qu'il n'y a pas eu de remaniement ; je m'en serais aperçu, M. Depéret, géologue, aussi, du premier coup). Le 9, nouvelle lettre de Morlet, en réponse à Peyrony ; il lui dit que, puisqu'il n'a pas assisté à la discussion Garrod, il ne peut avoir un avis, mais que lui, Morlet, a des témoins impartiaux, le D^r Tricot-Royer, d'Anvers, et M. Mallat, avocat à Vichy ; puis, résumé de la deuxième leçon de Loth. Le 10, extrait d'un article du *Matin* sur les Fradin, qui se décident à porter plainte ; et extraits d'une longue lettre au *Times* d'Arthur Evans, l'explorateur de la Crète : 1° les découvertes de Glozel, si elles sont vraies, renversent tout l'édifice scientifique ; 2° il a visité Glozel, examiné les objets, et regarde le Rapport de la Commission comme exact ; 3° il adopte la méthode et les conclusions de Vayson de Pradenne et conclut :

Je n'ai pas l'ombre d'un doute que les objets de Glozel sont l'œuvre de la même main industrielle ; les découvertes elles-mêmes présentent des absurdités (*incongruities*) ; la civilisation ainsi révélée est de tous les âges... Est-il convenable que dans le centre de la France, entouré comme par une mer par la culture paléolithique avancée, un îlot ait existé de cette hybride culture glozélienne qui appartient à tous les âges et à aucun ?

Concevable ? Est-il concevable que des gens s'amuseraient à écrire sur des briques en caractères cunéiformes : qu'aurait dit de cela un savant du XVI^e siècle ? Est-il concevable que des gens aient peint des animaux sur les parois et au plafond d'abris sous roche et de grottes ? Est-il concevable qu'un avion puisse tenir l'air ? Rien n'est concevable, si on commence à poser le problème en ces termes... Et je m'étonne qu'étant sur place, sir Arthur se soit contenté de regarder les objets des vitrines au lieu de prendre la pelle et le couteau du véritable archéologue. J'ai d'ailleurs une explication plausible de l'accumulation à Glozel d'objets hétéroclites, comme ex-votos recueillis de côtés et d'autres en tant qu'objets « précieux », parce que bizarres et rares ; de même dans tel sanctuaire nègre, on trouve des boîtes à sardines et un vieux bicorne d'amiral. Est-ce concevable ?

Le 11, lettre de Mendès-Corréa contre l'argumentation de Breuil ; il rappelle que l'attitude des membres de la Commission n'a pas été la même avant et après la publication des résultats de l'analyse : quand on croyait les os récents, ces savants ont attribué une grande importance à cette analyse ; quand on les a démontrés fossiles, ces mêmes savants ont déclaré que les analyses ne prouvent rien. Après étude du Rapport, Mendès-Corréa déclare que sa conviction n'est pas ébranlée. Puis, rappel, d'après la *Gazette de Lausanne*, d'une fraude neuchâteloise : mais je ferai remarquer qu'il s'agissait de fraudes lacustres et qu'on ne peut en tirer un argument pour des objets trouvés en terre ferme non remaniée. Le 12, note sur la plainte des Fradin et le cours de Loth, puis extraits d'une interview donnée au *Télégramme de Toulouse* par Bégouen, infidèle à sa formule du « vrai savant qui ne dit plus rien ». Bégouen n'a aucune confiance dans les trouvailles du *Matin* ; il attribue une grande importance aux déclarations de Clément et de M^{lle} Picandet et conclut en disant que la découverte du « fraudeur » ne saurait plus tarder, que le « mystère sera bientôt éclairci ». Dire que voilà plus d'un an que les antiglozéliens nous font cette promesse !

Le *Matin*, qui ne s'était occupé de Glozel jusqu'à la fin de l'année que de manière à tenir ses lecteurs au courant, a pris subitement de l'avance. Dès le 31 décembre, après un court historique, il donne de longs extraits d'une lettre de Breuil, probablement celle dont le texte entier est donné par les *Débats* ;

puis vient une analyse des mémoires de Butavand et d'Arthaud, encore inédits à ce moment, et enfin une lettre de Bégouen qui se dit « mis en cause dans le *Matin* par le Dr Morlet » et déclare que, si Morlet l'accuse de « naufrager » la station, c'est donc qu'il avoue que cette station est un « bateau »... Il prend la défense de la Commission et « ne permet à personne de suspecter sa bonne foi et son impartialité dont il a donné assez de preuves... » Qu'en pense le professeur Mendès-Corréa ? Le 1^{er} janvier, lettre de Reinach discutant l'hypothèse gallo-romaine de Jullian et déclarant que Eitrem, professeur à Oslo, « recule épouvanté » ; conclusion : « Il n'y a pas de faux à Glozel, car s'il y en avait un, il y en aurait deux douzaines. » Le *Matin* laisse ensuite entendre « qu'on ne tardera pas à être fixé ».

En effet, à ce moment même fouillaient à Glozel deux envoyés du *Matin*, et ceci, vu l'instance en classement, dans un endroit non encore exploré. Le 4, courte analyse de la conférence à Moulins de Dussaud, « élu sur sa demande membre de l'Académie du Bourbonnais » ; puis, interview du colonel Saint-Hilier et « mise au point » de Clément, l'instituteur dont j'ai parlé tout au long dans les premières *Chroniques de Glozel* du *Mercur* et qui fait maintenant des déclarations étranges concernant le jeune Emile Fradin et la première tablette trouvée, déclarations dont je parlerai plus loin.

Le 5, coup de tonnerre : Pierre Guitet-Vauquelin a fait avec M. Clérisse, rédacteur au *Matin*, des fouilles en quatre endroits : d'abord à la corne sud du petit bois dont j'ai parlé dans ma *Visite à Glozel* ; puis, dans le talus entre le terre-plein et le Vareille ; on photographie à mesure ; on boucle les Fradin chez eux pendant le déjeuner ; bref, on prend toutes les mesures de prudence voulues. Résultats : un galet gravé de trois signes dont l'échelle, un harpon cassé, des fragments divers, puis un morceau d'os parfaitement fossilisé. Si on avait affaire à des gens de bonne foi, la preuve serait faite.

Dans le *Matin* du 6, photos des trois objets typiques et de trois points de fouilles ; enquête de moralité dans le pays ; fouille d'une grotte située aux environs ; annonce d'une plainte de Morlet contre Seymour de Ricci à la suite d'un article du *Journal*. Le 7, annonce du procès Fradin-Dussaud, analyse d'une leçon de Loth et surtout très curieuse dépêche de Genève annon-

çant que Pittard « est l'objet d'attaques violentes » ; mais « Pittard est parti pour Liège faire un cours sur l'époque lacustre ». Le 7, lettre importante de Dussaud, dont un fragment est reproduit en fac-similé ; Dussaud regrette que « le *Matin* ait changé de bord » ; il « aurait pu réduire toute cette affaire à néant ; tant pis, nous frapperons à une autre porte pour le coup définitif » ; Dussaud a écrit à Jullian que les lectures *Gloz* et *Glozet* sur une tablette sont impossibles (donc, destruction de l'un des arguments des antiglozéliens) ; enfin découverte d'une « équation » ; car Dussaud prend les deux barres parallèles, et d'ailleurs inégales, pour le signe « égale » ; d'où il conclut : « c'est ainsi signé Fradin, élève de l'école primaire ». Autrement dit, l'accusation de faux est cette fois formelle et permet enfin le recours des Fradin à la justice. Le *Matin* disparaît ensuite du premier plan : il se contente de suivre de nouveau « objectivement » le développement de l'Affaire ; ainsi le 8, résumé des leçons de Loth, précédé d'ailleurs d'une déclaration que « les fouilles complémentaires étant faites, le journal n'a pas à se prononcer pour ou contre l'authenticité. » Je sais par ailleurs qu'à une séance du Club du Faubourg, Guitet-Vauquelin a pris résolument position pour l'authenticité, mais en son nom personnel.

Si la plupart des journaux ont par principe gardé la neutralité, il en est qui ont de préférence exposé les arguments des antiglozéliens, surtout le *Journal*. Ainsi, dans le numéro du 1^{er} janvier, on trouvera presque en entier la lettre de Bégouen à la *Dépêche de Toulouse* qui se termine par : « Nous sommes d'accord, Peyrony et moi, sur Glozel ; cela me venge des sarcasmes et des injures des Loth, Espérandieu et autres Reinach. » Le 2, Bégouen se déclare attaqué par Loth au Collège et le menace d'un procès en diffamation. Le 4, enquête à Glozel par Paul Bringuier : le père Fradin y est représenté comme « un paysan lourd aux yeux fuyants », le jeune Emile « avec un regard pâle de souffrance » ; puis vient une interview de ces paysans « aux mentalités mi-obscurcs et mi-têtues », un portrait de Morlet, « passionné, brutal », et de M^{lle} Picandet « au visage pâle et gras, au regard d'un vert trouble, aux demi-sourires impénétrables ». Bref, Paul Bringuier fait de son mieux pour donner de ces braves gens une image équivoque, afin de créer, comme dans un reportage d'assassinat, une « atmosphère » con-

traire aux prétendus accusés. Même jour, compte rendu de la première leçon de Loth au Collège de France et de la conférence de Dussaud à Moulins, le plus détaillé que j'aie vu. Dussaud a dit : « Nous sommes arrivés à la conclusion que tous les objets sont faux ; le comité est arrivé à la même conclusion » ; il commente ensuite le passage (qui est truqué, comme on sait par ailleurs) du Rapport relatif à la brique à inscriptions, déclare qu'à l'Académie (celle des Inscriptions) sur 58 membres il n'y a que trois glazéliens, plus Camille Jullian, et conclut : « L'écriture de Glozel ne représente aucune langue ; elle est tout à fait ahurissante et le copiste a pris soin de ne jamais recommencer les mêmes groupements », argument sur lequel il a insisté déjà dans *l'Intransigeant* du 6.

Je crois savoir que cette conférence, donnée en public, est l'un des éléments de fait qui ont donné la possibilité aux Fradin d'attaquer Dussaud devant les tribunaux. Ai-je besoin d'ajouter qu'on a tiré à tort argument du fait qu'aucun contradicteur ne s'est élevé à Moulins contre les opinions de Dussaud, sauf Saint-Hilier ? Ce silence ne prouve pas grand'chose... dans un sens ni dans l'autre. Le 5, visite de Paul Bringuier à Morlet et le texte qui a donné lieu ensuite à diverses complications : Bringuier dit que, lors de la fouille faite en présence de Reinach, Seymour de Ricci lui dit en grec : « Je suis écœuré ; je viens de voir le Dr Morlet sortir ce poinçon non pas de la terre, mais de sa manche. » Bringuier reparle ensuite de l'Esprit de Glozel (formule Vayson), affirme que l'on a introduit des cendres dans un vase où il n'y en avait d'abord pas et dit que Vayson de Pradenne « semble insinuer, quand il parle du démon familier d'Emile Fradin, qu'il pense à « cette institutrice de Ferrières qui fut la véritable découvreuse de Glozel, M^{lle} Picandet, que d'occultes influences ont arrachée de son fief de Ferrières et fait nommer dans un autre village de l'Allier, Saint-Yorre. » Bringuier est allé la voir et l'a trouvée en larmes ; il en tire une interview et conclut en jetant sur la pauvre fille aussi la suspicion de « quelque chose qui n'est pas clair ». Bref, du coup, Bringuier embouteille Reinach, Seymour, Morlet, les deux Fradin, Vayson et M^{lle} Picandet. Les rectifications ne se font pas attendre ; le *Journal* insère en petits caractères une notification abrégée, le 7 ; c'est dans d'autres journaux qu'il faut découvrir : 1° que Morlet, par dépêche, an-

nonce son intention d'attaquer Seymour de Ricci devant les tribunaux ; 2° que Seymour déclare publiquement n'avoir pas dit ce que Bringuier lui attribue ; 3° que Reinach discolpe Seymour en faisant remarquer que ce jour-là ce n'est pas Morlet, mais Emile Fradin qui a fouillé ; 4° que Morlet retire naturellement son intention de plainte ; 5° que Vayson n'a nulle part incriminé la malheureuse institutrice ; 6° que le déplacement de celle-ci n'est nullement une punition disciplinaire, ou une accusation détournée d'avoir commis les faux de Glozel ; etc. Bref, des insinuations de Bringuier il ne reste plus rien. Pourtant le 7, nouvelle offensive : cette fois, le *Journal* démarre Peyrony et Champion. Le premier fait de son mieux pour justifier sa volte-face, il prétend avoir trouvé chez les Fradin des « livres de préhistoire » et un « livre de Lamblin sur les sciences occultes », ouvrage qu'Augustin Bernard (le géographe de la Sorbonne) aurait vu chez lui « en 1926 ». Je renvoie au texte : Peyrony est de plus en plus lamentable ; il se vante d'être un primaire ; allons, tant mieux ! Le malheur est que là encore tout est faux : il s'agit de petites brochures de Francis Pérot dans le 1^{er} cas (histoire déjà liquidée en 1925) ; et dans le deuxième, d'un ouvrage sans intérêt aucun pour Glozel. Puis viennent des extraits du rapport Champion, si souvent annoncé. Ce qu'en donne le *Journal* est enfantin : 1° les objets sont faux parce qu'ils sont faits maladroitement ; 2° parce qu'ils présentent des marques d'outils en métal (limes, couteaux, etc.) ; 3° que les dessins sur les galets sont blanchâtres ; 4° que sur les briques, les incisions contiennent encore de la terre fraîche et vierge. Conclusion :

Tout cela est absolument neuf ; les objets de Glozel n'ont pas dix ans, ils n'ont pas cinq ans ; ils sont d'hier ; les os sortent du pot au feu de la veille ; il y a des os plus anciens, ce sont ceux qu'on a envoyés à Mendès-Corréa ; on a parlé de trois mille objets ; je me charge d'en faire un semblable toutes les dix minutes.

Et il regarde le jeune Fradin comme « très intelligent », comme un excellent élève de l'instituteur Clément ; « il peut très bien avoir fait les objets de Glozel ». Bringuier conclut que « si Champion et Peyrony sont d'accord pour accuser Emile Fradin, cela est grave ; que les partisans de Glozel se défendent ! » La réponse directe, ce sont les envoyés du *Matin* qui l'ont donnée, une fois de plus en fouillant de leurs mains. Même les antiglozé-

liens convaincus ont fait d'ailleurs au rapport Champion une réception plutôt fraîche, car il témoigne d'une incompétence remarquable. De plus, pourquoi ce même Champion, qui est allé sur place, n'a-t-il pas fouillé lui-même ? C'est tout de même vraiment curieux de voir s'opposer au gisement tous ceux qui *n'ont pas fouillé*, Peyrony excepté ; mais le jour où il fouilla, il fut *pour* ; et à distance, il est *contre* ! Naturellement, l'Affaire a rebondi sur le dos de Clément, comme on verra plus loin. Le 8, Bringuier revient sur une question dès longtemps liquidée, la brique où se lirait *Glozel* ou *Glozet*, lecture rejetée même par Dussaud ; et Clément Vautel demande pour Emile comme faussaire les palmes académiques. Ensuite le *Journal* se contente de tenir ses lecteurs au courant des événements (plaintes en justice des Fradin, de Morlet et de Bégouen, cours de Loth), mais toujours en gardant une attitude équivoque et en insinuant, plutôt qu'en affirmant, que les objets sont faux et que les Fradin sont des faussaires ; mais Morlet, on le laisse prudemment hors de cause, si bien qu'il a dû envoyer aux journaux une note où il déclare qu'il se solidarise entièrement avec les Fradin.

Tous les autres journaux ont suivi l'affaire d'assez près ; je ne citerai donc maintenant que ceux qui donnent des textes originaux et par ordre chronologique. Le 31 décembre, suite de la série *Glozel or not Glozel* de Daudet, qui regarde le tout comme une amusante fumisterie. Le 1^{er} janvier, extraits de notes de Morlet, destinées à réfuter le Rapport de la Commission, dans la *Dépêche de Vichy* ; l'auteur reprend les passages un à un et dénonce les truquages successifs, notamment celui de la pierre soi-disant située au-dessus de la tablette, alors qu'on a une photo, parue dans *l'Illustration*, qui montre que le schéma de la Commission est erroné ; or, il s'agit de l'argument principal de Dussaud et consorts, qui auraient pu voir eux-mêmes l'erreur commise. Dans le *Petit Parisien*, Vayson de Pradenne explique une fois de plus que « le faussaire a été guidé par les dupes », c'est-à-dire par les rapprochements des objets trouvés à Glozel avec d'autres connus antérieurement ; il regarde le Rapport comme démonstratif. Dans la *Liberté*, qui jusqu'ici avait donné la priorité aux antiglozéliens, interview d'Audollent, de passage à Paris ; il rappelle les observations du début de l'Affaire sur les défrichements et note que l'abbé Favret, quoique ayant signé le

Rapport, a déclaré ensuite que « les objets ne sont pas faux », élément du procès dont les antiglozéliens ne tiennent nullement compte. Cette interview a été publiée aussi dans un grand nombre de journaux provinciaux.

Le 2 janvier, Jean Pagès donne au *Petit Parisien* un grand article sur la répercussion à Vichy du Rapport et une interview de Clément, instituteur à Chantelle; cette résurrection a mis ensuite le feu aux poudres, comme on a vu d'autre part. Genèse des découvertes: j'ai donné tous les détails dans le *Mercur*, au début; Clément et les autres intéressés ont eu tout le loisir de s'expliquer à ce moment; mais voici que Clément découvre que si Fradin sait quelque chose en préhistoire, c'est à lui, Clément, qu'il le doit; puis vient l'accusation précise, dont les antiglozéliens ont ensuite fait état dans leurs attaques: parmi les objets découverts au début, il y avait deux briques, dont une plus petite; sur celle-ci, Clément ne vit pas de signes; il la laissa à Emile; or, « sept mois » après, cependant, la même petite brique, ferme et très cuite, était présentée par le jeune Fradin, mais cette fois couverte de signes dont la plupart étaient bien connus de moi et pour cause; l'Esprit, sans doute, avait entre temps soufflé sur Glozel ». Ce texte est une accusation directe.

Mais comment se fait-il que, dans le *Mercur*, au moment de notre polémique personnelle, M. Clément n'ait pas soufflé mot de cette fabrication? Il avait alors la partie belle pour tout détruire d'un coup, pour freiner l'Affaire, pour nous ridiculiser à fond. Non: il s'est tu; quand a-t-il caché ou retenu la vérité? Est-ce en ce temps-là, ou maintenant? Ce silence au début fait que je n'attribue à sa déclaration actuelle aucune valeur scientifique. Il est trop facile, deux ans après, d'affirmer quoi que ce soit; il fallait le faire tout de suite. Mais ne poussons rien au tragique: l'histoire est tout entière inventée, et depuis, après contrôle, on a laissé tomber Clément, comme on laisse tomber Peyrony.

Le 3, journée chargée. Dans *Paris-Matinal*, longue interview de Morlet, avec critique détaillée du Rapport, indication des omissions et protestation contre la publication par Dussaud des chiffres soi-disant arabes dont j'ai parlé dans ma dernière chronique. Morlet accuse nettement Dussaud de falsifier les inscriptions de Glozel, alors que le calque exact a été publié dans le *Mercur de France* du 1^{er} décembre 1927. Le même jour, dans le *Petit Pari-*

sien, interview de Claude Fradin, employé à Lyon, qui explique les briques à inscriptions par une tuilerie et une poterie aujourd'hui en ruines, qui auraient existé à Glozel au xvi^e siècle (depuis, on a prouvé que tel n'a jamais été le cas) ; il pense que ces caractères sont des marques ou des comptes ; il pense aussi que le renne sur le galet est l'armoirie parlante d'une ancienne famille de Rennes ; enfin les pots à masque néolithique étaient ainsi décorés parce qu'ils renfermaient du poison ! Comme le dit Jean Pagès, ces théories sont tout au moins amusantes. *L'Echo de Paris* étudie l'interview de Clément et se demande si l'histoire de la petite tablette est vraie ; il rappelle la brouille survenue entre le maître et l'élève et ajoute : « Ceci expliquerait bien des choses. »

Le 4, suite, dans le *Petit Parisien*, de l'interview de Clément. Il a communiqué à Emile un bracelet en schiste trouvé à Montcombroux, marqué des signes S T X ; or, plus tard, Emile découvrit et « presque honteux me fit voir » un fragment de galet marqué exactement des mêmes signes. C'est seulement ensuite qu'on se mit à fouiller. Je conseille de lire le texte en entier : les insinuations sont présentées avec adresse... Mais, de nouveau : pourquoi ne pas avoir dit tout cela au début ? On trouvera la contre partie, je veux dire une étude très sympathique aux Fradin, dans l'article de Jean Cabrerets du *Quotidien*, qui se termine par une interview de Morlet, où il est parlé de nouveau des racines-témoins ; au printemps, on compte sur des fouilles opérées par une commission indépendante.

Dans *l'Intransigeant*, lettre de Morlet contre Dussaud, déjà parue ailleurs ; résumé de l'interview de Claude Fradin, et surtout, lettre de Charles Raulin, expert-conseil du ministère des Beaux-Arts et de la Préfecture de la Seine, qui dit que truquer un champ comme celui des Fradin n'est pas si facile que le disent les antiglozéliens ; bref, il penche nettement pour l'authenticité. Les autres journaux parlent de la première leçon sur Glozel de Loth au Collège de France. Comme la plupart ignorent que cette Institution savante est régie par un règlement spécial, que le professeur y est maître absolu de sa chaire, ils s'étonnent ; quelques uns disent même qu'on ne devrait pas parler d'un problème en litige. Mais c'est justement le rôle du Collège de France d'étudier les nouveautés ; ce qui est acquis s'enseigne à la Sor-

bonne, dans les facultés et les écoles. Aussi n'insisterai-je pas sur des polémiques qui ont duré quelques jours, ni sur les manœuvres des antiglozéliens pour faire fermer le cours de Loth sous prétexte de scandales et de troubles publics.

Le 5 janvier, c'est le *Petit Parisien* qui tient la corde avec une longue déclaration de Peyrony, notée par De Montgrègne. Lui aussi commence par se plaindre d'être en butte aux injures, mais trouve très naturel d'accuser les Fradin d'être des faussaires. Il rappelle ses fouilles et explique en détail les raisons de son revirement ultérieur ; son principal argument est « la constatation très nette de l'enfouissement relativement récent de la brique à inscriptions découverte le 7 novembre ; l'abbé Favret déclara alors : « On peut remballer ; notre opinion était faite ; depuis, nous n'en avons changé ni les uns ni les autres ». On voit que Peyrony ignore les déclarations contraires de Favret à l'*Eclaireur de l'Est*. La note finit par un *satisfecit* décerné à Champion. Dans l'*Echo de Paris*, lettre de Dussaud qui explique sa lettre anonyme, se défend d'avoir inspiré le truquage d'une photographie, que lui reproche Morlet, n'admet pas la lecture *Gloz* de Jullian « parce que la première lettre est un *vav* phénicien couché », se défend « en présence des grossièretés glozéliennes » d'y mettre de la passion, et demande à Reinach d'écrire, pour terminer la série *Eulalie*, etc., un « *Emile ou l'Archéologie pour rire*, manuel du parfait truqueur ». Evidemment, ceci n'est pas une grossièreté à l'adresse de Reinach ! Enfin *Paris-Matinal* s'étonne que « les accusations précises des glozéliens restent toujours sans réponse » ; il publie des extraits de la lettre d'Espérandieu au *Mercury* et promet une lettre prochaine de Mayet.

Le 6 janvier, plusieurs journaux commentent les découvertes publiées dans le *Matin* du 5 ; mais dans l'*Intransigeant*, Dussaud déclare qu'il « n'est pas qualifié pour se prononcer en ce qui concerne les fouilles proprement dites, qu'il n'est jamais allé à Glozel (?) et ne connaît pas le terrain (bien sûr, puisqu'il est resté au musée Fradin), enfin regarde les renseignements du *Matin* comme « fort vagues sur la topographie des lieux où il a fait ces découvertes. » Parbleu ! Mais pour ceux qui, comme moi, sont allés sur ce terrain et ont parcouru en divers endroits le talus embroussaillé qui borde le Vareille, la description du *Matin* est au contraire très précise. Puis Dussaud fait sortir

les objets découverts « d'un four de verrier », et comme le « confrère n'a pas trouvé de tablettes », Dussaud se récusé ; en tout cas « toutes les tablettes sans exception sont fausses ». Dernière flèche : « Pourquoi, sur toutes les tablettes trouvées, ne voit-on jamais une seule répétition de groupes de signes de plus de deux, alors que les répétitions de signes abondent dans toutes les fouilles préhistoriques connues ? » Allons bon : encore un argument à renversement ! Car, si cette répétition se rencontre, au moins sur des galets, tel le célèbre S T X, Clément crie au faux ; mais quand il n'y a pas de répétitions, ce sont des faux tout de même ! Dernière remarque : Dussaud reconnaît qu'il n'a été publié que 25 ou 30 tablettes (c'est une erreur, d'ailleurs) sur 150 : alors comment peut-il savoir s'il existe ou non des « groupes » sur des tablettes encore inédites dont une partie se trouve dans le coffre-fort de Morlet ? Le même jour, Jean Cabrerets du *Quotidien* interroge de nouveau Clément, non sans peine ; l'instituteur accuse d'abord Fradin d'avoir démoli la fosse ovale, dite « four de verrier » ; il répète l'histoire de la brique sans, puis avec inscriptions ; il rappelle que Viple a envoyé une caisse d'échantillons à Capitan, et parmi eux « un morceau de fer cylindrique » qu'un ouvrier de Savigny déclara être une canne à souffler le verre. Comment se fait-il, de nouveau, que Clément ne divulgue que le 6 janvier cette découverte faite en juillet 1924 ? Et pourquoi mélanger les arguments, alors que cette fosse ovale et ces morceaux de grès, tout le monde est d'accord pour les attribuer à une autre série et à un autre âge que le reste ? Ensuite revient l'histoire du galet avec S T X et cette conclusion :

Emile Fradin est peut-être le faussaire, mais il faut qu'il existe un complice : car le musée de Glozel s'est monté avec plus d'objets qu'il n'en a été déterrés à Glozel ; s'il fallait réintégrer le musée dans les tranchées de Glozel, plus de la moitié resterait pour compte.

Je souligne cette nouvelle accusation, ainsi que l'observation de Cabrerets :

Un point commun aux détracteurs et aux accusateurs de Glozel est que le petit Emile n'a pu fabriquer tout seul la déconcertante collection.

Le 7, Vayson de Pradenne emboîte, dans l'*Intransigeant*, le pas à Dussaud en déclarant qu'il « reste sceptique » en ce qui

concerne les fouilles et trouvailles du *Matin* ; à une observation relative au terrain, il répond : « Vous dirai-je combien je me moque de la géologie de la région ! » Mais il déclare la tombe en pierres sèches fautive parce qu'elle n'était pas remplie d'argile, ce qui est un facteur géologique. Comprenne qui pourra... Dans le *Quotidien*, Cabrerets explique que, très ému par l'affirmation de Clément, il est allé voir Morlet, qui s'est contenté de faire observer que le cubage des 3.500 objets n'était pas considérable ; l'affirmation de Clément est une énorme bêtise ; quant à Guitet-Vauquelin, envoyé par le *Matin*, il est au courant de l'archéologie et de l'histoire, et il a travaillé avec une méthode parfaite.

Le 8, *Paris-Midi* publie une carte imprimée, reçue de Vichy : « Ateliers Fradin et C^{ie}. — Société à responsabilité très limitée : Reproduction d'ancien — Spécialité de préhistorique Paléo et Néolithique », etc. Et à la fin : « Glozel, Allier ». « C'est évidemment, dit le journal, une plaisanterie ; mais qui la paie ? Il existe donc un budget antiglozélien occulte ? » J'ajoute : ceci tombe-t-il ou non sous le coup des lois ?

Le 9, les journaux enregistrent la décision des Fradin de porter plainte contre Dussaud et Peyrony (je suppose que depuis il a fallu ajouter Clément) ; *Comœdia* et *Paris-Matinal* donnent des interviews de Morlet venu à Paris ; Daudet, dans l'*Action française*, admire le rapport Champion ; dans *Paris-Soir*, excellent article de Séverine sur « les Olympiens de la Science » ; certes, Adrien Guébard aurait ici reconnu un système d'attaque et des procédés polémiques qu'on peut dire « classiques », et dont il a lui-même souffert.

Le 10, c'est l'*Intransigeant* qui apporte du nouveau. D'abord, suite de l'interview de Morlet relative au rapport Champion ; il en ressort nettement que toutes les fois que Champion a rencontré des données, des faits, des objets qui n'entraient pas dans les cadres admis, il a crié au faux et supposé l'intervention d'outils en métal ; mais comme des parallèles existent à Lyon, en Norvège, etc., voilà Champion pris au piège. Puis vient une discussion du rôle d'éducateur en préhistoire que s'attribue Clément vis-à-vis du jeune Fradin ; enfin une note de Reinach insistant sur l'écriture de Glozel et observant une fois de plus que l'absence caractéristique du B sur les 150 tablettes sans

exception interdit absolument l'hypothèse du faux, mais rattache l'écriture de Glozel à celle d'Alvao et à l'alphabet ibérique. Ailleurs, on lit un résumé du rapport Tricot-Royer signalé au début de cette chronique ; Marcel Sauvage, auteur de l'article, se demande, après comparaison de ce texte avec celui de la Commission, « quelles influences ont pesé après coup sur les enquêteurs » ; Loth aurait promis de les révéler ; enfin, toujours dans le même numéro, un écho sur le rôle des instituteurs dans l'affaire Glozel (Clément, M^{lle} Picandet, Peyrony) ; « Glozel ne nous aurait-il valu que ce coup de sonde dans le corps enseignant primaire, qu'il faudrait se féliciter ».

Le 11, discussions sur le procès annoncé ; dans le *Petit Journal*, Dussaud affirme qu'il ne s'émeut guère (parbleu, c'est lui qui accuse les autres de faux ; si on l'accusait, lui, et qu'il se sache innocent, serait-il ému ?) ; il a chargé de ses intérêts M^e Garçon. Dans *l'Intransigeant*, fin de l'analyse du rapport Tricot-Royer, texte des conclusions, arrivée des Fradin à Paris. Les autres journaux parlent aussi de ce voyage, mais les Fradin sont restés invisibles. *L'Œuvre*, avec Simoni, et le *Journal*, avec Emile Condroyer, font de la leçon de Loth, la veille, un compte rendu affolant ; on dirait la Révolution attaquant l'Université, David *pinxit*. Les deux journaux trouvent scandaleux qu'on fasse du chahut au Collège de France ; donc, il faut interdire le cours de Loth ; *L'Œuvre* va jusqu'à dire que c'est chose faite et que l'assemblée des professeurs du Collège de France a chargé Maurice Croiset de notifier cette interdiction à Loth ; curieuse méconnaissance du règlement de cette institution datant de François I^{er} ; Simoni croit sans doute que c'est un « collège » pour enfants ? Le même jour, dans un nouveau journal de midi, amusant article du D^r Voivenel qui compare l'affaire de Glozel à la bataille du *Lutrin* et déclare que la maladie nouvelle, « glozélite » ou « regardelle », fait des ravages en tous milieux ; il trouve la correspondance publiée par les journaux « incohérente » ; moi pas ; je trouve que tout cela se tient très bien, autant que les allées et venues des deux camps dans une mêlée sportive. Bien sûr, celui qui ignore les règles du jeu, ou regarde en l'air, n'y comprend rien, et surtout celui qui ne se « documente » pas. Pour le reste, l'article est sage et on y apprendra que M. Pierre Guitet-Vauquelin, qui alla fouiller à Glozel pour

le *Matin*, est « un esprit critique et froid ». Ne pas confondre avec l'Esprit de Vayson de Pradenne.

Le 12 janvier, tout le monde sait qu'au procès Fradin-Dussaud a des chances de s'ajouter un procès Bégouen-Loth. L'avocat des Fradin est M^e Campinchi, assisté de M^e de Molènes ; il a donné une interview amusante à l'*Intransigeant* et à *Paris-Soir* et déclare énorme déjà son dossier : je m'en doute ; le mien fait dans les 60 centimètres de haut. *Paris-Soir* ajoute : 1^o une interview de Reinach, qui dit que tout finira dans un éclat de rire aux dépens des antiglozéliens ; 2^o une note affirmant la réception par M^e Garçon, déjà chargé des intérêts de Dussaud, d'un télégramme de Bégouen mettant Loth en cause ; 3^o une observation de Maurice Croiset déclarant que le prétendu « scandale » provoqué au cours de Loth est une « gaminerie » et qu'il n'y a aucune raison d'interrompre, ni surtout d'interdire, ce cours. Les autres journaux parlent sans prendre parti de la tournure nouvelle de l'Affaire, sauf *Comœdia* qui (dans un article de Gabriel Boissy) déclare que la justice n'a rien à voir dans les questions scientifiques (comme ceci est vrai ! mais si on accusait Boissy d'avoir fait des faux, irait-il ou non en justice ?) et réclame, comme précédemment, un « examen officiel de ces fouilles archéologiques qui ont été heureusement classées et doivent le rester ». Eh, mon Dieu ! est-ce que depuis le début les Fradin et Morlet demandent autre chose qu'une étude officielle impartiale du problème ? Dans *Comœdia* aussi, ce détail que M. Dussaud a été assigné devant le tribunal correctionnel de la Seine, ainsi que le gérant du journal le *Matin* : les demandeurs prennent donc prétexte de la lettre parue dans le *Matin* du 7 janvier, « qui formule contre le jeune Emile Fradin une accusation précise de truquage des pièces archéologiques trouvées à Glozel ». C'est une « précision » de ce genre qu'attendaient les Fradin ; il leur était impossible d'attaquer en justice sans un texte bien net, uniquement sur des on-dit et des ouï-dire ; un démenti comme celui de Seymour de Ricci à Morlet, démenti parfaitement justifié et nécessité par une exagération de reportage, servait de leçon. Mais je ne puis terminer cette chronique sans indiquer l'attitude nouvelle de quelques antiglozéliens, simple modalité d'ailleurs de ce que j'ai appelé déjà la logique à double tranchant.

Tant que les Fradin (Morlet ayant été mis tout le temps hors de cause, peut-être, comme l'a fait entendre Daudet, parce que sa devise est celle de la cité de Morlaix) se sont laissés traiter de faussaires et de truqueurs sans s'adresser à la justice, les antiglozétiens ont clamé : « Vous voyez bien qu'ils ne sont pas sûrs de leur affaire, qu'ils n'ont pas la conscience tranquille, puisqu'ils se laissent insulter sans bouger ! » Bien. Mais voilà que les Fradin se rebiffent. Aussitôt on dit : « Vous voyez qu'ils sont dans leur tort, puisqu'au lieu de se contenter de rapports, de fouilles, de témoignages scientifiques, purement, strictement scientifiques, ils demandent son appui à la Justice, laquelle est incompétente en matière de science ! »

C'est à vous dégoûter de trouver quelque chose dans un champ.

A. VAN GENNEP.

LETTRES ITALIENNES

Benedetto Croce : *Contributo alla Critica di me stesso*, Laterza, Bari. — Giovanni Lanzalone : *L'Anticroce*, Scuola Letteraria Editrice Arte e Morale, Salerne. — Enzo Palmieri : *Borgese*, Gasparre Casella, Naples. — Memento.

Personne, même ses pires ennemis, ne saurait contester à Benedetto Croce sa robuste solidité. Il a la vie dure. Et on ne manquera pas d'en être surpris si on compare le cas du philosophe napolitain à celui d'autres chefs d'école, à Bergson, par exemple. Je ne dirai pas que Bergson est tombé tout seul ; mais il n'a pas subi le centième des attaques qui ont été assénées sur Croce, même par certains de ses amis. Au temps de la *Voce*, l'opinion du groupe Florentin était très partagée sur lui. Certains comparaient sa critique au jeu d'un éléphant dans un magasin de porcelaines. D'autres s'en faisaient une sorte d'idole, mais d'idole nègre sur laquelle on peut taper avec délectation. Croce n'en continuait pas moins son œuvre imperturbablement. Et de quelque façon qu'on l'apprécie, il est bien certain qu'elle marquera profondément dans la vie de l'esprit italien.

C'est pourquoi son **Contributo alla Critica di me stesso** offre un spécial intérêt. En l'écrivant, il a tenté, dit-il, « d'ébaucher la *critique*, c'est-à-dire l'histoire de moi-même, du travail par lequel, ainsi que tout autre individu, j'ai contribué au travail commun. » On pourrait penser que de cet examen est sorti un gros volume. Mais non : à peine soixante-quinze pages.

Et malgré les explications que donne Croce de cette brièveté, on peut les trouver trop serrées. L'histoire de son développement intérieur, par exemple, appellerait plus de détails. Mais somme toute, on trouve déjà là beaucoup de choses. Notamment la confirmation, sous cette plume autorisée, du caractère bourbonien, ou tout au moins particulariste, qu'avait conservé Naples vingt ans après son annexion. Cet esprit de méridionalisme très prononcé explique plus d'un fait. Et bien que Croce tente de le nier, il y a une parenté assez visible entre D'Annunzio et lui.

L'histoire de son acheminement philosophique n'en est pas moins curieuse, mais trop technique pour être analysée ici. Il se défend d'avoir jamais été hégélien, malgré sa collaboration avec Gentile, et se professe disciple d'Herbart ; ce que nous savions déjà, mais sa déclaration fort nette n'était pas inutile pour quelques-uns. Qu'on l'en blâme ou qu'on l'en loue, il n'en est pas moins vrai qu'il a plus que personne contribué à donner à la critique italienne une position originale et un esprit renouvelé. Ce n'est pas en vain qu'il a *dévoilé les faiblesses de l'érudition ou philologisme, ses contradictions intérieures, ses comiques illusions*. En France, nous en sommes encore à nous débattre dans l'anecdote le moins concluant, et le bagage philosophique de la plupart de nos critiques est fort léger. On peut le regretter.

Si Croce a toujours eu des disciples fidèles, il a aussi toujours été l'objet de critiques passionnées. Dans le numéro de l'*Augustea* de septembre dernier, Franco Ciarrantini lui administre une correction pleine de verve et de vivacité. Le bouillant critique ne semble pas tenir compte du reniement que Croce fait d'Hegel dans sa *Critica di me stesso* ; et il traîne le procès sur le terrain politique. Ce qui ne saurait étonner, car les lettres et la pensée ont toujours eu, pour tous les Italiens au nord de Naples, une valeur pleinement objective. Là encore, nous retrouvons le problème méridional. Il est tout naturel que l'intellectualisme napolitain ne puisse s'accorder avec l'esprit toscan, par exemple ; et la comparaison des deux artichauts, imaginée par Soffici, est justement fameuse. Il est plus étonnant de trouver à Salerne un impitoyable adversaire de Croce. C'est le cas de Giovanni Lanzalone, qui a rassemblé quelques uns de ses articles contre Croce dans son **Anticroce**.

M. Lanzalone est un type dans le genre de l'abbé Bethléem qui, chez nous, s'est donné pour mission de fabriquer des confettis avec des journaux qu'illustrent des images de petites femmes allicientes. Vous vous demandez pourquoi il s'en prend précisément à Croce, dont les livres n'incitent guère par nature à bati-foler. C'est que M. Lanzalone veut de la morale dans l'art, ce qui est louable ; et il condamne sévèrement la théorie de l'art pour l'art, ce qui est proprement tuer un cadavre. Et il s'obstine à voir une apologie de l'art pour l'art dans la distinction élémentaire qu'établit Croce entre les activités proprement économique, éthique et esthétique. Croce même, de quelque façon qu'il s'y soit pris, n'a jamais pu lui faire entendre raison.

C'est une erreur généreuse, mais c'est une erreur. Ce n'est pas la plus grave. Car si Giovanni Lanzalone condamne l'art au nom de la morale, le premier soin est que nous lui demandions quelle morale. Celle de l'abbé Bethléem, on la connaît. Mais M. Lanzalone parle au nom d'une morale soi-disant universelle et générale ; et celle-là, nous ne la connaissons pas. D'un jeune Chinois qui prend une femme légitime et dix concubines, on dit : Voilà un pieux jeune homme qui travaille à ce que le culte des ancêtres ne s'éteigne pas. Tandis que M. Lanzalone serait à juste titre fort sévère pour un salernitain qui en ferait autant. Montaigne a dit quelque chose d'approchant. De plus, en définissant la morale : *ce qui est utile*, il ménage une belle réponse aux gens qu'il critique le plus âprement. Guido da Verona et Pitigrilli seraient bien fondés à lui répondre. « Notre œuvre est pénétrée de morale ; seulement vous et moi n'avons pas tout à fait la même. Et qu'elle soit fondée sur l'utile, nos succès de librairie sont là pour l'affirmer. » Il faut reconnaître d'ailleurs que M. Lanzalone est un fort brave homme. Il croit au progrès indéfini de la moralité, et il écrit : « Quel poète, aujourd'hui, oserait impunément chanter la pédérastie et le tribadisme comme en usèrent, en toute tranquillité de conscience, Horace et Sapho ? » Les librairies de Salerne ne doivent pas être très bien achalandées.

Et pourtant il y a chez lui beaucoup plus de Croce qu'il ne le croit. Ne serait-ce que l'importance exagérée que l'un et l'autre attribuent, en esthétique, à la littérature ! C'est peu excusable pour des Italiens dont les masses, pendant fort longtemps, ont eu une très suffisante activité esthétique rien qu'en regardant des

images. Les imagiers s'appelaient Giotto et Masaccio. Aujourd'hui la littérature adultérée, viciée, mélange informe de lyrisme, de ratiocinage, de sentimentalisme, cède le pas aux spectacles purs, au ciné, ainsi qu'au tourisme et à l'alpinisme dont presque personne ne saisit encore les fins esthétiques. Et cette révolution est certainement beaucoup plus poussée en Italie qu'ailleurs ; d'où une des causes de la crise du livre.

Pour ne pas quitter le midi, je parlerai du livre qu'Enzo Palmieri a consacré à **Borgese** dans ses *Interprétations du Temps*. Borgese est Sicilien. Il a été, il est peut-être encore disciple de Croce. Son *Histoire de la Critique romantique* procède de De Sanctis à travers Croce. Le Groupe Florentin a toujours été sévère pour lui. On le traitait de vieux jeune homme, ou quelque chose d'approchant. Papini ne l'avait pas accueilli dans ses premiers *Poeti d'Oggi*. Il lui fait une petite place dans la seconde édition ; et il lui consacre un article moitié figue moitié raisin dans le *Dictionnaire d'un Homme Sauvage*. Ce fut après *Rubè*, roman qui consacra la réputation littéraire de son auteur. Il est hors de doute que Borgese ne soit une figure fort curieuse. Sicilien, journaliste, spécialisé dans l'étude de la littérature allemande, professeur, critique, romancier, poète, auteur dramatique, il a été tout cela tour à tour ou simultanément. Les pets de loup n'ont point accoutumé, en France, d'offrir une si complexe activité. L'oncle Sarcey, lorsqu'il faisait partie de l'Université, passait pour un très dangereux anarchiste. On peut penser ce que doivent être ceux de ses collègues qui ont réputation d'hommes raisonnables.

Plusieurs problèmes que pose la nature du talent de Borgese sont abordés par Enzo Palmieri. Notamment la couleur romantique d'une notable partie de son œuvre. Borgese n'a rien de commun, ni dans l'esprit ni dans les formes, avec son lointain compatriote Théocrite ; mais il a certaines affinités avec le plus proche Rosso di San Secondo. Cependant, dans le livre qu'il lui a consacré, il a bien mis en valeur le caractère hellénique de l'œuvre de d'Annunzio, fait de perfection formelle par le moyen de l'imitation, en l'opposant à la recherche de l'originalité, qui est catégoriquement romantique. C'est pourquoi prétendre relever des plagiats dans D'Annunzio ne fait que montrer qu'on n'entend pas la nature de son talent. Croce a pu retrouver plus

d'un millier de réminiscences dans les œuvres de l'auteur du *Laus Vitæ*. Mais aujourd'hui, il est assez plaisant d'entendre des gens qui n'ont pas en propre la moitié d'une idée, crier qu'on les vole. Il n'en allait pas ainsi au temps de Corneille, de Molière et de Racine.

Quoi qu'il en soit, le livre d'Enzo Palmieri mérite d'être lu attentivement. Je ne lui reprocherai que de ne pas être assez serré dans sa dialectique, qu'alourdit parfois un vocabulaire trop technique. Il peut facilement y remédier.

MÉMENTO. — L'actuelle détente réjouira sans les surprendre ceux qui, par goût ou par fonction, ont toujours travaillé à une plus large compréhension réciproque de la France et de l'Italie. Ils sont habitués à ces oscillations. Et ils ne se sont pas arrêtés de travailler. Gabriel Faure est d'actualité en Italie. M^{me} Ravà-Corinaldi vient de traduire deux de ses volumes : *Gli Amanti di Perugia* (*Les Amants Enchantés*) et *Amori romantici*, livre qui a paru l'an dernier en France. La *Nuova Antologia* du 16 novembre a publié les quatre études des *Pellegrinaggi Veneti*, excellemment traduites par M^{me} la comtesse Marie Isoard Savardo. Celle du 1^{er} décembre contient un article de Fedelini sur *Il Veneto nell'opera di Gabriel Faure*. L'influence que celui-ci subit de la Vénétie est subtilement analysée. Massimo Spiritino vient de publier chez Carabba *Poeti di Francia*, contenant des pièces qu'il a traduites des poètes français, depuis Charles d'Orléans jusqu'à Toulet. Le recueil est joli, et l'auteur a élégamment résolu le problème qu'il s'était posé.

Dans l'*Action Française* du 13 décembre, Charles Maurras écrit :

LA LANGUE, L'ESPRIT, LES RÉGIMES, L'UNION

1^o La question des langues. Il est scandaleux que l'enseignement régulier de l'italien soit si imparfait dans notre pays. Tout Français lettré, spécialement tout lettré de nos trente-trois départements de langue d'oc, déchiffre un texte italien en devinant. Il suffirait de quelques enseignements grammaticaux en marge des études latines pour donner à cette connaissance de surface le sérieux, la solidité nécessaire à la pénétration complète d'un livre italien, même ardu. Le temps perdu à n'apprendre ni l'anglais ni l'allemand trouverait enfin un emploi utile. Par exemple, il ne faudrait pas que les examens, baccalauréat et les autres, donnassent à la langue méridionale ainsi apprise un rang de parente pauvre. Quelle qu'en fût la « facilité », le maniement théorique et pratique de cette langue devrait classer au même rang que l'anglais et que l'allemand. Ce que je dis de l'italien s'applique aussi à l'espagnol, dont le champ est plus étendu encore puisqu'il occupe deux des trois Amériques.

On ne peut, qu'applaudir des deux mains. Toutefois, notre éminent confrère me permettra de signaler les inconvénients qu'il peut y avoir

à déchiffrer un texte italien en devinant. Nul doute qu'un Provençal lettré, avec son latin, son français et la langue de sa province ne puisse arriver à déchiffrer un journal italien ; mais il ne pourra lire sans préparation des auteurs comme Papini, Soffici, Paolieri, Cicognani, Bontempelli, d'Annunzio. La langue italienne est moins simple qu'il peut paraître. Dans l'ordre pratique, tous les secrétaires de mairie des communes seulement moyennes de notre Sud-Est devraient être capables de servir d'interprètes aux Italiens résidant chez nous et de traduire leurs lettres. Mais ils ne le pourront qu'après une formation assez soignée. Il vient chez nous des Frioulans, des Calabrais, des Piémontais, des Siliciens ; et il est d'autant plus difficile de s'y reconnaître que la plupart d'entre eux, au cours de leurs voyages, ont beaucoup déformé leur dialecte natal. Mais il nous reste presque tout à faire.

PAUL GUITON.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

- | | |
|--|--|
| René Cagnat : <i>En pays romain</i> ; Boccard. « » | François Gebelin : <i>Les Châteaux de la Renaissance</i> . Avec 221 héliogravures et 45 fig. dans le texte. (Coll. <i>L'Art français</i> , dirigée par Georges Wildenstein ; Les Beaux-Arts. 125 » |
| Dr G. Contenau : <i>Manuel d'archéologie orientale depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre. I : Notions générales</i> . (Races, chronologie, langage, écriture, religion, etc.). <i>Histoire de l'art</i> . (Art archaïque d'Elam et de Sumer). Avec de nombr. illust. ; Picard. 60 » | Federico Hermanin : <i>Rome au moyen âge</i> , traduit de l'italien par Maxime Formont. Avec des illustr. ; Nilsson. « » |

Art

- | | |
|--|---|
| E. des Courières : <i>Charles Péquin</i> . 28 reprod. de peintures précédées d'une étude critique, de notices biographiques et documentaires et d'un croquis de Caroline Péquin gravé sur bois par | G. Aubert ; Nouv. Revue franç. 6 » |
| | Divers : <i>Maurice Dubois</i> . (Les peintures du xx ^e siècle). Avec de nombr. reprod. ; Figuière. 20 » |

Aviation

- | | |
|---|--|
| Louis Blériot et Edouard Ramond : <i>La gloire des ailes</i> . L'aviation de Clément Ader à Costes ; Edit. de France. « » | |
|---|--|

Esotérisme et Sciences psychiques

- | | |
|---|---|
| Paul Choissnard : <i>Les objections contre l'astrologie</i> , réponses aux critiques anciennes et modernes ; Leroux. 25 » | « » |
| Erle de Henseler : <i>L'âme et le dogme de la transmigration dans les livres sacrés de l'Inde an-</i> | Krimittell : <i>La lumière par les rêves</i> , destruction des théories freudiennes. Préface de Paul Bodier ; Leymarie. 6 » |
| | Suzanne Max-Getting : <i>La fusion des êtres</i> ; Leymarie. 5 » |

Ethnographie, Folklore

Edgar Piguet : *L'évolution de la Pastourelle du XII^e siècle à nos jours*; Helbing et Lichtenhahn, Bâle. « »

Finance

René Leroi : *La politique monétaire anglaise dans l'Inde. Pourquoi et comment les Anglais veulent stabiliser la roupie*; Giard. 10 »

Histoire

Etienne Micard : *La France au Mexique*; Monde moderne. 30 »

Littérature

- Joseph Anglade : *Anthologie des Troubadours*; Boccard. « »
- Alexandre Dumas père : *Mémoires*; Edit. de France. 12 »
- Euripide : Tome II : *Hippolyte, Andromaque, Hécube*. Texte établi et traduit par Louis Méridier; Belles-Lettres. « »
- Marie-Thérèse Gadala : *Ceux que j'aime*. De Maurice Barrès à Paul Morand; Figuière. 12 »
- Francis Jammes : *Le rêve franciscain* suivi des *Petites fleurs* de saint François. Illust. d'Angelina Beloff; L'Adolescence catholique (Les Arts et le Livre). 7 50
- Louise Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière : *Prières et réflexions sur la miséricorde de Dieu et sur notre misère après une grande maladie*. Texte inédit; Art catholique. « »
- Gaston Le Révérend : *Le Haut-Parleur, Le Lys rouge. Une nuit au Luxembourg, Le Petit Ami, Dans la forêt normande, L'Idéalisme humain*; Edit. de la Fenêtre ouverte. 13 50
- Mario de Lima-Barbosa : *Lamartine et le Brésil*; Blanchard. 2 50
- Mario de Lima-Barbosa : *Victor Hugo et Rosita Rosa*; Blanchard. 6 »
- Georges Méautis : *L'aristocratie athénienne*; Belles-Lettres. « »
- Louis Mossay : *Connaissance de Pascal*; s. n. d'édit.
- Pline le Jeune : *Lettres*, Tome II. Livres IV^e-VI^e. Texte établi et traduit par Anne-Marie Guille-
- min; Belles-Lettres. « »
- Platin : *Ennéades*, IV. Texte établi et traduit par Emile Bréhier; Belles-Lettres. « »
- Jules Renard : *Le journal de Jules Renard, 1902-1905*; Bernouard. « »
- Alfonso Reyes : *Vision de l'Anahuac, 1519*; traduit de l'espagnol par Jeanne Guérandel avec une introduction de Valéry Larbaud et un portrait de l'auteur par Moreno Villa, gravé par G. Aubert; Nouv. Revue franç. « »
- Monique Saint-Hélier : *A Rilke pour Noël*; Edit. du Chandelier; Berne. « »
- E. de Saint-Michel : *La France crucifiée*; Alexandre. 12 »
- Shakespeare : *La Tempête*, traduction de Joseph Aynard. (Coll. Shakespeare, texte et traduction); Belles-Lettres. « »
- P. Daniel Svetozar Petric : *Le groupe littéraire de la « Minerve française », 1818-1820*; Boccard. « »
- Léon Tolstoï : *Les quatre livres de lecture*, première traduction intégrale, avec introduction et notes par Charles Salomon; Edit. Bossard. 24 »
- Léon Treich : *L'esprit de Georges Feydeau*. (Coll. d'Anas n° 30); Nouv. Revue franç. 6 »
- Léon Treich : *L'esprit d'Henry Becque*. (Coll. d'Anas, n° 28); Nouv. Revue franç. 6 »
- Léon Treich : *Histoire pour lire entre hommes* (Coll. d'Anas, n° 29). Nouv. Revue franç. 6 »

Musique

Alain : *La visite au musicien*; avec un portrait par Jean Texcier, gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Revue franç. « »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Lieutenant Colonel Laure et Commandant Jacottet : *Les étapes de guerre d'une division d'infanterie (13^e division)*. Avec 24 cartes en coul. h. t. Préface de M. le Maréchal Pétain; Berger-Levrault. 24 »
- Général Palat : *La Grande Guerre*. Tome XII : *L'année d'angoisse*; Berger-Levrault. « »
- Jean Mélià : *Les bombardements de Bône et de Philippeville*; Berger-Levrault. « »
- Colonel E. Valarché : *La bataille de Guise les 28, 29 et 30 août 1914 au 10^e corps d'armée*. Avec 5 croquis et 2 cartes h. t.; Berger-Levrault. 9 60

Pédagogie

- Jean Piaget : *La causalité physique chez l'enfant*, avec le concours de 17 collaborateurs; Alcan. 40 »

Philosophie

- André Metz : *Une nouvelle philosophie des sciences. Le causalisme de M. Emile Meyerson*; Alcan. 15 »
- M. D. Roland Gosselin : *Aristote*. (Coll. Les grands cœurs). Flammarion. 12 »

Poésie

- Gustave Baudalet : *Sus au change*, esquisse de mœurs contemporaines; Figuière. 2 50
- Gaston Gérardot : *La chevauchée*; Libr. de France. 12 »
- Carlos de Lazermé : *Bucoliques et Almanachs*. Dessins de Pierre Brème; Chez Campistro, à Perpignan. « »
- Raoul Lecomte : *Cadences*. (Rythmes mineurs. Romances sans paroles) 3^e partie; Jouve. « »
- Jane Sandelion : *La vie et moi*; Imp. Aulard, Voiron. « »

Politique

- Francis Delaisi : *Comment les Soviets régleront la dette russe*. (D'après les travaux de la Commission officielle franco-soviétique); Delpeuch. 3 »
- Louis Guilaine : *L'Amérique latine et l'Impérialisme américain*; Colin. 14 »
- Eugène Jung : *L'Islam et l'Asie devant l'impérialisme* (suite de l'Islam sous le joug); Marpon. 15 »

Préhistoire

- Raymond Furon : *La préhistoire*. (Introduction aux études préhistoriques.) *Les âges de la pierre. Les métaux*. Avec une préface de M. Marcelin Boule; Blanchard. 20 »

Questions coloniales

- Eugène Gross : *Faut-il faire le Transsaharien?* Edit. Heintz, Oran. 15 »

Questions médicales

- Divers : *Emile Coué, sa méthode, son esprit, son influence*. Avec un portrait et 2 autographes; Alcan. 12 »

Questions militaires

- Major E. Menzel : *Le déblocus d'Anvers*; Préface de M. Frans van Kalken; Berger-Levrault. 10 »
- Général Percin : *Guerre à la guerre*; Edit. Montaigne. « »

Questions religieuses

- Henri Roger : *Les religions révélées*. Tome I : *L'Hébraïsme*. Tome II : *Le Christianisme*. Eaux-fortes de Marguerite Eugène Carrière; Les Arts et le Livre. 90 »
- Docteur Emile Vêrut : *Voilà vos bergers... I : Jésus devant la science*. Préface de M. Louis Bertrand; Maloine. 12 »

Roman

- V. Blasco Ibañez : *Aux pieds de Vénus (Les Borgia)*, traduit de l'espagnol par Marcel Carayon; Flammarion. 12 »
- Vincent Brion : *Le Vénusberg*; Flammarion. 12 »
- Maurice Courtois-Suffit : *La tête, ma prison*; Sans Pareil. 12 »
- Déodat, de Basly : *La Christiade*; Vrin, 2 vol. 30 »
- Louis Dumur : *Dieu protège le Tsar!* Cahiers de la quinzaine. 18^e série, 11^e cahier; L'artisan du Livre. 25 »
- Michel Epy : *L'aventure de Marcellin Cassagnas et Contes des Garrigues*; Aubanel, Avignon.
- Jean Fournier : *Iggins et C^o détective*. (Coll. les chefs-d'œuvre du roman d'aventures); Nouv. Revue franç. 8 »
- Paul Ginisty : *Tiberge*; Flammarion. 12 »
- Georges Girard : *Boîte de singe*. Avec un portrait de l'auteur par J. Curçat gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Revue franç. « »
- Ramon Gomez de La Serna : *Gustave l'incongru*, traduit de l'espagnol par Jean Cassou et André Wurmser; Kra. 15 »
- Marie-Thérèse Lemaire : *Le secret des cheveux bleus*; Figuière. 10 »
- Heinrich Mann : *Mère Marie*, traduit de l'allemand par Ralph Lapointe; Kra. 15 »
- J.-F. Louis Merlet : *Pourriture dorée*. Ilust. de Léon Bellot; Editeurs associés. « »
- Louis Patelle : *La « Syren »*, roman d'un baleinier; les Ecrivains réunis. 9 »
- Rachilde : *Refaire l'amour*; Férenczi. 12 »
- Emile Ripert : *Le dernier vol de l'aigle*, roman corse; Flammarion. 12 »
- Solange Rosenmark : *L'amoureuse masquée*; Flammarion. 12 »
- Emile Zola : *Œuvres complètes. Contes à Ninon et Nouveaux Contes à Ninon*, précédés d'une *Vie de l'auteur* par Denise Le Blond-Zola. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Sciences

- Dr Jean-Paul Bounhiol : *La vie*. Préface du professeur Joubin; Flammarion. 12 »
- Georges Lakhovsky : *L'universon*. Préface du professeur d'Arsonval; Gauthier-Villars. « »
- George Montandon : *Au pays des Aïnou*, exploration anthropologique. Avec des illust. documentaires; Masson. « »

Théâtre

- Georges de Beaume : *Un grand acteur bohème*; Georges Pasquet. Avec une lettre-préface de Raoul Follereau; La jeune Académie. 1 »
- Marie Lenéru : *La maison sur le roc*. Préface de Mary Duclaux; Plon. « »

Varia

- Henri-Jean Froissard : *La science et l'art de la voix, méthode complète de voix à l'usage de tous ceux qui parlent ou chantent*; Presses universitaires. 50 »
- Georges Valois : *Basile ou la politique de la calomnie*. Sténographie des dépositions, débats et plaidoiries des procès en diffamation entre Georges Valois et L'Action française. Introduction de Georges Valois, avec le texte des jugements, des pièces justificatives et un index des noms cités; Libr. Valois. 30 »

Voyages

- Marthe-Yvonne Lenoir : *De la Dogaresse au Lys rouge*; Bloud et Gay. « »
- Charles Lindberg : *Mon avion et moi, ma vie depuis mon enfance jusqu'au lendemain de ma traversée*. Avec des illustr.; Flammarion. 12 »

ECHOS

Mort de Thomas Hardy. — Qui fut le H. C. M. de l'« Intermédiaire » ? — Un centenaire et un projet oubliés. — A propos du cyclone du Saint-Géran. — Un titre séditieux : La Péri. — Le lapin blanc des « Sœurs Vatard ». — Question de grammaire. — Errata. — Le Scottisier universel.

Mort de Thomas Hardy. — Les intempéries sans précédent qui se sont abattues sur l'Angleterre en décembre ont causé la mort d'un écrivain illustre qui survivait de l'époque victorienne.

Une quinzaine de jours avant Noël, Thomas Hardy prit froid et dut s'aliter : il succomba le 11 janvier, âgé de 88 ans. Il était né le 2 juin 1840 à Bockhampton, tout près de Dorchester, dans le comté de Dorset que le cirque de ses collines abrite des vents d'Ouest, entre Exmouth et Southampton. De cette contrée, qu'il appela Wessex, il fit le cadre de ses romans. Sa famille en était originaire depuis plusieurs siècles. L'école publique du Comté, la « Grammar School » de Dorchester, avait été fondée au xv^e siècle par son ancêtre et homonyme Thomas Hardy. Il comptait aussi dans sa famille l'amiral Sir Thomas Masterman Hardy qui commanda le vaisseau amiral de Nelson. Du côté maternel, il se réclamait de familles de *yeomen*, de francs tenanciers attachés au terroir depuis maintes générations. Son père avait une entreprise locale de maçonnerie, et c'est de là sans doute que vint la résolution du fils de devenir architecte.

Jusqu'à 14 ans, il fréquenta les écoles de Dorchester, et à 16 il entra comme commis chez l'architecte John Hicks, spécialisé dans l'entretien, la restauration et la construction d'églises. A 19 ans, on le trouve à Londres, travaillant dans l'atelier de Sir Arthur Blomfield, grand restaurateur d'édifices religieux, sorte de Viollet-le-Duc anglais, car vers 1860 on restaurait également beaucoup outre-Manche. La tâche du jeune homme consistait surtout à aller prendre des croquis d'anciens monuments. A 23 ans, l'Institut Royal des Architectes et l'Association Architecturale lui décernèrent des récompenses. Son premier article parut le 18 mars 1865 dans le *Chamber's Journal* ; il y racontait sur un ton quelque peu humoristique « Comment je me suis fait bâtir une maison ».

Désireux de parfaire sa culture, il suivait les cours du soir du King's College, s'instruisant en grec, en latin, en français, en littérature, en histoire, en théologie, en astronomie, en archéologie, acquérant une foule de connaissances dont on retrouve plus tard les traces dans ses œuvres.

En 1867, il est de retour dans sa contrée natale, qu'il ne quittera plus guère que pour de brefs séjours à Londres et à Paris. Suit alors une période où il hésite entre la poursuite de sa profession et son goût croissant pour la littérature. Depuis longtemps il composait des vers ;

il s'essayait en même temps au roman, et il est probable que la plupart de ses essais de jeunesse furent détruits par lui-même.

Le premier de ses romans : *Desperate Remedies*, parut en 1871, sans nom d'auteur; anonyme aussi fut l'année suivante *Under the Greenwood Tree*. Il signe enfin *A Pair of Blue Eyes* que le *Tinsley Magazine* publie au cours de 1873, et *Far from the Madding Crowd*, qui paraît en 1874 dans le *Cornhill Magazine*.

Cette année-là, Thomas Hardy épouse une nièce du Révérend Dr Gifford, archidiacre de Londres, Emma Lavinia Gifford, dont il reste veuf en 1912. Deux ans après, il épouse, à 74 ans, Miss Florence Emily Dugdale, auteur de livres pour la jeunesse, qui était depuis quelque temps sa secrétaire et lui survit.

Entre 1874 et 1897, Thomas Hardy publia dix romans et trois recueils de nouvelles, dont : *The Return of the Native* (1878), *The Trumpet Major* (1879), *The Mayor of Casterbridge* (1884), *The Woodlanders* (1887), *A Group of Noble Dames* (1890), *Tess of the D'Urbervilles* (1891), *The Well Beloved* (1892), *Life Little Ironies* (1894), *Jude the Obscure* (1897).

Ce dernier ouvrage provoqua d'ardentes critiques et des railleries auxquelles l'auteur fut très sensible. Il paraissait en même temps que *The Amazing Marriage* de George Meredith, et les journaux comiques intervinrent par dérision les adjectifs des titres, parlant de *Jude the Amazing* et de *The Obscure Marriage*. Après cela, peut-être à cause de cela, Thomas Hardy n'écrivit plus de romans. Sa carrière de romancier avait duré 26 ans. Il ne publia dès lors que des poèmes, dont le dernier parut la veille de Noël récent dans *The Times*. Sa carrière de poète dura 31 ans, jusqu'à sa mort, mais il a dit lui-même avoir repris beaucoup de poèmes anciens composés au temps de sa jeunesse et pendant qu'il complétait son œuvre en prose. Ses divers recueils de vers s'appellent : *Wessex Poems* (1898), *Poems of the Past and Present* (1901), *Time's Laughing Stocks* (1909), *A Changed Man* (1913), *Satires of Circumstance* (1914), *Moments of Vision* (1917), *Late Lyrics and Earlier* (1922), *Human Shows, Far Phantasies and other Trifles* (1925). Il existe plusieurs éditions de ses œuvres poétiques complètes, comme aussi de ses romans. A part quelques exceptions, les versions françaises de ses œuvres sont tout au plus de « belles infidèles ».

En 1904, à 64 ans, Thomas Hardy fit paraître la première partie d'un drame épique sur les guerres napoléoniennes : *The Dynasts*. Les deux autres parties parurent en 1906 et 1908, le tout formant 19 actes et 130 scènes. Dans cette immense fresque panoramique, où beaucoup voient un chef-d'œuvre, Thomas Hardy interprète ce qu'on pourrait appeler sa philosophie de la vie, avec toutes les misères et les gran-

deurs de la destinée humaine. Il y révèle la puissance créatrice du penseur et la scrupuleuse sincérité de l'artiste.

Depuis 1910, il était l'un des vingt-quatre membres de l'Ordre du Mérite.

« Jusqu'à la fin, écrit Sir Edmund Gosse, qui fut son ami, il garda sa faculté d'expression, mais son œuvre était réellement achevée. Il n'y a pas à regretter ce qu'il aurait pu produire ; la perte consiste dans la disparition de l'homme lui-même, qui rend vacante la noble et belle position de représentant indiscuté de la littérature anglaise vivante, dont la grandeur permet de mettre au point toutes autres réputations. »

HENRY-D. DAVRAY.

§

Qui fut le H. C. M. de l'« Intermédiaire » ? — M. Auriant demande, à la page 480 du *Mercure* du 15 janvier, à M. G. Montorgueil s'il « verrait quelque inconvénient, après plus d'un quart de siècle, à nous révéler l'identité » de certain « correspondant » de sa revue qui y signa H. C. M. les articles sur la courtisane Sarah dans *Aphrodite*. Pas n'est besoin, pour savoir qui était H. C. M., de recourir à une autre source que la propre revue : *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. Sans parler d'une polémique que j'y soutins avec lui en 1910 et 1911 sur une légende relative au château de Lux (Côte-d'Or) — et des échos de laquelle le *Mercure*, par la plume de R. de Bury, se fit le réceptacle (numéro du 1^{er} février 1911, p. 624-625) — où j'eus l'occasion de le nommer par son nom, car il était presque mon compatriote et je cite, dans mon *Histoire de mon village natal*, parue en 1923 à Dijon, outre le rôle joué par le maire de Lux, Chabeuf, lors de la récupération des papiers de Saulx-Tavannes par les Archives de la Côte-d'Or, en 1845, cette polémique de *L'Intermédiaire*, en y bien marquant le rôle joué par H. C. M., lequel y avait commis une grosse erreur sur la date de construction du château de Lux, induit sans aucun doute en cet errement par l'article de M. H. Hauser sur les Saulx-Tavannes, dans la *Grande Encyclopédie*, que j'ai rectifié dans mon propre article sur cette famille au tome LIV (Barcelone et Madrid, 1927) de *l'Enciclopedia Espasa*, p. 750-753. Mais *L'Intermédiaire* lui-même s'est chargé, dans son n° 1926, des 10-20 et 30 juillet 1925, colonne 616, lors de la mort de Henri Chabeuf, de rappeler à ses lecteurs les mérites du doyen de ses nombreux collaborateurs — cette grande famille des « intermédiairistes » répandue un peu à travers la France entière et qui contient des types si divers d'érudits.

Henri Chabeuf, Bourguignon foncier, ancien conseiller de préfecture dans son département et aussi en Savoie et dans les Pyrénées-Orientales, Président ou membre de toutes les Sociétés savantes — ou à peu près

— de la Côte-d'Or, vivait, à la plus extrême vieillesse, parmi ses nombreux livres — les siens et ceux d'une riche bibliothèque — en savant d'un autre âge, dont la race, aujourd'hui presque perdue, nous fait toujours regretter cette calme période d'avant-guerre, où l'érudition n'était pas encore un luxe seulement permis aux financiers, ou à quelques fous. Henri Chabeuf a été célébré comme il convenait dans les feuilles et organes périodiques bourguignons, en particulier cette *Revue de Bourgogne* défunte en décembre 1926, alors qu'elle préparait un numéro spécial sur les châteaux de Bourgogne, qui eût été illustré et eût contenu nos études sur les châteaux de Lux et de Chazeuil. —
CAMILLE PITOLLET.

M. Auriant a reçu d'autre part la lettre suivante :

Mon cher confrère,

Je ne vois aucun inconvénient à vous révéler la personnalité dont la signature H.C.M. se trouvait au bas d'articles relativement à la polémique « Chrysis et les Archéologues » que vous exposez si bien dans le *Mercur*.

C'était — il est décédé il y a peu de temps — Henri Chabeuf, président de la Société historique et archéologique de la Côte-d'Or, demeurant à Dijon, l'auteur de publications très estimées, un de ces parfaits — et modestes — érudits de province qui se plaisent aux discussions savantes et courtoises.

Croyez, etc.

GEORGES MONTORGUEIL.

§

Un centenaire et un projet oubliés : François de Neufchâteau. — Il vient de passer tout à fait inaperçu, le centenaire du littérateur et agronome français, François de Neufchâteau, qui fut le successeur du cardinal de Bernis à l'Académie française et favorisa le début de Victor Hugo en le qualifiant « nourrisson des muses » et en lui permettant d'écrire, sous la signature « François de Neufchâteau », la notice consacrée à Lesage dans le *Gil Blas* de Didot en 1819.

Ce sont là les deux principaux titres de gloire de François de Neufchâteau qui, après avoir été successivement procureur général du Conseil supérieur du Cap, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Assemblée législative, puis président de cette Assemblée, ministre de la Justice, ministre de l'Intérieur du Directoire, sénateur, président du Sénat, mourut, le 10 janvier 1828, comte de l'Empire et grand officier de la Légion d'honneur.

Ses écrits les plus connus sont : une comédie d'après Goldoni : *Paméla*, un *Rapport sur le perfectionnement des charrues*, une *Lettre sur le Robinier ou faux acacia* et un poème intitulé : *Les trois nuits d'un goutteux*.

Mais il avait encore quelques autres titres, plus modestes, pour retenir l'attention de la postérité : il fut notamment l'initiateur des Expo-

sitions universelles en rédigeant, à la date du 9 Fructidor an VI, la circulaire qui créait, au Champ de Mars, la première « exposition nationale des produits du Commerce et de l'Industrie ».

On tenta, en 1900, de lui faire ériger, au Champ de Mars même, un monument pour commémorer cette initiative. Un comité se créa dont le président, M. Paul Villemin, adressa au *Temps*, le 4 juillet 1900, une lettre en faveur de cette « œuvre de justice et de réparation nationale ».

Il faut, disait encore M. Paul Villemin, que la statue de François de Neufchâteau s'élève sur le Champ de Mars, comme la glorification et le couronnement de son œuvre. C'est pour la France et pour la République une dette de reconnaissance. Les ministres du commerce, de l'agriculture et des travaux publics ayant promis leur appui, le Conseil municipal et la Chambre de commerce, ainsi que la plupart des sociétés artistiques et littéraires ayant déjà donné leur adhésion, j'espère que vous voudrez bien vous intéresser à cette manifestation nationale, en m'accordant le concours de votre influence et de votre haute autorité.

Le *Temps* inséra la lettre ; quelques journaux la reproduisirent, puis, l'exposition de 1900 terminée, le projet fut oublié. Seul le Père-Lachaise contient un souvenir de François de Neufchâteau, sa tombe dans la plus pittoresque de ses divisions, la 11^e, celle qui groupe les sépultures de Bernardin de Saint-Pierre, de l'abbé Delille, de Parry, de Grétry, de Chopin, etc. — L. DX.

§

A propos du cyclone du Saint-Géran.

Alger, le 10 janvier 1928.

Monsieur le Directeur

A la suite de la note sur *le Cyclone du Saint-Géran*, que le *Mercur*e a publié dans son numéro du 1^{er} novembre 1927, M. Adrien Merlo, archiviste colonial, conservateur du Musée Léon-Dierx, secrétaire général de l'Académie de l'Île de la Réunion, m'a écrit de Saint-Denis une lettre dont je détache les passages suivants, qui peuvent intéresser vos lecteurs.

«... Vous dites : Bernardin de Saint-Pierre n'a-t-il pas prouvé le souci de l'exactitude jusqu'à choisir une date où l'on a observé réellement un ouragan à l'Île de France ? Il est certain que des cyclones au mois de décembre sont des faits courants aux Mascareignes, mais il est inexact qu'il y en ait eu un à l'Île de France le 24 décembre 1744, comme l'écrit Bernardin de Saint-Pierre, et je dois même ajouter que, par un fait extraordinaire, aucun cyclone n'a été observé à l'Île de France en l'année 1744.

Le naufrage du *Saint-Géran*, capitaine Delamarre, a eulieu le 18 août 1744, à 3 heures du matin à l'Île d'Ambre.

Voici ce qu'écrit à ce sujet, de l'Île de France, Mahé de Labourdonnais au commandant supérieur de Bourbon à la date du 13 septembre 1744 :

« ... C'est avec un regret bien sincère que nous nous voyons dans l'impossibilité de vous faire passer du vin et de la farine. La perte totale du vaisseau le *Saint-Géran* nous met absolument hors d'état de satisfaire à la moindre partie de vos besoins sur ces deux articles. Ce malheureux vaisseau a fait naufrage à une lieue au vent de l'île d'Ambre, sur les récifs et sur les brisants qui règnent dans toute cette partie de notre île. De deux cent cinquante personnes de l'équipage et passagers, ne s'en est sauvé que neuf hommes vivants... »

(Cette lettre manuscrite est exposée dans la salle Bernardin de Saint Pierre, section historique, au musée Léon-Dierx.)

Il est, en effet, très probable, comme vous le dites, qu'ayant vécu à l'île de France, du 14 juillet 1768 au 9 novembre 1770, Bernardin de Saint-Pierre ait vu un ou plusieurs cyclones. Ce qui est certain, c'est que le 2 décembre 1770 un ouragan très violent s'est abattu sur l'île Bourbon, qu'un vent terrible a soufflé sur Saint-Denis pendant 36 heures, et que Bernardin de Saint-Pierre, de passage à cette date à Saint-Denis, en a fait la description quelque part.

Ce ne fut vraiment qu'au XIX^e siècle qu'on connut les lois des cyclones, dites-vous encore. Ceci est exact, car c'est une chose admise aujourd'hui que c'est le météorologiste allemand William Dove qui a créé de toutes pièces la théorie des cyclones. Or M. Dove, qui est mort en 1879, naissait en 1803 et, le 31 mars 1783, soit 15 ans avant sa naissance, Joseph Hubert, créole de Bourbon, homme qui s'était instruit seul, ami et collaborateur de Bory de Saint-Vincent de l'Institut, faisait officiellement savoir à tous et notamment au gouverneur de notre colonie qu'il venait de découvrir que les cyclones étaient dus à un mouvement de rotation et de translation du vent, etc... Toutes les pièces se rapportant à ce fait sont conservées à la section historique du Musée Léon-Dierx. Chez nous, dans les milieux instruits, on dit toujours en parlant de Joseph Hubert que c'est à ce grand créole que l'on doit la découverte de la théorie des cyclones ..

Veillez agréer, etc.

J. ROUCH,

Capitaine de frégate.

§

Un titre séditionnel : La Péri. — Il fut jadis jugé séditionnel, le titre du « poème dansé » de M. Paul Dukas que l'Opéra représente actuellement les soirs où l'on donne *l'Or du Rhin*.

Le 17 juillet 1843, l'Opéra représentait pour la première fois *la Péri*, ballet fantastique en deux actes, par MM. Théophile Gautier et Coralli, musique de Bungmuller.

Une nouvelle de Gautier, *la Mille et deuxième nuit*, publiée dans le *Musée des familles* en août 1842, en avait fourni le fond, et la lettre de Théo : « A mon ami Gérard de Nerval au Caire », qui constitua dans la *Presse* du 25 juillet 1843 le compte rendu de la première représentation, établit que Carlotta Grisi s'y montra plus que jamais exquise.

Si le bon Gautier y chante le los de la « Dame aux yeux de violettes », à qui il avait voué l'amitié amoureuse que l'on sait, il tait, par contre,

— considérant à juste titre cette petitesse comme chose négligeable, — les difficultés qu'avait soulevées le titre de son ballet.

La Péri, au moment où *La pairie*, quoique l'hérédité fût supprimée, était en mauvaise posture, n'était-ce pas fournir matière aux plaisanteries des factieux ? Les censeurs s'alarmèrent, des conciliabules eurent lieu et, Gautier ayant dû capituler, l'affiche de la première représentation porta : *Léila ou les Péris*.

Le lendemain, le ballet avait reconquis son titre : une haute influence était intervenue, puis le succès de Carlotta éloignait le danger de voir annoncer par les journaux de l'opposition que la « Péri allait mal, était tombée » et autres facéties qu'avaient envisagées ces messieurs de la censure. — P. D.

§

Le lapin blanc des « Sœurs Vatard ». — On le rencontre, ce lapin blanc, au beau milieu du chapitre IX des *Sœurs Vatard*, dans la description de la rue de la Gaieté où se promènent, au sortir des « Folies-Bobino », — la plus jeune des Sœurs Vatard, Désirée, et son fiancé, Auguste :

La chaussée moutonnait ; des gens tumultuaient chez un marchand de tabac pour allumer leurs cigarettes et leurs pipes. Près du lapin blanc, empaillé et assis dans la devanture sordide d'un pâtissier, la boutique du « petit pot » s'emplissait d'ivrognes qui croquaient le verjus.

Or, ce lapin existe encore. Le fait fut signalé par Marius Boisson dans ses *Coins et Recoins de Paris* et fit l'objet d'une brève communication d'André Thérive à la Société Huysmans. Nous avons cru devoir faire visite au lapin blanc des *Sœurs Vatard*.

Il est toujours assis sur son derrière dans la vitrine de gauche de la Maison Copaux, une pâtisserie nullement sordide et qui se trouve 43, rue de la Gaieté, non loin de l'avenue du Maine, entre un hôtel restaurant : *A la Joye*, et un magasin de nouveautés : *Les Galeries de la Gaieté*.

Nous avons demandé à la pâtissière des renseignements sur la présence de cet animal empaillé au milieu de ses babas et de ses éclairs. Voici ce que nous avons appris.

Vers 1807, une demoiselle Copaux créa la pâtisserie de ce nom. Elle élevait, dans un jardin voisin de la maison, des lapins blancs, non pour les mettre en gibelotte, mais pour le plaisir de les voir naître et vivre paisiblement jusqu'à leur fin naturelle.

A la mort du plus beau de ses pensionnaires, elle le faisait empailler et le plaçait dans sa boutique. En mourant, elle laissa un testament où elle spécifia que ses successeurs auraient l'obligation de renouveler à perpétuité le lapin dans la vitrine.

Celui que nous avons vu a trois ans. Sa fourrure est très belle et il semble devoir rester longtemps à son poste. Il représente une petite tradition parisienne vieille déjà de 120 années. — L. DX.

§

Question de grammaire.

Bruxelles, 11 janvier 1928.

Monsieur le Directeur,

M. André Thérive, membre du Grammaire Club, écrit dans un article de l'*Opinion* la phrase suivante :

Ceux de M. Marc Chadourne apparaissent comme des obsédés, des détraqués, et on se demande parfois si, malgré leur prétention au sublime, ce ne sont pas des *MINUS HABENTES*.

Quel est donc le pluriel de *minus habens* ? Littré est muet à ce sujet, mais Larousse (*Nouveau Larousse illustré*) affirme qu'il faut dire *des minus habens*. L'opinion de M. Thérive vaut certes celle de Larousse, mais encore y aurait-il utilité à la justifier.

Je me permets de soulever la question dans les colonnes du *Mercur* et vous prie d'agréer, etc.

GEORGES MARLOW.

§

Errata. — Par suite des difficultés d'impression consécutives à la grève de notre imprimerie, un grand nombre d'erreurs et de coquilles se sont glissées dans notre numéro du 15 janvier. En voici une nomenclature sans doute incomplète :

Article de M. Robert de Souza, *La mystique esthétique et le vrai romantisme* :

P. 259, effacer les 7 dernières lignes du dernier paragraphe à partir de « Le romantisme ». — P. 260, ligne 3, au lieu de « derrière un gribouillage », lire : derrière *ce*... Ligne 7, au lieu de : « informe », lire : *uniforme*. Ligne 14, au lieu de « deuxième », lire : *première*. — P. 274, note, dernière ligne, au lieu de « Girard », lire : *Giraud*. — P. 275, ligne 5, au lieu de « qu'il le mit » lire : qu'il *l'engagea*. — P. 283, avant-dernière ligne de la première citation, au lieu de : « le bruit de la cime agitée des pins », lire : le bruit *des mers* dans la cime agitée des pins. — P. 288, ligne 4, au lieu de : « avait le premier à faire passer », lire : avait le premier *réussi* à faire passer. Ligne 8, au lieu de : « les formes d'un art révèlent l'artiste... » lire : les formes *anciennes* d'un art *arrètent* l'artiste... Note, première ligne, au lieu de « il y a deux romantismes », lire : *s'il y a bien* deux romantismes.

Dans la « Chronique de Belgique » : P. 494, ligne 35 : au lieu de « la définition », lire : *sa* définition. — P. 495, ligne 38 : au lieu de « Il en est de même », lire : Il en est même. — P. 496, ligne 34 :

au lieu de: « qui lui confèrent », lire : qui *leur* confèrent. — P. 497, ligne 9, au lieu de : « que l'art ou la littérature couraient », lire : Que l'art *et* la littérature couraient.

Aux « Echos » (écho intitulé *Au sujet d'une pièce inédite de Guy de Maupassant: « La Maison Tarque »*, p. 508, ligne 28, lire : « La Toque était le sobriquet de Robert Pinchon. »

§

Le Sottisier universel.

« L'homme absurde est celui qui ne change jamais », a dit, et bien dit, La Bruyère. — GEORGES PIOCH, *La Volonté*, 24 décembre.

La famille Carrion, cultivateurs à Kergoualch, en Perros-Guirec, est composée de treize enfants vivants et trois enfants décédés. — *Le Nouvelliste (Rennes)*, 8 janvier.

Cette association donnera une conférence publique et privée le... — *L'Œuvre*, 11 janvier.

UNE FORÊT FOSSILE DÉCOUVERTE DANS L'OBREGON. — Un éminent géologue de l'Idaho vient de découvrir dans le comté de Harney (Etat d'Obregon)... — *Le Matin*, 16 janvier.

Un écho de journal nous annonce la mort, à quatre-vingt-quatre ans, à Simla, dans l'Inde, du comte Charles de Russet qui, sous Louis-Philippe, avait fait partie de cette fameuse *Loge Infernale* de l'Opéra, où une douzaine de membres du Jockey-Club, tous très riches, se livraient à toutes sortes d'excentricités. — JEAN-BERNARD, *La Rumeur*, 13 janvier.

Encore une histoire londonienne, tout imprégnée des brouillards de la Tamise : une femme se promène de long en large, d'un air agité, sur le pont de Brooklyn... *La Vie parisienne*, 7 janvier.

Le Gérant : A. VALLETTE.

itiers. — Imp. du *Mercur*e de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU
TOME CCICCI N° 709. — 1^{er} JANVIER

CHARLES LÉGER.....	<i>Le Cinquantenaire du Maître d'Ornans. Courbet, ses Amis et ses Élèves.</i>	5
PIERRE DOMINIQUE.....	<i>Malemort, nouvelle.....</i>	42
MARIE LE FRANÇ.....	<i>Le Départ, poème.....</i>	76
PIERRE MASCLAUX.....	<i>Le Grand Œuvre de Goethe.....</i>	80
EDOUARD MAYNIAL.....	<i>Les Mémoires de Casanova et les Conteurs français du XVIII^e siècle ...</i>	112
CURNONSKY ET J.-W. BIENSTOCK.....	<i>Le Café du Commerce, roman (III)...</i>	138

REVUE DE LA QUINZAINE. — ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 166 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 170 | LOUIS RICHARD-MOUNET : **Littérature dramatique**, 176 | ERNEST RAYNAUD : **Police et Criminologie**, 18 | CHARLES MERKI : **Voyages**, 187 | SAINT-ALBAN : **Chronique des Mœurs**, 189 | DIVERS : **Chronique de Glozel**, 193 | FRANÇOIS ALICOT : **Notes et Documents littéraires**, 199* | MARCEL COULON : **Notes et Documents scientifiques**, 207 | ABEL CHEVALLEY : **Littérature comparée**, 213 | RENÉ DE WECK : **Chronique de la Suisse romande**, 218 | JEAN CHUZEVILLE : **Lettres russes**, 223 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 230 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 237 | MERCURE : **Echos**, 249.

CCI N° 710. — 15 JANVIER

ROBERT DE SOUZA.....	<i>La Mystique esthétique et le vrai Romantisme.....</i>	257
GABRIEL NIGOND.....	<i>M'sieu Dhéaume, nouvelle.....</i>	290
FRANÇOIS VIELÉ-GRIFFIN..	<i>L'Eau souterraine, poème.....</i>	312
EMILE BERNARD.....	<i>Esquisse d'un programme néo-classique.....</i>	314
JEAN DEMEURE.....	<i>Les Quatre Amis de Psyché.....</i>	331
LÉON LEMONNIER.....	<i>Edgar Poe, Illuminé français.....</i>	367
CURNONSKY et J.-W. BIENSTOCK.....	<i>Le Café du Commerce, roman (IV)...</i>	375

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : **Littérature**, 408 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 415 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 419 | CRITILE : **Théâtre**, 425 | EDMOND BARTHÉLEMY : **Histoire**, 432 | P. MASSON-OURSSEL : **Philosophie**, 438 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 442 |

MARCEL COULON : Questions juridiques, 447 | CAMILLE VALAUX : Géographie, 453 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 458 | CHARLES MERKI : Archéologie, 465 | DIVERS : Chronique de Glozel, 468 | AURIANT : Notes et Documents littéraires, 480 | GASTON DANVILLE : Notes et Documents de musique, 485 | GEORGES MARLOW : Chronique de Belgique, 491 | JOSEPH-SÉBASTIEN PONS : Lettres catalanes, 498 | MERCURE : Publications récentes, 502; Echos, 507.

CCI

N° 711. — 1^{er} FÉVRIER

JEANNE ROCHE-MAZON.	<i>Une Collaboration inattendue au XVII^e siècle. L'Abbé de Choisy et Charles Perrault.....</i>	513
L'ABBÉ DE CHOISY et CHARLES PERRAULT.	<i>Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville.....</i>	543
ARMAND GODOY.....	<i>Poèmes.....</i>	565
LÉON RIOTOR.....	<i>L'Hôtel de Ville de Paris (I).....</i>	571
DR A. MORLET.....	<i>Les Fouilles de Glozel. Réfutation du Rapport de la Commission.....</i>	607
PIERRE DUFAY.....	<i>Le Triomphe... et le Centenaire des Omnibus.....</i>	628
CURNONSKY et J.-W. BIENSTOCK.....	<i>Le Café du Commerce, roman (V)...</i>	641

REVUE DE LA QUINZAINE. — ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 679 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 683 | ANDRÉ ROUVEYRE : Théâtre, 689 | MARCELL BOLL : Le Mouvement scientifique, 695 | HENRI MAZEL : Science sociale, 700 | CHARLES MERKI : Voyages, 706 | GASTON DANVILLE : Psychologie, 711 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 715 | R. DE BURY : Les Journaux, 720 | GUSTAVE KAHN : Art, 724 | DIVERS : Chronique de Glozel, 732 | PAUL GUITON : Lettres italiennes, 749 | MERCURE : Publications récentes, 754 ; Echos, 758. Table des Sommaires du Tome CCI ; 767.

LE LIVRE DU BIBLIOPHILE - G. BRIFFAUT, Éditeur
4, rue de Furstenberg, PARIS (6^e)

Vient de paraître :

EDMOND ROSTAND

CYRANO DE BERGERAC

Comédie héroïque en 5 actes, en vers

Édition illustrée d'environ cent dessins originaux en couleurs
de Joseph HÉMARD

Il a été tiré :

5 exemplaires sur Japon impérial, contenant un grand dessin en double page, une suite en couleurs et une suite en noir	<i>Souscrits</i>
50 exemplaires sur Japon impérial, contenant un dessin original et une suite en noir	900 fr.
70 exemplaires sur Japon impérial, contenant une suite en noir . . .	570 fr.
1000 exemplaires sur vélin de Rives	300 fr.

(Format de l'ouvrage : 16×23)

Précédemment paru :

GEORGES COURTELINE
de l'Académie Goncourt

BOUBOUROCHE

MADÉLON - MARGOT

Édition illustrée de soixante dessins en couleurs de J. HÉMARD

Il a été tiré de cet ouvrage :

50 exemplaires sur Japon impérial, contenant un dessin original de l'artiste et une suite en noir	900 fr.
50 exemplaires sur Japon impérial, avec une suite en noir	570 fr.
750 exemplaires sur vélin de Rives	275 fr.

(Le format de l'ouvrage est de 16×23 cm.)

CATALOGUE D'OUVRAGES DE LUXE SUR DEMANDE

Œuvres poétiques (1896 — 1912 x 1912 — 1928).

de Charles-Adolphe Cantacuzène

Vient de paraître :

LES GLYPTIQUES ELLIPTIQUES

SONNET

*Cantacuzène
Au cœur d'argent,
Au rire amène;
Esprit songeant!*

*Tu te promènes
Tout en piaffant
De l'Hippocrène
Au Bois-Songeant.*

*Et quand tu cueilles,
En souriant,
Cœurs, fleurs ou feuilles,*

*Tu les effeuilles
Si gentiment,
Si gentiment.*

REMY DE GOURMONT (1914).

*Charl' Adolphe, le vent du soir dans les cyprès,
Le parfum redouté des roses et, si près
Qu'on en frémit (encor que son parfum enivre),
La mort grave effeuillant les pages du beau livre
Qu'une à une à jamais un poète enlumine;
Pudeurs aux yeux baissés, vertus de haute mine,
Sourires sans remords, lèvres prompts, couronnes
D'or rose auréolant des fronts purs de madones,
Chevelures de nuit s'écroulant en ténèbres...
Tout cela dans tes vers souriants et funèbres,
Passe et repasse avec la larme qu'on voit poindre,
Hommage involontaire et, certe, non le moindre
De la sincérité de ta tendre folie
Qui cueillit sans grand choix ce bouquet qu'elle lie
De faveurs Pompadour et qu'elle a parfumé
De l'essence des lys royaux de Mallarmé.*

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN (1911).

*Kant accuse ici-bas une si fauve haine
Qu'il est doux de se fondre à ta fine syrinx
(L'Echo répond : Cantacuzène).
Diplomate discret, mais fantasque larynx
Soufflant au frac brodé l'âme syracusaine
(L'Echo redit : Cantacuzène).*

PAUL VALÉRY (1918).

LES ÉDITIONS RIEDER

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7 — PARIS-VI^e

Prix Femina 1927

MARIE LE FRANÇ
GRAND-LOUIS
L'INNOCENT

Un volume in-16, broché 10 fr. 50

CONTES
DU
TALMUD

Choisis et transcrits de
l'hébreu par
LÉON BERMAN

Un volume in-16, broché :

12 fr.

VISAGE
DE LA NOUVELLE
AMÉRIQUE

PAR

HERMAN-GEORGE
SCHEFFAUER

Un volume in-16, broché,
traduction française de
MARGUERITE GAY.

12 fr.

ABONNEZ-VOUS

LE CRAP

REVUE PARISIENNE ILLUSTRÉE

Directeur : JEAN G

Ses Colla

ALEXANDRE ARNOUX, HENRI BÉRAUD, FRANCIS CARCO, GU
FRANÇOIS MAURIAC, LOUIS-LÉON MARTIN, ROLAND DO
ALEXANDRE KOUPRINE, JEAN ROSTAND, J. KESSEL, BERN
JEAN-LOUIS VAUDOYER, G. IMANN, ANDRÉ OBEY, CLAUDE
J. LUCAS-DUBRETON, LUC BENOIST, LOUIS CH

LA PLUS VIVANTE REVUE

NUMÉRO DE

MAUVAISES NOUVE

Par ANDRÉ

MOTS, PROPOS

Par PAUL

RAPPEL : NUMÉR

« Le Jardin d

Avec l'article : *Le génie commercial de M. P. Valéry*, par Jean Galtier-Boissière.

BULLETIN D'ABONNEMENT à envoyer : LE CRAPOUILLE

NOM : ADRESSE

1° Veuillez m'abonner au *Crapouillot* à partir du 1^{er} janvier 1928 (France
tarif : 75 fr.)

2° et m'adresser de plus *le Jardin du Bibliophile*, pour lequel j'ajoute la s

ÉDITIONS MONTAIGNE, 13, Quai de Conti
— PARIS-VI^e —

TÉL. : LITTRÉ 42-79

CHÈQUES POSTAUX PARIS 712-97

VIENT DE PARAÎTRE :

Général PERCIN

GUERRE A LA GUERRE

Un volume broché, in-8 couronne. **12 fr.**

Ce livre fait beaucoup parler, beaucoup écrire. L'homme courageux et clairvoyant qui en est l'auteur a constitué là le plus redoutable des dossiers contre la guerre. Mieux que Norman Angell il présente des documents décisifs et des bilans qui éclaireront les plus aveugles.

Table des matières. — Préface de Ferdinand Buisson. — I. La faillite de la Victoire. — II. Les hasards de la guerre. — III. Les rivalités des chefs, à la guerre. — IV. Les mobiles de certains chefs, à la guerre. — V. La guerre et l'argent. — VI. Le mensonge, à la guerre : Avant la guerre, Pendant la guerre, Après la guerre. — VII. Les atrocités à la guerre : Atrocités juives, Atrocités chrétiennes, Atrocités françaises, Atrocités belges, Atrocités anglaises, Atrocités russes, Atrocités italiennes, espagnoles et portugaises, Atrocités bulgares, Atrocités grecques, Atrocités serbes, Atrocités turques. Commentaires français. Une lettre attribuée au Kaiser. La psychologie des atrocités. — VIII. Le désarmement des haines. — IX. L'idée de patrie. — X. Les origines de la guerre mondiale. — XI. Français et Allemands. — XII. L'occupation des provinces rhénanes. — XIII. Pour la paix mondiale : Le besoin de faire la guerre. Les moyens de faire la guerre. L'envie de faire la guerre, ou esprit de guerre.

Dappel :

6^e Cahier contemporain

Ce que j'ai appris à la guerre. Un vol. **12 fr.**

Tous les collaborateurs de ce Cahier ont été des combattants, conducteurs d'armées ou soldats. Au nom de cette estime que ceux de 1914-1918 éprouvent les uns pour les autres, aucun d'eux ne blâmera l'éditeur qui a voulu inscrire sur la même couverture les noms d'hommes différents par leurs grades, leurs tendances et leur nationalité, mais fraternels par ce fait même qu'ils ont fait la guerre. — Collaborateurs : Maréchal FOCH, Lord ALLENBY, Maréchal DIAZ, Baron de WITTE, Général von DEIMLING, Général IGNATIEFF, Baron von SCHOENAIGH, Lieutenant KENWORTHY, R. P. DONCOEUR, Roland DORGELÈS, Henri BARBUSSE, André MAUROIS, Andréas LATZKO, P. VAILLANT-COUTURIER, André FRIBOURG, Maxime REAL DEL SARTE, H. de MONTHERLANT, Alexandre GUINLE.

FERNAND CORCOS : Les Femmes en guerre. Un vol. **12 fr.**

HEINRICH MANN

MÈRE MARIE

Traduit de l'allemand par RALPH LEPOINTE

Un volume..... 15 fr. | Edition originale sur vélin..... 20 fr.

DU MÊME AUTEUR (*Précédemment paru dans la collection*)
LES CARNETS LITTÉRAIRES

LILIANE ET PAUL

Traduit par ALZIR HELLA et OLIVIER BOURNAC

CARL VAN VECHTEN

LE PARADIS DES NÈGRES

Traduit de l'américain par J. SABOURAUD

Préface de Paul MORAND

Un volume..... 15 fr. | Edition originale sur vélin..... 20 fr.

EYVIND JOHNSON

LETTRE RECOMMANDÉE

Traduit du suédois par V. VINDE

« L'homme qui avait faim dans la grand'ville en fête »

Un volume..... 13 fr. 50 || Edition originale sur vélin..... 20 fr.

KRA, Éditeur, 6, rue Blanche, PARIS

Vient de paraître

FRANÇOIS COTY



**CONTRE
LE
COMMUNISME**

*Ce livre courageux, couronnement
de la campagne qui aboutit au
rappel de Rakowki, sonne le
ralliement des honnêtes gens.*

Un vol. 12 fr.

GRASSET

BIBLIOTHÈQUE CHO

Collection sur beau papier (0,20,13,5), à 20 Francs le volume

OEUVRES DE :

- GEORGES DUHAMEL**
- I. *Vie des Martyrs..... 1 vol.
 - II. *Civilisation..... 1 vol.
 - III. *La Possession du Monde..... 1 vol.
 - IV. *Les Plaisirs et les Jeux. Les Erispaudants 1 vol.
- ANDRÉ GIDE**
- I. *La Porte étroite..... 1 vol.
- REMY DE GOURMONT**
- I. *Une Nuit au Luxembourg. Couleurs.... 1 vol.
 - II. *Le Fantôme. Histoires magiques..... 1 vol.
- CHARLES GUÉRIN**
- I. *Le Semeur de Cendres..... 1 vol.
- FRANCIS JAMMES**
- I. De l'Angélus de l'Aube à l'Angélus du soir. Souvenirs d'enfance. La Naissance du Poète. Un jour. La Mort du Poète. La Jeune Fille Nue. Le Poète et l'Oiseau etc..... 1 vol.
 - II. *Quatorze Prières. Elégies. Tristesses. Églogue. Tableau d'automne. Tableau d'hiver. En Dieu. L'Église habillée de feuilles. 1 vol.
 - III. *Clara d'Ellébeuse. Almaïde d'Etremont. Pomme d'Anis..... 1 vol.
 - IV. *Le Roman du lièvre. Des choses. Contes. Notes sur des oasis et sur Alger. Le 15 août à Laruns. Deux Proses. Notes sur J.-J. Rousseau et M^{me} de Warens aux Charmettes et à Chambéry. Pensée des jardins. Notes diverses..... 1 vol.
 - V. *Méditations. L'Auberge des douleurs. L'Auberge sur la route. L'Auberge des Poètes. Quelques hommes. L'Évolution spirituelle de M^{me} de Noailles. La Brebis égarée.... 1 vol.
- RUDYARD KIPLING**
- I. *Le Livre de la Jungle..... 1 vol.
 - II. *Le Second Livre de la Jungle..... 1 vol.
- JULES LAFORGUE**
- I. *Poésies : Le Sanglot de la Terre. Les Complaintes. L'Imitation de Notre-Dame la Lune..... 1 vol.
 - II. *Poésies : Des fleurs de bonne volonté. Le Concile féerique. Derniers vers. Appendice. (Notes et Variantes)..... 1 vol.

- III. *Moralités Légendaires..... 1 vol.
- IV. *Lettres I (1881-1886) Introduction et Notes de G.-JEAN AUBRY..... 1 vol.
- V. *Lettres II (1883-1886) Notes de G.-JEAN AUBRY. 1 vol.

- LOUIS LARDONNEL**
- I. Poèmes. Chants d'Éolie et de Toscane (*Carmina Sacra*)..... 1 vol.

- MAURICE METERLINCK**
- I. *Le Trésor des Humides..... 1 vol.
 - II. *La Sagesse et la Destinée..... 1 vol.

- JEAN DRÉAS**
- I. *Les Syrtes. Les Cilènes. Le Pèlerin passionné. Enone. Air visage. Sylves. Eryphile et Sylves belles..... 1 vol.
 - II. *Les Stances. Iphigénie..... 1 vol.

- HENRI RÉGNIER**
de l'Académie Française
- I. Les Médailles d'Or. La Cité des eaux. 1 vol.
 - II. La Sandale ailée. Miroir des heures.. 1 vol.
 - III. *Les Jeux rustiques. Divins..... 1 vol.
 - IV. *Les Lendemain. Sèment. Sites. Episode. Sonnets..... 1 vol.
 - V. *Poésies diverses. Les anciens et romanesques. Tel qu'en..... 1 vol.

- ARTHUR IMBAUD**
- *Vers et Proses. Textes sur les manuscrits originaux et les premières éditions. Texte ordonné et annoté par Patern BERRICHON. Poèmes retrouvés. Préface de Paul CLAUDEL..... 1 vol.

- GEORGE DENBACH**
- I. *La Jeunesse blonde. Le Règne du silence..... 1 vol.
 - II. *Les Vies encloses. Miroir du Ciel natal. Plusieurs poèmes..... 1 vol.

- ALBERT AMAIN**
- I. *Au Jardin de l'Imaginaire augmenté de plusieurs poèmes..... 1 vol.
 - II. *Le Chariot d'or. L'Épique héroïque. Aux Flancs du Vase..... 1 vol.
 - III. *Contes. Polyphèmes inachevés.. 1 vol.

- I. *Spicilège..
- II. *La Lampe de la mort.....

- I. *Poèmes épiques
- II. *Poèmes ariens

- I. *Penses-tu révoquer Raoul de Vallois
- II. *Aimienne ou de Ninon d'Angoulême

- I. Les Campagnes culinaires. L'Épique
- II. Vie.....

- II. *Les Soirs. L'Épique
- III. Les Apparitions
- IV. Les Illusoires. L'Épique

- III. *Les Flamants en route.....
- IV. *Les Blés mûrs. L'Épique
- V. *Le Village. Petite Épique

- I. *Cueille d'avril. L'Épique
- II. *Le chemin et le chapeau d'Yeld
- III. *La Clarté de la vie. Trois
- IV. *La Parten
- V. *L'Ours et le Jardinier
- VI. *La Rose au

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

- I. *L'Épique
- II. *L'Épique
- III. *L'Épique
- IV. *L'Épique
- V. *L'Épique
- VI. *L'Épique
- VII. *L'Épique
- VIII. *L'Épique

Il a été tiré des ouvrages marqués d'un * des exemplaires sur papier pur fil à 50 fr.

Les volumes de cette collection peuvent être reliés. — Voir les prix à notre Catalogue général.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION
" LES BELLES LETTRES "

95, Boulevard Raspail, PARIS (6^e)

R. C. Seine 17.053

VIENNENT DE PARAÎTRE :

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE

Sous le patronage de l'Association GUILLAUME BUDÉ

PLOTIN

Ennéades. Tome IV. Texte établi et traduit par M. E. BRÉHIER. 28 fr.
Ex. numéroté. 56 fr.

PLINE LE JEUNE

Correspondance

Tome II. Texte établi et traduit par M^{lle} GUILLEMIN 20 fr.
Ex. numéroté. 41 fr.

COLLECTION DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE

CAHIERS RHÉNANS

LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE RHÉNANIE

par M. J. COLIN. 12 fr.

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ
DES LETTRES DE STRASBOURG
COLLECTION " INITIATION ET MÉTHODES "

LA PAPHYROLOGIE

par M. COLLOMP. 6 fr.

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, AVE DE CONDÉ, PARIS-6^e (A. C. SEINE 80.493)

PRIX JEAN MORÉAS

GUY-CHARLES CROS

Les Fêtes Quotidiennes, poésies, vol in-18..... 10, 50

Chez d'autres éditeurs :

Le Soir et le Silence, poésies, Sansot, éditeur.

Pastorales parisiennes, poésies, Bernouard éditeur.

Retours de Flammes, poésies, La Centaine, éditeur.

Avec des Mots, poésies, L'Artisan du Livre, éditeur.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

PARIS-QUAI D'ORSAY-BARCELONE

par LIMOGES, TOULOUSE, NARBONNE

Service au 12 Novembre 1927

Billets directs simples et d'aller et retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes)

Enregistrement direct des Bagages

Voitures directes — Wagons-Lits — Wagons-Restaurant

Rapide. — Départ de Paris-Quai d'Orsay 17 h. 14 (Wagon-Lits et Voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou. Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux). Arrivée Barcelone 12 h. 55. (Voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 15 h. 21 (en 2^e et 3^e classes).

Express. — Départ de Paris-Quai d'Orsay 21 h. 14 (Wagon-Lits de Paris à Toulouse et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou. Wagon-Restaurant de Toulouse à Cerbère). Arrivée Barcelone 19 h. 20 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol). Wagon-Restaurant de Port-Bou à Barcelone.

Express. — Départ de Paris-Quai d'Orsay 10 h. 19 (toutes classes et Wagon-Restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 55 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol). Wagon-Restaurant de Port-Bou à Barcelone.

LA CHAUMIÈRE

à Capbreton-sur-Mer (Landes)
Pension de famille, ouverte toute l'année.
Climat délicieux. Air vivifiant. Prix
modérés. Arrangements pour familles.
Cuisine soignée. Chauffage central.
Salles de Bains. Tennis. Vaste parc
planté de pins maritimes.
Services quotidiens directs pour Bayonne
(18 kil.), et Biarritz (25 kil.).
FOIES GRAS. EXPÉDITIONS.

BIBLIOTHÈQUES

EXTENSIBLES

ET

TRANSFORMABLES



Demandez notre catalogue n° 53
envoyé gratuitement avec le tarif.

BIBLIOTHÈQUE M. D.

9, rue de Villersexel, PARIS VII^e

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

VENTE au Palais à Paris, le 11
Janvier 1928, à 2 h. en 3 lots
sur-
1^o MAISON A BOULOGNE-SEINE
Rue des Peupliers, 32. Contenance. 230 mètres env.
LIBRE DE LOCATION Mise à prix
25.000 fr.
2^o MAISON sise MÈME COMMUNE
et même rue, n° 34

Contenance 578 mètres environ
Mise à prix : **3^o MAISON, COMMUNE,**
100.000 fr. sise MÈME
avenue des Moulineaux, n° 91 Contenance 187 mètres
environ. Revenu brut 3.900 francs environ. Mise à
prix. **25.000 fr.** S'adresser à M^e PLAIGNAUD,
avoué, 14, rue des Pyramides, M^{ss} DE FORGES et
CHARDEAU, avoués, et M^e VITRY, notaire à Boulogne-
sur-Seine.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Pour aller au Maroc embarquez à Marseille

C'est la traversée la plus courte, la plus rapide, la mieux abritée. Elle est assurée par les luxueux paquebots de la C^{ie} Paquet qui partent régulièrement de Marseille les 5, 15 et 25 de chaque mois pour atteindre Tanger les 8, 18, 28 au matin et Casablanca les 9, 19, 29 au matin.

Des billets comprenant le parcours par chemin de fer et le trajet maritime, valables 15, 30 ou 90 jours et permettant l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés pour Tanger et Casablanca par les principales gares P.-L.-M. et les Agences de la C^{ie} Paquet.

POUR 1928

QUILLOT

ARTS, LETTRES, SPECTACLES

TIER-BOISSIÈRE

auteurs :

A, JEAN GIRAUDOUX, ANDRÉ MAUROIS, PAUL MORAND
S, THOMAS RAUCAT, RAMON GOMEZ DE LA SERNA
ZIMMER, JANE RAMEL-CALS, P. REBOUX, M. DEKOBRA
HARD, R. KERDYK, LOUIS ROUBAUD, DOMINIQUE BRAGA
NET, L. FARNOUX-REYNAUD, M. VAUCAIRE

FRANÇAISE ILLUSTRÉE

AVRIL 1928 :

LES LITTÉRAIRES

DUVEYRE

ET ANECDOTES

ROUBAUD

NOËL 1927 :

Bibliophile »

pages d'album sur papier couché, couverture rempliée, 130 illustrations.

place de la Sorbonne, Paris-5^e (chèque postal : Paris 417-26)

prix : 65 fr. ; Étranger : 85 fr., et pour les pays ayant accepté le demi-

tarif : 12 francs (Étranger : 15 francs).

CHEZ



PLON

GEORGES BERNANOS

L'IMPOSTURE

Roman. In-16 12 fr.
Du même auteur : SOUS LE SOLEIL DE SATAN, 65^e mille 12 fr.

JACQUES CHRISTOPHE

RAYONS VIOLETS

Roman. In-16 12 fr.

ALEXANDRA DAVID-NEEL

VOYAGE D'UNE PARISIENNE A LHASSA

A PIED ET EN MENDIANT DE LA CHINE A L'INDE A TRAVERS LE THIBET

In-écu avec 10 gravures hors texte et une carte 15 fr.

LE ROMAN DES GRANDES EXISTENCES

— 12 —

PAUL BRACH

LA DESTINÉE DU COMTE ALFRED DE VIGNY

In-16 sur alfa. 15 fr.

“ FEUX CROISÉS ”

AMES ET TERRES ÉTRANGÈRES

— 3 —

W.-H. HUDSON

LE PAYS POURPRE

Aventures du nommé Richard Lamb dans le “ Banda Oriental ” (Amérique du Sud), racontées par lui-même et mises en français par Victor Llona.

In-8 écu sur alfa, tiré à 3 300 ex. numérotés 18 fr.

Précédemment parus dans la même collection :

— 1 —

MARGARET KENNEDY. **La Nympe au cœur fidèle**

Roman traduit de l'anglais par Louis GUILLOUX

In-8 écu sur alfa, tiré à 3 300 ex. numérotés. 18 fr.

— 2 —

ALEXEI REMIZOV. **Sur champ d'Azur**

Roman traduit du russe par Jean FONTENOY

In-8 écu sur alfa, tiré à 3 300 ex. numérotés. 16 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ALBIN MICHEL, ^{ÉDITEUR} 22, rue Huyghens, 22, PARIS

Vient de paraître :

JEAN ROYÈRE

POÈMES
D'AMOUR
DE
BAUDELAIRE

LE GÉNIE MYSTIQUE

avec des
documents
nouveaux

Un volume in-8, broché..... 20 fr.

LES ÉDITIONS G. CRÈS & C^{ie}

21, rue Hautefeuille — PARIS (VI^e)

LES MAITRES DE L'ART ITALIEN

ROBERTO LONGHI

PIERRO DELLA FRANCESCA

Avec 186 reproductions hors texte

Un beau grand volume in-8. 200 fr.

ADOLPHO VENTURI

BOTTICELLI

Avec 192 reproductions hors texte

Un beau grand volume in-8... 150 fr.

CARLO CARRA

GIOTTO

Avec 192 reproductions hors texte

Un beau grand volume in-8... 150 fr.

ADOLFO VENTURI

MICHEL-ANGE

Avec 296 reproductions hors texte

Un beau grand volume in-8. 225 fr.

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR, 22, rue Huyghens, **PARIS**

Viennent de paraître :

MAURICE VERNE

**LE SECRET
DE BABYLONE**

(LE FANTASTIQUE DE NOTRE ÉPOQUE)

ROMAN

Un volume in-16, broché. **12 fr.**

COLLECTION DES MAITRES DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

THOMAS HARDY

JUDE L'OBSCUR

TRADUIT DE L'ANGLAIS

par

FIRMIN ROZ

Un volume in-16, broché. **12 fr.**

PRIX MORÉAS

GUY-CHARLES CROS

Avec des mots. . .

5^e Cahier de la 18^e série des Cahiers de la Quinzaine

Edition originale dont il reste quelques exemplaires numér.. 25 fr.

Cahiers parus dans la même série :

1. CHARLES PÉGUY. Lettres et entretiens 20 fr.
2. PAUL VALÉRY. Quatre lettres au sujet de Nietzsche (*ne se vend que par abonnement*).
3. F. FOSCA. Claude Monet.. 15 fr.
4. MARCEL COURTINES. La lumière, principe du monde (*ne se vend que par abonnement*).
6. EDOUARD HELSEY. La France, l'Allemagne et la paix (*ne se vend que par abonnement*).
7. JEAN DORSENNE. La vie sentimentale de Paul Gauguin 12 fr.
8. ALAIN. Les sentiments familiaux (*ne se vend que par abonnement*).

Prix de l'abonnement aux 18 titres de la 18^e série sur alfa satiné Navarre, sur vergé d'Arches.....

Vient de paraître : Edition ordinaire à tirage illimité de :

GUY-CHARLES CROS. — Avec des mots.... 15 fr.

9. ANDRÉ MAUROIS. Quatre études anglaises (*Epuisé pour la vente au numéro, il ne reste plus que des numéros d'abonnement*).
10. J. MARITAIN. Quelques pages sur Léon Bloy (*ne se vend que par abonnement*).
11. LOUIS DUMUR. Dieu protège le Tsar !..... 25 fr.

Sous presse :

J. et J. THARAUD. Pour les fidèles de Péguy (*ne se vend que par abonnement*).

PIERRE LASSERRE. Georges Sorel. Ses idées, son action.

FRANÇOIS MAURIAC. Le roman 12 fr

	Paris	Province	Etranger
	200 fr.	225 fr.	260 fr.
	575 fr.	600 fr.	635 fr.

Vient de paraître :

D. MÈREJKOVSKY

LES MYSTÈRES DE L'ORIENT

ÉGYPTE - BABYLONE

Traduit du russe par DUMESNIL DE GRAMONT

Un volume, format 13×19, de 408 pages sur beau papier alfa satiné Navarre. . 20 fr.

Il a été tiré : 10 exemplaires sur vergé d'Arches, numérotés de I à X 75 fr.

L'ARTISAN DU LIVRE, 2, rue de Fleurus, PARIS-VI^e

ÉDITIONS BOSSARD

140, BOULEVARD SAINT-GERMAIN — PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : Littré 04-48

R. C. Seine : 28.694 B

Vient de paraître ¶

HENRI DE ZIÉGLER

L'INVENTION DU BONHEUR

ROMAN

Cette nouvelle œuvre de l'auteur des *Deux Romes* se détache de la production romanesque courante, en ce qu'elle fouille jusqu'au fond la psychologie d'un caractère des plus captivants.

Elle prend une place particulière et originale dans la production contemporaine.

ÉDITIONS BOSSARD, 140, Boul. Saint-Germain

Un vol. in-12. Prix. **12 fr.**

ABONNEZ-VOUS

LE CRAPOUILLOT

SES GRANDES POLÉMIQUES

Suivies par tout le monde littéraire

NUMÉRO DE DÉCEMBRE 1927 :

Dans « Le Jardin du Bibliophile » numéro de luxe sur le beau livre

Le génie commercial de M. Paul Valéry
par Jean GALER-BOISSIÈRE

Prix du numéro de luxe : France : 10 francs ; Etranger : 15 francs.

NUMÉRO DE JANVIER 1928 :

MAUVAISES NOUVELLES LITTÉRAIRES

Par André OUYEYRE

Prix du numéro : 5 francs (France) ; 7 francs (Etranger)

NUMÉRO DE FÉVRIER 1928 :

Dans le numéro spécial « Le Salon des dépendants » (nombreuses reproductions)

MARTIN DU GARÇON

BERAUD DU RHODAN

Henri Béraud, ancien critique dramatique du « Mercure de France », était depuis de longs mois consacré à la critique de la littérature. Il a fait dans le « Crapouillot » une rentrée remarquée.

Prix du numéro spécial : 7 fr. (Etranger : 10 fr.)

BULLETIN D'ABONNEMENT à envoyer : **LE CRAPOUILLOT**

3, Place de la Sorbonne — PARIS — (CHÈQUE POSTAL 417-26)

NOM..... ADRESSE.....

1° Veuillez m'abonner au « Crapouillot » à partir du 1^{er} janvier 1928 (France : 65 fr. Etr. : 85 fr., et pour les pays étrangers : 100 fr.)
2° Et m'adresser de plus « Le Jardin du Bibliophile » pour lequel j'ajoute une somme de 12 fr. (Etranger 15 fr.).

ÉDITIONS MONTAIGNE, 13, Quai de Conti
PARIS-VI°

TÉL. : LITTRÉ 42-79

CHÈQUES POSTAUX PARIS 712-97

Collection Littéraire de la Russie Nouvelle

Constantin FEDINE

TRANSVAAL

Ce roman s'impose avec autorité dans la collection des œuvres qui tendent à faire connaître en France, par les meilleurs écrivains, la Russie d'aujourd'hui. Son succès fut énorme dans l'U. R. S. S.; on ne pouvait que s'intéresser là-bas aux aventures de ce Swaaker, un de ces héros mystérieux et dominateurs qui jaillissent spontanément des périodes troublées. Autour de lui se montrent dans leur passivité inquiète les paysans, les vrais moujiks, peints avec un réalisme pittoresque. Bien des enquêteurs plus ou moins tendancieux et de tous les pays ont essayé de nous donner une idée des mœurs nouvelles en Russie; le livre de Constantin Fedine nous sera plus utile, parce qu'il est plus vrai et que l'art n'en est jamais absent, ni la vie.

Une nouvelle angoissante du même auteur, **les Moujiks**, termine ce livre entièrement consacré aux mœurs actuelles des paysans.

TIRAGE LIMITÉ A 2 950 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS,
AINSI RÉPARTIS :

50 exemplaires sur pur fil, à 40 fr.
2 900 exemplaires sur alfa, à 15 fr.

Ont déjà paru dans cette collection :

N° 1. **ALEXIS N. TOLSTOÏ.** — **Ibicus ou les Aventures de Nevzorov.**

Traduction de B. CAUVET-DUHAMEL, dessins rehaussés de couleurs au pochoir par Georges Braun. Un volume sur vélin teinté et numéroté, tirage limité à 2 900 exemplaires. 15 fr.

N° 2. **SERGE SEMENOV.** — **La Faim.**

Traduction de BRICE PARAIN, dessins avec couleurs au pochoir par Robert-Raphaël Haardt. Tirage limité à 2 900 exemplaires. 15 fr.

Vient de paraître

FRANÇOIS COTY



CONTRE
LE
COMMUNISME

*Ce livre courageux, couronnement
de la campagne qui aboutit au
rappel de Rakowki, sonne le
ralliement des honnêtes gens.*

Un vol. 12 fr.

GRASSET

HENRI CYRAL, Éditeur

Ch. post. Paris 225-06 118, Boulevard Raspail, PARIS-VI^e R. C. Seine 74.390

“ COLLECTION FRANÇAISE ”

OUVRAGES PARUS :

DOMINIQUE , par Eugène FROMENTIN	Épuisé.
L'EMPREINTE , par Édouard ESTAUNIÉ, de l'Académie française . . .	Épuisé.
FROMONT Jeune et RISLER Aîné , par Alphonse DAUDET	Épuisé.
LES LETTRES DE MON MOULIN , par Alphonse DAUDET	Épuisé.
LE PETIT CHOSE , par Alphonse DAUDET	Épuisé.
LA PORTE ÉTROITE , par André GIDE	Épuisé.
MADAME BOVARY , par Gustave FLAUBERT	Épuisé.
TARTARIN DE TARASCON , par Alphonse DAUDET	Épuisé.
NUMA ROUMESTAN , par Alphonse DAUDET	Épuisé.
LE DISCIPLE , par Paul BOURGET, de l'Académie française	Épuisé.
LE DIVERTISSEMENT PROVINCIAL , par Henri DE RÉGNIER, de l'Académie française	90 fr.
L'ASCENSION DE M. BASLÈVRE , par Éd. ESTAUNIÉ, de l'Académie française	100 fr.
L'ESCAPADE , par H. DE RÉGNIER, de l'Académie française	120 fr.
YAMILÉ SOUS LES CÈDRES , par Henry BORDEAUX, de l'Académie française	120 fr.

Pour paraître le 25 janvier 1928 :

L'APPEL DE LA ROUTE

par Édouard **ESTAUNIÉ**, de l'Académie française

67 ILLUSTRATIONS EN COULEURS DE **Pierre ROUSSEAU**

30 exemplaires sur Madagascar, avec deux dessins originaux	300 fr.
21 exemplaires sur Arches	200 fr.
970 exemplaires sur Rives	120 fr.

Pour paraître ensuite :

En Mars. **SALAMMBO**, par Gustave FLAUBERT, 75 illustrations de S. R. LAGNEAU.

En Septembre. **MONSIEUR DES LOURDINES**, par Alphonse DE CHATEAUBRIANT.
Illustrations de DANIEL-GIRARD.

En Novembre. **JACK**, par Alphonse DAUDET, 2 volumes, avec 120 illustrations de
Pierre ROUSSEAU.

En Décembre. **PÊCHEUR D'ISLANDE**, par Pierre LOTI, de l'Académie Fran-
çaise, 70 illustrations de DANIEL-GIRARD.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CALMANN-LEVY, Editeurs, 3, Rue Auber

Vient de paraître

**ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
D'ANATOLE FRANCE**



TOME XIII

— CLIO —

Compositions de MAXIME DETHOMAS

HISTOIRE COMIQUE

Compositions d'EM. DUFOUR

SUR LA PIERRE BLANCHE

Bois gravés de PAUL-EMILE COLIN

La « Histoire comique » est suivie de 12 pages inédites d'Anatole FRANCE, intitulées : **Notes de Monsieur Goubin**

Un volume in-8° sur papier vélin du Marais, sous couverture en deux couleurs. Prix..... **45 fr.**

Chaque tome se vend séparément

Il a été tiré des *Œuvres complètes d'Anatole France* 1.500 ex. numérotés au Tome 1^{er}, in-4° écu, sur papier de Hollande van Gelder à la forme, filigrané de la signature d'Anatole France, gravures sur fond teinté. Ces exemplaires comprennent une suite de gravures sur Chine.

Souscription à l'œuvre complète — Chaque tome : **225 fr.**

LES ÉDITIONS G. CRÈS & C^{IE}

11, Rue de Sèvres, PARIS (VI^e)

COLLECTION DES CAHIERS D'AUJOURD'HUI

LÉON WERTH

CLAUDE MONET

AVEC 73 ILLUSTRATIONS HORS-TEXTE

Un beau volume in-4^o relié, tiré sur beau papier glacé

PRIX 70 Fr.

Déjà parus dans la même collection :

JONGKIND, par Paul Signac.....	150 fr.
ALBERT ANDRÉ, par Marius Mermillon.....	65
SEURAT, par Lucie Cousturier.....	60
BONNARD, par Léon Werth.....	40
L. CARRAND & F. VERNAY, par Marius Mermillon	45
P. CÉZANNE, par Elie Faure.....	60
A. DERRAIN, par Elie Faure.....	60
DUNOYER DE SEGONZAC, par Claude Roger-Marx..	40
ARISTIDE MAILLOL, par Maurice Denis.....	45
H. MATISSE, par Elie Faure, J. Romain, Ch. Vildrac, L. Werth.....	50
RENOIR, par Albert André.....	35
P. SIGNAC, par Lucie Cousturier.....	30
SISLEY, par Gustave Geffroy.....	60
EUGENE BOUDIN, par Claude Roger-Marx.....	60

LES ÉDITIONS G. CRÈS ET C^{ie}
11, rue de Sèvres, 11 — PARIS (VI^e)

PARIS INTELLECTUEL & ARTISTIQUE

RENÉ DUMESNIL

LE MONDE DES MUSICIENS

La musique et la Vie Intellectuelle. — Les grands concerts symphoniques. — Les petits concerts. — Brasseries et cinémas. — La musique de chambre. — Récitals et Virtuoses. — La musique dans les salons et en plein air. — La musique à l'église et la musique vocale. — Les concerts spirituels. — L'Orgue. — L'Opéra. — L'Opéra-Comique. — Le théâtre des Champs-Élysées. — Le Trianon Lyrique et la Gaité. — L'opérette et le music-hall. — La musique. — La danse. — Les ballets. — L'enseignement. — La bibliothèque musicale. — La musicographie et la critique musicale. — L'édition musicale. — Etat présent de la Musique française.

Un volume in-16 **12 fr.**

ANDRÉ BILLY ET JEAN PIOT

LE MONDE DES JOURNAUX

Tableau de la Presse française contemporaine

La direction. — Le reportage et l'interview. — L'information judiciaire et municipale. — La politique extérieure et les conférences diplomatiques. — La Chambre et le Sénat. — Les chroniques et les échos. — Les spectacles. — Lettres. — Arts et sports. — Le secrétaire de rédaction. — De l'imprimerie au kiosque. — Les agences. — L'administration. — La vocation et le sens du public. — Comment vit un journaliste. — Les associations de Presse. — Tableau de la Presse. — Littérature et journalisme. — L'argot de journaliste.

Un volume in-16 **12 fr.**

LES GRANDES DU CRAP

Suivies par tout le

NUMÉRO DE

Discours d'expulsion de M. Paul

Par ANDRÉ ROUVEYRE

Dans le « Salon »

NUMÉRO DE

Le Génie Commercial

Par Jean GAL

Dans « Le Jardin du Bibliophile » numéro

NUMÉRO DE

MAUVAISES NOUVI

Par ANDRÉ ROUVEYRE

NUMÉRO DE

« UNE HEURE AVEC

Par Jean GAL

MARTIN

BERAUD

La sensationnelle rentrée d'HE
dans le numéro spécial « Le Salon des Indépendants »

BULLETIN D'ABONNEMENT

3, Place de la Sorbonne

NOM..... ADRESSE.....

1° Veuillez m'abonner au « Crapouillot » à partir du 1^{er} janvier 1928 (France)
2° Et m'adresser de plus « Le Jardin du Bibliophile » 12 fr. (Etranger : 15 fr.)

Vient de paraître :

LOUIS DUMUR

DIEU PROTÈGE LE TSAR!

11^e Cahier de la 18^e série des Cahiers de la Quinzaine

Edition originale dont 1500 ex. sont en vente au n^o (384 p.) 25 fr.

D. MÈREJKOVSKY

LES MYSTÈRES DE L'ORIENT

ÉGYPTE - BABYLONE

Traduit du russe par DUMESNIL DE GRAMONT

Un volume, format 13×19, de 408 pages sur beau papier alfa satiné Navarre. . 20 fr.

Il a été tiré : 10 exemplaires sur vergé d'Arches, numérotés de I à X 75 fr.

Rappel :

PRIX MORÉAS

GUY-CHARLES CROS

Avec des mots...

(POÈMES)

5^e Cahier de la 18^e série des Cahiers de la Quinzaine

Edition originale dont il reste quelques exemplaires numér.. 25 fr.

Édition ordinaire à tirage illimité. 15 fr.

L'ARTISAN DU LIVRE, 2, rue de Fleurus, PARIS-VI^e

CH. POSTAUX
PARIS, 544.68

AU CABINET DU LIVRE

R. C.
SEINE 22.679

JEAN FORT, Éditeur

79, RUE DE VAUGIRARD, 79, PARIS (VI^e) — TÉLÉPHONE : LITTRÉ 67-99

Pour paraître le 10 février

LES DIALOGUES DE PIETRO ARETINO

Illustrés de gravures dans le texte et de 12 eaux fortes originales en hors-texte par MARTIN VAN MAELE, avec deux frontispices originaux à l'eau forte par Viset.

Cette édition soignée des célèbres RAGIONAMENTI, conforme à la belle traduction qu'en fit Alcide Bonneau pour l'éditeur Isidore Liseux, est précédée d'une introduction de PIERRE DUFAY.

L'ouvrage est en deux volumes in-8 tirés à 480 exemplaires numérotés, savoir :

20 exemplaires sur japon impérial numérotés de 1 à 20.

60 exemplaires sur papier d'Auvergne numérotés de 21 à 80.

(Ces 80 exemplaires contiennent chacun un dessin original de VAN MAELE, le premier état avec remarque et la suite définitive des eaux fortes.)

400 exemplaires sur Hollande Pannekoek numérotés de 81 à 480 avec la suite définitive.

Exemplaires sur Japon	550 fr.
» sur Auvergne	400 »
» sur Hollande	300 »

ALFRED JARRY

L'Amour en Visites

NOUVELLE ÉDITION

Avec une préface de Louis PERCEAU

un frontispice à l'eau forte et 22 bois originaux en deux couleurs et en noir par R. DAOUT.

Un élégant volume in-12 tiré à 2.000 exemplaires :	
90 sur Madagascar numérotés de 1 à 90	60 fr.
1910 sur pur fil Lafuma numérotés de 91 à 2.000	35 »



BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, rue de Grenelle, PARIS



Vient de paraître :

JEAN ROSTAND

JULIEN

OU

UNE CONSCIENCE

Tout le drame intérieur d'une
âme sincère envers elle-même.

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*.. 12 fr.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Envoi contre mandat ou timbres

(1 franc en sus pour le port et l'emballage.)

R. C. Seine 242.553



PAYOT, 106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Vient de paraître :

H. GRAF

Capitaine de frégate de la marine impériale russe, commandant en second
du destroyer « Novik »

LA MARINE RUSSE

Dans la Guerre et dans la Révolution 1914-1918

Traduction de A. THOMAZI, capitaine de vaisseau de réserve, suivie d'une liste de la marine
russe de 1914 à 1918, dressée par le lieutenant SERGE TERESTCHENKO, ancien maître-
de-quart du destroyer « Arkhy. »

Un volume in-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à
l'histoire de la guerre mondiale*, avec 20 illustrations et 1 carte hors-texte **25 fr.**

SERGE SMIRNOFF

Gentilhomme de la chambre à la cour de Nicolas II, ancien gouverneur de l'apanage
impérial de Pavlovsk

AUTOUR DE L'ASSASSINAT DES GRANDS-DUCS

EKATERINBOURG - ALAPAIEVSK - PERM - PETROGRAD

Notes et souvenirs traduits du russe par EUGÈNE et MARC SEMENOFF

Préface de M. SPALAIKOVITCH

Ministre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes

Un volume in-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'histoire
de la guerre mondiale*, avec 9 photographies de famille..... **25 fr.**

AU PAYS DE LA MORT BLANCHE

Récit de l'expédition arctique BROUSSIOFF

par l'un des deux survivants, A. ALBANOFF, premier pilote
à bord du brick "Sainte Anna"

publié par le Docteur L. BREITFUSS

Un volume in-8 de la *Collection d'Etudes, de Documents et de Témoignages pour servir à
l'histoire de notre temps*..... **18 fr.**

FERNAND HAYWARD

LE DERNIER SIÈCLE DE LA ROME PONTIFICALE

.. Pie VII (La Restauration), Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX
1814-1870

Un volume in-8 de la *Collection Ecu* avec 8 illustrations hors texte..... **20 fr.**

Dr. H.W. MAIER, Professeur à l'Université de Zurich

LA COCAÏNE

Histoire. Pathologie. Clinique. Thérapeutique. Défense sociale.

Traduction du Dr S. JANKELÉVITCH, revue par l'auteur

Un volume in-8 de la *Bibliothèque Scientifique*, avec 5 figures dans le texte et 17 hors
texte..... **30 fr.**

EUGÈNE ÉVRARD

Le MONDE des ABEILLES

Un volume in-8 de la *Bibliothèque Scientifique* **20 fr.**

POÉSIES COMPLÈTES D'ALFRED DE VIGNY

Préface de HENRI DE REGNIER, de l'Académie française

Un volume in-16 de la *Collection Prose et Vers*, sur alfa vergé, illustré de documents et de
portraits gravés d'après Devéria., Jean Gigoux, Tony Johannot, Célestin Nanteuil, etc. **20 fr.**
10 exemplaires sur vergé de Hollande van Gelder Zonen numérotés. L'exemplaire... **90 fr.**
90 exemplaires sur vélin de Rives numérotés. L'exemplaire..... **40 fr.**

REVUE

DES

ETUDES HONGROISES

SOUS LES AUSPICES DE L'ACADÉMIE HONGROISE DES SCIENCES

La Revue des Études hongroises, qui paraît sous les auspices de l'Académie hongroise des Sciences, a pour but de faire connaître, sous forme accessible même à ceux qui ne sont pas spécialistes des questions hongroises, les principaux résultats qu'ont atteints la grammaire comparée des langues finno-ougriennes, et les recherches historiques et philologiques relatives à la Hongrie, au peuple magyar et aux peuples apparentés et de verser, au moyen d'un organe central de langue française, l'apport de ces études au patrimoine commun de la science.

Elle voue un soin tout particulier à l'étude des relations politiques et littéraires entre la France et la Hongrie, relations parfois étroites et intimes, qui intéressent à un égal degré l'histoire diplomatique, l'histoire de la littérature et l'expansion à l'étranger de la politique, des lettres et de la pensée françaises.

Sommaire de la dernière livraison :

- L. BARTUCZ. — La composition anthropologique du peuple hongrois.
F. ECKHART. — Introduction à l'histoire hongroise II.
J. GYALOKAY. — La catastrophe de Mohacs (1526).
V. TOLNAI. — L'eau de la reine de Hongrie.
G. CASTAGNÉ. — Le réveil national carélien.
A. ECKHARDT. — L'Ogre.

Chronique : La linguistique hongroise (I. Sagi).

Notes et documents : L'Université de France et la Hongrie. — Une Antimarseillaise imprimée en Hongrie. — Un soldat hongrois en France.

Comptes rendus critiques des ouvrages de Auerbach, Hevesy, Kémeri, Faludi, etc.

Librairie Ancienne HONORÉ CHAMPION

5, Quai Malaquais, 5, PARIS (VI^e)

Le prix de l'abonnement est fixé à 40 francs par an.

Le prix du volume annuel pour l'année écoulée est fixé à 45 francs.

En 1928 paraît le tome VI.

LA CENTAINE

91, RUE DE SEINE, PARIS-VI^e

COLLECTIONS DES CURIOSITÉS BIBLIOPHIQUES DE LA CENTAINE

N^o 1. — *Vient de paraître :*

PAUL LÉAUTAUD

Gazette d'Hier et d'Aujourd'hui

Tirage sur vélin teinté de Hollande van Gelder..... épuisé.

N^o 2. — *Pour paraître le 15 février :*

ARTHUR RIMBAUD

Voyage en Abyssinie et au Harrar

5 ex. sur Japon impérial, dans le format in-16 soleil..... 100 fr.
50 ex. sur fort vergé Hollande blanc van Gelder (in-16 jésus)..... 50 fr.
350 ex. sur vélin blanc pur chiffon du Marais..... 30 fr.

N^o 3. — *Pour paraître fin février :*

ÉMILE VERHAEREN

Paul Verlaine

1 ex. sur Japon ancien à la forme, in-16 jésus..... (souscrit)
50 ex. sur fort vergé Hollande blanc van Gelder..... 50 fr.
200 ex. sur vélin blanc pur chiffon du Marais..... 30 fr.

Nos correspondants voudront bien revoir leurs souscriptions à un volume illustré qui va paraître incessamment, après un retard dû à des circonstances exceptionnelles :

L'Amour et le Plaisir

D'HENRI DE RÉGNIER

Les lithographies, tirées en noir, à la presse à bras, par E. Marchizet, ont été coloriées à la main, à l'aquarelle, par MARCEL RENOT, l'illustrateur : R. MAC-CARTHY ayant été victime d'un grave accident. Les premières souscriptions reçues concernaient l'ouvrage avec les lithographies en noir. Les prix n'ont pas été changés malgré la modification de présentation. (Noter qu'il y a 2 planches un peu libres.)

4 ex. sur Japon ancien à la forme, avec les lithographies en couleurs et une suite en noir sur Japon impérial..... 300 fr.
96 ex. sur vélin de cuve du Marais, fabriqué à la main, au filigrane de la Centaine, avec les lithographies en couleurs et une suite en noir sur Japon impérial..... 225 fr.
200 ex. sur vergé pur fil, avec les lithographies en couleurs..... 195 fr.

LA CHAUMIÈRE

à Capbreton-sur-Mer (Landes)
Pension de famille, ouverte toute l'année.
Climat délicieux. Air vivifiant. Prix
modérés. Arrangements pour familles.
Cuisine soignée. Chauffage central.
Salles de Bains. Tennis. Vaste parc
planté de pins maritimes.
Services quotidiens directs pour Bayonne
(18 kil.), et Biarritz (25 kil.).
FOIES GRAS. EXPÉDITIONS.

MESSAGERIES MARITIMES

Reg. du Com. Seine } 51.020
170.500

Paquebots-poste français

Portugal — Italie — Grèce — Turquie — Egypte — Syrie — Arabie
Indes — Indo-Chine — Chine — Japon — Côte Orientale d'Afrique
Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Maurice
Australie — Établissements Français de l'Océanie
Nouvelle-Zélande—Nouvelle-Calédonie.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 8 rue Vignon, — 9 rue de Sèze.
AGENCE GÉNÉRALE : Marseille, 3 place Sadi-Carnot.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

LE MAROC

A 3 JOURS DE PARIS

par LIMOGES-PORT-VENDRES-ORAN

Des trains rapides partant de Paris-Quai d'Orsay conduisent les voyageurs jusqu'au quai d'embarquement de Port-Vendres.

C'est la seule voie permettant le transbordement direct du train au paquebot et ne comportant qu'une nuit en mer.

La traversée la plus courte et la mieux abritée entre la France et le Maroc, assurée par les paquebots grands rapides de la Cie de Navigation Mixte qui partent de Port-Vendres chaque lundi, le matin.

Durée du voyage. — Paris-Fez : 77 h. ; Paris-Casablanca : 88 h. (y compris une nuit de repos à Oran).

Des billets directs simples valables 15 jours ou d'aller et retour, valables 20 ou 90 jours et permettant l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés pour Oran par les principales gares du Réseau d'Orléans ; au départ d'Oran, il est délivré des billets directs pour le Maroc.

POLÉMIQUES DU CRAPOUILLOT

monde des lettrés

SEPTEMBRE 1927 :

VALÉRY, à l'Académie française
«*Automne* » numéro spécial : 7 francs (Étranger : 10 francs)

NOVEMBRE 1927 :

de M. Paul VALÉRY

ER-BOISSIÈRE

«*de Noël* » : 12 francs (Etranger : 15 francs)

JANVIER 1928 :

LES LITTÉRAIRES

Le numéro : 5 francs (Etranger : 7 francs)

MARS 1928 :

FREDÉRIC LEFÈVRE

ER-BOISSIÈRE

DU GARD

DU RHONE

«*ÉRAUD* dans la polémique

«*Prix* » : 7 francs (Étranger : 10 francs).

Envoyer : **LE CRAPOUILLOT,**

8 — (CHÈQUE POSTAL 417-26)

.....
: 65 fr. Etr.: 85 fr., et pour les pays ayant accepté le demi-tarif: 75 fr.).
et le numéro spécial du «*Salon d'Automne* » (7 fr. — Etranger : 10 fr.).

CHEZ



PLON

Edmond JALOUX

LE JEUNE HOMME AU MASQUE

Roman in-16 12 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ÉTRANGERS

CORRESPONDANCE

DE

LORD BYRON

avec

P. B. SHELLEY - LADY MELBOURNE - M. R. HOBHOUSE-L'HON. DOUGLAS KINNAIRD

publiée par JOHN MURRAY

Traduite de l'anglais par P. LAROCHE

Viennent de paraître : Tomes III et IV

Deux volumes in-16..... 24 fr.

L'édition originale a été tirée sur papier pur fil du marais. Les deux volumes..... 32 fr.

LE ROMAN DES GRANDES EXISTENCES

13 - Victor GIRAUD

LA VIE CHRÉTIENNE D'EUGÉNIE DE GUÉRIN

Derniers parus dans cette collection :

- 11. ANDRÉ LAMANDE : LA VIE GAILLARDE ET SAGE DE MONTAIGNE
- 12. PAUL BRACH : LA DESTINÉE DU COMTE ALFRED DE VIGNY

Chaque volume in-16 sur alfa..... 15 fr.

PRINCE DE LIGNE

FRAGMENTS DE L'HISTOIRE DE MA VIE

Publiés par Félicien LEURIDANT

Préface de Edouard CHAPUISAT

Tome I

In-8 écu avec un portrait et 2 fac similés hors texte..... 25 fr.

Rappel :

- 10. LOUIS DUMONT WILDEN : LA VIE DE CHARLES JOSEPH DE LIGNE, PRINCE DE L'EUROPE FRANÇAISE (dans la collection : « Le Roman des grandes existences »)..... 15 fr.

LAMARTINE ET SES NIÈCES

Correspondance inédite publiée par le comte de CHASTELLIER

In-16 avec 4 grav. hors texte dont une en frontispice et un fac-similé. 12 fr.

Pierre DELONCLE

Le Sahara d'hier et de demain

La CARAVANE aux ÉPERONS VERTS

(Mission Alger-Niger) préface d'Octave HOMBERG

In-16 avec 13 gravures hors texte..... 12 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CHEZ



PLON

ANDRÉ BILLY & MOISE TWERSKY

L'ÉPOPÉE DE MÉNACHÉ FOÏGEL

X

LE FLÉAU DU SAVOIR

X X

COMME DIEU EN FRANCE

Vient de paraître :

X X X

LE LION, L'OURS ET LE SERPENT

ROMANS

—

Comment les circonstances historiques ont fait d'Israël un "citoyen du monde" un internationaliste de naissance. L'épopée de Ménaché Foïgel est unique en son genre. Pour lui "Patrie" est un mot vide de sens. Alors la guerre n'est plus qu'une folie meurtrière inexplicable contre laquelle il faut se prémunir.....

Chaque volume in-16 12 fr.

Chez tous les Libraires

LES ÉDITIONS DE LA BELLE PAGE

Bureau de correspondance à PARIS
(ouvert de 9 heures à midi)

34, Boulevard des Italiens (IX^e)

Chèques postaux : Paris 814.16

“ Collection première ”

Sept petits volumes in-16 jésus
tirés à 735 ou 750 exemplaires
en éditions originales

(tous les ouvrages ci-annoncés sont parus)

1. MAURICE BOISSARD..... **VILLÉGIATURE**, avec cinq bois gravés de Constant LE BRETON.
2. REMY DE GOURMONT **LE JOUJOU**, avec dix bois gravés de Joseph QUESNEL.
3. CHARLES VILDRAC..... **RÉCITS**, avec huit bois gravés d'Angelina BELOFF.
4. MAURICE DE VLAMINCK. **HISTOIRES ET POÈMES DE MON ÉPOQUE**, avec cinq bois gravés de l'auteur.
5. ANDRÉ SPIRE..... **REFUGES**, avec neuf bois gravés de Maurice SAVIN.
6. GASTON LE RÉVÉREND.. **IRRÉVÉRENCES**, avec trois bois gravés de GALANIS.
7. GEORGES DUHAMEL..... **MÉMORIAL DE CAUCHOIS**, avec trois bois gravés de Jean KÉFALINOS.

LA COLLECTION ENTIÈRE, sur vélin d'Arches blanc..... 190 fr.

ON VEND SÉPARÉMENT, sur vélin d'Arches :

Les 2^e, 3^e et 5^e ouvrages..... 25 fr.

Les 4^e, 6^e et 7^e ouvrages..... 30 fr.

Quelques ouvrages séparés sont disponibles sur Madagascar, Hollande ou Japon.

Renseignements sur demande.

Villégiature, presque épuisé, ne se trouve plus que dans les collections entières.

HORS COLLECTION, mais réservée aux souscripteurs de la collection entière,
l'Édition originale d'un ouvrage célèbre, encore qu'introuvable :

REMY DE GOURMONT

LE JOUJOU PATRIOTISME

et documents annexes

Frontispice gravé sur cuivre par J.-E. LABOUREUR

Tirage limité à 340 exemplaires :

20 Japon impérial..... 120 fr.

20 Hollande de van Gelder fils 75 fr.

300 Vélin d'Arches teinté, au filigrane de « La Belle Page »..... 55 fr.

(Notice sur demande)